



EX-LIBRIS

UNIVERSIDADE
1934



UNIVERSIDADE DE SÃO PAULO
ESCOLA SUPERIOR DE AGRICULTURA
LUIZ DE QUEIROZ

Nº 13834

LIVRARIA EDITORA



Kosmos

RIO-SÃO PAULO - P. ALEGRE

OEUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD. N° 15.
DERRIÈRE L'ODÉON.

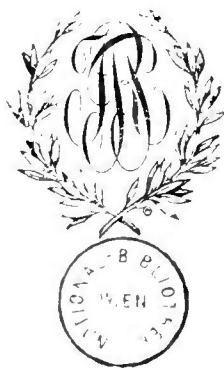
OEUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON,

MISES EN ORDRE

PAR M. LE COMTE DE LACEPÈDE.

SECONDE ÉDITION.

TOME VINGT ET UNIÈME.



A PARIS,

CHEZ RAPET, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N^o 41.

M. DCCC. XXII

HISTOIRE NATURELLE.

OISEAUX.



DE L'ORTOLAN.¹

IL est très-probable que notre ortolan n'est autre chose que la miliaire de Varron, ainsi appelée parce qu'on engraissoit cet oiseau avec du millet : il est tout aussi probable que le *cenchramos* d'Aristote et de Pline est encore le même oiseau; car ce nom est évidemment formé du mot *κενχραμις* qui signifie aussi du *millet* : et ce qui donne beaucoup de force à ces probabilités fondées sur l'étymolo-

En plusieurs provinces de France, on donne le nom d'*ortolans* à plusieurs oiseaux d'espèces très-différentes; par exemple, au torcol, au bee-figue, etc. En Amérique, on le donne à une petite espèce de tourterelle qui prend beaucoup de graisse, et dont la chair est très-délicate. Les amateurs des bons morceaux ont aussi leur nomenclature.

gie, c'est que notre ortolan a toutes les propriétés qu'Aristote attribue à son *cenchrámos*, et toutes celles que Varron attribue à sa miliaire.

1°. Le *cenchrámos* est un oiseau de passage, qui, selon Aristote et Pline, accompagne les cailles, comme font le râle, la barge, et quelques autres oiseaux voyageurs.

2°. Le *cenchrámos* fait entendre son cri pendant la nuit; ce qui a donné lieu aux deux mêmes naturalistes de dire qu'il rappeloit sans cesse ses compagnes de voyage, et les pressoit nuit et jour d'avancer chemin.

3°. Enfin, dès le temps de Varron, l'on engraissoit les miliaires ainsi que les cailles et les grives; et lorsqu'elles étoient grasses, on les vendoit fort cher aux Hortensius, aux Lucullus, etc.

Or tout cela convient à notre ortolan : car il est oiseau de passage, j'en ai pour témoins la foule des naturalistes et des chasseurs; il chante pendant la nuit, comme l'assurent Kramer, Frisch, Salerne : enfin, lorsqu'il est gras, c'est un morceau très-fin et très-recherché. À la vérité, ces oiseaux ne sont pas toujours gras lorsqu'on les prend; mais il y a une méthode assez sûre pour les engraisser. On les met dans une chambre parfaitement obscure, c'est-à-dire dans laquelle le jour extérieur ne puisse pénétrer; on l'éclaire avec des lanternes entretenues sans interruption, afin que les ortolans ne puissent point distinguer le jour et la nuit; on les laisse cou-

rir dans cette chambre, où l'on a soin de répandre une quantité suffisante d'avoine et de millet : avec ce régime ils engraisent extraordinairement, et finiroient par mourir de gras-fondure, si l'on ne prévenoit cet accident en les tuant à propos. Lorsque le moment a été bien choisi, ce sont de petits pelotons de graisse, et d'une graisse délicate, appétissante, exquise; mais elle pèche par son abondance même, et l'on ne peut en manger beaucoup : la Nature, toujours sage, semble avoir mis le dégoût à côté de l'excès, afin de nous sauver de notre intempérance.

Les ortolans gras se cuisent très-facilement, soit au bain-marie, soit au bain de sable, de cendre, etc., et l'on peut très-bien les faire cuire ainsi dans une coque d'œuf naturelle ou artificielle, comme on y faisoit cuire autrefois les bec-figures.

On ne peut nier que la délicatesse de leur chair, ou plutôt de leur graisse, n'ait plus contribué à leur célébrité que la beauté de leur ramage : cependant, lorsqu'on les tient en cage, ils chantent au printemps, à peu près comme le bruant ordinaire, et chantent, ainsi que je l'ai dit plus haut, la nuit comme le jour; ce que ne fait pas le bruant. Dans les pays où il y a beaucoup de ces oiseaux, et où par conséquent ils sont bien connus, comme en Lombardie, non-seulement on les engraisse pour la table, mais on les élève aussi pour le chant, et M. Salerne trouve que leur voix a de

la douceur. Cette dernière destination est la plus heureuse pour eux, et fait qu'ils sont mieux traités et qu'ils vivent davantage; car on a intérêt de ne point abrégier leur vie, et de ne point étouffer leur talent en les excédant de nourriture. S'ils restent long-temps avec d'autres oiseaux, ils prennent quelque chose de leur chant, surtout lorsqu'ils sont fort jeunes; mais je ne sache pas qu'on leur ait jamais appris à prononcer des mots, ni à chanter des airs de musique.

Ces oiseaux arrivent ordinairement avec les hirondelles ou peu après, et ils accompagnent les cailles ou les précèdent de fort peu de temps. Ils viennent de la Basse-Provence, et remontent jusqu'en Bourgogne, surtout dans les cantons les plus chauds où il y a des vignes : ils ne touchent cependant point aux raisins, mais ils mangent les insectes qui courent sur les pampres et sur les tiges de la vigne. En arrivant ils sont un peu maigres, parce qu'ils sont en amour. Ils font leurs nids sur les ceps, et les construisent assez négligemment, à peu près comme ceux des alouettes : la femelle y dépose quatre ou cinq œufs grisâtres, et fait ordinairement deux pontes par an. Dans d'autres pays, tels que la Lorraine, ils font leurs nids à terre, et par préférence dans les blés.

La jeune famille commence à prendre le chemin des provinces méridionales dès les premiers jours du mois d'août; les vieux ne partent qu'en

septembre, et même sur la fin. Ils passent dans le Forez, s'arrêtent aux environs de Saint-Chaumont et de Saint-Étienne : ils se jettent dans les avoines, qu'ils aiment beaucoup; ils y demeurent jusqu'aux premiers froids, s'y engraisent, et deviennent pesants au point qu'on les pourroit tuer à coups de bâton. Dès que le froid se fait sentir, ils continuent leur route pour la Provence; c'est alors qu'ils sont bons à manger, surtout les jeunes : mais il est plus difficile de les conserver que ceux que l'on prend au premier passage. Dans le Béarn, il y a pareillement deux passes d'ortolans, et par conséquent deux chasses, l'une au mois de mai, et l'autre au mois d'octobre.

Quelques personnes regardent ces oiseaux comme étant originaires d'Italie, d'où ils se sont répandus en Allemagne et ailleurs; cela n'est pas sans vraisemblance, quoiqu'ils nichent aujourd'hui en Allemagne, où on les prend pêle-mêle avec les bruants et les pinsons : mais l'Italie est un pays plus anciennement cultivé; d'ailleurs il n'est pas rare de voir ces oiseaux, lorsqu'ils trouvent sur leur route un pays qui leur convient, s'y fixer et l'adopter pour leur patrie, c'est-à-dire pour s'y perpétuer. Il n'y a pas beaucoup d'années qu'ils se sont ainsi naturalisés dans un petit canton de la Lorraine, situé entre Dicuse et Muléc; qu'ils y font leur ponte; qu'ils y élèvent leurs petits; qu'ils y séjournent, en un mot, jusqu'à l'arrière-saison.

temps où ils partent pour revenir au printemps.

Leurs voyages ne se bornent point à l'Allemagne; M. Linnæus dit qu'ils habitent la Suède, et fixe au mois de mars l'époque de leur migration : mais il ne faut pas se persuader qu'ils se répandent généralement dans tous les pays situés entre la Suède et l'Italie; ils reviennent constamment dans nos provinces méridionales : quelquefois ils prennent leur route par la Picardie : mais on n'en voit presque jamais dans la partie de la Bourgogne septentrionale que j'habite, dans la Brie, dans la Suisse, etc. On les prend également au filet et aux gluaux.

Le mâle a la gorge jaunâtre, bordée de cendré; le tour des yeux du même jaunâtre : la poitrine, le ventre et les flancs, roux, avec quelques mouchetures, d'où lui est venu le nom italien de *tordino*; les couvertures inférieures de la queue de la même couleur, mais plus claire; la tête et le cou, cendré olivâtre; le dessus du corps varié de marron brun et noirâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un marron brun uniforme; les plumes de l'aile noirâtres, les grandes bordées extérieurement de gris, les moyennes de roux; leurs couvertures supérieures variées de brun et de roux; les inférieures, d'un jaune soufre; les plumes de la queue noirâtres, bordées de roux, les deux plus extérieures bordées de blanc; enfin le bec et les pieds jaunâtres.

La femelle a un peu plus de cendré sur la tête et sur le cou, et n a pas de tache jaune au-dessous de l'œil : en général, le plumage de l'ortolan est sujet à beaucoup de variétés.

Il est moins gros que le moineau-franc. Longueurs, six pouces un quart, cinq pouces deux tiers; bec, cinq lignes; pieds, neuf lignes; doigt du milieu, huit lignes; vol, neuf pouces; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes; dépasse les ailes de dix-huit à vingt lignes.

VARIÉTÉS DE L'ORTOLAN.

I. L'ortolan jaune. Aldrovande, qui a observé cette variété, nous dit que son plumage étoit d'un jaune paille, excepté les pennes des ailes, qui étoient terminées de blanc, et dont les plus extérieures étoient bordées de cette même couleur. Autre singularité, cet individu avoit le bec et les pieds rouges.

II. L'ortolan blanc. Aldrovande compare sa blancheur à celle du cygne, et dit que tout son plumage, sans exception, est de cette blancheur. Le sieur Burel de Lyon, qui a nourri pendant long-temps des ortolans, m'assure qu'il en a vu plusieurs lesquels ont blanchi en vieillissant.

III. L'ortolan noirâtre. Le sieur Burel a aussi vu des ortolans qui avoient sans doute le tempérament tout autre que ceux dont on vient de parler, puisqu'ils ont noirci en vieillissant. L'indivi-

du observé par Aldrovande avoit la tête et le cou verts, un peu de blanc sur la tête et sur deux pennes de l'aile; le bec rouge et les pieds cendrés; tout le reste étoit noirâtre.

IV. L'ortolan à queue blanche. Il ne diffère de l'ortolan que par la couleur de sa queue, et en ce que toutes les teintes de son plumage sont plus foibles.

V. J'ai observé un individu qui avoit la gorge jaune mêlé de gris, la poitrine grise, et le ventre roux.

DE L'ORTOLAN DE ROSEAUX. 1

En comparant les divers oiseaux de cette famille, j'ai trouvé des rapports si frappants entre l'ortolan de cet article, et les quatre suivants, le gavoué de Provence, le mitilène, l'ortolan de Lorraine, et l'ortolan de la Lousiane, que je les eusse rapportés tous à une seule et même espèce, si j'avois pu réunir un nombre de faits suffisants pour autoriser cette petite innovation : il est plus que probable que tous ces oiseaux et plusieurs autres du même nom s'accoupleroient ensemble, si l'on savoit s'y prendre; il est probable que ces accouplements seroient avoués de la Nature, et que les métis qui en résulteroient auroient la faculté de se reproduire; mais une conjecture, quelque fon-

Il est connu en Provence sous le nom de *chic des roseaux*.



Pretre pinx

M. Mascard sc.

1 l'Ortolan de roseaux Page 12
 2 Le Gavoué de Provence 16

3 Le Mitilène de Provence 17

dée qu'elle soit, ne suffit pas toujours pour s'écarter de l'ordre établi. D'ailleurs je vois quelques-uns de ces ortolans qui subsistent depuis longtemps dans le même pays sans se mêler, sans se rapprocher, sans rien perdre des différences qui les distinguent les uns des autres; je remarque aussi qu'ils n'ont pas tous absolument les mêmes mœurs ni les mêmes habitudes : je me conformerai donc aux idées, ou, pour mieux dire, aux conventions reçues, en séparant ces races diverses, et les regardant en effet comme autant de races distinctes, sortant originairement d'une même tige, et qui pourront s'y réunir un jour; mais, en me soumettant ainsi à la pluralité des voix, je protesterai hautement contre la fausse multiplication des espèces, source trop abondante de confusion et d'erreurs.

Les ortolans de roseaux se plaisent dans les lieux humides, et nichent dans les joncs, comme leur nom l'annonce; cependant ils gagnent quelquefois les hauteurs dans les temps de pluie : au printemps, on les voit le long des grands chemins, et sur la fin d'août ils se jettent dans les blés. M. Kramer assure que le millet est la graine qu'ils aiment le mieux. En général, ils cherchent leur nourriture le long des haies et dans les champs cultivés, comme les bruants; ils s'éloignent peu de terre et ne se perchent guère que sur les buissons. Jamais ils ne se rassemblent en troupes nombreuses; on

n'en voit guère que trois ou quatre à la fois. Ils arrivent en Lorraine vers le mois d'avril, et s'en retournent en automne; mais ils ne s'en retournent pas tous, et il y en a toujours quelques-uns qui restent dans cette province pendant l'hiver. On en trouve en Suède, en Allemagne, en Angleterre, en France, et quelquefois en Italie, etc.

Ce petit oiseau a presque toujours l'œil au guet, comme pour découvrir l'ennemi; et lorsqu'il a aperçu quelques chasseurs, il jette un cri qu'il répète sans cesse, et qui non-seulement les ennuie, mais quelquefois avertit le gibier, et lui donne le temps de faire sa retraite. J'ai vu des chasseurs fort impatientés de ce cri, qui a du rapport avec celui du moineau. L'ortolan de jones a outre cela un chant fort agréable au mois de mai, c'est-à-dire au temps de la ponte.

Cet oiseau est un véritable hoche-queue; car il a dans la queue un mouvement de haut en bas, assez brusque et plus vif que les lavandières.

Le mâle a le dessus de la tête noir; la gorge et le devant du cou variés de noir et de gris roussâtre; un collier blanc qui n'embrasse que la partie supérieure du cou; une espèce de sourcil, et une bande au-dessous des yeux de la même couleur; le dessus du corps varié de roux et de noir; le erou pion et les ouvertures supérieures de la queue variés de gris et de roussâtre; le dessous du corps d'un blanc teinté de roux; les flancs un peu ta-

chetés de noirâtre; les pennes des ailes brunes, bordées de différentes nuances de roux; les pennes de la queue de même, excepté les deux plus extérieures de chaque côté, lesquelles sont bordées de blanc; le bec brun, et les pieds d'un couleur de chair fort rembruni.

La femelle n'a point de collier; sa gorge est moins noire, et sa tête est variée de noir et de roux clair; le blanc qui se trouve dans son plumage n'est point pur, mais presque toujours altéré par une teinte de roux.

Longueurs, cinq pouces trois quarts, cinq pouces;¹ bec, quatre lignes et demie; pied, neuf lignes; doigt du milieu, huit lignes; vol, neuf pouces; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes, dépassant les ailes d'environ quinze lignes.

DE LA COQUELUCHE.²

Une espèce de coqueluchon d'un beau noir recouvre la tête, la gorge et le cou de cet oiseau,

¹ Lorsqu'il y a deux longueurs exprimées, la première s'entend de la pointe du bec au bout de la queue; et l'autre, de la pointe du bec au bout des ongles.

Cet oiseau est du cabinet de M. le docteur Mauduit, qui lui a donné le nom d'*ortolan de roseaux de Sibérie*. Je n'ai point osé adopter cette dénomination, parce qu'il ne me paroît pas assez prouvé que cet ortolan de Sibérie soit une simple variété de climat de notre ortolan de roseaux.

puis descend en pointe sur la poitrine, à peu près comme dans l'ortolan de roseaux : tout ce noir n'est égayé que par une petite tache blanche, placée de chaque côté fort près de l'ouverture du bec; le reste du dessous du corps est blanchâtre, mais les flancs sont mouchetés de noir. Le coqueluchon dont j'ai parlé est bordé de blanc par-derrière; tout le reste du dessus du corps est varié de roux et de noirâtre. Les plumes de la queue sont de cette dernière couleur, mais les deux intermédiaires sont bordées de roussâtre; les deux plus extérieures ont une grande tache blanche oblique; les trois autres n'ont aucune tache.

Longueur totale, cinq pouces; bec, six lignes, noir partout; tarse, neuf lignes; queue, deux pouces, un peu fourchue, dépassant les ailes d'environ treize lignes.

DU GAVOUÉ DE PROVENCE.¹

Il est remarquable par une plaque noire qui couvre la région de l'oreille, par une ligne de la même couleur, qui lui descend de chaque côté du bec en guise de moustaches, et par la couleur cendrée qui règne sur la partie inférieure du corps;

¹ On l'appelle en Provence, dit M. Guys, *chic-gavotte*, d'où l'on a formé le nom de *gavoué*. On lui donne aussi le nom de *chic-moustache*, à cause des bandes noires qu'il a autour du bec.

le dessus de la tête et du corps est varié de roux et de noirâtre; les plumes de la queue et des ailes sont aussi mi-parties des mêmes couleurs : le roux en dehors et apparent, et le noirâtre en dedans et caché. Il y a un peu de blanchâtre autour des yeux et sur les grandes couvertures des ailes. Cet oiseau se nourrit de graines; il aime à se percher, et, dans le mois d'avril, son chant est assez agréable.

C'est une espèce ou race nouvelle que nous devons à M. Guys.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers; bec, cinq lignes; queue, vingt lignes, un peu fourchue; dépasse les ailes de treize lignes.

DU MITILÈNE DE PROVENCE.¹

Cet oiseau diffère du précédent en ce que le noir qu'il a sur les côtés de la tête se réduit à trois bandes étroites, séparées par des espaces blancs, et en ce que le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont nuancés de plusieurs roux : mais ce qui établit entre ces deux races d'ortolans une disparité bien marquée, c'est que le mitilène ne commence à faire entendre son chant qu'au mois de juin, qu'il est plus rare, plus farouche, et qu'il avertit les autres oiseaux, par ses cris répétés, de

¹ M. Guys, qui a envoyé cet oiseau au Cabinet du Roi, nous apprend qu'il est connu en Provence sous le nom de *chic de Mitilène*, ou *chic* proprement dit, d'après son cri

l'apparition du milan, de la buse et de l'épervier; en quoi son instinct paroît se rapprocher de celui de l'ortolan de roseaux. Les Grecs de Metelin ou de l'ancienne Lesbos l'ont établi, d'après la connoissance de cet instinct, pour être le gardien de leur basse-cour : seulement ils ont soin de le tenir dans une cage un peu forte ; car on comprend bien que sans cela il ne troubleroit pas impunément les oiseaux de proie dans la possession immémoriale de dévorer les oiseaux foibles.

DE L'ORTOLAN DE LORRAINE.

M. Lottinger nous a envoyé cet oiseau de Lorraine, où il est assez commun : il a la gorge, le devant du cou, la poitrine, d'un cendré clair moucheté de noir; le reste du dessous du corps d'un roux foncé; le dessus de la tête et du corps, roux moucheté de noir; l'espace autour des yeux d'une couleur plus claire; un trait noir sur les yeux; les petites couvertures des ailes d'un cendré clair sans mouchetures; les autres mi-parties de roux et de noir; les premières pennes des ailes noires, bordées de cendré clair, les suivantes de roux; les deux pennes du milieu de la queue rousses, bordées de gris; les autres mi-parties de noir et de blanc, mais les plus extérieures ont toujours plus de blanc; le bec d'un brun roux, et les pieds moins rembrunis.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, cinq lignes et demie; queue, deux pouces quatre lignes; dépasse les ailes de quinze lignes.

La femelle a une espèce de collier mêlé de roux et de blanc; tout le reste du dessous du corps est d'un blanc roussâtre : le dessus de la tête est varié de noir, de roux et de blanc; mais le noir disparaît derrière la tête, et le roux va s'affaiblissant, en sorte qu'il résulte de tout cela un gris roussâtre presque uniforme. Cette femelle a des espèces de sourcils blancs; les joues d'un roux foncé; le bec d'un jaune orangé à la base, noir à la pointe; les bords du bec inférieur rentrants et reçus dans le supérieur; la langue fourchue, et les pieds noirs.

On m'a apporté, le 10 janvier, un de ces oiseaux qui venoit d'être tué sur une pierre au milieu du grand chemin : il pesoit une once; il avoit dix pouces d'intestins; deux très-petits *cæcum*; un gésier très-gros, long d'environ un pouce, large de sept lignes et demie, rempli de débris de matières végétales et de beaucoup de petits graviers : la membrane cartilagineuse dont il étoit doublé avoit plus d'adhérence qu'elle n'en a communément dans les oiseaux.

Longueur totale, cinq pouces dix lignes; bec, cinq lignes et demie; vol, douze pouces; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, dépassant les ailes d'environ un pouce; ongle postérieur, quatre lignes et demie, et plus long que le doigt.

DE L'ORTOLAN DE LA LOUISIANE.

On retrouve sur la tête de cet oiseau d'Amérique, la bigarrure de blanchâtre et de noir qui est commune à presque tous nos ortolans : mais, au lieu d'avoir la queue un peu fourchue, il l'a au contraire un peu étagée. Le sommet de la tête présente un fer-à-cheval noir, qui s'ouvre du côté du bec, et dont les branches passent au-dessus des yeux pour aller se réunir derrière la tête : il a au-dessous des yeux quelques autres taches irrégulières; le roux domine sur toute la partie inférieure du corps, plus foncé sur la poitrine, plus clair au-dessus et au-dessous; la partie supérieure du corps est variée de roux et de noir, ainsi que les grandes et moyennes couvertures et la penne des ailes la plus voisine du corps : mais toutes les autres penes et les petites couvertures de ces mêmes ailes sont noires, ainsi que le croupion, la queue et ses couvertures supérieures; le bec a des taches noirâtres sur un fond roux; les pieds sont cendrés.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, cinq lignes; vol, neuf pouces; queue, deux pouces un quart, composée de douze penes un peu étagées; dépasse les ailes de quatorze lignes.

DE L'ORTOLAN A VENTRE JAUNE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Nous devons cet ortolan à M. Sonnerat; c'est un des plus beaux de la famille : il a la tête d'un noir lustré, égayé par cinq raies blanches à peu près parallèles, dont celle du milieu descend jusqu'au bas du cou. Tout le dessous du corps est jaune : mais la teinte la plus foncée se trouve sur la poitrine, d'où elle va se dégradant par nuances insensibles au-dessus et au-dessous; en sorte que la naissance de la gorge et les dernières couvertures inférieures de la queue sont presque blanches. Une bande grise transversale sépare le cou du dos; le dos est d'un roux brun, varié d'une couleur plus claire; le croupion gris; la queue brune, bordée de blanc des deux côtés, et un tant soit peu au bout; les petites couvertures des ailes, gris-cendré; ce qui paroît des moyennes, blanc; les grandes brunes, bordées de roux; les pennes des ailes, noirâtres, bordées de blanc, excepté les plus voisines du corps, qui sont bordées de roux; la troisième et la quatrième sont les plus longues de toutes. A l'égard des pennes de la queue, la plus extérieure et l'intermédiaire de chaque côté sont plus courtes; en sorte qu'en partageant la queue en deux parties égales, quoique la queue en totalité soit un peu fourchue, chacune de ces deux parties est

étagée; la plus grande différence de longueur des plumes est de trois lignes.

La femelle a les couleurs moins vives et moins tranchées.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, six lignes; queue, deux pouces trois quarts. composée de douze plumes; elle dépasse les ailes de quinze lignes; tarse, huit à neuf lignes; l'ongle postérieur est le plus fort de tous.

DE L'ORTOLAN

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Si l'ortolan à ventre jaune du cap de Bonne-Espérance efface tous les autres ortolans par la beauté de son plumage, celui-ci semble être venu du même pays tout exprès pour les faire briller par la comparaison de ses couleurs sombres, faibles ou équivoques : il a cependant deux traits noirs, l'un sur les yeux, l'autre au-dessous, qui lui donnent une physionomie de famille : mais le dessus de la tête et du cou est varié de gris sale et de noirâtre; le dessus du corps, de noir et de roux jaunâtre; la gorge, la poitrine et tout le dessous du corps sont d'un gris sale; il a les petites couvertures supérieures des ailes rousses; les grandes et les plumes, et même les plumes de la queue, noirâtres, bordées de roussâtre; le bec et les pieds noirâtres.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, cinq lignes; près de neuf pouces de vol; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de quinze lignes.

DE L'ORTOLAN DE NEIGE.¹

Les montagnes du Spitzberg, les Alpes laponnes, les côtes du détroit de Hudson, et peut-être des pays encore plus septentrionaux, sont le séjour favori de cet ortolan pendant la belle saison, si toutefois il est une belle saison dans des climats aussi rigoureux. On sait quelle est leur influence sur la couleur du poil des quadrupèdes, comme sur celle des plumes des oiseaux; et l'on ne doit pas être surpris de ce que l'oiseau dont il s'agit dans cet article est blanc pendant l'hiver, comme le dit M. Linnæus, non plus que du grand nombre de variétés que l'on compte dans cette espèce, et dont toute la différence consiste dans plus ou moins de blanc, de noir ou de roussâtre. On sent que les combinaisons de ces trois couleurs principales doivent varier continuellement en passant de la livrée d'été à la livrée d'hiver, et que chaque combinaison observée doit dépendre en grande partie de l'époque de l'observation : souvent aussi elle dé-

Rossolan dans les montagnes du Dauphiné, sans doute à cause de la couleur roussâtre, qui est en été la couleur dominante de son plumage, surtout pour les femelles.

pendra du degré de froid que ces oiseaux auront éprouvé; car on peut leur conserver toute l'année leur livrée d'été, en les tenant l'hiver dans un poêle ou dans tout autre appartement bien échauffé.

En hiver, le mâle a la tête, le cou, les couvertures des ailes et tout le dessous du corps blanc comme de la neige, avec une teinte légère et comme transparente de roussâtre sur la tête seulement; le dos noir; les pennes des ailes et de la queue, mi-parties de noir et de blanc. En été, il se répand sur la tête, le cou, le dessous du corps et même sur le dos, des ondes transversales de roussâtre plus ou moins foncé, mais jamais autant que dans la femelle, dont cette couleur est, pour ainsi dire, la couleur dominante, et sur laquelle elle forme des raies longitudinales. Quelques individus ont du cendré sur le cou, du cendré varié de brun sur le dos, une teinte de pourpre autour des yeux, de rougeâtre sur la tête, etc. La couleur du bec est aussi variable, tantôt jaune tantôt cendrée à la base, et assez constamment noire à la pointe. Dans tous, les narines sont rondes, un peu relevées et couvertes de petites plumes; la langue un peu fourchue; les yeux petits et noirs; les pieds noirs ou noirâtres.

Ces oiseaux quittent leurs montagnes lorsque la gelée et les neiges suppriment leur nourriture; elle est la même que celle de la gélinothe blanche, et consiste dans la graine d'une espèce de bouleau,

et quelques autres graines semblables. Lorsqu'on les tient en cage, ils s'accoutument très-bien de l'avoine, qu'ils épluchent fort adroitement; des pois verts, du chènevis, du millet, de la graine de cuscute, etc. Mais le chènevis les engraisse trop vite et les fait mourir de gras-fondure.

Ils repassent au printemps pour regagner leurs sommets glacés. Quoiqu'ils ne tiennent pas toujours la même route, on les voit ordinairement en Suède, en Saxe, dans la Basse-Silésie, en Pologne, dans la Russie rouge, la Podolie, en Angleterre dans la province d'York. Ils sont très-rares dans le midi de l'Allemagne, et presque tout-à-fait inconnus en Suisse et en Italie.

Au temps du passage ils se tiennent le long des grands chemins, ramassent les petites graines et tout ce qui peut leur servir de nourriture : c'est alors qu'on leur tend des pièges. Si on les recherche, ce n'est que pour la singularité de leur plumage et la délicatesse de leur chair, mais non à cause de leur voix; car jamais on ne les a entendus chanter dans la volière : tout leur ramage connu se réduit à un gazouillement qui ne signifie rien, ou à un cri aigu approchant de celui du geai, qu'ils font entendre lorsqu'on veut les toucher. Au reste, pour les juger définitivement sur ce point, il faudrait les avoir entendus au temps de l'amour, dans ce temps où la voix des oiseaux prend un nouvel éclat et de nouvelles inflexions. et l'on ignore les

détails de leur ponte et même les endroits où ils la font : c'est sans doute dans les contrées où ils passent l'été; mais il n'y a pas beaucoup d'observateurs dans les Alpes laponnes.

Ces oiseaux n'aiment point à se percher, ils se tiennent à terre, où ils courent et piétinent comme nos alouettes, dont ils ont les allures, la taille, presque les longs éperons, etc., mais dont ils diffèrent par la forme du bec et de la langue, et, comme on a vu, par les couleurs, l'habitude des grands voyages, leur séjour sur les montagnes glaciales, etc.

On a remarqué qu'ils ne dorment point ou que très-peu la nuit, et que, dès qu'ils aperçoivent de la lumière, ils se mettoient à sautiller : c'est peut-être la raison pourquoi ils se plaisent pendant l'été sur le sommet des hautes montagnes du Nord, où il n'y a point de nuit dans cette saison, et où ils peuvent ne pas perdre un seul instant de leur perpétuelle insomnie.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, cinq lignes, ayant au palais un tubercule ou grain d'orge qui caractérise cette famille; doigt postérieur égal à celui du milieu, et il a l'ongle beaucoup plus long et moins crochu; vol, onze pouces et un quart; queue, deux pouces deux tiers, un peu fourchue, composée de douze pennes; dépasse les ailes de dix lignes.

VARIÉTÉS DE L'ORTOLAN DE NEIGE.

On juge bien, d'après ce que j'ai dit du double changement que l'ortolan de neige éprouve chaque année dans les couleurs de son plumage, et de la différence qui est entre sa livrée d'été et sa livrée d'hiver, on juge bien, dis-je, qu'il ne sera ici question d'aucune variété qui pourra appartenir, soit aux deux époques principales, soit aux époques intermédiaires, ces variétés n'étant au vrai que les variations produites par l'action du froid et du chaud dans le plumage du même individu, que les nuances successives par lesquelles chacune des deux livrées se rapproche insensiblement de l'autre.

I. L'ortolan jacobin. C'est une variété de climat, qui a le bec, la poitrine et le ventre blancs les pieds gris, tout le reste noir. Cet oiseau paroît tous les hivers à la Caroline et à la Virginie, et dispa-roît tous les étés. Il est probable qu'il va nicher du côté du Nord.

II. L'ortolan de neige à collier. Il a la tête, la gorge et le cou blancs; deux espèces de colliers au bas du cou; le supérieur de couleur plombée, l'inférieur de couleur bleue, tous deux séparés par la couleur du fond qui forme une espèce de collier blanc intermédiaire; les plumes des ailes blanches, teintées de jaune verdâtre, et entremêlées de quelques plumes noires; les huit pennes du milieu de

la queue et les deux extérieures blanches, les deux autres noires; tout le reste du plumage d'un brun rougeâtre, tacheté d'un jaune verdâtre; le bec rouge bordé de cendré; l'iris blanc, et les pieds couleur de chair. Cet oiseau a été pris dans la province d'Essex; et ce n'est qu'après un très-long temps et beaucoup de tentatives inutiles qu'on est venu à bout de l'attirer dans le piège.

M. Kramer a remarqué que les ortolans, ainsi que les bruants, les pinsons et les bouvreuils, avoient les deux pièces du bec mobiles; et c'est par cette raison, dit-il, que ces oiseaux épluchent les graines, et ne les avalent pas tout entières.

DE L'AGRIPENNE, OU ORTOLAN DE RIZ.

Cet oiseau est voyageur, et le motif de ses voyages est connu : on en voit au mois de septembre des troupes nombreuses, ou plutôt on les entend passer pendant la nuit, venant de l'île de Cuba, où le riz commence à durcir, et se rendant à la Caroline, où cette graine est encore tendre. Ces troupes ne restent à la Caroline que trois semaines, et au bout de ce temps elles continuent leur route du côté du Nord, cherchant des graines moins dures; elles vont ainsi de station en station jusqu'au Canada, et peut-être plus loin. Mais ce qui pourra surprendre, et qui n'est cependant pas sans exemple, c'est que ces volées ne sont com-

posées que de femelles. On s'est assuré, dit-on, par la dissection d'un grand nombre d'individus, qu'il n'arrivoit au mois de septembre que des femelles, au lieu qu'au commencement du printemps les femelles et les mâles passent ensemble; et c'est en effet l'époque marquée par la Nature pour le rapprochement des deux sexes.

Le plumage des femelles est roussâtre presque par tout le corps; celui des mâles est plus varié. Ils ont la partie antérieure de la tête et du cou, la gorge, la poitrine, tout le dessous du corps, la partie supérieure du dos et les jambes, noirs, avec quelque mélange de roussâtre; le derrière de la tête et du cou roussâtre; la partie inférieure du dos et le croupion d'un cendré olivâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes et les couvertures supérieures de la queue d'un blanc sale; les plumes de l'aile noires, terminées de brun, et bordées, les grandes de jaune soufre, les moyennes de gris. Les plumes de la queue sont à peu près comme les grandes plumes des ailes; mais elles ont une singularité, c'est que toutes sont terminées en pointe.¹ Enfin le bec est cendré, et les pieds bruns. On a remarqué que cet ortolan étoit plus haut sur jambes que les autres.

Longueur totale, six pouces trois quarts; bec, six lignes et demie; vol, onze pouces; queue, deux

¹ C'est la raison pourquoi nous avons donné à cet oiseau le nom d'*agripenne*.

pouces et demi, un peu fourchue; dépasse les ailes de dix lignes.

VARIÉTÉ DE L'AGRIPENNE, OU ORTOLAN DE RIZ.

L'agripenne, ou ortolan de la Louisiane. Je ne puis m'empêcher de rapporter cet oiseau à l'espèce précédente, comme simple variété de climat. En effet, c'est la même taille, le même port, les mêmes proportions, la même forme, jusque dans les plumes de la queue, qui sont pointues : il n'y a de différence que dans les couleurs du plumage. L'ortolan de la Louisiane a la gorge et tout le dessous du corps d'un jaune clair, et qui devient encore plus clair sur le bas-ventre; le dessus de la tête et du corps, les petites couvertures supérieures des ailes, d'un brun olivâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, jaunes, rayées finement de brun; les plumes de la queue noirâtres, celles du milieu bordées de jaune, les latérales de blanc, les intermédiaires de nuances intermédiaires entre le jaune et le blanc; les grandes couvertures supérieures des ailes, noires, bordées de blanc; les plumes de même, excepté les moyennes qui ont plus de blanc.

Les dimensions sont à peu près les mêmes que dans l'ortolan de riz.

DU BRUANT DE FRANCE.

Le tubercule osseux ou grain d'orge que cet oiseau a dans le palais, est le titre incontestable par lequel il prouve sa parenté avec les ortolans; il a encore avec eux plusieurs autres traits de conformité, soit dans la forme extérieure du bec et de la queue, soit dans la proportion des autres parties et dans le bon goût de sa chair. M. Salerne remarque que son cri est à peu près le même, et que c'est d'après ce cri, semblable, dit-il, à celui de l'ortolan, qu'on l'appelle dans l'Orléanais *binery*.

Le bruant fait plusieurs pontes, la dernière en septembre. Il pose son nid à terre, sous une motte, dans un buisson, sur une touffe d'herbe; et dans tous ces cas il le fait assez négligemment : quelquefois il l'établit sur les basses branches des arbustes; mais alors il le construit avec un peu plus de soin. La paille, la mousse et les feuilles sèches sont les matériaux qu'il emploie pour le dehors; les racines et la paille plus menue, le crin et la laine, sont ceux dont il se sert pour matelasser le dedans. Ses œufs, le plus souvent au nombre de quatre ou cinq, sont tachetés de brun de différentes nuances, sur un fond blanc : mais les taches sont plus fréquentes au gros bout. La femelle couve avec tant d'affection, que souvent elle se laisse prendre à la main, en plein jour. Ces oi-

seaux nourrissent leurs petits de graines, d'insectes, et même de hannetons, ayant la précaution d'ôter à ceux-ci les enveloppes de leurs ailes, qui seroient trop dures. Ils sont granivores; mais on sait bien que cette qualité ne leur interdit pas les insectes. Le millet et le chènevis sont les graines qu'ils aiment le mieux. On les prend au lacet avec un épi d'avoine pour tout appât : mais ils ne se prennent pas, dit-on, à la pipée. Ils se tiennent l'été autour des bois, le long des haies et des buissons; quelquefois dans les vignes, mais presque jamais dans l'intérieur des forêts. L'hiver, une partie change de climat; ceux qui restent, se rassemblant entre eux, et se réunissant avec les pinsons, les moineaux, etc., forment des troupes très-nombreuses, surtout dans les jours pluvieux; ils s'approchent des fermes, et même des villes et des grands chemins, où ils trouvent leur nourriture sur les buissons, et jusque dans la fiente des chevaux, etc. Dans cette saison, ils sont presque aussi familiers que les moineaux. Leur vol est rapide; ils se posent au moment où l'on s'y attend le moins, et presque toujours dans le plus épais du feuillage, rarement sur une branche isolée. Leur cri ordinaire est composé de sept notes, dont les six premières égales et sur le même ton, et la dernière plus aiguë et plus traînée, *tï, tï, tï, tï, tï, tï, tï*.

Les bruants sont répandus dans toute l'Euro-

pe, depuis la Suède jusqu'à l'Italie inclusivement, et par conséquent peuvent s'accoutumer à des températures très-différentes : c'est ce qui arrive à la plupart des oiseaux qui se familiarisent plus ou moins avec l'homme, et savent tirer parti de sa société.

Le mâle est remarquable par l'éclat des plumes jaunes qu'il a sur la tête et sur la partie inférieure du corps : mais sur la tête, cette couleur est variée de brun; elle est pure sur les côtés de la tête, sous la gorge, sous le ventre et sur les couvertures du dessous des ailes, et elle est mêlée de marron clair sur tout le reste de la partie inférieure. L'olivâtre règne sur le cou et les petites couvertures supérieures des ailes; le noirâtre mêlé de gris et de marron clair, sur les moyennes et les plus grandes, sur le dos, et même sur les quatre premières penes de l'aile; les autres sont brunes, et bordées, les grandes de jaunâtre, les moyennes de gris; les penes de la queue sont brunes aussi, et bordées, les deux extérieures de blanc, et les dix autres de gris blanc; enfin leurs couvertures supérieures sont d'un marron clair terminées de gris blanc. La femelle a moins de jaune que le mâle, et elle est plus tachetée sur le cou, la poitrine et le ventre : tous deux ont les bords du bec inférieur rentrants et reçus dans le supérieur; les bords de celui-ci échancrés près de la pointe; la langue divisée en filets déliés par le bout : enfin

l'ongle postérieur est le plus long de tous. L'oiseau pèse cinq à six gros; il a sept pouces et demi de tube intestinal; des vestiges de cœcum; l'œsophage long de deux pouces et demi, se dilatant près du gésier; le gésier musculueux; la vésicule du fiel très-petite. Dans l'ovaire de toutes les femelles que j'ai disséquées, il s'est trouvé des œufs de grosseur inégale.

Longueur totale, six pouces un tiers; bec, cinq lignes; pieds, huit à neuf lignes; doigt du milieu presque aussi long; vol neuf pouces un quart; queue, deux pouces trois quarts. composée de douze plumes, un peu fourchue. non-seulement parce que les plumes intermédiaires sont plus courtes que les latérales, mais aussi parce que les six plumes de chaque côté se tournent naturellement en dehors : elle dépasse les ailes de vingt et une lignes.

VARIÉTÉS DU BRUANT.

On peut bien s'imaginer que le jaune et les autres couleurs propres à cette espèce varient dans différents individus, dans différents climats, etc., soit pour la teinte, soit pour la distribution. Quelquefois le jaune s'étend sur toute la tête, sur le cou, etc. D'autres individus ont la tête d'un cendré jaunâtre; le cou cendré tacheté de noir; le ventre, les jambes et les pieds, d'un jaune de safran; la queue brune, bordée de jaune, etc.

DU ZIZI, OU BRUANT DE HAIE.

Je donne à cet oiseau le nom de *zizi* d'après son cri ordinaire, assez semblable à celui du premier bruant. On le voit tantôt perché, tantôt courant sur la terre, et par préférence dans les champs nouvellement labourés, où il trouve des grains, de petits vers et d'autres insectes : aussi a-t-il presque toujours le bec terreux. Il donne assez facilement dans tous les pièges; et lorsqu'il est pris aux gluaux, il y reste le plus souvent, ou bien il ne s'en tire qu'en perdant presque toutes ses plumes, et il tombe ne pouvant plus voler. Il s'appriivoise aisément dans la volière, cependant il n'est pas absolument insensible à la perte de sa liberté; et ce qui le prouve, c'est que, pendant les deux ou trois premiers mois, il ne fait entendre que son cri ordinaire, lequel il répète fréquemment et avec inquiétude lorsqu'il voit quelqu'un s'approcher de sa cage; il lui faut tout ce temps pour se faire à la captivité, quelque douce qu'elle soit, et pour reprendre son ramage. S'il faisoit bien, il ne le reprendroit jamais, afin que l'homme eût un motif de moins de le tenir en servitude. Il a à peu près la même taille et les mêmes mœurs que notre premier bruant; en sorte qu'on peut légitimement soupçonner que ces deux oiseaux étant mieux connus, pourront se rapporter à la même espèce.

Les zizis ne se trouvent point dans les pays du Nord, et il semble au contraire qu'ils soient plus communs dans les pays méridionaux; mais ils sont rares dans plusieurs de nos provinces de France. On les voit souvent avec les pinsons, dont ils imitent le chant, et avec lesquels ils forment des volées nombreuses, surtout dans les jours de pluie. Ils se nourrissent des mêmes choses que les granivores, et vivent environ six ans, selon Olina; ce qu'il faut toujours entendre de l'état de domesticité, car il seroit assez difficile d'établir un calcul juste sur les probabilités de la vie des oiseaux jouissant de l'air et de la liberté.

Le mâle a le dessus de la tête tacheté de noirâtre, sur un fond vert olive; une plaque jaune sur les côtés, coupée en deux parties inégales par un trait noir qui passe sous les yeux; la gorge brune ainsi que le haut de la poitrine; un collier jaune entre deux; le reste du dessous du corps d'un jaune qui va s'éclaircissant vers la queue, et tacheté de brun sur les flancs; le dessus du cou et du dos varié de roux et de noirâtre; le croupion d'un roux olivâtre, et les couvertures supérieures de la queue d'un roux plus franc; les plumes des ailes brunes, bordées d'olivâtre, excepté les plus voisines du dos qui sont rousses; les plumes de la queue brunes aussi, bordées, les deux extérieures de blanc, les suivantes de gris olivâtre, et les deux du milieu de gris roussâtre; enfin le bec cendré et les pieds bruns.



Pretre pins

M. Massard ce

1 Le Zizi	Page 35
2 Le Bruant fou	37

3 Le Proyer	39
-----------------------	----

La femelle a moins de jaune et n'a point la gorge brune, ni la tache de la même couleur sur la poitrine. Au reste, Aldrovande avertit que les couleurs du plumage sont fort variables dans cette espèce : l'individu qu'il a fait représenter avoit sur la poitrine une teinte de vert obscur ; et parmi ceux que j'ai observés, il s'en est trouvé un qui avoit la partie supérieure du cou olivâtre, presque sans aucun mélange.

Longueur totale, six pouces un quart ; bec, environ six lignes ; vol, neuf pouces deux tiers ; queue, près de trois pouces, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'environ dix-huit lignes : elle est fourchue à peu près comme dans les bruants.

DU BRUANT FOU. 1

Les Italiens ont ainsi appelé cet oiseau, parce qu'il donne indifféremment dans tous les pièges, et que cette insouciance de soi-même et de sa propre conservation est en effet la plus grande marque de folie, même dans les animaux ; mais, comme nous l'avons remarqué, le bruant et le zizi participent plus ou moins à cette espèce de folie, et l'on peut la regarder comme une maladie de famille, que le bruant dont il s'agit ici a seulement dans un plus haut degré : je lui ai donc conservé

C'est le chie-farnous des Provençaux, selon M. Guys, qui l'appelle aussi *l'oiseau bête par excellence*.

le nom qu'il porte en Italie, avec d'autant plus de raison que celui de *bruant des prés* me paroît ne lui point convenir, les oiseleurs et les chasseurs les plus attentifs m'ayant assuré unanimement qu'ils n'avoient jamais vu dans les prés de ces prétendus bruants des prés.

Ainsi que le zizi, le bruant fou ne se trouve point dans les pays septentrionaux. et son nom ne paroît point dans les zoologies locales de la Suède, du Danemark, etc. : il cherche la solitude et se plaît sur les montagnes; il est fort commun et très-connu dans celles qui sont autour de Nantua. M. Hébert l'y a vu souvent et d'assez près, soit à terre, soit sur des noyers; les gens du pays lui ont assuré que sa chair étoit un très-bon manger. Son chant est fort ordinaire, et a rapport à celui de notre bruant. Les oiseleurs prussiens prennent souvent de ces oiseaux, et ils ont remarqué que, lorsqu'on les met dans une volière où il y a d'autres oiseaux de différentes espèces, ils s'approchent des bruants ordinaires avec une prédilection marquée; ils semblent les reconnoître pour leurs parents : ils ont en effet le même cri, comme nous venons de dire, la même taille, la même conformation que les bruants, et ils n'en diffèrent que par quelques habitudes et par le plumage. Le mâle a toute la partie supérieure variée de noirâtre et de gris : mais ce gris est plus franc sur la tête, et il est roussâtre partout ailleurs, excepté sur quelques-

unes des couvertures moyennes des ailes, où il devient presque blanc; ce même gris roussâtre borde presque toutes les penes des ailes et de la queue, dont le fond est brun, seulement les deux penes extérieures de la queue sont bordées et terminées de blanc. Le tour des yeux est blanc roussâtre; les côtés de la tête et du cou sont gris; la gorge est de cette dernière couleur pointillée de noirâtre, et bordée, de chaque côté et par le bas, d'une ligne presque noire, qui forme une espèce de cadre irrégulier à la plaque grise des côtés de la tête; tout le dessous du corps est d'un roux plus ou moins clair, mais pointillé ou varié de noirâtre sur la gorge, la poitrine et les flancs; le bec et les pieds sont gris.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, cinq à six lignes; vol, neuf à dix pouces; queue, deux pouces un tiers, un peu fourchue, composée de douze penes : elle dépasse les ailes de seize lignes.

DU PROYER.

C'est un oiseau de passage, et que l'on voit arriver de bonne heure au printemps. Je suis surpris qu'on ne l'ait pas appelé *bruant des prés*, car il ne s'éloigne guère des prairies dans la belle saison; il y établit son nid, ou bien dans les orges, les avoines, les millières, etc., rarement à plate terre, mais trois ou quatre pouces au-dessus du

sol. dans l'herbe la plus serrée et assez forte pour porter ce nid. La femelle y pond quatre, cinq et quelquefois six œufs; et tandis qu'elle les couve, le mâle pourvoit à sa nourriture, et se posant sur la cime d'un arbre, il répète sans cesse son désagréable cri *tu, tri, tri, tiritz*, qu'il ne conserve que jusqu'au mois d'août : ce cri est plus vif et plus court que celui du bruant.

On a remarqué que lorsque le proyer s'élevoit de terre pour s'aller poser sur une branche, ses pieds étoient pendants, et que ses ailes, au lieu de se mouvoir régulièrement, paroissent agitées d'un mouvement de trépidation propre à la saison de l'amour. Le reste du temps, par exemple en automne, il vole très-bien et très-vite, et même il s'élève à une assez grande hauteur.

Les petits quittent le nid bien avant de pouvoir s'envoler; ils se plaisent à courir dans l'herbe, et il semble que les père et mère ne posent leur nid à terre que pour leur en donner la facilité : les chiens couchants les rencontrent fort souvent, lorsque l'on chasse aux cailles vertes. Les père et mère continuent de les nourrir et de veiller sur eux, jusqu'à ce qu'ils soient en état de voler : mais leur sollicitude est quelquefois indiscrette; car lorsqu'on approche de la couvée, ils contribuent eux-mêmes à la décéder, en voltigeant au-dessus d'un air inquiet.

La famille élevée, ils se jettent par bandes non-

breuses dans les plaines, surtout dans les champs d'avoines, de fèves et autres menues graines, dont la récolte se fait la dernière. Ils partent un peu après les hirondelles, et il est très-rare qu'il en reste quelques-uns pendant l'hiver, comme avoit fait celui qui fut apporté à Gesner dans cette saison.

On a remarqué que le proyer ne voltige pas de branche en branche, mais qu'il se pose sur l'extrémité de la branche la plus haute, la plus isolée, soit d'un arbre, soit d'un buisson; qu'au moment même il se met à chanter; qu'il s'y tient des heures entières dans la même place, à répéter son ennuyeux *tri, tri*; enfin, qu'en prenant sa volée, il fait craquer son bec.

La femelle chante aussi, lorsque ses soins ne sont plus nécessaires à ses petits; mais elle ne chante que perchée sur une branche et lorsque le soleil est au méridien, ou qu'il en est un peu éloigné: elle se tait le reste du jour, et fait très-bien; car elle ne chante pas mieux que le mâle: elle est un peu plus petite, et son plumage est à peu près le même; tous deux se nourrissent de graines et de petits vers, qu'ils trouvent dans les prés et dans les champs. Ces oiseaux sont répandus dans toute l'Europe, ou plutôt ils embrassent toute l'Europe dans leur migration; mais Olina prétend qu'on en voit une plus grande quantité à Rome et dans les environs que partout ailleurs. Les oiseleurs les gardent en cage pour leur servir

d'appeaux, ou d'appelants, dans leurs petites chasses d'automne; et ces appeaux attirent dans le piège non-seulement des bruants fous, mais encore plusieurs autres petits oiseaux de différentes espèces. On tient ces appelants dans des cages basses, et où il n'y a point de bâtons ou juchoirs; sans doute parce qu'on s'est aperçu qu'ils n'aimoient pas à se percher, au moins de cette manière.

Le proyer a le dessus de la tête et du corps varié de brun et de roux; la gorge et le tour des yeux d'un roux clair; la poitrine, et tout le reste du dessous du corps, d'un blanc jaunâtre, tacheté de brun sur la poitrine et les flancs; les couvertures supérieures des ailes, les pennes de ces mêmes ailes et celles de la queue, brunes, bordées de roux plus ou moins clair; le bec et les pieds gris-brun.

La femelle a le croupion d'un gris tirant sur le roux, sans aucune tache; les couvertures supérieures de la queue de la même couleur, bordées de blanchâtre; et en général ses plumes et les pennes de sa queue et de ses ailes sont bordées de couleurs plus claires.

Le bec de ces oiseaux est d'une forme remarquable : les deux pièces en sont mobiles comme dans les ortolans; leurs bords sont rentrants de même que dans le bruant ordinaire, et ils ne se joignent point par une ligne droite, mais par une ligne anguleuse; chaque bord du bec inférieur forme, vers le tiers

de sa longueur, un angle saillant obtus, lequel est reçu dans un angle rentrant que forme le bord correspondant du bec supérieur; ce bec supérieur est plus solide et plus plein que dans la plupart des autres oiseaux. La langue est étroite, épaisse et taillée à sa pointe en manière de cure-dent; les narines sont recouvertes dans leur partie supérieure par une membrane en forme de croissant, et dans leur partie inférieure par de petites plumes : la première phalange du doigt extérieur est unie à celle du doigt du milieu.

Tube intestinal, treize pouces et demi; gésier musculueux, précédé d'une médiocre dilatation de l'œsophage, contenant des débris de substances végétales, entre autres de noyaux mêlés avec de petites pierres; de légers vestiges de cœcum; point de vésicule du fiel; grand axe des testicules, quatre lignes; petit axe, trois lignes; longueur totale de l'oiseau, sept pouces et demi; bec, sept lignes; vol, onze pouces un tiers; queue, près de trois pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes; dépasse les ailes de dix-huit lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX BRUANTS.

I. *Le guirnegat.*¹ Si ce bruant n'étoit point de l'Amérique méridionale, et que son cri ne fût

C'est le moineau-paille de M. Mauduit; et les noms

point différent de celui de notre bruant, je ne l'aurois donné que comme une variété de celui-ci : il est même en quelque sorte plus bruant que le nôtre ; car il a plus de jaune que le nôtre n'en a communément, et je ne doute pas que ces deux races ne se croisassent avec succès, et qu'il ne résultât de leur mélange des individus féconds et perfectionnés.

Le jaune règne sans mélange sur la tête, le cou et tout le dessous du corps, et cette même couleur borde presque toutes les couvertures supérieures, et les plumes de la queue et des ailes, qui sont brunes ; sur le dos, elle est mêlée de brun et de vert : le bec et les yeux sont noirs, et les pieds bruns.

Cet oiseau se trouve au Brésil, et, selon toute apparence, il en est originaire, puisqu'il a été nommé par les naturels du pays. Marcgrave fait l'éloge de son ramage, et le compare à celui du pinson.

La femelle est fort différente du mâle, puisque, suivant le même auteur, elle a le plumage et le cri du moineau.

de *cia pagliarina*, seu *pagliariccia*, de *goldhammer*, de *bruant jaune*, *bruant doré*, etc., lui conviennent parfaitement.

Notre bruant s'appelle *luteola*, *aureola*, *goldhammer*, *bruant jaune*, *bruant doré*, *cia pagliarina*. Le jaune semble faire partie de son essence, du moins de son essence de convention.

II. *La thérèse jaune*. Comme je ne connois que le portrait de cet oiseau du Mexique et son cadavre, je ne puis en dire autre chose, sinon que, par le plumage, il approche beaucoup de notre bruant commun. Il a presque toute la tête, la gorge et les côtés du cou, d'un jaune orangé; la poitrine et le dessous du corps mouchetés de brun sur un fond blanc sale; le derrière de la tête et du cou, et tout le dessus du corps, bruns : cette dernière couleur se prolonge de chaque côté sur le cou, en forme de pointe, et s'étend presque jusqu'à l'œil : les penes des ailes et de la queue, et leurs couvertures, sont brunes, bordées d'un brun plus clair.

III. *La flavéole*. Elle a le front et la gorge jaunes, et tout le reste du plumage gris. Sa taille est à peu près celle du tarin. M. Linnæus, qui a fait connoître cette espèce, dit qu'elle se trouve dans les pays chauds; mais il ne dit pas à quel continent elle appartient.

IV. *L'olive*. Ce petit bruant, qui se trouve à Saint-Domingue, n'est guère plus gros qu'un roi-telet. Il a toute la partie supérieure, et même la queue et les penes des ailes, d'un vert olive; la gorge d'un jaune orangé; une petite plaque de cette couleur entre le bec et l'œil; le devant du cou noirâtre; tout le dessous du corps d'un gris très-clair, teinté d'olivâtre; la partie antérieure des

ailes bordée de jaune clair; le bec et les pieds bruns.

La femelle n'a ni la cravate noire du mâle, ni la gorge jaune orangé, ni la petite plaque de la même couleur entre le bec et l'œil.

Longueur totale, trois pouces trois quarts; bec, quatre lignes et demie; vol, six pouces; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes; dépasse les ailes de sept à huit lignes.

V *L'amazone*. Cet oiseau se trouve à Surinam. On le compare, pour la grosseur, à notre mésange. Il a le dessus de la tête fauve; les couvertures inférieures des ailes blanchâtres; le reste du plumage brun.

VI. *L'embérisse à cinq couleurs*.¹ Nous ne savons de cet oiseau de Buenos-Ayres que ce que nous en a dit M. Commerson, lequel n'a parlé que de son plumage et de ses parties extérieures, sans dire un seul mot de ses habitudes naturelles: nous ne le rapportons même aux bruants que sur la parole de ce naturaliste; car il l'appelle *bruant*, sans nous apprendre s'il a les caractères distinctifs de l'espèce, entre autres le tubercule osseux du bec supérieur.

J'ai donné à cet oiseau peu connu le nom d'*embérisse*, qui le distingue de nos bruants, sans l'en séparer tout-à-fait.

Cet oiseau a tout le dessus du corps d'un vert brun, tirant au jaune; la tête et le dessus de la queue d'une teinte plus obscure; le dessous de la queue d'une teinte plus jaunâtre; le dos marqué de quelques traits noirs; le bord antérieur des ailes d'un jaune vif; les pennes des ailes et les plus extérieures de celles de la queue bordées de jaune; le dessous du corps d'un blanc cendré; la pupille d'un bleu noirâtre; l'iris marron; le bec cendré, convexe et pointu; les bords de la pièce inférieure rentrants; les narines recouvertes d'une membrane, et fort voisines de la base du bec; la langue terminée par de petits filets; les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, huit pouces; bec, huit lignes; vol, dix pouces; queue, quatre pouces; ongle postérieur, le plus grand de tous.

VII. *Le mordoré.* Tout le corps de cet oiseau est mordoré, tant dessus que dessous, et presque partout de la même teinte; les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont brunes, bordées d'un mordoré plus ou moins clair; le bec est brun, et les pieds sont jaunâtres, teintés légèrement de mordoré; en sorte que c'est avec raison que nous avons donné à cet oiseau le nom de *mordoré*. On le trouve dans l'île de Bourbon. Sa taille est à peu près celle du bruant; mais il a la queue plus courte et les ailes plus longues : celles-

là ne dépassent celles-ci que de dix lignes environ.

VIII. *Le gonambouch.* Seba nous apprend que cet oiseau est très-commun à Surinam; qu'il a la taille de l'alouette, et qu'il chante comme le rossignol, par conséquent beaucoup mieux qu'aucun de nos bruants; ce qui est remarquable dans un oiseau d'Amérique. Les habitants du pays disent qu'il aime beaucoup le maïs ou blé de Turquie, et qu'il se perche très-souvent sur cette plante, tout au haut de sa tige.

Sa couleur dominante est un gris clair; mais il y a une teinte de rouge sur la poitrine, la queue, les couvertures et les pennes des ailes: ces dernières pennes sont blanches par-dessous.

Longueur totale, cinq pouces; bec, cinq lignes; queue, dix-huit lignes; dépasse les ailes de dix.

IX. *Le bruant familier.* J'adopte le nom de M. Linnæus, parce qu'il ne faut pas multiplier les dénominations sans nécessité, et que celle-ci peut avoir rapport au naturel de l'oiseau. Il a la tête et le bec noirs; le dessus du corps cendré et tacheté de blanc, le dessous cendré sans taches; le croupion et la partie du dos qui est recouverte par les ailes, jaunes; les couvertures et l'extrémité des pennes de la queue, blanches. Cet oiseau se trouve en Asie; il est à peu près de la taille du tarin.

X. *Le cul-rousset*. Nous devons cette espèce à M. Brisson, qui l'a décrite sur un individu venant du Canada. Cet individu avoit le dessus de la tête varié de brun et de marron; le dessus du cou, le dos et les couvertures des ailes, variés de même, avec un mélange de gris; le croupion, de cette dernière couleur sans taches; les couvertures supérieures et inférieures de la queue, d'un blanc sale et roussâtre; la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc sale, varié de taches marron, plus rares néanmoins sous le ventre; les penes de la queue et des ailes brunes, bordées d'un gris tirant sur le marron; le bec et les pieds gris brun.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, cinq lignes et demi; vol, huit pouces un quart; queue, deux pouces et demi, composée de douze penes; dépasse les ailes d'environ vingt lignes.

XI. *L'azuroux*. C'est encore M. Brisson qui a fait connoître cet oiseau, lequel est aussi originaire du Canada. Il a le dessus de la tête d'un roux obscur; la partie supérieure du cou et le dessus du corps variés de ce même roux obscur et de bleu; le roux est moins foncé sur les petites couvertures des ailes, ainsi que sur les grandes, qui sont bordées et terminées de cette couleur; les penes des ailes et de la queue sont brunes, bordées de gris bleu; le bec et les pieds gris-brun.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, cinq lignes; vol, sept pouces un tiers; queue, un pouce, composée de douze pennes; ne dépasse les ailes que de quatre lignes.

XII. *Le bonjour-commandeur*. On appelle ainsi, dans l'île de Cayenne, une espèce de bruant qui a coutume de chanter au point du jour, et que les colons sont à portée d'entendre, parce qu'il vit autour des maisons. Quelques-uns l'appellent *bruant de Cayenne*, il ressemble si parfaitement à celui du cap de Bonne-Espérance, que M. de Sonnini le regarde comme le même oiseau sous deux noms différents : d'où il suit nécessairement que l'une de ces deux dénominations est fautive; et comme, suivant M. de Sonnini, ce bruant est naturel à l'île de Cayenne, il est plus que probable qu'il ne se trouve au cap de Bonne-Espérance que lorsqu'il y est porté par les vaisseaux. Une autre conséquence plus générale que l'on doit tirer de là, c'est que toutes ces dénominations, en partie géographiques, où l'on fait entrer le nom du pays comme marque distinctive, sont équivoques, incertaines, et ne valent pas, à beaucoup près. celles que l'on tire des caractères propres à l'animal dénommé: 1° parce que cet animal peut se trouver dans plusieurs pays; 2° parce qu'il arrive souvent qu'un animal n'est point aborigène du pays d'où on le tire, surtout d'un pays tel que le cap de Bonne-Es-

pérance, où abordent des vaisseaux venant de toutes les parties du monde.

Les bonjour-commandeurs ont le cri aigu de nos moineaux de France; ils sont le plus souvent à terre comme les bruants, et presque toujours deux à deux.

Le mâle a sur la tête une calotte noire, traversée par une bande grise; les joues cendrées; une raie noire qui s'étend de la base du bec à la calotte dont j'ai parlé; au-dessous de cette calotte, par derrière, un demi-collier roux; le dessus du corps d'un brun verdâtre, varié sur le dos par des taches noires oblongues; les couvertures des ailes bordées de roussâtre; tout le dessous du corps cendré.

Il est un peu plus petit que notre zizi, n'ayant que cinq pouces de longueur totale; ses ailes sont courtes, et vont à peine à la moitié de la queue.

XIII. *Le calfat*. M. Commerson, qui a décrit cet oiseau de l'Île-de-France sur les lieux, nous apprend qu'il a le dessus de la tête noire; toute la partie supérieure du corps, compris les ailes et la queue, d'un cendré bleuâtre; la queue bordée de noir, la gorge de cette dernière couleur; la poitrine et le ventre d'une couleur vineuse; une bande blanche qui va de l'angle de l'ouverture du bec à l'occiput; le tour des yeux nu et couleur de ro-

On dit aussi *galfat* à l'Île-de-France.

se; l'iris, le bec et les pieds, aussi couleur de rose; les couvertures inférieures de la queue blanches.

Le calfat est d'une taille moyenne entre le moineau et la linotte.

DU BOUVREUIL.'

LA Nature a bien traité cet oiseau, car elle lui a donné un beau plumage et une belle voix. Le plumage a toute sa beauté, d'abord après la première mue; mais la voix a besoin des secours de l'art pour acquérir sa perfection. Un bouvreuil qui n'a point eu de leçons, n'a que trois cris, tous fort peu agréables : le premier, je veux dire celui par lequel il débute ordinairement, est une espèce de coup de sifflet; il n'en fait d'abord entendre qu'un

En allemand, *blut-finch, guegger, gut-finch, brommeiss, bollen-beisser, rot-voget, hail, goll, gold-finch, quibusdam, pfaeslin, thumpfaff, gympet, thumbherz*; en anglais, *bull-finch*; en italien, *suffuleno, franguetto montano*.

Pyrrhula, rubicilla, toxia; bouvreuil; en Basse-Normandie, bouvreux, bourgeonnier; ailleurs, bouvreur, bouvier; en Sologne, bœuf ou pinson maillé; en Picardie, choppard, grosse tête noire; en Provence, pive; en Berri, pivane; en Lorraine, pion, ou pione; à Paris, pivoine; en Saintonge, pinson d'Auvergne; ailleurs, pinson rouge, siffleur, flûteur, groulard, prêtre, perroquet de France, écossonneux, ébourgeonneux, rossignol monet. civière, tapon.



frère pinx

Mascard sc

- | | | | |
|---------------------------|----------|--------------------------|-----|
| 1. Le Bouvreuil | Page 52. | 5. Le Bec-rond | 68. |
| 2. Le Bouveret | 64. | | |

seul, puis deux de suite, puis trois et quatre, etc. Le son du sifflet est pur; et quand l'oiseau s'anime, il semble articuler cette syllabe répétée, *tui, tui, tui*, et ses sons ont plus de force. Ensuite il fait entendre un ramage plus suivi, mais plus grave, presque enrôlé et dégénérant en fausset. Enfin dans les intervalles il a un petit cri intérieur, sec et coupé, fort aigu, mais en même temps fort doux, et si doux qu'à peine on l'entend. Il exécute ce son, fort ressemblant à celui d'un ventriloque, sans aucun mouvement apparent du bec ni du gosier, mais seulement avec un mouvement sensible dans les muscles de l'abdomen. Tel est le chant du brouveuil de la Nature, c'est-à-dire du brouveuil sauvage abandonné à lui-même, et n'ayant eu d'autre modèle que ses père et mère, aussi sauvages que lui; mais lorsque l'homme daigne se charger de son éducation, lorsqu'il veut bien lui donner des leçons de goût, lui faire entendre avec méthode des sons plus beaux, plus moelleux, mieux filés, l'oiseau docile, soit mâle, soit femelle, non-seulement les imite avec justesse, mais quelquefois les perfectionne et surpasse son maître, sans oublier pour cela son ramage na-

On prétend que, pour bien réussir avec les brouveuils, il faut les siffler, non pas avec le petit flageolet à serins, mais avec la flûte traversière ou la flûte à bec, dont le son est plus grave et plus plein. Le brouveuil sait aussi se rendre propre le ramage des autres oiseaux.

turel. Il apprend aussi à parler sans beaucoup de peine, et à donner à ses petites phrases un accent pénétrant, une expression intéressante, qui feroit presque soupçonner en lui une ame sensible, et qui peut bien nous tromper dans le disciple, puisqu'elle nous trompe si souvent dans l'instituteur. Au reste, le bouvreuil est très-capable d'attachement personnel, et même d'un attachement très-fort et très-durable : on en a vu d'apprivoisés s'échapper de la volière, vivre en liberté dans les bois pendant l'espace d'une année, et, au bout de ce temps, reconnoître la voix de la personne qui les avoit élevés, et revenir à elle pour ne la plus abandonner; on en a vu d'autres qui, ayant été forcés de quitter leur premier maître, se sont laissés mourir de regret. Ces oiseaux se souviennent fort bien et quelquefois trop bien de ce qui leur a nui : un d'eux, ayant été jeté par terre avec sa cage par des gens de la plus vile populace, n'en parut pas fort incommodé d'abord; mais dans la suite on s'aperçut qu'il tomboit en convulsion toutes les fois qu'il voyoit des gens mal vêtus, et il mourut dans un de ces accès, huit mois après le premier événement.

Les bouvreuils passent la belle saison dans les bois ou sur les montagnes; ils y fond leur nid sur les buissons, à cinq ou six pieds de haut, et quelquefois plus bas. Le nid est de mousse en dehors, et de matières plus mollettes en dedans; il a, dit-

on, son ouverture du côté le moins exposé au mauvais vent : la femelle y pond de quatre à six œufs d'un blanc sale, un peu bleuâtre, environnés, près du gros bout, d'une zone formée par des taches de deux couleurs, les unes d'un violet éteint, les autres d'un noir bien tranché. Cette femelle dégorge la nourriture à ses petits, ainsi que les chardonnerettes, linottes, etc., et le mâle a aussi grand soin de sa femelle; M. Linnæus dit qu'il tient quelquefois fort long-temps une araignée dans son bec pour la donner à sa compagne. Les petits ne commencent à siffler que lorsqu'ils commencent à manger seuls, et dès-lors ils ont l'instinct de la bienfaisance, si ce que l'on m'a assuré est vrai, que de quatre jeunes bouvreuils d'une même nichée, tous quatre élevés ensemble, les trois aînés, qui savoient manger seuls, donnoient la becquée au plus jeune, qui ne le savoit pas encore. Après que l'éducation est finie, les père et mère restent appariés, et le sont encore tout l'hiver; car on les voit toujours deux à deux, soit qu'ils voyagent, soit qu'ils restent : mais ceux qui restent dans le même pays quittent les bois au temps des neiges, descendent de leurs montagnes, abandonnent les vignes, où ils se jettent sur l'arrière-saison, et s'approchent des lieux habités, ou bien se tiennent sur les haies le long des

¹ Il y en a beaucoup sur les montagnes de Bologne, de Modène, de Savoie, de Dauphiné, de Provence, etc.

chemins : ceux qui voyagent partent, avec les bécasses, aux environs de la Toussaint, et reviennent dans le mois d'avril. Ils se nourrissent en été de toutes sortes de graines, de baies, d'insectes, de prunelles, et l'hiver, de grains de genièvre, des bourgeons du tremble de l'aune, du chêne, des arbres fruitiers, du marsaule, etc.. d'où leur est venu le nom d'*ébourgeonneux*. On les entend, pendant cette saison, siffler, se répondre, et égayer par leur chant, quoique un peu triste, le silence encore plus triste qui règne alors dans la Nature.

Ces oiseaux passent, auprès de quelques personnes, pour être attentifs et réfléchis : du moins ils ont l'air pensant, et, à juger par la facilité qu'ils ont d'apprendre, on ne peut nier qu'ils ne soient capables d'attention jusqu'à un certain point ; mais aussi, à juger par la facilité avec laquelle ils se laissent approcher et se prennent dans les différents pièges, on ne peut s'empêcher d'avouer que leur attention est souvent en défaut. Comme ils ont la peau très-fine, ceux qui se prennent aux gluaux perdent, en se débattant, une partie

En cage ils mangent du chènevis, du biseuit, des prunes, de la salade, etc. Olinia conseille de donner aux jeunes qu'on élève de la pâtée de rossignol faite avec des noix, etc.

Gesner en a pris beaucoup pendant l'hiver, leur présentant pour tout appât des graines rouges de *solanum* vivace. D'autres les attirent avec les grains de genièvre, de chènevis, etc.

de leurs plumes et même de leurs pennes, à moins que l'on n'aille les débarrasser promptement. Il faut encore remarquer que les individus dont le plumage sera le plus beau seront ceux qui auront le moins de disposition pour apprendre à siffler ou à chanter, parce que ce seront les plus vieux, et par conséquent les moins dociles. Au reste, quoique vieux, ils s'accoutument facilement à la cage, pourvu que, dans les premiers jours de leur captivité, on leur donne à manger largement. Ils se privent aussi très-bien, comme je l'ai dit plus haut; mais il y faut du temps, de la patience et des soins raisonnés : c'est pourquoi l'on n'y réussit pas toujours. Il est rare que l'on n'en prenne qu'un seul à la fois; le second se fait bientôt prendre, pour peu qu'il entende son camarade : ils redoutent moins l'esclavage qu'ils ne craignent de se séparer.

On a dit, on a écrit, que le serin, qui s'allie avec tant d'autres espèces, ne s'allioit jamais avec celle du bouvreuil, et on en a donné pour raison que le mâle bouvreuil ouvre le bec lorsqu'il est en amour, et que cela fait peur à la serine; mais c'est une nouvelle preuve du risque que l'on court en avançant légèrement des propositions négatives, qu'un seul fait peut réfuter et détruire. M. le marquis de Piolenc m'a assuré avoir vu un bouvreuil mâle apparié avec une femelle canari; que de cette union il résulta cinq petits qui étoient

éclos vers le commencement d'avril. Ils avoient le bec plus gros que les petits serins du même âge, et ils commençoient à se revêtir d'un duvet noirâtre; ce qui donnoit lieu de croire qu'ils tiendroient plus du père que de la mère : malheureusement ils moururent tous dans un petit voyage qu'on tenta de leur faire faire. Et ce qui donne du poids à cette observation, c'est que Frisch indique la manière d'apparier le mâle bouvreuil avec la femelle canari : il conseille de prendre ce mâle de la plus petite taille parmi ceux de son espèce, et de le tenir long-temps dans la même volière avec la femelle canari : il ajoute qu'il se passe souvent une année entière avant que cette femelle le laisse approcher et lui permette de manger dans son auget; ce qui suppose que cette union est difficile, mais qu'elle n'est pas impossible.

On a remarqué que les bouvreuils avoient dans la queue un mouvement brusque de haut en bas, comme la lavandière, mais moins marqué. Ils vivent cinq à six ans. Leur chair est mangeable, suivant quelques-uns; elle n'est point bonne à manger, selon d'autres, à cause de son amertume : cela dépend de l'âge, de la saison et de la nourriture. Ils sont de la grosseur de notre moineau, et pèsent environ une once. Ils ont le dessus de la tête, le tour du bec et la naissance de la gorge, d'un beau noir lustré, qui s'étend plus ou moins, soit en avant, soit en arrière; le devant du cou, la poitrine

et le haut du ventre, d'un beau rouge; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue et des ailes, blancs; le dessus du cou, le dos et les scapulaires, cendrés; le erou pion blanc; les couvertures supérieures et les plumes de la queue, d'un beau noir tirant sur le violet, et une tâche blanchâtre sur la plume la plus extérieure; les plumes des ailes d'un cendré noirâtre, d'autant plus foncé qu'elles sont plus voisines du corps; la dernière de toutes, rouge en dehors; les grandes couvertures des ailes, d'un beau noir changeant, terminées de gris clair rougeâtre; les moyennes cendrées; les petites d'un cendré noirâtre, bordé de rougeâtre; l'iris noisette, le bec noirâtre, et les pieds bruns.

Les côtés de la tête, les côtés et le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre, en un mot presque tout ce qui est rouge dans le mâle, est d'un cendré vineux dans la femelle, quelquefois même le bas-ventre; elle n'a pas non plus ce beau noir changeant et lustré que le mâle a sur la tête et ailleurs : mais j'ai vu de ces femelles qui avoient la dernière des plumes de l'aile bordée de rouge, et qui n'avoient point de blanc sur la plus extérieure de celles de la queue. M. Linnæus ajoute qu'elle a le bout de la langue divisé en petits filets; cependant je l'ai toujours trouvée bien entière comme celle du mâle, ayant la forme d'un bec de cure-dent fort court.

Plusieurs jeunes bouvreuils que j'ai observés sur

la fin de juin avoient le front d'un roux clair; le devant du cou et la poitrine, d'un brun roussâtre; le ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un fauve qui alloit toujours se dégradant du côté de la queue; le dessus du corps plus ou moins rembruni; la raie blanche de l'aile chargée d'une forte teinte de roussâtre; le croupion d'un blanc plus ou moins pur. On sent bien que tout cela est sujet à beaucoup de petites variétés.

Longueur totale, six pouces; bec, cinq lignes, épais et crochu. Kramer a remarqué que ses deux pièces sont mobiles, comme dans les pinsons et les bruants. Vol, neuf pouces un quart; queue, deux pouces un tiers, un peu fourchue (mais pas toujours dans les femelles), composée de douze pennes; doigt extérieur, uni par sa première phalange au doigt du milieu; ongle postérieur, plus fort et plus crochu que les autres.

Voici les dimensions intérieures d'une femelle que j'ai disséquée. Tube intestinal, dix-huit pouces; vestiges de cœcum; œsophage, deux pouces et demi, dilaté en forme de poche dans sa partie contiguë au gésier; cette poche distinguée de l'œsophage par un rebord saillant; le gésier musculéux, contenant beaucoup de petites pierres, et même deux ou trois petites graines jaunes bien entières, quoique cet oiseau fût resté deux jours et demi dans une cage sans rien manger; grappe de l'ovaire, d'un volume médiocre, garnie de petits

œufs presque tous égaux entre eux; *oviductus* développé, trois pouces et plus; la trachée formoit une espèce de nœud assez gros à l'endroit de sa bifurcation.

VARIÉTÉS DU BOUVREUIL.

Roger Sibbald n'a écrit qu'une seule ligne sur le bouvreuil, et dans cette ligne il dit qu'il y en a de diverses espèces en Écosse, sans en indiquer d'autres que l'espèce commune. Il est probable que ces espèces dont il parle ne sont autre chose que les variétés dont nous allons bientôt faire mention.

Frisch nous dit que l'on distingue des bouvreuils de trois grandeurs différentes; M. le marquis de Piolenc en connoît de deux grandeurs;¹ enfin d'autres prétendent qu'ils sont plus petits en Nivernois qu'en Picardie. M. Lottinger assure que le bouvreuil de montagne est plus grand que celui de la plaine; et cela explique assez naturellement l'origine de ces variétés de grandeur, qui dépendent en effet, du moins à plusieurs égards, de la différence de l'habitation, mais dont les limites ne sont point assez connues, et les caractères, c'est-à-dire les mesures relatives aux circon-

¹ Le plus petit, ajoute M. de Piolenc, est de la taille du pinson : il a le corps plus allongé, la poitrine d'un rouge plus vif, et paroît plus sauvage que le bouvreuil ordinaire.

stances locales, ne sont point assez déterminées pour que l'on puisse traiter de chacune dans un article séparé : je me contenterai donc d'indiquer ici les seules variétés de plumage.

I. Le bouvreuil blanc. Schwenckfeld parle d'un bouvreuil blanc que l'on avoit pris aux environs du village de Frischbach en Silésie, et qui avoit seulement quelques plumes noires sur le dos. Ce fait a été confirmé par M. de l'Isle. « Il y a dans ce » canton (de Beresow en Sibérie), dit cet habile » astronome, des pivoinés ou bouvreuils blancs, » dont le dos est un peu noirâtre, et grisonne vers » l'été. Ces oiseaux ont le chant agréable, fin, et » beaucoup plus beau que les pivoinés d'Europe. » Il paroît vraisemblable que le climat du Nord a beaucoup influé sur ce changement de couleur.

II. Le bouvreuil noir. Je comprends sous cette dénomination non-seulement les bouvreuils entièrement ou presque entièrement noirs, mais encore ceux qui commencent sensiblement à le devenir : tel étoit celui que j'ai vu chez M. le baron de Goula; il avoit la gorge noire, ainsi que le croupion, les couvertures inférieures de la queue et le bas-ventre; le haut de la poitrine varié de roux vineux et de noir, et il n'y avoit point de tache blanche sur la dernière penne de la queue. Ceux dont parlent And. Schænberg Anderson et M. Salerne étoient tout noirs, d'un noir de charbon comme les corbeaux, dit ce dernier. Celui de M. de

Réaumur, dont parle M. Brisson, étoit exactement noir par tout le corps. J'en ai observé un qui étoit devenu noir, et d'un beau noir lustré, à la première mue, mais qui avoit conservé un peu de rouge de chaque côté du cou, et un peu de gris derrière le cou et sur les petites couvertures supérieures des ailes; il avoit les pieds couleur de chair, et l'intérieur du bec rouge. Celui d'Albin avoit quelques plumes rouges sous le ventre, les cinq premières pennes de l'aile bordées de blanc, l'iris blanc, et les pieds couleur de chair. Albin remarque que cet oiseau étoit d'une grande douceur, comme sont tous les bouvreuils. Il arrive souvent que cette couche de noir disparoît à la mue, et fait place aux couleurs naturelles; mais quelquefois aussi elle se renouvelle à chaque mue, et se soutient pendant plusieurs années : tel étoit celui de M. de Réaumur. Cela feroit croire que ce changement de couleur n'est pas l'effet d'une maladie.

III. Le grand bouvreuil noir d'Afrique. Quoique cet oiseau soit d'un pays fort éloigné, et qu'il surpasse en grosseur notre bouvreuil d'Europe, je ne puis m'empêcher de le regarder comme analogue à la variété que j'ai décrite sous le nom de *bouvreuil noir*, et de soupçonner que les grandes chaleurs de l'Afrique noircissent le plumage de ces oiseaux, comme les grands froids de la Sibérie le blanchissent. Ce bouvreuil est tout noir, à l'ex-

ception d'une très-petite tache blanche sur les grandes couvertures de l'aile. Il faut encore excepter le bec, qui est gris, et les pieds, qui sont cendrés. On l'a vu vivant à Paris, où il avoit été apporté des côtes d'Afrique.

Longueur totale, sept pouces un quart; bec, six lignes; vol, onze pouces un quart; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes; dépasse les ailes de dix-huit lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU BOUVREUIL.

I. *Le bouveret*. Je réunis sous ce nom deux oiseaux annoncés comme étant, l'un de l'île de Bourbon, et l'autre du cap de Bonne-Espérance. Ils se ressemblent trop en effet pour qu'on puisse ne pas les rapporter à la même espèce; d'ailleurs on sait combien il y a de communication entre le cap de Bonne-Espérance et l'île de Bourbon.

Le noir et l'orangé vif sont les couleurs dominantes de celui de ces oiseaux que je regarde comme le mâle : l'orangé règne sur la gorge, le cou, et sur tout le corps sans exception; le noir règne sur la tête, la queue et les ailes; mais les pennes sont bordées d'orangé, et quelques-unes terminées de blanc.

La femelle a toute la tête, la gorge et le devant du cou, recouverts d'une espèce de capuchon noir;

le dessous du corps blanc; le dessus d'un orangé moins vif qu'il n'est dans le mâle, et dont la teinte se répand, en s'affoiblissant encore, sur les pennes de la queue; les pennes des ailes sont finement bordées de gris clair presque blanc; l'un et l'autre ont le bec brun et les pieds rougeâtres.

Longueur totale, environ quatre pouces et demi; bec, un peu moins de quatre lignes; vol, près de sept pouces; queue, vingt lignes, composée de douze pennes; dépasse les ailes d'environ quinze lignes.

II. *Le bouvreuil à bec blanc.* C'est ici le seul oiseau de la Guiane que M. de Sonnini reconnoisse pour un véritable bouvreuil. Son bec est de couleur de corne dans l'oiseau desséché; mais on assure qu'il est blanc dans le vivant; la gorge, le devant du cou et tout le dessus du corps, sans excepter les ailes et la queue, sont noirs; il y a sur les ailes une petite tache blanche qui souvent est cachée sous les grandes couvertures; la poitrine et le ventre sont d'un marron foncé.

Cet oiseau est de la grosseur de notre bouvreuil; il a de longueur totale quatre pouces deux tiers, et sa queue dépasse ses ailes de presque toute sa longueur.

III. *Le bouveron.* J'appelle ainsi cet oiseau parce qu'il me paroît faire la nuance entre les bou-

vreuils d'Europe et les becs-ronds d'Amérique. dont je parlerai bientôt. Sa taille ne surpasse pas celle du cabaret : un beau noir changeant en vert règne sur les plumes de la tête, de la gorge et de toute la partie supérieure du corps, compris les pennes et les couvertures de la queue et des ailes, ou, pour parler plus juste, sur ce qui paroît de ces plumes; car le côté intérieur est caché ou n'est pas noir, ou du moins n'est pas de ce beau noir changeant : il faut encore excepter une très-petite tache blanche sur chaque aile, et trois taches de même couleur, mais plus grandes, l'une sur le sommet de la tête, et les deux autres au-dessous des yeux. Toute la partie inférieure du corps est blanche; les plumes du ventre et les couvertures inférieures de la queue sont frisées dans quelques individus : car on ne peut s'empêcher de regarder le bouvreuil à plumes frisées du Brésil comme appartenant à l'espèce du bouveron, puisque ces deux oiseaux ne diffèrent entre eux que par la frisure des plumes; différence trop superficielle et trop légère pour former un caractère spécifique, et d'autant moins que cette frisure n'est nullement permanente, et qu'elle tombe en certaines circonstances. Il est probable que les individus frisés sont les mâles, puisque, en général, parmi les animaux, la Nature semble avoir choisi les mâles pour leur accorder exclusivement le don de la beauté, et tout le luxe des ornements qui

peuvent la faire valoir. Mais, dira-t-on, comment supposer que le mâle se trouve au Brésil, et la femelle en Afrique? Je réponds, 1° que rien n'est moins connu que le pays natal des oiseaux qui viennent de loin, et passent par plusieurs mains. Je réponds en second lieu que si l'on a pu transporter à Paris ceux dont nous parlons, et les transporter vivants, on a pu les transporter de même de l'Amérique méridionale en Afrique. Quiconque aura jeté un regard de comparaison sur ces oiseaux admettra sans hésiter l'une de ces deux suppositions, plutôt que de les rapporter à deux espèces différentes.

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, quatre lignes; vol, sept pouces et demi; queue, vingt et une lignes, composée de douze pennes; dépasse les ailes d'environ un pouce.

IV *Le bec-rond à ventre roux.* L'Amérique a ses bouvreuils, et j'en ai fait connoître une espèce d'après M. de Sonnini : elle a aussi ses bccs-ronds, qui ont, à la vérité, du rapport avec les bouvreuils, mais qui en diffèrent assez pour qu'on doive les désigner par une autre dénomination. Leur bec est beaucoup moins crochu et plus arrondi; d'où le nom de *bec-rond* leur a été donné.

Celui dont il s'agit dans cet article demeure apparié toute l'année avec sa femelle. Ils sont très-vifs et peu farouches; ils vivent autour des lieux

habités, dans les terrains qui étoient auparavant en culture, et qui ont été abandonnés depuis peu. Ils se nourrissent de fruits et de graines, et font entendre, en sautillant, un cri assez semblable à celui du moineau, mais plus aigu. Ils font, avec une certaine herbe rougeâtre, un petit nid rond de deux pouces de diamètre intérieur, et le posent sur les mêmes arbustes où ils trouvent leur nourriture; la femelle y pond trois ou quatre œufs.

Cet oiseau a le dessus de la tête, du cou et du dos, d'un gris brun; les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, de la même couleur, à peu près, bordées de blanc ou de marron clair; la gorge, le devant du cou, le dessous du corps, les couvertures inférieures de la queue et le croupion, d'un marron foncé; le bec et les pieds bruns.

Dans quelques individus, la gorge est du même gris brun que le dessus de la tête.

V. *Le bec-rond, ou bouvreuil bleu d'Amérique.*
M. Brisson fait mention de deux bouvreuils bleus d'Amérique, dont il fait deux espèces séparées : mais comme ils sont tous deux d'Amérique, tous deux de même grosseur, tous deux proportionnés à peu près de même, tous deux du même bleu, et qu'ils ne diffèrent que par la couleur des ailes, de la queue et du bec, j'ai cru devoir les rapporter à une seule et même espèce, et regarder leurs

différences comme produites par l'influence du climat.

Dans l'un et l'autre, le bleu foncé est la couleur dominante : celui de l'Amérique méridionale a une petite tache noire entre le bec et l'œil; les plumes de la queue, celles des ailes, et les grandes couvertures de celles-ci, noires, bordées de bleu; le bec noirâtre, et les pieds gris.

Celui de l'Amérique septentrionale a la base du bec entourée d'une zone noire, qui va rejoindre les yeux; les plumes de la queue, celles de l'aile, et leurs grandes couvertures, d'un brun teinté de vert; leurs moyennes couvertures rouges, formant une bande transversale de cette couleur; le bec brun, et les pieds noirs. Le plumage de la femelle est uniforme, et partout d'un brun foncé, mêlé d'un peu de bleu.

A l'égard des mœurs et des habitudes de ces oiseaux, on ne peut les comparer parce qu'on ne sait rien de celles du premier. Voici ce que Catesby nous apprend de celui de la Caroline. C'est un oiseau fort solitaire et fort rare; il reste toujours apparié avec sa femelle, et ne se met point en troupes; on ne le voit jamais l'hiver à la Caroline; son chant est très-monotone, et ne roule que sur une seule note. Je vois dans tout cela beaucoup de traits de conformité avec notre bouvreuil.

VI. *Le bouvreuil, ou bec-rond noir et blanc.* Il faudroit avoir vu cet oiseau, ou du moins sa dépouille, pour savoir s'il est bouvreuil ou bec-rond : il a un peu de blanc sur le bord antérieur et sur la base des deux premières plumes de l'aile; tout le reste du plumage est absolument noir, même le bec et les pieds; le bec supérieur a une échancrure considérable de chaque côté.

Cet oiseau est du Mexique; sa grosseur est à peu près celle du serin. Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, cinq lignes; queue, deux pouces; dépasse les ailes d'un pouce.

VII. *Le bouvreuil, ou bec-rond violet, de la Caroline.* Tout est violet dans cet oiseau, et d'un violet obscur, excepté le ventre, qui est blanc, les couvertures supérieures des ailes, où le violet est un peu mêlé de brun, et les plumes de la queue et des ailes, qui sont mi-parties de violet et de brun, les premières suivant leur largeur, et les dernières suivant leur longueur.

La femelle est brune par tout le corps, et elle a la poitrine tachetée comme notre mauvis.

Ces oiseaux paroissent au mois de novembre, et se retirent avant l'hiver par petites volées. Ils vivent de genièvre, et détruisent, comme nos bouvreuils, les bourgeons des arbres fruitiers. Leur grosseur est à peu près celle du pinson.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec.

cinq lignes; queue, deux pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes; dépasse les ailes de sept à huit lignes.

VIII. *Le bouvreuil, ou bec-rond violet à gorge et sourcils rouges.* Cet oiseau est encore plus violet que le précédent; car les pennes de la queue et des ailes sont aussi de cette couleur : mais ce qui relève son plumage, et donne du caractère et du jeu à sa physionomie, c'est sa gorge rouge; ce sont de beaux sourcils rouges, que la Nature s'est plu à dessiner sur ce fond violet. La couleur rouge reparoît encore sur les couvertures inférieures de la queue; le bec et les pieds sont gris.

La femelle a les mêmes marques rouges que le mâle; mais le fond de son plumage est brun, et non pas violet.

Ces oiseaux se trouvent dans les îles de Bahama. Ils sont à peu près de la grosseur de notre moineau-franc.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, cinq à six lignes; queue, deux pouces et demi; dépasse les ailes de treize à quatorze lignes.

IX. *La huppe noire.* Le plumage de cet oiseau est peint des plus riches couleurs; la tête noire, surmontée d'une huppe de même couleur; le bec blanc; tout le dessus du corps d'un rouge brillant; le dessous d'un beau bleu; une marque noire de-

vant le cou. Voilà de quoi justifier ce que dit Seba de cet oiseau, qu'il ne le cède en beauté à aucun oiseau chanteur. On peut conclure de là, ce me semble, qu'il a quelque ramage. Il se trouve en Amérique.

M. Brisson le juge beaucoup plus gros que notre bouvreuil. Voici comment il détermine ses dimensions principales, autant qu'on peut le faire d'après une figure dont l'exactitude n'est pas trop bien garantie.

Longueur totale, six pouces; bec, six lignes; queue, dix-huit lignes et plus; dépasse les ailes d'environ six lignes.

DE L'HAMBOUVREUX.

Quoique ce prétendu bouvreuil habite notre Europe, je ne le place cependant qu'après ceux d'Afrique et d'Amérique, parce que ce n'est point l'ordre géographique que je suis, et que son habitude de grimper, soit en montant, soit en descendant, le long des branches des arbres, comme les mésanges, celle de vivre de cerfs-volants et d'autres insectes, et sa queue étagée, semblent l'éloigner plus de nos bouvreuils qu'une distance de deux mille lieues entre le pays natal des uns et des autres.

Cet oiseau a le dessus de la tête et du cou d'un brun rougeâtre, teinté de pourpre; la gorge bru-

ne; un large collier de même couleur sur un fond blanc; la poitrine d'un brun jaunâtre, semé de taches noires un peu languettes; le ventre et les couvertures inférieures de la queue blancs; le dos, les scapulaires, et tout le dessus du corps, comme la poitrine; deux taches blanches sur chaque aile; les plumes des ailes d'un brun clair et jaunâtre; celles de la queue d'un brun sombre dessus, mais blanches dessous; l'iris jaune, et le bec noir.

L'hambouvreux est un peu plus grand que notre moineau-franc; il se trouve aux environs de la ville de Hambourg.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, six lignes; queue, vingt et une lignes, un peu étagée : elle dépasse les ailes de presque toute sa longueur.

DU COLIOU.

IL nous paroît que le genre de cet oiseau doit être placé entre celui des veuves et celui des bouvreuils : il tient au premier par les deux longues plumes qu'il porte, comme les veuves, au milieu de la queue; et il s'approche du second par la forme du bec, qui seroit précisément la même que celle du bouvreuil s'il étoit convexe en dessous comme en dessus; mais il est aplati dans la partie inférieure, et du reste tout semblable à celui du bouvreuil, étant également un peu crochu, et

proportionnellement de la même longueur. D'autre côté, nous devons observer que la queue du coliou diffère de celle des veuves en ce qu'elle est composée de plumes étagées, dont les deux dernières, ou celles qui recouvrent et excèdent les autres, ne les surpassent que de trois ou quatre pouces, au lieu que les veuves ont une queue proprement dite, et des appendices à cette queue. J'entends par la queue proprement dite un amas de plumes attachées au croupion et d'égale longueur. Mais, outre cette queue qu'ont toutes les veuves, les unes, comme la veuve commune et la veuve dominicaine, ont deux plumes; les autres en ont quatre, comme la veuve à quatre brins; et les autres enfin ont six ou huit plumes, comme les veuves du cap de Bonne-Espérance. Toutes ces plumes excèdent celles de la queue proprement dite, et cet excédant dans certaines espèces n'est que de la longueur de la queue proprement dite; et dans les autres, cet excédant est du double et du triple de cette longueur. Les colious n'ont point cette queue proprement dite, car leur queue n'est composée que de plumes étagées. On doit encore observer que, dans les veuves, les plumes qui excèdent les autres plumes ont des barbes assez longues et égales des deux côtés; que ces barbes vont insensiblement en diminuant de longueur de la base à la pointe de la plume, excepté dans la veuve dominicaine

et la veuve à quatre brins : dans la première, les plumes excédantes n'ont que des barbes fort courtes, qui vont en diminuant sensiblement de la base à la pointe de la plume; dans la veuve à quatre brins, au contraire, les quatre plumes excédantes n'ont, dans leur longueur, que des barbes très-courtes, qui s'allongent et forment un épanouissement au bout des plumes; et dans les colious, les plumes de la queue, soit celles qui excèdent, soit celles qui sont excédées, ont également des barbes, qui vont en diminuant de la base à la pointe des plumes. Ainsi le rapport réel entre la queue des veuves et celle des colious n'est que dans la longueur; et celle de toutes les veuves dont la queue ressemble le plus à la queue des colious, est la veuve dominicaine.

M. Mauduit a fait, à cette occasion, deux remarques intéressantes. La première est que les longues queues, et les autres appendices ou ornements que portent certains oiseaux, ne sont pas des parties surabondantes et particulières à ces oiseaux, dont les autres soient dépourvus; ce ne sont, au contraire, que les mêmes parties communes à tous les autres oiseaux, mais seulement beaucoup plus étendues; de sorte qu'en général les longues queues ne consistent que dans le prolongement de toutes les plumes, ou seulement de quelques plumes de la queue. De même les huppes ne sont que l'allongement des plumes de la

tête. Il en est encore de même des plumes longues et étroites qui forment des moustaches à l'oiseau de paradis; elles ne paroissent être qu'une extension des plumes fines, étroites et oblongues, qui, dans tous les oiseaux, servent à couvrir le *méat auditif externe*. Les plumes longues et flottantes qui partent de dessous les ailes de l'oiseau de paradis commun, et celles qui représentent comme des doubles ailes dans le roi des oiseaux de paradis, sont les mêmes plumes qui partent des aisselles dans tous les autres oiseaux. Lorsque ces plumes sont couchées, elles sont dirigées vers la queue; et lorsqu'elles sont relevées, elles sont transversales à l'axe du corps de l'oiseau. Ces plumes diffèrent, dans tous les oiseaux, des autres plumes, en ce qu'elles ont les barbes égales des deux côtés du tuyau; elles représentent, quand elles sont relevées, de véritables rames, et l'on peut croire qu'elles servent non-seulement à soutenir les oiseaux, mais à prendre la direction du vent lorsqu'ils volent. Ainsi tous les ornements du plumage des oiseaux ne sont que des prolongements ou des excroissances des mêmes plumes plus petites dans le commun des oiseaux.

La seconde remarque de M. Mauduit est que ces ornements des plumes prolongées sont assez rares dans les climats froids et tempérés de l'un et l'autre continent, tandis qu'ils sont assez communs dans les oiseaux des climats les plus chauds,

surtout dans l'ancien continent. Il n'y a guère d'oiseaux à longue queue, en Europe, que les faisans, les coqs, qui sont en même temps souvent huppés, et qui ont de longues plumes flottantes sur les côtés; les pies, et la mésange à longue queue; et de même nous ne connoissons guère, en Europe, d'autres oiseaux huppés que le grand, le moyen et le petit duc, la huppe, le cochevis et la mésange huppée. Quelques oiseaux d'eau, tels que les canards et les hérons, ont souvent de longues queues, ou des ornements composés de plumes, des aigrettes et des plumes flottantes sur le croupion. Ce sont là tous les oiseaux des zones froides et tempérées auxquels on voit des ornements de plumes : dans la zone torride, au contraire, et surtout dans l'ancien continent, le plus grand nombre des oiseaux ont de ces ornements; on peut citer, avec les colious, tous les oiseaux de paradis, toutes les veuves, les kacatoes, les pigeons couronnés, les huppés, les paons, qui sont originaires des climats chauds de l'Asie, etc.

Les colious appartiennent à l'ancien continent, et se trouvent dans les contrées les plus chaudes de l'Asie et de l'Afrique; mais jamais on n'en a trouvé en Amérique, non plus qu'en Europe.

Nous en connoissons assez imparfaitement quatre espèces ou variétés, dont nous ne pouvons donner ici que les descriptions, car nous ne savons rien de leurs habitudes naturelles.

1°. Le *coliou du cap de Bonne-Espérance*, que nous avons décrit d'après un individu qui est au Cabinet du Roi. Nous ne savons si c'est le mâle ou si c'est la femelle : il a tout le corps d'une couleur cendrée pure sur le dos et le eroupion, et mêlée sur la tête; la gorge et le cou d'une légère teinte de lilas, plus foncé sur la poitrine; le ventre est d'un blanc sale. Les plumes de la queue sont cendrées, mais les deux latérales de chaque côté sont bordées extérieurement de blanc; les deux plumes intermédiaires sont longues de six pouces neuf lignes; celles des côtés vont toutes en diminuant de longueur par degrés, et la plus extérieure de chaque côté n'a plus que dix lignes de long. Les pieds sont gris, et les ongles noirâtres; le bec est gris à sa base, et noirâtre à son extrémité. Ce coliou a dix pouces trois lignes, y compris les longues plumes de la queue : ainsi le corps de l'oiseau n'a réellement que trois pouces et demi de grandeur. Il se trouve au cap de Bonne-Espérance.

2°. Le *coliou huppé du Sénégal* ressemble beaucoup au précédent, et l'on pourroit le regarder comme une variété de cette espèce, quoiqu'il en diffère par la grandeur; car il a deux pouces de longueur de plus que le coliou du Cap : il a de plus une espèce de huppe, formée par des plumes plus longues, sur le sommet de la tête; et cette huppe est du même ton de couleur que le res-

te du corps. On voit une bande bien marquée d'un beau bleu céleste derrière la tête, à la naissance du cou. La queue de ce coliou se rétrécit de la base à la pointe. Le bec n'est pas entièrement noir; la mandibule supérieure est blanche, depuis la base jusqu'aux deux tiers de sa longueur; le bout de cette mandibule est noir. Ces différences, quoique assez grandes, ne le sont cependant pas assez pour prononcer si ce coliou huppé du Sénégal est une espèce différente, ou une simple variété, de celui du cap de Bonne-Espérance.

5°. Une troisième espèce ou variété, encore un peu plus grande que la précédente, est le *coliou rayé*, que nous avons vu dans le Cabinet de M. Mauduit. Il a treize pouces de longueur, y compris les longues plumes de la queue, lesquelles ont elles seules huit pouces et demi, et dépassent les ailes de sept pouces et demi : le bec a neuf lignes; il est noir en dessus, et blanchâtre en dessous.

On l'appelle *coliou rayé*, parce que tout le dessous de son corps est rayé, d'abord, sous la gorge, de bandes brunes, sur un fond gris roussâtre, et sous le ventre, de bandes également brunes sur un fond roux : le dessus du corps n'est point rayé; il est d'un gris terne, légèrement varié de couleur de lilas, qui devient plus rougeâtre sur le croupion et la queue, laquelle est verte, et tout-à-fait semblable à celle des autres colious.

M. Mauduit, à qui nous devons la connoissan-

ce de cet oiseau, croit qu'il est natif des contrées voisines du cap de Bonne-Espérance, parce qu'il lui a été apporté du Cap avec plusieurs autres oiseaux que nous connoissons, et que nous savons appartenir à cette partie de l'Afrique.

4°. *Le coliou de l'île Panay.* Nous tirons du voyage de M. Sonnerat la notice que nous allons donner de cet oiseau.

« Il est, dit ce voyageur, de la taille du gros-bec » d'Europe; la tête, le cou, le dos, les ailes et la » queue, sont d'un gris cendré, avec une teinte jau- » ne; la poitrine est de la même couleur, traversée » de raies noires; le bas du ventre et le dessus de la » queue sont roussâtres; les ailes s'étendent un peu » au-delà de l'origine de la queue, qui est extrême- » ment longue, composée de douze plumes d'iné- » gale longueur: les deux premières sont très-cour- » tes; les deux suivantes, de chaque côté, sont plus » longues, et ainsi de paires en paires jusqu'aux » deux dernières plumes qui excèdent toutes les » autres; la quatrième et la cinquième paire diffè- » rent peu de longueur entre elles. Le bec est noir; » les pieds sont de couleur de chair pâle. Les plu- » mes qui couvrent la tête sont étroites et assez » longues; elles forment une huppe, que l'oiseau » baisse ou élève à volonté. »

DES MANAKINS.

CES oiseaux sont petits et fort jolis; les plus grands ne sont pas si gros qu'un moineau, et les autres sont aussi petits que le roitelet. Leurs caractères communs et généraux sont d'avoir le bec court, droit, comprimé par les côtés, vers le bout; la mandibule supérieure convexe en dessus, et légèrement échancrée sur les bords, un peu plus longue que la mandibule inférieure, qui est plane et droite sur sa longueur. Tous ces oiseaux ont aussi la queue courte et coupée carrément, et la même disposition dans les doigts que les coqs de roche, les todiers et les calaos; c'est-à-dire le doigt du milieu réuni étroitement au doigt extérieur, par une membrane, jusqu'à la troisième articulation, et le doigt intérieur jusqu'à la première articulation seulement; et autant ils ressemblent au coq de roche par cette disposition des doigts, autant ils diffèrent des cotingas par cette même disposition : néanmoins quelques auteurs ont mêlé les manakins avec les cotingas; d'autres les ont réunis aux moineaux, aux mésanges, aux linottes, aux tangaras, au roitelet; enfin les nomenclateurs ont encore eu plus de tort de les appeler *pipra*, ou de les réunir dans la même section avec le coq de roche, auquel ils ne ressemblent réellement que par cette disposition des doigts, et par la queue coupée carrément; car ils en diffèrent constamment

non-seulement par la grandeur, puisque un coq de roche est aussi gros par rapport à un manakin qu'une poule est en comparaison d'un moineau, mais encore par plusieurs caractères évidents. Les manakins ne ressemblent en aucune façon au coq de roche par la conformation du corps : ils ont le bec à proportion beaucoup plus court ; ils n'ont communément point de huppe, et dans les espèces qui sont huppées, ce n'est point une huppe double, comme dans le coq de roche, mais une huppe de plumes simples, un peu plus longues que les autres plumes de la tête. On doit donc séparer les manakins non-seulement des cotingas mais encore des coqs de roche, et en faire un genre particulier, dont les espèces ne laissent pas d'être assez nombreuses.

Les habitudes naturelles qui leur sont communes à tous, n'étoient pas connues, et ne sont pas encore aujourd'hui autant observées qu'il seroit nécessaire pour en donner un détail exact. Nous ne rapporterons ici que ce que nous en a dit M. de Manoncourt, qui a vu un grand nombre de ces oiseaux dans leur état de Nature. Ils habitent les grands bois des climats chauds de l'Amérique. Ils n'en sortent jamais pour aller dans les lieux découverts, ni dans les campagnes voisines des habitations. Leur vol, quoique assez rapide, est toujours court et peu élevé : ils ne se perchent pas au faîte des arbres, mais sur les branches, à une hante

moyenne; ils se nourrissent de petits fruits sauvages, et ils ne laissent pas de manger aussi des insectes. On les trouve ordinairement en petites troupes de huit ou dix de la même espèce, et quelquefois ces petites troupes se confondent avec d'autres troupes d'espèces différentes de leur même genre, et même avec des compagnies d'autres petits oiseaux de genre différent, tels que les *pitpits*, etc. C'est ordinairement le matin qu'on les trouve ainsi réunis en nombre : ce qui semble les rendre joyeux; car ils font alors entendre un petit gazouillement fin et agréable. La fraîcheur du matin leur donne cette expression de plaisir; car ils sont en silence pendant le jour, et cherchent à éviter la grande chaleur en se séparant de la compagnie, et se retirant seuls dans les endroits les plus ombragés et les plus fourrés des forêts. Quoique cette habitude soit commune à plusieurs espèces d'oiseaux, même dans nos forêts de France, où ils se réunissent pour gazouiller le matin et le soir, les manakins ne se rassemblent jamais le soir, et ne demeurent ensemble que depuis le lever du soleil jusqu'à neuf ou dix heures du matin; après quoi ils se séparent pour tout le reste de la journée et pour la nuit suivante. En général, ils préfèrent les terrains humides et frais aux endroits plus secs et plus chauds; cependant ils ne fréquentent ni les marais ni le bord des eaux.

Le nom *manakin* a été donné à ces oiseaux par

les Hollandais de Surinam. Nous en connoissons six espèces bien distinctes : mais nous ne pourrons désigner que la première par le nom qu'elle porte dans son pays natal; nous indiquerons les autres par des dénominations relatives à leurs caractères les plus apparents.

DU TIJÉ, OU GRAND MANAKIN.

Première espèce.

Cette espèce a été bien indiquée par Marcgrave, car elle est en effet la plus grande de toutes. La longueur de l'oiseau est de quatre pouces et demi, et il est à peu près de la grosseur d'un moineau : le dessus de la tête est couvert de plumes d'un beau rouge, qui sont plus longues que les autres, et que l'oiseau relève à volonté, ce qui lui donne alors l'air d'avoir une huppe; le dos et les petites couvertures supérieures des ailes sont d'un beau bleu; le reste du plumage est noir velouté; l'iris des yeux est d'une belle couleur de saphir; le bec est noir. et les pieds sont rouges.

M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, a dans son cabinet, sous le nom de *tijé-guacu de Cuba*, un oiseau qui est une variété peut-être de sexe ou d'âge de celui-ci; car il n'en diffère que par la couleur des grandes plumes du dessus de la tête, qui sont d'un rouge foible et même un peu jaunâtre. Cette dénomination sembleroit indiquer que l'es-



Prêtre pinar

1. Le Coliou Page 73
 2. Le Tije 84

Massard se

3 Le Coq de roche 98.

pèce de tijé ou grand manakin se trouve dans l'île de Cuba, et peut-être dans d'autres climats de l'Amérique, aussi-bien que dans celui du Brésil : néanmoins il est fort rare à Cayenne; et comme ce n'est point un oiseau de long vol, il n'est guère probable qu'il ait traversé la mer pour arriver à l'île de Cuba.

Le manakin vert à huppe rouge est le tijé jeune. On a vu plusieurs manakins verts déjà mêlés de plumes bleues, et il faut observer qu'ils ne sont jamais, dans l'état de Nature, d'un vert décidé : leur vert est sombre. Il faut que les tijés jeunes et adultes soient assez communs dans les climats chauds de l'Amérique, puisqu'on les envoie souvent avec les autres oiseaux de ces mêmes climats.

DU CASSE-NOISETTE.

Seconde espèce.

Nous donnons le nom de *casse-noisette* à cet oiseau, parce que son cri représente exactement le bruit du petit outil avec lequel nous cassons des noisettes. Il n'a nul autre chant ni ramage. On le trouve assez communément à la Guiane, surtout dans les lisières des grands bois; car il ne fréquente pas plus que les autres manakins les savanes et les lieux découverts. Les casse-noisettes vivent en petites troupes, comme les autres manakins, mais sans se mêler avec eux; ils se tiennent plus

ordinairement à terre, se posent rarement sur les branches, et toujours sur les plus basses. Il semble aussi qu'ils mangent plus d'insectes que de fruits. On les trouve souvent à la suite des colonnes de fourmis, qui les piquent aux pieds, et les font sauter et faire leur cri de casse-noisette, qu'ils répètent très-souvent. Ils sont fort vifs et très-agiles; on ne les voit presque jamais en repos, quoiqu'ils ne fassent que sautiller sans pouvoir voler au loin.

Le plumage de cet oiseau est noir sur la tête, le dos, les ailes et la queue, et blanc sur tout le reste du corps; le bec est noir, et les pieds sont jaunes. Il y a une variété de cette espèce, connue sous le nom de *manakin du Brésil* : mais c'est certainement un casse-noisette, car il a le même cri, et nous présumons que ce n'est qu'une différence de sexe ou d'âge. Il ne diffère en effet du premier que par la couleur des petites couvertures supérieures des ailes, qui sont blanches, au lieu qu'elles sont noires dans l'autre.

DU MANAKIN ROUGE.

Troisième espèce.

Le mâle, dans cette espèce, est d'un beau rouge vif sur la tête, le cou, le dessus du dos et la poitrine; orangé sur le front, les côtés de la tête et la gorge; noir sur le ventre, avec quelques plumes

rouges et orangées sur cette même partie; noir aussi sur le reste du dessus du corps, les ailes et la queue : toutes les plumes des ailes, excepté la première, ont, sur la face intérieure et vers le milieu de leur longueur, une tache blanché, qui forme une bande de cette même couleur, lorsque l'aile est déployée; le haut des ailes est d'un jaune très-foncé, et leurs couvertures inférieures sont jaunâtres : le bec et les pieds sont noirâtres.

La femelle a le dessus du corps olivâtre, avec un vestige d'une couronne rouge sur la tête; et le dessous de son corps est d'un jaune olivâtre : elle est, au reste, de la même figure et de la même grandeur que le mâle.

L'oiseau jaune a tout le corps olivâtre, avec des taches rouges sur le front, la tête, la gorge, la poitrine et le ventre.

Cette espèce est à la Guiane la plus commune de toutes celles des manakins.

DU MANAKIN ORANGÉ.

Quatrième espèce.

Edwards est le premier auteur qui ait donné la figure de cet oiseau; mais il a cru mal à propos qu'il étoit la femelle du précédent. Nous venons de décrire cette femelle du manakin rouge; et il est très-certain que celui-ci est d'une autre espèce, car il est extrêmement rare à la Guiane, tandis

que le manakin rouge y est très-commun. Linnæus est tombé dans la même erreur, parce qu'il n'a fait que copier Edwards.

Ce manakin a la tête, le cou, la gorge, la poitrine et le ventre, d'une belle couleur orangée; tout le reste de son plumage est noir : seulement on remarque sur les ailes les mêmes taches blanches que porte le manakin rouge; il a aussi comme lui les pieds noirâtres, mais son bec est blanc; en sorte que, malgré ces rapports de la bande des ailes, de la couleur des pieds, de la grandeur et de la forme du corps, on ne peut pas le regarder comme une simple variété d'âge ou de sexe dans l'espèce du manakin rouge.

I. DU MANAKIN A TÊTE D'OR.

II. DU MANAKIN A TÊTE ROUGE.

III. DU MANAKIN A TÊTE BLANCHE.

Cinquième espèce.

Nous présumons que ces trois oiseaux ne sont que trois variétés de cette cinquième espèce; car ils sont tous trois exactement de la même grandeur, n'ayant que trois pouces huit lignes de longueur, tandis que toutes les espèces précédentes, que nous avons données par ordre de grandeur, ont quatre pouces et demi, quatre pouces trois quarts, etc. D'ailleurs tous trois sont de la même

forme de corps, et se ressemblent même par les couleurs, à l'exception de celles de la tête, qui, dans le premier, est d'un beau jaune, dans le second d'un rouge vif, et dans le troisième d'un beau bleu. On ne trouve aucune autre différence sensible dans tout le reste de leur plumage, qui est en tout et partout d'un beau noir luisant. Tous trois ont aussi les plumes qui couvrent les jambes d'un jaune pâle, avec une tache oblongue d'un rouge vif sur la face extérieure de ces plumes. Seulement le premier de ces manakins a le bec blanchâtre et les pieds noirs; le second, le bec noir et les pieds cendrés; et le troisième, le bec gris-brun. et les pieds rougeâtres : mais ces légères différences ne nous ont pas paru des caractères assez tranchés pour faire trois espèces distinctes, et il se pourroit même que, de ces trois oiseaux, l'un fût la femelle d'un autre. Cependant M. Mauduit, auquel j'ai communiqué cet article, m'a assuré qu'il n'avoit jamais vu au manakin à tête blanche les plumes rouges qui recouvrent le genou dans le manakin à tête d'or. Si cette différence étoit constante, on pourroit croire que ces deux manakins forment deux espèces différentes; mais M. de Manoncourt nous a assuré qu'il avoit vu des manakins à tête blanche avec ces plumes rouges aux genoux, et il y a quelque apparence que les individus observés par M. Mauduit étoient défectueux.

Ces manakins se trouvent dans les mêmes en-

droits, et sont assez communs à la Guiane; il paroît même que l'espèce en est répandue dans plusieurs autres climats chauds, comme au Brésil et au Mexique. Néanmoins l'on ne nous a rien appris de particulier sur leurs habitudes naturelles; nous pouvons seulement assurer qu'ils se tiennent, comme tous les autres manakins, constamment dans les bois, et qu'ils ont le gazouillement qui leur est commun à tous, à l'exception de celui que nous avons appelé *le casse-noisette*, lequel n'a d'autre voix, ou plutôt d'autre cri, que celui d'une noisette qu'on casse en la serrant.

DU MANAKIN A GORGE BLANCHE.

VARIÉTÉ.

Une troisième variété dans cette même espèce, est le manakin à gorge blanche, qui ne diffère des précédents que par la couleur de la tête, laquelle est d'un noir luisant comme tout le reste du plumage, à l'exception d'une sorte de cravate blanche qui prend depuis la gorge et finit en pointe sur la poitrine. Il est exactement de la même grandeur que les trois précédents, n'ayant comme eux que trois pouces huit lignes de longueur. Nous ignorons de quel climat il est, ne l'ayant vu que dans des cabinets particuliers, où il étoit indiqué par ce nom, mais sans aucune autre notice. M. de Manoncourt ne l'a pas rencontré à la Guiane; ce-

pendant il y a toute apparence qu'il est, comme les trois autres, originaire des climats chauds de l'Amérique.

DU MANAKIN VARIÉ.

Sixième espèce.

Nous donnons la dénomination de *manakin varié* à cet oiseau, parce que son plumage est en effet varié de plaques de différentes couleurs, toutes très-belles et très-tranchées. Il a le front d'un beau blanc mat, le sommet de la tête d'une belle couleur d'aigue-marine, le croupion d'un bleu éclatant, le ventre d'une couleur brillante orangée, et tout le reste du plumage d'un beau noir velouté : le bec et les pieds sont noirs. C'est le plus joli et le plus petit de tous les manakins, n'ayant que trois pouces et demi de longueur, et n'étant pas plus gros qu'un roitelet. Il se trouve à la Guiane, d'où il nous a été envoyé; mais il est très-rare, et nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

Indépendamment des six espèces et de leur variété que nous venons de décrire, les nomenclateurs modernes ont appelé *manakins* quatre oiseaux indiqués par Seba, dont nous ne faisons ici mention que pour faire remarquer les méprises où l'on pourroit tomber en suivant cette nomenclature.

Le premier de ces oiseaux a été indiqué par Seba dans les termes suivants :

Oiseau nommé par les Brasiliens, maizi de miacatototl.

« Son corps est orné de plumes noirâtres, et ses ailes, de plumes d'un bleu turquin; sa tête, qui est d'un rouge de sang, porte un collier d'un jaune doré autour du cou et du jabot; le bec et les pieds sont d'un jaune pâle. »

M. Brisson, sans avoir vu cet oiseau, ne laisse pas d'ajouter à cette indication des dimensions et des détails de couleurs qui ne sont point rapportés par Seba ni par aucun autre auteur. On doit aussi être étonné de ce que Seba a donné le surnom de *miacatototl* à cet oiseau, qu'il dit venir du Brésil; car ce nom n'est pas de la langue du Brésil, mais de celle du Mexique, dans laquelle il signifie *oiseau de maïs*. La preuve évidente que ce nom a été mal appliqué par Seba, c'est que Fernandès a indiqué sous ce même nom un oiseau du Mexique fort différent de celui-ci, et qu'il décrit dans les termes suivants :

De miacatototl, seu ave germinis maizi.

Avicula est satis parva, ita nuncupata quòd germinibus maizi insidere soleat; ventre pallente ac reliquo corpore nigro, plumis tanien candentibus intersertis alæ caudaque infernè cinereæ sunt. Frigidis degit locis, ac bono constat alimento.

Il est aisé de voir, en comparant ce que dit ici Fernandès avec ce qu'a dit Seba, que ce sont deux oiseaux différents, mal à propos indiqués sous ce même nom; mais comme la description de Fernandès est à peu près aussi imparfaite que celle de Seba, et que la figure que ce dernier a donnée est encore plus imparfaite que sa description, il n'est pas possible de rapporter cet oiseau qui se repose sur les maïs, au genre du manakin plutôt qu'à tout autre genre.

Il en sera de même d'un autre oiseau donné par Seba, sous le nom de

Rubetra, ou oiseau d'Amérique huppé.

« Il n'est pas un des moindres oiseaux de chant. » dit cet auteur. Il a la crête jaune, le bec jaune » aussi, excepté dessous qu'il est brun; son plumage est, autour du cou et sur le corps, d'un » roux jaune; la queue et les grosses plumes des » ailes sont d'un bleu éclatant, tandis que les pe- » tites plumes sont d'un jaune pâle. »

M. Brisson, d'après cette description de Seba, a cru pouvoir prononcer que cet oiseau étoit un manakin. Cependant, s'il eût consulté la figure donnée par cet auteur, quelque imparfaite qu'elle soit, il auroit reconnu que la queue est très-longue, et le bec mince, courbe et allongé; caractères très-différents de ceux des manakins. Il me paroît donc évident que cet oiseau est encore

plus éloigné que le précédent du genre des manakins.

Un troisième oiseau que nos nomenclateurs ont appelé *manakin*, est celui que Seba indique sous le nom de

Picicitli, ou oiseau du Brésil très-petit et huppé.

« Il a, dit cet auteur, le corps et les ailes d'un » pourpre qui est par-ci par-là plus ou moins haut; » la crête est d'un jaune des plus beaux, et forme » comme un petit faisceau de plumes; son bec » pointu et sa queue sont rouges. En un mot, ce » petit oiseau est tout-à-fait joli, de quelque côté » qu'on le voie. »

M. Brisson, d'après une description aussi mal faite, a néanmoins jugé que cet oiseau devoit être un manakin, quoique Seba dise qu'il a le bec pointu, et il y ajoute des dimensions et d'autres détails, sans dire d'où il les a tirés; car la figure donnée par Seba ne présente rien d'exact. D'ailleurs cet auteur s'est encore trompé en disant que cet oiseau est du Brésil; car son nom *picicitli* est mexicain, et Fernandès a indiqué par ce même nom un autre oiseau qui est vraiment du Mexique, et duquel il fait mention dans les termes suivants :

Tetzcoquensis etiam avis picicitli, parvula totaque cinereo corpore, si caput excipias et collum quæ atra sunt, sed candente maculâ oculos (qui magni

sunt) ambiente, cujus acumen in pectus usque procedit : apparent post imbres, educatæque domi brevi moriuntur; carent cantu, bonum præstant alimentum; sed nesciunt Indi referre ubi producant sobolem.

En comparant ces deux descriptions, il est aisé de voir que l'oiseau donné par Seba n'a d'autre rapport que le nom avec celui de Fernandès, et que c'est fort mal à propos que ce premier auteur a été chercher ce nom pour l'appliquer à un oiseau du Brésil, fort différent du vrai piciciti du Mexique.

Il en est encore de même d'un quatrième oiseau indiqué par Seba, sous le nom de

Coquantototl, ou petit oiseau huppé, de la figure du moineau.

« Il a, dit cet auteur, le bec jaune, court, recourbé et se jetant en arrière. On observe au-dessus des yeux une tache jaune, son estomac et son ventre tirent sur un jaune blafard; ses ailes sont de la même couleur, et mélangées de quelques plumes grêles incarnates, tandis que leurs mâtresses plumes sont cendré-gris; le reste du corps est gris : il porte sur le derrière de la tête une petite crête. »

Sur cette indication, M. Brisson a encore jugé que cet oiseau étoit un manakin. Cependant la seule forme du bec suffit pour démontrer le con-

traire; et d'ailleurs, puisqu'il est de la figure du moineau, il n'est pas de celle des manakins. Il paroît donc bien certain que cet oiseau, dont le nom est encore de la langue du Mexique, est très-éloigné du genre des manakins. Nous invitons les voyageurs, curieux des productions de la Nature, à nous donner quelques renseignements sur ces quatre espèces d'oiseaux, que nous ne pouvons jusqu'à présent rapporter à aucun genre connu, mais qu'en même temps nous nous croyons fondés à exclure de celui des manakins.

ESPÈCES VOISINES DU MANAKIN.

DU PLUMET BLANC.

Cette espèce est nouvelle, et se trouve à la Guiane, où néanmoins elle est assez rare. M. de Manoucourt nous a rapporté l'individu qui est au Cabinet. Cet oiseau est remarquable par sa très-longue huppe blanche, composée de plumes d'un pouce de longueur, et qu'il relève à volonté. Il diffère des manakins, d'abord par la grandeur, ayant six pouces de longueur, tandis que les plus grands manakins n'ont que quatre pouces et demi; il en diffère encore par la forme et la grandeur de la queue, qui est longue et étagée, au lieu que celle des manakins est courte et coupée carrément; son bec est aussi beaucoup plus long à proportion et plus crochu que celui des manakins,

et il n'y a guère que par la disposition des doigts qu'il leur ressemble; si même il n'avoit pas cette disposition dans les doigts, il seroit du genre des fourmilliers : nous pouvons donc le regarder comme formant la nuance entre l'un et l'autre de ces genres, et nous n'avons rien à dire au sujet de ses habitudes naturelles.

DE L'OISEAU CENDRÉ DE LA GUIANE.

Cette espèce est nouvelle. Nous observerons qu'on ne doit pas regarder cet oiseau comme un vrai manakin; car il en diffère par sa queue, qui est beaucoup plus longue et étagée : il en diffère encore par son bec, qui est considérablement plus long. Mais comme il ressemble aux manakins par la conformation des doigts et par la figure du bec, on doit le mettre à la suite de ce genre.

Cet oiseau cendré se trouve à la Guiane, où il est assez rare, et il a été apporté pour le Cabinet du Roi par M. de Manoncourt.

DU MANIKOR.

Nous avons donné à cet oiseau le nom de *manikor*, par contraction de *manakin orangé*, croyant d'abord que c'étoit une espèce de manakin; mais nous avons reconnu depuis que nous nous étions trompés : c'est une espèce nouvelle qui a été apportée de la Nouvelle-Guinée au Cabinet par M.

Sonnerat, et qui diffère des manakins par les deux pennes du milieu de la queue, qui sont plus courtes que les pennes latérales, et par le défaut de l'échancrure qui se trouve dans la mandibule supérieure du bec de tous les manakins; en sorte qu'on doit l'exclure de ce genre d'autant qu'il n'est pas vraisemblable que les manakins, qui tous sont d'Amérique, se trouvent à la Nouvelle-Guinée.

Le manikor a tout le dessus du corps noir, avec des reflets verdâtres; le dessous du corps d'un blanc sale : il porte sur la poitrine une tache orangée de figure oblongue, qui s'étend jusqu'auprès du ventre; son bec et ses pieds sont noirs : mais M. Sonnerat ne nous a rien appris sur ses habitudes naturelles.

DU COQ DE ROCHE.

Cet oiseau, quoique d'une couleur uniforme, est l'un des plus beaux de l'Amérique méridionale, parce que cette couleur est très-belle, et que son plumage est parfaitement étagé. Il se nourrit de fruits, peut-être faute de grains; car il seroit du genre des gallinacées s'il n'en différoit pas par la forme des doigts, qui sont joints par une mem-

Les Français qui habitent l'Amérique appellent cet oiseau *coq de roche*, et, plus souvent, *coq de bois*; mais le premier nom lui convient mieux, parce qu'il se tient presque toujours dans les fentes des rochers, et même dans des cavernes assez profondes.

braie, le premier et le second jusqu'à la troisième articulation, et le second au troisième jusqu'à la première seulement. Il a le bec comprimé par les côtés vers l'extrémité, la queue très-courte et coupée carrément, ainsi que quelques plumes des couvertures des ailes; quelques-unes des plumes ont une espèce de frange de chaque côté, et la première grande plume de chaque aile est échancrée du tiers de sa longueur de la pointe à la base. Mais ce qui le distingue et le caractérise plus particulièrement, c'est la belle huppe qu'il porte sur la tête: elle est longitudinale en forme de demi-cercle. Dans les descriptions détaillées que MM. Brisson et Vosmaër ont données de cet oiseau, la huppe n'est pas bien indiquée; car cette huppe n'est pas simple, mais double, étant formée de deux plans inclinés qui se rejoignent au sommet. Du reste, leurs descriptions sont assez fidèles; seulement ils n'ont donné que celle du mâle. Nous nous dispenserons d'en faire une nouvelle ici, parce que cet oiseau est très-différent de tous les autres, et fort aisé à reconnoître. La femelle diffère du mâle en ce que le plumage de celui-ci est d'une belle couleur rouge, au lieu que celui de la femelle est entièrement brun; on aperçoit seulement quelques teintes de roux sur le croupion, la queue, et les pennes des ailes. Sa huppe double, comme celle du mâle, est moins fournie, moins élevée, moins arrondie, et plus avancée sur le bec, que celle du

mâle. Tous deux sont ordinairement plus gros et plus grands qu'un pigeon ramier : mais il y a apparence que les dimensions varient dans les différents individus, puisque M. Brisson donne à cet oiseau la grosseur d'un gros pigeon romain, et que M. Vosmaër assure qu'il est un peu plus petit que le pigeon commun; différence qui peut aussi venir de la manière de les empailler : mais, dans l'état de Nature, la femelle, quoiqu'un peu plus petite que le mâle, est certainement bien plus grosse qu'un pigeon commun.

Le mâle ne prend qu'avec l'âge sa belle couleur rouge; dans la première année, il n'est que brun comme la femelle : mais à mesure qu'il grandit, son plumage prend des pointes et des taches de couleur rousse, qui deviennent tout-à-fait rouges lorsqu'il est adulte, et peut-être même âgé; car il est assez rare d'en trouver qui soient peints partout et uniformément d'un beau rouge.

Quoique cet oiseau ait dû frapper les yeux de tous ceux qui l'ont rencontré, aucun voyageur n'a fait mention de ses habitudes naturelles. M. de Manoncourt est le premier qui l'ait observé. Il habite non-seulement les fentes profondes des rochers, mais même les grandes cavernes obscures, où la lumière du jour ne peut pénétrer; ce qui a fait croire à plusieurs personnes que le coq de roche étoit un oiseau de nuit : mais c'est une erreur; car il vole et voit très-bien pendant le jour.

Cependant il paroît que l'inclination naturelle de ces oiseaux les rappelle plus souvent à leur habitation obscure qu'aux endroits éclairés, puisqu'on les trouve en grand nombre dans les cavernes où l'on ne peut entrer qu'avec des flambeaux. Néanmoins, comme on en trouve aussi pendant le jour en assez grand nombre aux environs de ces mêmes cavernes, on doit présumer qu'ils ont les yeux comme les chats, qui voient très-bien pendant le jour, et très-bien aussi pendant la nuit. Le mâle et la femelle sont également vifs et très-farouches; on ne peut les tirer qu'en se cachant derrière quelque rocher, où il faut les attendre souvent pendant plusieurs heures avant qu'ils se présentent à la portée du coup, parce que, dès qu'ils vous aperçoivent, ils fuient assez loin par un vol rapide, mais court et peu élevé. Ils se nourrissent de petits fruits sauvages, et ils ont l'habitude de gratter la terre, de battre des ailes et de se secouer comme les poules : mais ils n'ont ni le chant du coq, ni la voix de la poule; leur cri pourroit s'exprimer par la syllabe *ké*, prononcée d'un ton aigu et traînant. C'est dans un trou de rocher qu'ils construisent grossièrement leur nid, avec de petits morceaux de bois sec : ils ne pondent communément que deux œufs sphériques et blancs, de la grosseur de l'œuf des plus gros pigeons.

Les mâles sortent plus souvent des cavernes que les femelles, qui ne se montrent que rarement, et

qui probablement sortent pendant la nuit. On peut les apprivoiser aisément, et M. de Manoncourt en a vu un dans le poste hollandais du fleuve Maroni, qu'on laisse en liberté vivre et courir avec les poules.

On les trouve en assez grande quantité dans la montagne Luca, près d'Oyapoc, et dans la montagne Courouaye, près de la rivière d'Aprouak. Ce sont les seuls endroits de cette partie de l'Amérique où l'on puisse espérer de se procurer quelques-uns de ces oiseaux. On les recherche à cause de leur beau plumage, et ils sont fort rares et très-chers, parce que les Sauvages et les Nègres, soit par superstition ou par timidité, ne veulent point entrer dans les cavernes obscures qui leur servent de retraites.

DU COQ DE ROCHE DU PÉROU.

Il y a une autre espèce, ou plutôt une variété du coq de roche dans les provinces du Pérou, qui diffère de celui-ci, en ce qu'il a la queue beaucoup plus longue, et que les plumes ne sont pas coupées carrément : celles des ailes ne sont pas frangées comme dans le précédent. Au lieu d'être d'un rouge uniforme partout, il a les ailes et la queue noires, et le croupion d'une couleur cendrée. La huppe est aussi différente, moins élevée, et composée de plumes séparées. Mais, pour tout

le reste des caractères, cet oiseau du Pérou ressemble si fort au coq de roche de la Guiane, qu'on ne doit le regarder que comme une variété de cette même espèce.

On pourroit croire que ces oiseaux sont les représentants de nos coqs et de nos poules dans le nouveau continent : mais j'ai été informé qu'il existe, dans l'intérieur des terres de la Guiane et au Mexique, des poules sauvages, qui ressemblent beaucoup plus que les coqs de roche à nos poules; on peut même les regarder comme très-approchantes du genre de nos poules et de nos coqs d'Europe; elles sont, à la vérité, bien plus petites, n'étant guère que de la grosseur d'un pigeon commun; elles sont ordinairement brunes et rousses; elles ont la même figure de corps, la même petite crête charnue sur la tête et la même démarche que nos poules; elles ont aussi la queue semblable, et la portent de même : le cri des mâles est aussi le même que celui de nos coqs; seulement il est plus foible. Les Sauvages de l'intérieur des terres connoissent parfaitement ces oiseaux : cependant ils ne les ont pas réduits en domesticité; et cela n'est point étonnant, parce qu'ils n'ont rendu domestique aucun des animaux, qui néanmoins auroient pu leur être très-utiles, surtout les hoccas, les marails, les agamis, parmi les oiseaux; les tapirs, les pecaris et les pacas, parmi les quadrupèdes. Les anciens Mexicains, qui, com-

me l'on sait, étoient civilisés, avoient au contraire réduit en domesticité quelques animaux, et particulièrement ces petites poules brunes. Gemelli Carreri rapporte qu'ils les appeloient *chiacchialacca*, et il ajoute qu'elles ressemblent en tout à nos poules domestiques, à l'exception qu'elles ont les plumes brunâtres, et qu'elles sont un peu plus petites.

DES COTINGAS.

IL est peu d'oiseaux d'un aussi beau plumage que les cotingas; tous ceux qui ont eu occasion de les voir, naturalistes ou voyageurs, en ont été comme éblouis, et n'en parlent qu'avec admiration. Il semble que la Nature ait pris plaisir à ne rassembler sur sa palette que des couleurs choisies, pour les répandre, avec autant de goût que de profusion, sur l'habit de fête qu'elle leur avoit destiné. On y voit briller toutes les nuances de bleu, de violet, de rouge, d'orangé, de pourpre, de blanc pur, de noir velouté, tantôt assorties et rapprochées par les gradations les plus suaves. tantôt opposées et contrastées avec une entente admirable, mais presque toujours multipliées par des reflets sans nombre qui donnent du mouvement, du jeu, de l'intérêt, en un mot, tout le charme de la peinture la plus expressive, à des tableaux muets, immobiles en apparence, et qui

n'en sont que plus étonnants, puisque leur mérite est de plaire par leur beauté propre, sans rien imiter, et d'être eux-mêmes inimitables.

Toutes les espèces, ou si l'on veut, toutes les races qui composent la famille des cotingas, appartiennent au nouveau continent, et c'est sans fondement que quelques-uns ont cru qu'il y en avoit dans le Sénégal. Il paroît qu'ils se plaisent dans les pays chauds; on ne les trouve guère au-delà du Brésil du côté du sud, ni au-delà du Mexique du côté du nord; et par conséquent il leur seroit difficile de traverser les vastes mers qui séparent les deux continents à ces hauteurs.

Tout ce qu'on sait de leurs habitudes, c'est qu'ils ne font point de voyage de long cours, mais seulement des tournées périodiques, qui se renferment dans un cercle assez étroit. Ils reparoissent deux fois l'année aux environs des habitations; et quoiqu'ils arrivent tous à peu près dans le même temps, on ne les voit jamais en troupes. Ils se tiennent le plus souvent au bord des criques, dans les lieux marécageux; ce qui leur a fait donner par quelques-uns le nom de *poules d'eau*. Ils trouvent en abondance sur les palétuviers qui croissent dans ces sortes d'endroits, les insectes dont ils se nourrissent, et surtout ceux qu'on nomme *karias* en Amérique, et qui sont des pous de bois suivant les uns, et des espèces de fourmis selon les autres. Les créoles ont, dit-on, plus d'un

motif de leur faire la guerre : la beauté de leur plumage, qui charme les yeux, et, selon quelques-uns, la bonté de leur chair, qui flatte le goût. Mais il est difficile de concilier tous les avantages, et l'une des intentions fait souvent tort à l'autre; car, en dépouillant un oiseau pour manger sa chair, il est rare qu'on le dépouille comme il faut pour avoir son plumage bien conservé. Cela explique assez naturellement pourquoi tous les jours il nous arrive d'Amérique tant de cotingas imparfaits. On ajoute que ces oiseaux se jettent aussi sur les rizières, et y causent un dégât considérable. Si cela est vrai, les créoles ont une raison de plus pour leur donner la chasse.

La grandeur des différentes espèces varie depuis celle d'un petit pigeon à celle du mauvis, et même au-dessous. Toutes ces espèces ont le bec large à la base; les bords du bec supérieur et très-souvent ceux du bec inférieur, échancrés vers la pointe; et la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu : enfin la plupart ont la queue un peu fourchue ou rentrante, et composée de douze pennes.

DU CORDON BLEU.

Un bleu éclatant règne sur le dessus du corps, de la tête et du cou, sur le croupion, les couvertures supérieures de la queue et les petites cou-

vertures des ailes : cette même couleur reparoît encore sur les couvertures inférieures de la queue, le bas-ventre et les jambes. Un beau pourpre violet règne sur la gorge, le cou, la poitrine et une partie du ventre jusqu'aux jambes : sur ce fond on voit se dessiner, à l'endroit de la poitrine, une ceinture du même bleu que celui du dos, et qui a valu à cette espèce le nom de *cordons bleu*. Audessous de cette première ceinture, quelques individus en ont une autre d'un beau rouge, outre plusieurs taches de feu répandues sur le cou et sur le ventre : ces taches ne sont pas disposées tout-à-fait régulièrement ; elles sont jetées avec cette liberté qui semble plaire par-dessus tout à la Nature, et que l'art imite si difficilement.

Toutes les plumes de la queue et des ailes sont noires ; mais celles de la queue et les moyennes des ailes ont le côté extérieur bordé de bleu.

L'individu que j'ai observé venoit du Brésil : sa longueur totale étoit de huit pouces ; bec, dix lignes ; vol, treize pouces ; queue, deux pouces deux tiers, composée de douze plumes ; dépassoit les ailes de dix-huit lignes. L'individu décrit par M. Brisson avoit toutes ses dimensions un peu plus fortes, et il étoit de la grosseur d'une grive.

La femelle n'a ni l'une ni l'autre ceinture, ni les marques de feu sur le ventre et la poitrine ; pour tout le reste elle ressemble au mâle : l'un et l'autre ont le bec et les pieds noirs, et dans tous deux

le fond des plumes bleu et noirâtre; celui des plumes couleur de pourpre est blanc, et le tarse est garni par-derrière d'une sorte de duvet.

DU QUEREIVA.¹

Si l'on vouloit avoir égard à la couleur dont chaque plume est teinte dans toute son étendue, il est certain que la couleur dominante du quereiva seroit le noir; car la plus grande partie de chaque plume, à compter depuis son origine, est noire : mais comme en fait de plumage il s'agit de ce qui se voit et non de ce qui est caché, et qu'en cette occasion l'apparent est le réel, on peut et on doit dire que la couleur dominante de cet oiseau est un bleu d'aiguc-marine, parce que cette couleur, qui termine les plumes de presque tout le corps, est celle qui paroît le plus lorsque ces plumes sont couchées les unes sur les autres. A la vérité, le noir perce en quelques endroits sur la partie supérieure du corps; mais il n'y forme que de petites mouchetures, et il ne perce point du tout à travers le bleu qui règne sous le corps : on voit seulement dans quelques individus, près du croupion et des jambes, quelques petites plumes qui sont en partie noires, et en partie d'un rouge pourpré.

¹ J'ai conservé à cet oiseau le nom qu'on lui donne dans son pays natal, suivant de Laët, qui se récrie sur la singulière beauté de son plumage.

La gorge et une partie du cou sont recouvertes par une espèce de plaque d'un pourpre violet très-éclatant; cette plaque est sujette à varier de grandeur, et à s'étendre plus ou moins dans les différents individus. Les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont presque toutes noires, bordées ou terminées d'un bleu d'aigue-marine; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau se trouve à Cayenne; il est de la grosseur du mauvis, et modelé sur les mêmes proportions que le précédent, excepté que ses ailes, dans leur repos, ne vont qu'à la moitié de la queue, qu'il a un peu plus longue.

DE LA TERSINE.

M. Linnæus est le premier, et même le seul jusqu'à présent, qui ait décrit cet oiseau. Il a la tête, le haut du dos, les pennes des ailes et de la queue, noirs; la gorge, la poitrine, le bas du dos, le bord extérieur des pennes des ailes, d'un bleu clair; une bande transversale de cette dernière couleur sur les couvertures supérieures de ces mêmes pennes; le ventre blanc jaunâtre, et les flancs d'une teinte plus foncée. M. Linnæus ne dit point de quel pays est cet oiseau; mais il est plus que probable qu'il est d'Amérique, ainsi que les autres cotingas : je serois même fort tenté de le regarder comme une variété du quereiva, attendu

que le bleu et le noir sont les couleurs dominantes de la partie supérieure du corps, et que celles de la partie inférieure sont des couleurs affoiblies, comme elles ont coutume de l'être dans les femelles, les jeunes, etc. Mais, pour décider cette question, il faudroit avoir vu l'oiseau.

DU COTINGA A PLUMES SOYEUSES.

Presque toutes les plumes du dessus et du dessous du corps, et même les couvertures des ailes et de la queue, sont effilées, décomposées dans cet oiseau, et ressemblent plus à des poils soyeux qu'à de véritables plumes; ce qui doit le distinguer de toutes les autres espèces de cotingas. La couleur générale du plumage est un bleu éclatant, changeant en un beau bleu d'aigue-marine, comme dans l'espèce précédente : il faut seulement excepter la gorge, qui est d'un violet foncé, et les pennes de la queue et des ailes, dont la couleur est noirâtre; encore la plupart sont-elles bordées extérieurement de bleu. Les plumes de la tête et du dessus du cou sont longues et étroites, et le fond en est brun : le fond des plumes du dessus et du dessous du corps, de la poitrine, etc., est de deux couleurs; il est d'abord blanc à l'origine de ces plumes, puis d'un violet pourpré; cette dernière couleur perce en quelques endroits à travers le bleu des plumes supérieures. Le bec est brun, et les pieds sont noirs.

Longueur totale, sept pouces un tiers; bec, neuf à dix lignes; tarse, de même; vol, treize pouces un tiers; queue, trois pouces environ, composée de douze pennes; dépasse les ailes d'un pouce.

DU PACAPAC, OU POMPADOUR.

Tout le plumage de ce bel oiseau est d'un pourpre éclatant et lustré, à l'exception des pennes des ailes, qui sont blanches, terminées de brun, et des couvertures inférieures des ailes, qui sont totalement blanches : ajoutez encore que le dessous de la queue est d'un pourpre plus clair; que le fond des plumes est blanc sur tout le corps, les pieds noirâtres, le bec gris-brun; et que de chaque côté de sa base sort un petit trait blanchâtre qui, passant au-dessous des yeux, forme et dessine le contour de la physionomie.

Cet oiseau a les grandes couvertures des ailes singulièrement conformées; elles sont longues, étroites, roides, pointues, et faisant la gouttière; leurs barbes sont détachées les unes des autres : leur côte est blanche, et n'a point de barbes à son extrémité; ce qui a quelque rapport avec ces appendices qui terminent les pennes moyennes de l'aile du jaseur, et ne sont autre chose qu'un prolongement du bout de la côte au-delà des barbes. Ce trait de conformité n'est pas le seul qui soit entre ces deux espèces; elles se ressemblent enco-

re par la forme du bec, par la taille, par les dimensions relatives de la queue, des pieds, etc. : mais il faut avouer qu'elles diffèrent notablement par l'instinct, puisque celle du jaseur se plaît sur les montagnes, et toutes les espèces de cotingas dans les lieux bas et aquatiques.

Longueur totale, sept pouces et demi; bec, dix à onze lignes; tarse, neuf à dix lignes; vol, quatorze pouces et plus; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes; dépasse les ailes de sept à huit lignes.

Le pompadour est un oiseau voyageur; il paroît dans la Guiane, aux environs des lieux habités, vers les mois de mars et de septembre, temps de la maturité des fruits qui lui servent de nourriture. Il se tient sur les grands arbres au bord des rivières; il niche sur les plus hautes branches, et jamais ne s'enfonce dans les grands bois. L'individu qui a servi de sujet à cette description venoit de Cayenne.

VARIÉTÉS DU PACAPAC.

I. Le pacapac gris pourpre. Il est un peu plus petit que le précédent, mais ses proportions sont exactement les mêmes; il a les mêmes singularités dans la conformation des grandes couvertures des ailes, et il est du même pays. Tant de choses communes ne permettent pas de douter que ces deux oiseaux, quoique de plumage différent, n'appar-

tiennent à la même espèce; et comme celui-ci est un peu plus petit, je serois porté à le regarder comme une variété d'âge, c'est-à-dire comme un jeune oiseau qui n'a pas encore pris son entier accroissement, ni ses couleurs décidées. Tout ce qui est pourpre dans le précédent, est varié dans celui-ci de pourpre et de cendré; le dessous de la queue est couleur de rose; les plumes de la queue sont brunes; ce qui paroît de celles des ailes est brun aussi; leur côté intérieur et caché est blanc depuis l'origine de chaque plume jusqu'aux deux tiers de sa longueur; et de plus, les moyennes ont le bord extérieur blanc.

II. Nous avons vu, M. Daubenton le jeune et moi, chez M. Mauduit, un cotinga gris, qui nous a paru appartenir à l'espèce du pacapac, et n'être qu'un oiseau encore plus jeune que le précédent, mais qu'il ne faut pas confondre avec un autre oiseau auquel on a aussi donné le nom de *cotinga gris*, et dont je parlerai plus bas sous le nom de *guirarou*.

Il est probable que ce ne sont pas là les seules variétés qui existent dans cette espèce, et qu'on en découvrira d'autres parmi les femelles de différents âges.

M. de Manoncourt a vérifié nos conjectures sur les lieux, et il s'est assuré, dans son dernier voyage de Cayenne, que le cotinga gris pourpre est l'oiseau encore jeune, et qu'il est au moins dix-huit mois à acquérir sa couleur pourpre décidée.

DE L'OUETTE.

OU COTINGA ROUGE DE CAYENNE.¹

Le rouge domine en effet dans le plumage de cet oiseau, mais ce rouge se diversifie par les différentes teintes qu'il prend en différents endroits : la teinte la plus vive, et qui est d'un rouge écarlate, est répandue sur la partie supérieure de la tête, et forme une espèce de couronne ou de calotte, dont les plumes sont assez longues, et peuvent se relever en manière de huppe, suivant la conjecture de M. Edwards. Cette même couleur écarlate règne sous le ventre, sur les jambes, sur la partie inférieure du dos, et presque jusqu'au bout des plumes de la queue, lesquelles sont terminées de noir; les côtés de la tête, le cou, le dos et les ailes, ont des teintes plus ou moins rembrunies, qui changent le rouge en un beau mordoré velouté : mais la plus sombre de toutes ces teintes est celle d'une espèce de bordure qui environne la calotte écarlate; cette teinte s'éclaircit un tant soit peu derrière le cou et sur le dos, et encore plus sur la gorge et la poitrine. Les couvertures des ailes sont bordées de brun, et les grandes plumes vont tou-

¹ *Arara* ou *apira* en langue gariponne de la Guiane.

Ouette, par les créoles, d'après son cri; raison pourquoi j'ai préféré ce nom à tout autre.

Cardinal, par les Français de Cayenne

jours s'obscurcissant de plus en plus de la base à la pointe, où elles sont presque noires; le bec est d'un rouge terne; les pieds d'un jaune sale, et l'on y remarque une singularité, c'est que le tarse est garni par-derrrière d'une sorte de duvet jusqu'à l'origine des doigts.

L'ouette voyage ou plutôt circule comme le papacac; mais elle est plus commune dans l'intérieur de la Guiane.

Longueur totale, sept pouces environ; bec, neuf lignes; pieds, sept lignes; queue, deux pouces et demi; dépasse les ailes d'environ vingt lignes; d'où il suit que ce cotinga a moins d'envergure que les précédents.

DU GUIRA PANGA, OU COTINGA BLANC.

Laët est le seul qui ait parlé de cet oiseau, et tout ce qu'il nous en apprend se réduit à ceci : qu'il a le plumage blanc et la voix très-forte. Depuis ce temps l'espèce s'en étoit en quelque sorte perdue, même à Cayenne; et c'est par les soins de M. de Mauoncourt qu'elle vient de se retrouver.

Le mâle et la femelle étoient perchés sur des arbres à portée d'un marécage lorsqu'ils furent tués; ils furent découverts par leur cri, et ce cri étoit

Le nom brésilien de *guira panga* a beaucoup de rapport avec celui de *guira punga*, que les mêmes Sauvages donnent à l'averano, dont nous allons bientôt parler.

très-fort, comme le dit Laët. Ceux qui les avoient tués l'exprimèrent par ces deux syllabes, *in, an*, prononcées d'une voix fort traînante.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces oiseaux, c'est une espèce de caroncule qu'ils ont sur le bec, comme les dindons, mais qui a une organisation et par conséquent un jeu tout différent : elle est flasque et tombante dans son état de repos, et lorsque l'animal est tranquille; mais, au contraire, lorsqu'il est animé de quelque passion, elle se gonfle, se relève, s'allonge, et, dans cet état de tension et d'effort, elle a deux pouces et plus de longueur, sur trois ou quatre lignes de circonférence à sa base : cet effet est produit par l'air que l'oiseau sait faire passer par l'ouverture du palais dans la cavité de la caroncule, et qu'il sait y retenir.

Cette caroncule diffère encore de celle du dindon, en ce qu'elle est couverte de petites plumes blanches. Au reste, elle n'appartient point exclusivement au mâle; la femelle en est aussi pourvue, mais elle a le plumage tout-à-fait différent. Dans le mâle, le bec et les pieds sont noirs; tout le reste est d'un blanc pur et sans mélange, si vous en exceptez quelques teintes de jaune que l'on voit sur le erouption et sur quelques pennes de la queue et des ailes. Le plumage de la femelle n'est pas, à beaucoup près, aussi uniforme : elle a le dessus de la tête et du corps, les couvertures supérieures des

ails, et la plus grande partie des pennes des ailes et de la queue, de couleur olivâtre, mêlée de gris; les pennes latérales de la queue grises, bordées de jaune; les joues et le front blancs; les plumes de la gorge grises, bordées d'olivâtre; celles de la poitrine et de la partie antérieure du ventre, grises, bordées d'olivâtre, terminées de jaune; le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue, d'un jaune citron; les couvertures inférieures des ailes blanches, bordées du même jaune.

Le mâle et la femelle sont à peu près de même grosseur. Voici leurs dimensions principales: longueur totale, douze pouces; longueur du bec, dix-huit lignes; sa largeur à la base, sept lignes; longueur de la queue, trois pouces neuf lignes; elle est composée de douze pennes égales, et dépasse les ailes repliées de vingt et une lignes.

DE L'AVERANO.

Sa tête est d'un brun foncé; les pennes de ses ailes sont noirâtres; leurs petites couvertures noires; les grandes couvertures noirâtres, avec quelque mélange de vert brun; tout le reste du plumage cendré, mêlé de noirâtre, principalement sur le dos, et de verdâtre sur le croupion et sur la queue. Cet oiseau a le bec large à sa base comme les cotingas, la langue courte, les narines découvertes,

En portugais, *ave de verano*.

l'iris des yeux d'un noir bleuâtre. le bec noir, les pieds noirâtres : mais ce qui le rapproche un peu du cotinga blanc, et le distingue de tous les autres cotingas, ce sont plusieurs appendices noires et charnues qu'il a sous le cou, et dont la forme est à peu près celle d'un fer de lance.

L'averano est presque aussi gros qu'un pigeon; la longueur de son bec, qui est d'un pouce, est aussi la mesure de sa plus grande largeur; ses pieds ont douze à treize lignes; sa queue a trois pouces, et dépasse les ailes repliées de presque toute sa longueur.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et n'a point d'appendices charnues sous le cou : elle ressemble à la litorne par sa forme et par sa grosseur. Son plumage est un mélange de noirâtre, de brun et de vert clair; mais ces couleurs sont distribuées de façon que le brun domine sur le dos, et le vert clair sur la gorge, la poitrine et le dessous du corps.

Ces oiseaux prennent beaucoup de chair, et une chair succulente. Le mâle a la voix très-forte, et la modifie de deux manières différentes : tantôt c'est un bruit semblable à celui qu'on feroit en frappant sur un coin de fer avec un instrument tranchant (*kock, kîck*); tantôt c'est un son pareil à celui d'une cloche fêlée (*kur, kur, kur*). Au reste, dans toute l'année il ne se fait entendre que pendant environ six semaines du grand été, c'est-

à-dire en décembre et janvier, d'où lui vient son nom portugais *ave de verano*, oiseau d'été. On a observé que sa poitrine est marquée extérieurement d'un sillon qui en parcourt toute la longueur, et que de plus il a la trachée-artère fort ample; ce qui peut avoir quelque influence sur la force de sa voix.

DŪ GUIRAROU.

Si la beauté du plumage étoit un attribut caractéristique de la famille des cotingas, l'oiseau dont il s'agit ici, et celui de l'article précédent, ne pourroient passer, tout au plus, que pour des cotingas dégénérés. Le guirarou n'a rien de remarquable ni dans ses couleurs ni dans leurs distributions, si ce n'est peut-être une bande noire qui passe par ses yeux, dont l'iris est couleur de saphir, et qui donne un peu de physionomie à cet oiseau. Au reste, un gris clair uniforme règne sur la tête, le cou, la poitrine, et tout le dessous du corps; les jambes, et le dessus du corps, sont cendrés; les plumes et les couvertures de l'aile noirâtres; les plumes de la queue noires, terminées de blanc, et ses couvertures supérieures blanches; enfin le bec et les pieds sont noirs.

La forme un peu aplatie et le peu de longueur du bec du guirarou, la force de sa voix, assez semblable à celle du merle, mais plus aiguë, et son séjour de préférence sur le bord des eaux, sont

les rapports les plus marqués que cet oiseau ait avec les cotingas; il est aussi de la même taille à peu près, et il habite les mêmes climats. Mais tout cela n'a pas empêché Willughby de le rapporter à la famille des motteux, ni d'autres ornithologistes fort habiles d'en faire un gobe-mouche. Pour moi, je n'en fais ni un motteux, ni un gobe-mouche, ni même un cotinga; mais je lui conserve le nom qu'il porte dans son pays natal, en attendant que des observations plus détaillées, faites sur un plus grand nombre d'individus, et d'individus vivants, me mettent en état de lui fixer sa véritable place. Les guirarous sont assez communs dans l'intérieur de la Guiane, mais non pas à Cayenne. Ils voyagent peu; on en trouve ordinairement plusieurs dans le même canton. Ils se perchent sur les branches les plus basses de certains grands arbres, où ils trouvent des grains et des insectes, qui leur servent de nourriture. De temps en temps ils crient tous à la fois, mettant un intervalle entre chaque cri: ce cri, peu agréable en lui-même, est un renseignement précieux pour les voyageurs égarés, perdus dans les immenses forêts de la Guiane, qui sont sûrs de trouver une rivière en allant à la voix des guirarous.

L'individu observé par M. de Manoncourt avoit neuf pouces et demi de longueur totale: son bec, douze lignes de long, sept de large, cinq d'épaisseur à la base; il étoit entouré de barbes: la queue

étoit carrée; elle avoit quatre pouces de long, et dépassoit les ailes de deux pouces et demi : le tarse avoit un pouce, comme le bec.

VARIÉTÉ DU GUIRAROU.

Je n'en connois qu'une seule, sous le nom de *cotinga gris*; et nous soupçonnons, M. Daubenton et moi, que c'est une variété d'âge, parce qu'il est plus petit, n'ayant que sept pouces et demi de longueur totale, et que sa queue est un peu plus courte, ne dépassant les ailes que de la moitié de sa longueur. D'ailleurs je remarque que toutes ses autres différences sont en moins ou par défaut; il n'a ni la bande noire sur les yeux, ni la queue bordée de blanc, ni ses couvertures supérieures blanches : les pennes des ailes sont bordées de blanc; mais elles sont moins noirâtres, et celles de la queue moins noires que dans le guiraron.

DES FOURMILLIERS.

DANS les terres basses, humides et mal peuplées du continent de l'Amérique méridionale, les reptiles et les insectes semblent dominer par le nombre sur toutes les autres espèces vivantes. Il y a dans la Guiane et au Brésil¹ des fourmis en si

¹ C'est la même chose dans plusieurs autres endroits de l'Amérique méridionale. Pison rapporte qu'au Brésil, et

grand nombre, que, pour en avoir une idée, il faut se figurer des aires de quelques toises de largeur sur plusieurs pieds de hauteur; et ces monceaux immenses, accumulés par les fourmis, sont aussi remplis, aussi peuplés, que nos petites fourmillières, dont les plus grandes n'ont que deux ou trois pieds de diamètre, en sorte qu'une seule de ces fourmillières d'Amérique peut équivaloir à deux ou trois cents de nos fourmillières d'Europe; et non-seulement ces magasins, ces nids formés par ces insectes en Amérique excèdent prodigieusement ceux de l'Europe par la grandeur, mais ils les excèdent encore de beaucoup

même dans les terres humides du Pérou, la quantité de fourmis étoit si grande, qu'elles détruisoient tous les grains que l'on confioit à la terre, et que, quoiqu'on employât pour les détruire le feu et l'eau, on ne pouvoit en venir à bout. Il ajoute qu'il seroit fort à désirer que la Nature eût placée dans ces contrées beaucoup d'espèces d'animaux semblables au tamanoir et au tamandua, qui fouillent profondément, avec leurs griffes, les énormes fourmillières dont elles sont couvertes, et qui, par le moyen de leur longue langue, en avalent une prodigieuse quantité. Les unes de ces fourmis ne sont pas plus grandes que celles d'Europe; les autres sont du double et du triple plus grosses: elles forment des monceaux aussi élevés que des meules de foin; et leur nombre est si prodigieux, qu'elles tracent des chemins de quelques pieds de largeur, dans les champs et dans les bois, souvent dans une étendue de plusieurs lieues. Fernandès dit aussi que ces fourmis sont plus grosses et assez semblables à nos fourmis ailées, et que leurs fourmillières sont d'une hauteur et d'une largeur incroyables.

par le nombre. Il y a cent fois plus de fourmillières dans les terres désertes de la Guiane que dans aucune contrée de notre continent; et comme il est dans l'ordre de la Nature que les unes de ses productions servent à la subsistance des autres, on trouve dans ce même climat des quadrupèdes et des oiseaux qui semblent être faits exprès pour se nourrir de fourmis. Nous avons donné l'histoire du tamanoir, du tamandua, et des autres fourmilliers quadrupèdes; nous allons donner ici celle des oiseaux fourmilliers, qui ne nous étoient pas connus avant que M. de Manoncourt les eût apportés pour le Cabinet du Roi.

Les fourmilliers sont des oiseaux de la Guiane qui ne ressemblent à aucun de ceux de l'Europe, mais qui, pour la figure du corps, du bec, des pattes et de la queue, ont beaucoup de ressemblance avec ceux que nous avons appelés *brèves*, et que les nomenclateurs avoient mal à propos confondus avec les merles; mais comme les brèves se trouvent aux Philippines, aux Moluques, à l'île de Ceylan, au Bengale et à Madagascar, il est plus que probable qu'ils ne sont pas de la même famille que les fourmilliers d'Amérique. Ces derniers me paroissent former un nouveau genre, qui est entièrement dû aux recherches de M. de Manoncourt, que j'ai déjà cité plusieurs fois, parce qu'il a fait une étude approfondie sur les oiseaux étrangers, dont il a donné au Cabinet du

Roi plus de cent soixante espèces. Il a bien voulu me communiquer aussi toutes les observations qu'il a faites dans ses voyages au Sénégal et en Amérique : c'est de ces mêmes observations que j'ai tiré l'histoire et la description de plusieurs oiseaux, et en particulier celle des fourmilliers.

Dans la Guiane française, ainsi que dans tous les pays où l'on n'est pas instruit en histoire naturelle, il suffit d'apercevoir dans un animal un caractère ou une habitude qui ait de la conformité avec les caractères et les habitudes d'un genre connu, pour lui imposer le nom de ce genre; c'est ce qui est arrivé au sujet des fourmilliers. L'on a remarqué qu'ils ne se perchoient point ou très-peu, et qu'ils couroient à terre comme les perdrix : il n'en a pas fallu davantage pour ne plus les distinguer que par la taille; et, sans faire attention aux traits nombreux de dissemblance, on les a nommés à Cayenne *petites perdrix*.¹

Mais ces oiseaux ne sont ni des perdrix, ni des merles, ni même des brèves : ils ont seulement, comme ces derniers, pour principaux caractères extérieurs, les jambes longues, la queue et les ailes courtes, l'ongle du doigt postérieur plus arqué et plus long que les antérieurs, le bec droit et allongé, la mandibule supérieure échancrée à son extrémité, qui se courbe à sa jonction avec

Les naturels de la Guiane donnent à quelques espèces de fourmilliers le nom de *patikours*.

la mandibule inférieure, qu'elle déborde d'environ une ligne; mais ils ont de plus ou de moins que les brèves (car nous ne connoissons pas la forme de la langue de ces oiseaux) la langue courte et garnie de petits filets cartilagineux et charnus vers sa pointe : les couleurs sont aussi très-différentes, comme on le verra par leurs descriptions particulières; et il y a toute apparence que les fourmilliers diffèrent encore des brèves par leurs habitudes naturelles. puisqu'ils sont de climats très-éloignés, et dont les productions étant différentes, les nourritures ne peuvent guère être les mêmes. Lorsque nous avons parlé des brèves, nous n'avons rien pu dire de leurs habitudes naturelles, parce qu'aucun voyageur n'en a fait mention : ainsi nous ne pouvons pas leur comparer à cet égard les fourmilliers d'Amérique.

En général, les fourmilliers se tiennent en troupes et se nourrissent de petits insectes, et principalement de fourmis, lesquelles, pour la plupart, sont assez semblables à celles d'Europe. On rencontre presque toujours ces oiseaux à terre, c'est-à-dire sur les grandes fourmillières, qui communément, dans l'intérieur de la Guiane, ont plus de vingt pieds de diamètre. Ces insectes, par leur multitude presque infinie, sont très-nuisibles aux progrès de la culture, et même à la conservation des denrées dans cette partie de l'Amérique méridionale.

L'on distingue plusieurs espèces dans ces oiseaux mangeurs de fourmis; et, quoique différentes entre elles, on les trouve assez souvent réunies dans le même lieu : on voit ensemble ceux des grandes et ceux des petites espèces, et aussi ceux qui ont la queue un peu longue et ceux qui l'ont très-courte. Au reste, il est rare, si l'on en excepte les espèces principales, qui se réduisent à un petit nombre; il est rare, dis-je, de trouver dans aucune des autres deux individus qui se ressemblent parfaitement, et l'on peut présumer que ces variétés si multipliées proviennent de la facilité que les petites espèces ont de se mêler et de produire ensemble; de sorte qu'on ne doit les regarder, pour la plupart, que comme de simples variétés, et non pas comme des espèces distinctes et séparées.

Tous ces oiseaux ont les ailes et la queue fort courtes, ce qui les rend peu propres pour le vol; elles ne leur servent que pour courir et sauter légèrement sur quelques branches peu élevées. On ne les voit jamais voler en plein air : ce n'est pas faute d'agilité, car ils sont très-vifs et presque toujours en mouvement; mais c'est faute des organes ou plutôt des instruments nécessaires à l'exécution du vol, leurs ailes et leur queue étant trop courtes pour pouvoir les soutenir et les diriger dans un vol élevé et continu.

La voix des fourmilliers est aussi très-singuliè-

re; ils font entendre un cri qui varie dans les différentes espèces, mais qui, dans plusieurs, a quelque chose de fort extraordinaire, comme on le verra dans la description de chaque espèce particulière.

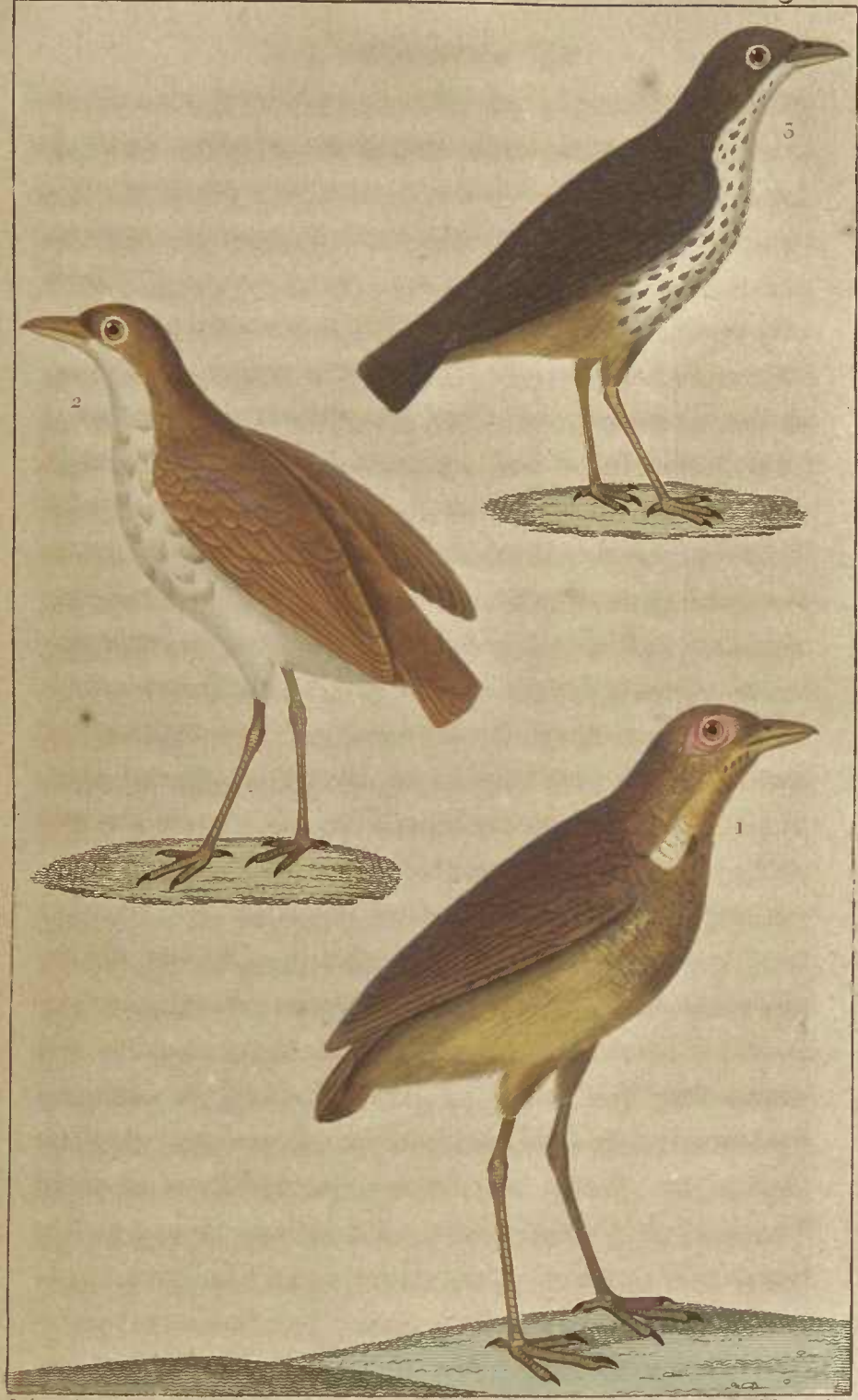
Les environs des lieux habités ne leur conviennent pas; les insectes dont ils font leur principale nourriture, détruits ou éloignés par les soins de l'homme, s'y trouvent avec moins d'abondance : aussi ces oiseaux se tiennent-ils dans les bois épais et éloignés, et jamais dans les savanes ni dans les autres lieux découverts, et encore moins dans ceux qui sont voisins des habitations. Ils construisent avec des herbes sèches, assez grossièrement entrelacées, des nids hémisphériques, de deux, trois et quatre pouces de diamètre, selon leur propre grandeur; ils attachent ces nids ou les suspendent par les deux côtés sur des arbrisseaux, à deux ou trois pieds au-dessus de terre : les femelles y déposent trois à quatre œufs presque ronds.

La chair de la plupart de ces oiseaux n'est pas bonne à manger; elle a un goût huileux et désagréable, et le mélange digéré des fourmis et des autres insectes qu'ils avalent, exhale une odeur infecte lorsqu'on les ouvre.

DU ROI DES FOURMILLIERS.

Première espèce.

Celui-ci est le plus grand et le plus rare de tous les oiseaux de ce genre : on ne le voit jamais en troupes, et très-rarement par paires; et comme il est presque toujours seul parmi les autres qui sont en nombre, et qu'il est plus grand qu'eux, on lui a donné le nom de *roi des fourmilliers*. Nous avons d'autant plus de raison d'en faire une espèce particulière et différente de toutes les autres, que cette affectation avec laquelle il semble fuir tous les autres oiseaux, et même ceux de son espèce, est assez extraordinaire : et si un observateur aussi exact que M. de Manoncourt ne nous avoit pas fait connoître les mœurs de cet oiseau, il ne seroit guère possible de le reconnoître, à la simple inspection, pour un fourmillier; car il a le bec d'une grosseur et d'une forme différente de celle du bec de tous les autres fourmilliers : mais comme il a plusieurs habitudes communes avec ces mêmes oiseaux, nous sommes fondés à présumer qu'il est du même genre. Ce roi des fourmilliers se tient presque toujours à terre, et il est beaucoup moins vif que les autres, qui l'environnent en sautillant; il fréquente les mêmes lieux, et se nourrit de même d'insectes, et surtout de fourmis. La femelle



Prêtre pins.

Mme. Massard sc.

- 1 Le Roi des Fourmiliers. Page 128
- 2 Le Grand Béfroï 130
- 3 Le Petit Béfroï 132

est, comme dans toutes les autres espèces de ce genre, plus grosse que le mâle.

Cet oiseau mesuré du bout du bec à l'extrémité de la queue, a sept pouces et demi de longueur. Son bec est brun, un peu crochu, long de quatorze lignes, et épais de cinq lignes à sa base, qui est garnie de petites moustaches; les ailes pliées aboutissent à l'extrémité de la queue, qui n'a que quatorze lignes de longueur; les pieds sont bruns, et longs de deux pouces.

Le dessous du corps est varié de roux brun, de noirâtre et de blanc, et c'est la première de ces couleurs qui domine jusqu'au ventre, où elle devient moins foncée, et où le blanchâtre est la couleur dominante; deux bandes blanches descendent des coins du bec, et accompagnent la plaque de couleur sombre de la gorge et du cou; l'on remarque sur la poitrine une tache blanche à peu près triangulaire : le roux brun est la couleur du dessus du corps; il est nuancé de noirâtre et de blanc, excepté le croupion et la queue, où il est sans mélange. Au reste, les dimensions en grandeur et les teintes des couleurs sont sujettes à varier dans les différents individus; car il y en a de plus ou moins colorés, comme aussi de moins grands et de plus grands, quoique adultes; et nous en avons présenté ici le terme moyen.

DE L'AZURIN.

Seconde espèce.

Nous avons donné à la suite des merles la description de cet oiseau (tom. XX, pag. 198), à laquelle nous n'avons rien à ajouter. Nous avons déjà observé qu'il n'étoit certainement pas un merle; par sa forme extérieure il doit se rapporter au genre des fourmilliers : nous ne connoissons cependant pas ses habitudes naturelles. Il est assez rare à la Guiane, d'où néanmoins il a été envoyé à M. Mauduit.

DU GRAND BÉFROI.

Troisième espèce.

Ce n'est que par comparaison avec un autre plus petit que nous donnons à cet oiseau l'épithète de *grand*; car sa longueur totale n'est que de six pouces et demi. Sa queue, longue de seize lignes, dépasse de six lignes les ailes pliées; le bec, long de onze lignes, est noir en dessus et blanc en dessous, large à sa base de trois lignes et demie; les pieds ont dix-huit lignes de longueur et sont, ainsi que les doigts, d'une couleur plombée claire.

Les teintes des couleurs varient presque dans chaque individu : les dimensions varient de même. et nous venons d'en présenter le terme moyen.

Dans cette espèce, les femelles sont beaucoup

plus grosses que les mâles, et plus à proportion que dans la première espèce; c'est un rapport que tous les fourmilliers ont avec les oiseaux de proie, dont les femelles sont plus grosses que les mâles.

Ce qui distingue plus particulièrement cet oiseau, auquel nous avons donné le nom de *béfroi*, c'est le son singulier qu'il fait entendre le matin et le soir; il est semblable à celui d'une cloche qui sonne l'alarme. Sa voix est si forte, qu'on peut l'entendre à une grande distance, et l'on a peine à s'imaginer qu'elle soit produite par un oiseau de si petite taille. Ces sons, aussi précipités que ceux d'une cloche sur laquelle on frappe rapidement, se font entendre pendant une heure environ : il semble que ce soit une espèce de rappel comme celui des perdrix, quoique ce bruit singulier se fasse entendre en toutes saisons et tous les jours les matins au lever du soleil, et les soirs avant son coucher; mais on doit observer que, comme la saison des amours n'est pas fixée dans ces climats, les perdrix, ainsi que nos fourmilliers, se rappellent dans tous les temps de l'année.

Au reste, le roi des fourmilliers et le befroi sont les seuls oiseaux de ce genre dont la chair ne soit pas mauvaise à manger.

DU PETIT BÉFROI.

VARIÉTÉ.

Il y a dans cette espèce une différence sensible pour la grandeur, et c'est par cette raison que nous l'appellerons *le petit béfroi*.

Sa longueur est de cinq pouces et demi; le dessus du corps est d'une couleur olivâtre, qui devient moins foncée sur le croupion; la queue, dont les pennes sont brunes, ainsi que celles des ailes, dépasse celles-ci de dix lignes; le dessous de la gorge est blanc; ensuite les plumes deviennent grises et tachetées de brun roussâtre jusqu'au ventre, qui est de cette dernière couleur.

Par cette description, il est facile d'apercevoir les rapports frappants des couleurs de cet oiseau, avec celles du grand béfroi, et du reste la conformation est la même.

DU PALIKOUR, OU FOURMILLIER

PROPREMENT DIT.

Quatrième espèce.

Il a près de six pouces de longueur, le corps moins gros et le bec plus allongé que le petit béfroi; les yeux, dont l'iris est rougeâtre, sont entourés d'une peau d'un bleu céleste; les pieds et la partie inférieure du bec sont de la même couleur.

La gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine, sont couverts d'une plaque noire en forme d'une cravate, avec une bordure noire et blanche qui s'étend derrière le cou, et y forme un demi-collier; le reste du dessous du corps est cendré.

Les oiseaux de cette espèce sont très-vifs; mais ils ne volent pas plus que les autres en plein air : ils grimpent sur les arbrisseaux à la manière des pics, et en étendant les plumes de leur queue.

Ils font entendre une espèce de fredonnement, coupé par un petit cri bref et aigu.

Les œufs sont bruns, gros à peu près comme des œufs de moineau; le gros bout est semé de taches d'une couleur brune foncée : le nid est plus épais et mieux tissu que celui des autres fourmilliers, et a de plus une couche de mousse qui le revêt à l'extérieur.

Nous avons mis à la suite des merles plusieurs fourmilliers; mais maintenant que M. de Manoncourt nous a fait connoître pleinement ce nouveau genre, il faut rapporter à l'espèce du palikour, ou fourmillier proprement dit, le *merle à cravate de Cayenne* (tom. XX, pag. 183), le *merle roux de Cayenne* (tom. XX, pag. 192), et le *petit merle brun à gorge rousse de Cayenne* (tom. XX, pag. 195). On peut les regarder comme des variétés de cette quatrième espèce de fourmillier. Au reste, la description en est bonne, et n'exi-

ge aucun changement; nous observerons seulement que les dimensions du merle à cravate, et du merle roux, ont été prises sur de grands individus; ce qui pourroit les faire juger plus grands que le grand békroï, dont nous n'avons donné que la grandeur moyenne, et qui est réellement plus gros que ceux-ci.

DU COLMA.

Le colma peut encore être regardé comme une variété ou comme une espèce très-voisine du palikour ou fourmillier proprement dit : tout son plumage est brun sur le corps, gris-brun en dessous, et cendré sur le ventre; il a seulement au bas de la tête, derrière le cou, une espèce de demi-collier roux, et la gorge blanche. piquetée de gris-brun. C'est de ce dernier caractère que nous lui avons donné le nom de *colma*. Quelques individus n'ont pas ce demi-collier roux.

DU TÉTÉMA.

Le tétéma est un oiseau de Cayenne, qui nous paroît avoir beaucoup de rapport avec le colma, non-seulement par sa grandeur, qui est la même, et sa forme, qui est assez semblable, mais encore par la disposition des couleurs, qui sont à peu près les mêmes sur presque tout le dessus du corps. La plus grande différence dans les cou-

leurs de ces oiseaux se trouve sur la gorge, la poitrine et le ventre, qui sont d'un brun noirâtre, au lieu que, dans le colma, le commencement du cou et la gorge sont d'un blanc varié de petites taches brunes, et la poitrine et le ventre sont d'un gris cendré; ce qui pourroit faire présumer que ces différences ne viennent que du sexe. Je serois donc porté à regarder le tétéma comme le mâle, et le colma comme la femelle, parce que celui-ci a généralement les couleurs plus claires.

DU FOURMILLIER HUPPÉ.

Cinquième espèce.

La longueur moyenne de cette espèce de fourmillier est de près de six pouces; le dessus de la tête est orné de longues plumes noires, que l'oiseau redresse à volonté en forme de huppe; il a l'iris des yeux noir, le dessous de la gorge couvert de plumes noires et blanches, la poitrine et le dessous du cou noirs : tout le reste du corps est gris cendré.

La queue a deux pouces quatre lignes de long; elle est composée de douze plumes étagées, bordées et terminées de blanc : elle passe d'un pouce les ailes pliées, dont les couvertures supérieures noires sont terminées de blanc. Ces mêmes couvertures supérieures des ailes sont, dans quelques

individus, de la couleur générale du corps, c'est-à-dire gris-cendré.

La femelle a aussi une huppe, ou plutôt les mêmes longues plumes sur la tête; mais elles sont rousses, et son plumage ne diffère de celui du mâle que par une légère teinte de roussâtre sur le gris.

Ces fourmilliers ont le cri semblable à celui d'un petit poulet; ils pondent trois œufs, et plusieurs fois l'année.

Nous avons donné, sous le nom de *grisin de Cayenne* (tom. XX, pag. 196), une variété de ce fourmillier huppé; nous n'avons rien à ajouter à sa description.

DU FOURMILLIER A OREILLES BLANCHES.

Sixième espèce.

Il est long de quatre pouces neuf lignes; le dessus de la tête est brun, et les bas côtés du devant de la tête et la gorge noirs; depuis l'angle postérieur de l'œil jusqu'au bas de la tête, descend une petite bande d'un beau blanc luisant, dont les plumes sont plus larges et plus longues que celles de la tête.

Le reste du plumage n'a rien de remarquable: la couleur du dessus du corps est un mélange peu agréable d'olive et de roussâtre; la partie supérieure du dessous du corps est rousse, et le reste gris.

La queue est longue de quinze lignes; les ailes pliées aboutissent à son extrémité; les pieds sont bruns. Au reste, les habitudes naturelles de cet oiseau sont les mêmes que celles des précédents.

DU CARILLONNEUR.

Septième espèce.

La longueur totale de cet oiseau est de quatre pouces et demi, et sa queue dépasse les ailes pliées de neuf lignes.

Outre les habitudes communes à tous les fourmilliers, le carillonneur en a qui lui sont particulières; car quoiqu'il se nourrisse de fourmis, et qu'il habite, comme les autres fourmilliers, les terrains où ces insectes sont les plus abondants, cependant il ne se mêle pas avec les autres espèces, et il fait bande à part. On trouve ordinairement ces oiseaux en petites compagnies de quatre ou six.

Le cri qu'ils font entendre en sautillant est très-singulier; ils forment parfaitement entre eux un carillon pareil à celui de trois cloches d'un ton différent : leur voix est très-forte, si on la compare à leur petite taille. Il semble qu'ils chantent en partie, quoiqu'il y ait à présumer que chacun d'eux fait successivement les trois tons : cependant on n'en est pas assuré, parce que, jusqu'à ce jour, l'on n'a pas pris le soin d'élever ces oiseaux en domesticité. Leur voix n'est pas, à beaucoup

près, aussi forte que celle du békroï, qui ressemble vraiment au son d'une assez grosse cloche; on n'entend distinctement que de cinquante pas la voix de ces carillonneurs; au lieu que l'on entend celle du békroï de plus d'une demi-lieue. Ces oiseaux continuent leur singulier carillon pendant des heures entières, sans la moindre interruption.

Au reste, cette espèce est assez rare, et ne se trouve que dans les forêts tranquilles de l'intérieur de la Guiane

DU BAMBLA.

Huitième espèce.

Nous l'avons ainsi nommé, parce qu'il a une bande blanche transversale sur chaque aile. Ce petit oiseau est très-rare, et ses habitudes naturelles ne nous sont pas connues; mais, par sa ressemblance avec les autres fourmilliers, il nous paroît être du même genre, en faisant néanmoins une espèce particulière.

Outre ces huit espèces de fourmilliers, nous en avons encore vu trois autres espèces; mais nous ne connoissons que la figure de ces oiseaux, qui tous trois nous sont venus de Cayenne, sans la moindre notice sur leurs habitudes naturelles.

DE LARADA.

On a désigné cet oiseau sous la dénomination

de *musicien de Cayenne*, nom que lui avoit d'abord donné M. de Manoneourt; mais comme ce même nom de *musicien* a été imposé à d'autres oiseaux de genres différents, je conserve à celui-ci le nom d'*arada*, qu'il porte dans son pays natal.

Ce n'est pas précisément un fourmillier; mais nous avons cru devoir le placer à la suite de ces oiseaux, parce qu'il a tous les caractères extérieurs communs avec eux. Il en diffère néanmoins par les habitudes naturelles, car il est solitaire. Il se perche sur les arbres, et ne descend à terre que pour y prendre les fourmis et autres insectes, dont il fait aussi sa nourriture. Il en diffère encore par un grand caractère : tous les fourmilliers ne forment que des cris ou des sons sans modulation, au lieu que l'*arada* a le ramage le plus brillant : il répète souvent les sept notes de l'octave, par lesquelles il prélude; il siffle ensuite différents airs, modulés sur un grand nombre de tons et d'accents différents, toujours mélodieux, plus graves que ceux du rossignol, et plus ressemblants aux sons d'une flûte douce : l'on peut même assurer que le chant de l'*arada* est en quelque façon supérieur à celui du rossignol; il est plus touchant, plus tendre et plus flûté. D'ailleurs l'*arada* chante presque dans toutes les saisons, et il a, de plus que son chant, une espèce de sifflet par lequel il imite parfaitement celui d'un homme qui en appelle un autre. Les voyageurs y sont souvent trompés : si l'on suit

le sifflet de cet oiseau, c'est un sûr moyen de s'égarer; car, à mesure qu'on s'approche, il s'éloigne peu à peu en sifflant de temps en temps.

L'arada fuit les environs des lieux habités; il vit seul dans l'épaisseur des bois éloignés des habitations, et l'on est agréablement surpris de rencontrer dans ces vastes forêts un oiseau dont le chant mélodieux semble diminuer la solitude de ces déserts; mais on ne le rencontre pas aussi souvent qu'on le désireroit; l'espèce n'en paroît pas nombreuse, et l'on fait souvent beaucoup de chemin sans en entendre un seul.

Je dois avouer, à l'occasion de cet oiseau dont le chant est si agréable, que je n'étois pas informé de ce fait lorsque j'ai dit dans mon *Discours sur la Nature des oiseaux* (tom. XVIII, pag. 25), qu'en général dans le Nouveau-Monde, et surtout dans les terres désertes de ce continent, presque tous les oiseaux n'avoient que des cris désagréables; celui-ci, comme l'on voit, fait une grande exception à cette espèce de règle, qui néanmoins est très-vraie pour le plus grand nombre. D'ailleurs on doit considérer que, proportion gardée, il y a peut-être dix fois plus d'oiseaux dans ces climats chauds que dans les nôtres, et qu'il n'est pas surprenant que, dans un aussi grand nombre, il s'en trouve quelques-uns dont le chant est agréable: sur près de trois cents espèces que nos observateurs connoissent en Amérique, on n'en peut guè-

re citer que cinq ou six; savoir, l'arada, le tangara-cardinal ou scarlat, celui que l'on appelle *l'organiste de Saint-Domingue*, le cassique jaune, le merle des savanes de la Guiane, et le roitelet de Cayenne, presque tous les autres n'ayant, au lieu de chant, qu'un cri désagréable. En France, au contraire, sur cent ou cent vingt espèces d'oiseaux, nous pourrions compter aisément vingt ou vingt-cinq espèces chantant avec agrément pour notre oreille.

Les couleurs du plumage de l'arada ne répondent pas à la beauté de son chant; elles sont ternes et sombres.

Au reste, la longueur totale de l'arada n'est que de quatre pouces, et la queue, rayée transversalement de roux brun et de noirâtre, dépasse les ailes de sept lignes.

On peut rapporter à l'arada un oiseau que M. Mauduit nous a fait voir, et qui ne peut être d'aucun autre genre que de celui des fourmilliers : néanmoins il diffère de toutes les espèces de fourmilliers, et se rapproche davantage de celle de l'arada, dont il se pourroit même qu'il ne fût qu'une variété; car il ressemble à l'arada par la longueur et la forme du bec, par celle de la queue, par la longueur des pieds, et par quelques plumes blanches mêlées dans les plumes brunes sur les côtés du cou; il a aussi la même grandeur à très-peu près et la même forme de corps : mais

il en diffère en ce qu'il a l'extrémité du bec plus crochue, la gorge blanche avec un demi-collier noir au-dessous, et que son plumage est d'une couleur uniforme, et non rayé de lignes brunes comme celui de l'arada, dont la gorge et le dessous du cou sont rouges. Ces différences sont assez grandes pour qu'on puisse regarder cet oiseau de M. Mauduit comme une race très-distincte dans celle de l'arada, ou peut-être comme une espèce voisine; car il se trouve de même à Cayenne: mais comme nous ne connoissons rien de ses habitudes naturelles, et que nous ne sommes pas informés s'il a le chant de l'arada, nous ne pouvons décider quant à présent de l'identité ou de la diversité de l'espèce de ces deux oiseaux.

DES FOURMILLIERS-ROSSIGNOLS.

Ces oiseaux, par leur conformation extérieure, forment un genre moyen entre les fourmilliers et les rossignols; ils ont le bec et les pieds des fourmilliers, et, par leur longue queue, ils se rapprochent des rossignols. Ils vivent en troupes dans les grands bois de la Guiane, courent à terre et sautent sur les branches peu élevées, sans voler en plein air; ils se nourrissent de fourmis et d'autres petits insectes. Ils sont très-agiles, et font entendre en sautillant une espèce de fredonnement.

suit d'un petit cri aigu, qu'ils répètent plusieurs fois de suite lorsqu'ils se rappellent.

Nous n'en connoissons que de deux espèces.

DU CORAYA.

Première espèce.

Nous l'avons ainsi nommé, parce qu'il a la queue rayée transversalement de noirâtre. La longueur de cet oiseau est de cinq pouces et demi, mesuré depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue; la gorge et le devant du cou sont blancs; la poitrine est moins blanche, et prend une teinte de cendré; il y a un peu de roussâtre sous le ventre et sur les jambes; la tête est noire, et le dessus du corps d'un brun roux : la queue, étagée, est longue de deux pouces; elle dépasse les ailes de dix-huit lignes au moins : l'ongle postérieur est, comme dans les fourmilliers, le plus long et le plus fort de tous.

DE L'ALAPI.

Seconde espèce.

Cette seconde espèce de fourmilliers-rossignols est un peu plus grande que la première. Cet oiseau a près de six pouces de longueur; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont noirs; le reste du dessous du corps est cendré; une couleur brune olivâtre couvre le dessus de la tête, du cou et

du dos; le reste du dessus du corps est d'un cendré plus foncé que celui du ventre; l'on remarque une tache blanche sur le milieu du dos; la queue, noirâtre et un peu étagée, dépasse d'un pouce et demi les ailes, dont les pennes sont brunes en dessus et noirâtres en dessous; et les couvertures supérieures sont d'un brun très-foncé, piqueté de blanc, ce qui a fait donner à cet oiseau le nom d'*alapi*.

La femelle n'a pas la tache blanche sur le dos; sa gorge est blanche, et le reste du dessous du corps roussâtre, avec des plumes gris cendré sur les côtés du bas-ventre et sur celles qui forment les couvertures inférieures de la queue; les pointes des couvertures des ailes sont aussi roussâtres, et la couleur du dessus du corps est moins foncée que dans le mâle.

Au reste, ces teintes de couleurs et les couleurs elles-mêmes sont sujettes à varier dans les différents individus de cette espèce, comme nous l'avons observé dans celle des fourmilliers.

DE L'AGAMI.

Nous rendons à cet oiseau le nom d'*agami*, qu'il a toujours porté dans son pays natal, afin d'éviter les équivoques par lesquelles l'on ne tombe que trop souvent par la confusion des noms; nous-mêmes avons déjà parlé de cet oiseau sous le nom



Prêtre pinx.

M^{me} Massard sc.

1 L'Agami Page 144
 2 Le Magoua 163

3 Le Tinamou varie 166

de *caracara* (tom. XIX, pag. 289), sans savoir que ce fût l'agami : mais tout ce que nous en avons dit, d'après le P. du Tertre, doit néanmoins se rapporter à cet oiseau, qui n'est point un faisan, comme le dit cet auteur, et qui est encore plus éloigné du caracara de Marcgrave, lequel est un oiseau de proie, et dont le P. du Tertre avoit mal à propos emprunté le nom.

L'agami n'est donc ni le caracara, ni un faisan : mais ce n'est pas non plus une poule sauvage, comme l'a écrit Barrère; ni une gruc, comme il est dénommé dans l'ouvrage de M. Pallas; ni même un grand oiseau d'eau de la famille des vanneaux, comme M. Adanson paroît l'insinuer en disant qu'il est de cette famille, à cause de ses genouillères relevées et du doigt postérieur situé un peu plus haut que les trois antérieurs, et qu'il forme un genre intermédiaire entre le jacana et le kamichi.

Il est vrai que l'agami a quelque rapport avec les oiseaux d'eau par ce caractère très-bien saisi par M. Adanson, et encore par la couleur verdâtre de ses picds; mais il en diffère par tout le reste de sa nature, puisqu'il habite les montagnes sèches et les forêts sur les hauteurs, et qu'on ne le voit jamais ni dans les marécages ni sur le bord des eaux. Nous n'avons pas besoin de ce nouvel exemple pour démontrer l'insuffisance de toutes les méthodes, qui, ne portant jamais que sur quelques caractères particuliers, se trouvent très-sou-

vent en défaut lorsqu'on vient à les appliquer; car tout méthodiste rangera, comme M. Adanson, l'agami dans la classe des oiseaux d'eau, et se trompera autant qu'il est possible de se tromper, puisqu'il ne fréquente pas les eaux, et qu'il vit dans les bois comme les perdrix et les faisans.

Cependant ce n'est point un faisau, ni un hocco; car il diffère de ce genre non-seulement par les pieds et les jambes, mais encore par les doigts et les ongles, qui sont beaucoup plus courts: il diffère encore plus de la poule, et l'on ne doit pas non plus le placer avec les grues, parce qu'il a le bec, le cou et les jambes beaucoup plus courts que la grue, qu'on doit mettre avec les oiseaux d'eau, au lieu que l'agami doit être rangé dans les gallinacés.

L'agami a vingt-deux pouces de longueur; le bec, qui ressemble parfaitement à celui des gallinacés, a vingt-deux lignes: la queue est très-courte, n'ayant que trois pouces un quart; de plus, elle est couverte et un peu dépassée par les couvertures supérieures, et elle n'excède pas les ailes lorsqu'elles sont pliées: les pieds ont cinq pouces de hauteur, et sont revêtus tout autour de petites écailles, comme dans les autres gallinacés; et ces écailles s'étendent jusqu'à deux pouces au-dessus des genouillères, où il n'y a point de plumes.

La tête en entier. ainsi que la gorge et la moitié

supérieure du cou, en dessus et en dessous, sont également couvertes d'un duvet court, bien serré et très-doux au toucher; la partie antérieure du bas du cou, ainsi que la poitrine, sont couvertes d'une belle plaque de près de quatre pouces d'étendue, dont les couleurs éclatantes varient entre le vert, le vert doré, le bleu et le violet; la partie supérieure du dos et celle du cou qui y est contiguë sont noires, après quoi le plumage se change sur le bas du dos en une couleur de roux brûlé; mais tout le dessous du corps est noir, ainsi que les ailes et la queue; seulement les grandes plumes qui s'étendent sur le croupion et sur la queue sont d'un cendré clair; les pieds sont verdâtres.

Non-seulement les nomenclateurs avoient pris l'agami pour un faisan, une poule ou une grue, mais ils l'avoient encore confondu avec le macucagua de Marcgrave, qui est le grand tinamou, et dont nous parlerons dans l'article suivant, sous le nom de *magua*. M. Adanson est le premier qui ait remarqué cette dernière erreur.

MM. Pallas et Vosmaër ont très-bien observé la faculté singulière qu'a cet oiseau de faire entendre un son sourd et profond, qu'on croyoit sortir de l'anus. Ils ont reconnu que c'étoit une erreur. Nous observerons seulement qu'il y a beaucoup d'oiseaux qui, comme l'agami, ont la trachée-artère d'abord osseuse et ensuite cartilagineuse, et

qu'en général ces oiseaux ont la voix grave; mais il y a aussi beaucoup d'oiseaux qui ont au contraire la trachée-artère d'abord cartilagineuse, et ensuite osseuse à l'entrée de la poitrine, et que ce sont ordinairement ceux-ci qui ont la voix aiguë et perçante.

Mais, à l'égard de la formation du son singulier que rend cet oiseau, elle peut en effet provenir de la plus grande étendue de son poumon, et des cloisons membraneuses qui le traversent : cependant on doit observer que c'est par un faux préjugé qu'on est porté à croire que tous les sons qu'un animal fait entendre passent par la gorge ou par l'extrémité opposée; car, quoique le son en général ait besoin de l'air pour véhicule, cependant on entend tous les jours dans le grouillement des intestins, des sons qui ne passent ni par la bouche ni par l'anus, et qui sont cependant très-sensibles à l'oreille. Il n'est donc pas nécessaire même de supposer que l'agami ouvre un peu le bec, comme le dit M. Vosmaër, pour que ce son se fasse entendre; il suffit qu'il soit produit dans l'intérieur du corps de l'animal pour être entendu au dehors, parce que le son perce à travers les membranes et les chairs, et qu'étant une fois excité au dedans, il est nécessaire qu'il se fasse entendre plus ou moins au dehors. D'ailleurs, ce son sourd que l'agami fait entendre, ne lui est pas particulier : le hocco rend souvent un son de

même nature, et qui même est plus articulé que celui de l'agami; il prononce son nom et le fait entendre par syllabe, *co, hocco, co, co, co*, d'un ton grave profond, et bien plus fort que celui de l'agami. Il n'ouvre pas le bec, en sorte qu'on peut les comparer parfaitement à cet égard; et comme, dans leur conformation intérieure, il n'y a rien d'assez sensiblement différent de celle des autres oiseaux, nous croyons qu'on ne doit regarder ce son que comme une habitude naturelle, commune à un grand nombre d'oiseaux, mais seulement plus sensible dans l'agami et le hocco. Le son grave que font entendre les coqs-d'Inde avant leur cri, le roucoulement des pigeons qui s'exécute sans qu'ils ouvrent le bec, sont des sons de même nature; seulement ils se produisent dans une partie plus voisine de la gorge : l'on voit celle du pigeon s'enfler et se distendre, au lieu que le son du hocco, et surtout celui de l'agami, sont produits dans une partie plus basse, si éloignée de la gorge, qu'on est tenté de rapporter leur issue à l'ouverture opposée, par le préjugé dont je viens de parler, tandis que ce son intérieur, semblable aux autres sons qui se forment au dedans du corps des animaux, et surtout dans le grouillement des intestins, n'a point d'autre issue que la perméabilité des chairs et de la peau, qui laisse passer le son au dehors du corps. Ces sons doivent moins étonner dans les oiseaux que dans les

animaux quadrupèdes; car les oiseaux ont plus de facilité de produire ces sons sourds, parce qu'ils ont des poumons et des réservoirs d'air bien plus grands à proportion que les autres animaux : et comme le corps entier des oiseaux est plus perméable à l'air, ces sons peuvent aussi sortir et se faire entendre d'une manière plus sensible; en sorte que cette faculté, au lieu d'être particulière à l'agami, doit être regardée comme une propriété générale que les oiseaux exercent plus ou moins, et qui n'a frappé dans l'agami et le hocco que par la profondeur du lieu où se produit ce son, au lieu qu'on n'y a point fait attention dans les coqs d'Inde, les pigeons, et dans d'autres où il se produit plus à l'extérieur, c'est-à-dire dans la poitrine ou dans le voisinage de la gorge.

A l'égard des habitudes de l'agami dans l'état de domesticité, voici ce qu'en dit M. Vosmaër: « Quand » ces oiseaux sont entretenus avec propreté, ils se » tiennent aussi fort nets, et font souvent passer » par leur bec les plumes du corps et des ailes, lors- » qu'ils joutent quelquefois entre eux; cela se fait » tout en sautant et avec d'assez forts mouvements » et battements d'ailes. La différence du climat et » des aliments amortit certainement ici (en Hollan- » de) leur ardeur naturelle pour la propagation, » dont ils ne donnent que de très-foibles marques. » Leur nourriture ordinaire est du grain, tel que » le blé-sarrasin, etc.; mais ils mangent aussi fort

» volontiers de petits poissons, de la viande et du
» pain. Leur goût pour le poisson, et leurs jambes
» passablement longues, font assez voir qu'en ce-
» ci ils tiennent encore de la nature des hérons et
» des grues, qu'ils sont amis des eaux, et qu'ils ap-
» partiennent à la classe des oiseaux aquatiques. »
Nous devons remarquer ici que ce goût pour le
poisson n'est pas une preuve, puisque les poules
en sont aussi friandes que de toute autre nourri-
ture. « Ce que Pistorius nous raconte, continue
» M. Vosmaër, de la reconnoissance de cet oiseau,
» peut faire honte à bien des gens. Cet oiseau, dit-
» il, est reconnoissant quand on l'a apprivoisé, et
» distingue son maître ou bienfaiteur par-dessus
» tout autre; je l'ai expérimenté moi-même, en
» ayant élevé un tout jeune. Lorsque le matin j'ou-
» vris sa cage, cette caressante bête me sautoit au-
» tour du corps, les deux ailes étendues, trompe-
» tant (c'est ainsi que plusieurs croient devoir ex-
» primer ce son) du bec et du derrière, comme si,
» de cette manière, il vouloit me souhaiter le bon-
» jour. Il ne me faisoit pas un accueil moins affec-
» tueux quand j'étois sorti et que je revenois au lo-
» gis : à peine m'apercevoit-il de loin, qu'il couroit
» à moi, bien que je fusse même dans un bateau, et,
» en mettant pied à terre, il me félicitoit de mon
» arrivée par les mêmes compliments; ce qu'il ne
» faisoit qu'à moi seul en particulier, et jamais à
» d'autres. »

Nous pouvons ajouter à ces observations beaucoup d'autres faits qui nous ont été communiqués par M. de Manoncourt.

Dans l'état de Nature, l'agami habite les grandes forêts des climats chauds de l'Amérique, et ne s'approche pas des endroits découverts, et encore moins des lieux habités. Il se tient en troupes assez nombreuses, et ne fréquente pas de préférence les marais ni le bord des eaux; car il se trouve souvent sur les montagnes et autres terres élevées. Il marche et court plutôt qu'il ne vole, et sa course est aussi rapide que son vol est pesant; car il ne s'élève jamais que de quelques pieds, pour se reposer à une petite distance sur terre ou sur quelques branches peu élevées. Il se nourrit de fruits sauvages comme les hoccas, les marails et autres gallinacés. Lorsqu'on le surprend, il fuit et court plus souvent qu'il ne vole, et il jette en même temps un cri aigu semblable à celui du dindon.

Ces oiseaux grattent la terre au pied des grands arbres, pour y creuser la place du dépôt de leurs œufs; car ils ne ramassent rien pour le garnir, et ne font point de nid. Ils pondent des œufs en grand nombre, de dix jusqu'à seize, et ce nombre est proportionné, comme dans tous les oiseaux, à l'âge de la femelle. Ces œufs sont presque sphériques, plus gros que ceux de nos poules, et peints d'une couleur de vert clair. Les jeunes agamis con-

servent leur duvet, ou plutôt leurs premières plumes effilées, bien plus long-temps que nos poussins ou nos perdreaux : on en trouve qui les ont longues de près de deux pouces, en sorte qu'on les prendroit pour des animaux couverts de poil ou de soie jusqu'à cet âge; et ce duvet ou ces soies sont très-serrées, très-fournies et très-douces au toucher : les vraies plumes ne viennent que quand ils ont pris plus du quart de leur accroissement.

Non-seulement les agamis s'apprivoisent très-aisément, mais ils s'attachent même à celui qui les soigne, avec autant d'empressement et de fidélité que le chien : ils en donnent des marques les moins équivoques; car si l'on garde un agami dans la maison, il vient au-devant de son maître, lui fait des caresses, le suit ou le précède, et lui témoigne la joie qu'il a de l'accompagner ou de le revoir : mais aussi lorsqu'il prend quelqu'un en guignon, il le chasse à coups de bec dans les jambes, et le reconduit quelquefois fort loin, toujours avec les mêmes démonstrations d'humeur ou de colère, qui souvent ne provient pas de mauvais traitements ou d'offenses, et qu'on ne peut guère attribuer qu'au caprice de l'oiseau, déterminé peut-être par la figure déplaisante ou par l'odeur désagréable de certaines personnes. Il ne manque pas aussi d'obéir à la voix de son maître; il vient même auprès de tous ceux qu'il ne hait pas, dès qu'il est appelé. Il aime à recevoir des caresses, et pré-

sente surtout la tête et le cou pour les faire gratter; et lorsqu'il est une fois accoutumé à ces complaisances, il en devient importun, et semble exiger qu'on les renouvelle à chaque instant. Il arrive aussi, sans être appelé, toutes les fois qu'on est à table, et il commence par chasser les chats et les chiens, et se rendre maître de la chambre avant de demander à manger; car il est si confiant et si courageux, qu'il ne fuit jamais, et les chiens de taille ordinaire sont obligés de lui céder, souvent après un combat long, et dans lequel il sait éviter la dent du chien en s'élevant en l'air, et retombant ensuite sur son ennemi, auquel il cherche à crever les yeux, et qu'il meurtrit à coups de bec et d'ongles, et lorsqu'une fois il s'est rendu vainqueur, il poursuit son ennemi avec un acharnement singulier, et finiroit par le faire périr si on ne les séparoit. Enfin il prend dans le commerce de l'homme presque autant d'instinct relatif que le chien, et l'on nous a même assuré qu'on pouvoit apprendre à l'agami à garder et conduire un troupeau de moutons. Il paroît encore qu'il est jaloux contre tous ceux qui peuvent partager les caresses de son maître; car souvent, lorsqu'il vient autour de la table, il donne de violents coups de bec contre les jambes nues des Nègres ou des autres domestiques, quand ils approchent de la personne de son maître.

La chair de ces oiseaux, surtout celle des jeu-

nes, n'est pas de mauvais goût; mais elle est sèche et ordinairement dure. On découpe, dans leurs dépouilles, la partie brillante de leur plumage; c'est cette plaque de couleur changeante et vive que l'on a soin de préparer pour faire des parures.

M. de la Borde nous a aussi communiqué les notices suivantes, au sujet de ces oiseaux. « Les agamis sauvages, dit-il, sont écartés dans l'intérieur des terres, de manière qu'il n'y en a plus aux environs de Cayenne..., et ils sont très-communs dans les terres éloignées ou inhabitées.... On les trouve toujours dans les grands bois, en nombreuses troupes de dix à douze, jusqu'à quarante.... Ils se lèvent de terre pour voler à des arbres peu élevés, sur lesquels ils restent tranquilles; les chasseurs en tuent quelquefois plusieurs sans que les autres fuient... Il y a des hommes qui imitent leur bourdonnement ou son sourd si parfaitement, qu'ils les font venir à leurs pieds.... Quand les chasseurs ont trouvé une compagnie d'agamis, ils ne quittent pas prise qu'ils n'en aient tué plusieurs. Ces oiseaux ne volent presque pas, et leur chair n'est pas bien bonne; elle est noire, toujours dure : mais celle des jeunes est moins mauvaise.... Il n'y a pas d'oiseau qui s'apprivoise plus aisément que celui-ci : il y en a toujours plusieurs dans les rues de Cayenne.... Ils vont aussi hors de la ville, et reviennent exactement se retirer chez leur maître.... On les approche et

» les manie tant qu'on veut; ils ne craignent ni les
 » chiens, ni les oiseaux de proie : dans les basses-
 » cours, ils se rendent maîtres des poules, et ils
 » s'en font craindre. Ils se nourrissent comme les
 » poules, les marails, les paraguas; cependant les
 » agamis très-jeunes préfèrent les petits vers et la
 » viande à toute autre nourriture.

» Presque tous ces oiseaux prennent à tic de sui-
 » vre quelqu'un dans les rues ou hors de la ville.
 » des personnes même qu'ils n'auront jamais vues :
 » vous avez beau vous cacher, entrer dans les mai-
 » sons; ils vous attendent, reviennent toujours à
 » vous, quelquefois pendant plus de trois heures.
 » Je me suis mis à courir quelquefois, ajoute M. de
 » la Borde; ils couroient plus que moi, et me ga-
 » gnoient toujours le devant : quand je m'arrêtois,
 » ils s'arrêtoient aussi fort près de moi. J'en con-
 » nois un qui ne manque pas de suivre tous les
 » étrangers qui entrent dans la maison de son maî-
 » tre, et de les suivre dans le jardin, où il fait, dans
 » les allées, autant de tours de promenade qu'eux
 » jusqu'à ce qu'ils se retirent. »

Comme les habitudes naturelles de cet oiseau étoient très-peu connues, j'ai cru devoir rapporter mot à mot les différentes notices que l'on m'en a données. Il en résulte que de tous les oiseaux l'agami est celui qui a le plus d'instinct et le moins d'éloignement pour la société de l'homme. Il paroît à cet égard être aussi supérieur aux autres

oiseaux que le chien l'est aux autres animaux. Il a même l'avantage d'être le seul qui ait cet instinct social, cette connoissance, cet attachement bien décidé pour son maître, au lieu que, dans les animaux quadrupèdes, le chien, quoique le premier, n'est pas le seul qui soit susceptible de ces sentiments relatifs. Et puisque l'on connoît ces qualités dans l'agami, ne devoit-on pas tâcher de multiplier l'espèce? Dès que ces animaux aiment la domesticité, pourquoi ne les pas élever, s'en servir, et chercher à perfectionner encore leur instinct et leurs facultés? Rien ne démontre mieux la distance immense qui se trouve entre l'homme sauvage et l'homme policé, que les conquêtes de celui-ci sur les animaux : il s'est, aidé du chien, servi du cheval, de l'âne, du bœuf, du chameau, de l'éléphant, du renne, etc. ; il a réuni autour de lui les poules, les oies, les dindons, les canards, et logé les pigeons : le Sauvage a tout négligé, ou plutôt n'a rien entrepris, même pour son utilité ni pour ses besoins : tant il est vrai que le sentiment du bien-être, et même l'instinct de la conservation de soi-même, tient plus à la société qu'à la Nature, plus aux idées morales qu'aux sensations physiques.

DES TINAMOUS.¹

CES oiseaux, qui sont propres et particuliers aux climats chauds de l'Amérique, doivent être regardés comme faisant partie des oiseaux gallinacés; car ils tiennent de l'outarde et de la perdrix, quoiqu'ils en diffèrent par plusieurs caractères : mais on se tromperoit si l'on prenoit pour caractères constants certaines habitudes naturelles, qui ne dépendent souvent que du climat ou d'autres circonstances : par exemple, la plupart des oiseaux qui ne se perchent point en Europe, et qui demeurent toujours à terre comme les perdrix, se perchent en Amérique, et même les oiseaux d'eau à pieds palmés, que nous n'avons jamais vus dans nos climats se percher sur les arbres, s'y posent communément; ils vont sur l'eau pendant le jour, et retournent la nuit sur les arbres, au lieu de se tenir à terre. Il paroît que ce qui détermine cette habitude, qu'on auroit d'abord jugée contraire à leur nature, c'est la nécessité où ils se trouvent d'éviter non-seulement les jaguars et autres animaux de proie, mais encore les serpents et les nombreux insectes dont la terre fourmille dans ces climats chauds, et qui ne leur laisseroient ni tranquillité ni repos; les fourmis seules, arrivant toujours en colonnes pressées

¹ Nom que les naturels de la Guiane donnent à ces oiseaux.

et en nombre immense, feroient bientôt autant de squelettes des jeunes oiseaux qu'elles pourroient envelopper pendant leur sommeil, et l'on a reconnu que les serpents avalent souvent des cailles, qui sont les seuls oiseaux qui se tiennent à terre dans ces contrées. Ceci semble d'abord faire une exception à ce que nous venons de dire : tous les oiseaux ne se perchent donc pas, puisque les cailles restent à terre dans ce climat, comme dans ceux de l'Europe ; mais il y a toute apparence que ces cailles, qui sont les seuls oiseaux qui se tiennent à terre en Amérique, n'en sont pas originaires ; il est de fait que l'on y en a porté d'Europe en assez grand nombre, et il est probable qu'elles n'ont pas eu encore le temps de conformer leurs habitudes aux nécessités et aux convenances de leur nouveau domicile, et qu'elles prendront peut-être à la longue, et à force d'être incommodées, le parti de se percher, comme le font tous les autres oiseaux.

Nous aurions dû placer le genre des tinamous après celui de l'outarde ; mais ces oiseaux du nouveau continent ne nous étoient pas alors assez connus, et c'est à M. de Manoncourt que nous devons la plus grande partie des faits qui ont rapport à leur histoire, ainsi que les descriptions exactes qu'il nous a mis en état de faire, d'après les individus qu'il nous a donnés pour le Cabinet du Roi.

Les Espagnols de l'Amérique et les Français de

Cayenne ont également donné aux tinamous le nom de *perdrix*; et ce nom, quoique très-impropre, a été adopté par quelques nomenclateurs : mais le tinamou diffère de la perdrix en ce qu'il a le bec grêle, allongé, et mousse à son extrémité, noir par-dessus et blanchâtre en dessous, avec les narines oblongues et posées vers le milieu de la longueur du bec; il a aussi le doigt postérieur très-court, et qui ne pose point à terre; les ongles sont fort courts, assez larges, et creusés en gouttière par-dessous : les pieds diffèrent encore de ceux de la perdrix; car ils sont chargés par-derrière, comme ceux des poules, et sur toute leur longueur, d'écaillés qui ont la forme de petites coquilles, mais dont la partie supérieure se relève et forme autant d'inégalités, ce qui n'est pas si sensible sur le pied des poules. Tous les tinamous ont aussi la gorge et le jabot assez dégarnis de plumes, qui sont très-écartées et clair-semées sur ces parties; les plumes de la queue sont si courtes, que, dans quelques individus, elles sont entièrement cachées par les couvertures supérieures. Ainsi ces oiseaux ont été très-mal à propos appelés *perdrix*, puisqu'ils en diffèrent par tant de caractères essentiels.

Mais ils diffèrent aussi de l'outarde par quelques-uns de leurs principaux caractères, et particulièrement par ce quatrième doigt qu'ils ont en arrière, et qui manque à l'outarde; en sorte que

nous avons cru devoir en faire un genre particulier, sous le nom qu'ils portent dans leur pays natal.

Les habitudes communes à toutes les espèces de tinamous sont, comme nous l'avons dit, de se percher sur les arbres pour y passer la nuit, et de s'y tenir aussi quelquefois pendant le jour, mais de ne jamais se placer au faite des grands arbres, et de ne se poser que sur les branches les moins élevées. Il semble donc que ces oiseaux, ainsi que beaucoup d'autres, ne se perchent que malgré eux, et parce qu'ils y sont contraints par la nécessité : on en a un exemple évident par les perdrix de cette contrée, qui ne diffèrent pas beaucoup de celles de l'Europe, et qui ne quittent la terre que le plus tard qu'elles peuvent chaque jour; elles ne se perchent même que sur les branches les plus basses, à deux ou trois pieds de hauteur de terre. Ces perdrix de la Guiane ne nous étoient pas bien connues lorsque nous avons écrit l'histoire de ce genre d'oiseaux; mais nous en donnerons la description à la suite de cet article.

En général, les tinamous sont tous bons à manger; leur chair est blanche, ferme, cassante et succulente, surtout celle des ailes, dont le goût a beaucoup de rapport à celui de la perdrix rouge. Les cuisses et le croupion ont d'ordinaire une amertume qui les rend désagréables; cette amertume vient des fruits de balisier dont ces oiseaux se

nourrissent, et l'on trouve la même amertume dans les pigeons ramiers qui mangent de ces fruits : mais lorsque les tinamous se nourrissent d'autres fruits, comme de cerises sauvages, etc., alors toute leur chair est bonne, sans cependant avoir de fumet. Au reste, on doit observer que comme l'on ne peut garder aucun gibier plus de vingt-quatre heures à la Guiane sans qu'il soit corrompu par la grande chaleur et l'humidité du climat, il n'est pas possible que les viandes prennent le degré de maturité nécessaire à l'excellence du goût, et c'est par cette raison qu'aucun gibier de ce climat ne peut acquérir de fumet. Ces oiseaux, comme tous ceux qui ont un jabot, avalent souvent les fruits sans les broyer, ni même les passer; ils aiment de préférence, non-seulement les cerises sauvages, mais encore les fruits du palmier *comon*, et même ceux de l'arbre de café, lorsqu'ils se trouvent à portée d'en manger. Ce n'est pas sur les arbres mêmes qu'ils cueillent ces fruits; ils se contentent de les ramasser à terre; ils les cherchent. Ils grattent aussi la terre et la creusent pour y faire leur nid, qui n'est composé pour l'ordinaire que d'une couche d'herbes sèches. Ils font communément deux pontes par an, et toutes deux très-nombreuses; ce qui prouve encore que ces oiseaux, ainsi que l'agami, sont de la classe des gallinacés, lesquels pondent tous en beaucoup plus grand nombre que les autres oiseaux. Leur vol est aussi,

comme celui des gallinacés, pesant et assez court; mais ils courent à terre avec une grande vitesse. Ils vont en petites troupes, et il est assez rare de les trouver seuls ou par paires; ils se rappellent en tout temps, matin et soir, et quelquefois aussi pendant le jour : ce rappel est un sifflement lent, tremblant et plaintif, que les chasseurs imitent pour les attirer à leur portée; car c'est l'un des meilleurs gibiers et le plus commun qui soit dans ce pays.

Au reste, nous observerons, comme une chose assez singulière, que dans ce genre d'oiseaux, ainsi que dans celui des fourmilliers, la femelle est néanmoins plus grosse que le mâle; ce qui n'appartient guère, dans nos climats, qu'à la classe des oiseaux de proie : mais du reste les femelles tinamous sont presque entièrement semblables aux mâles par la forme du corps, ainsi que par l'ordre et la distribution des couleurs.

DU MAGOUA.

Première espèce.

Nous donnons au plus grand des tinamous le nom de *magoua*, par contraction de *macoucagoua*, nom qu'il porte au Brésil. ¹ Cet oiseau est au moins

¹ MM. Brisson et Barrère ont confondu mal à propos le magoua avec l'yambu du Brésil, qui, selon Marcgrave, est une vraie perdrix de la taille et de la forme des nôtres; et

de la grandeur d'un faisan; son corps est si charnu, qu'il a, selon Marcgrave, le double de la chair d'une bonne poule. Il a la gorge et le bas du ventre blancs; le dessus de la tête d'un roux foncé; le reste du corps d'un gris brun, varié de blanc sur le haut du ventre, les côtés et les couvertures des jambes; un peu de verdâtre sur le cou, la poitrine, le haut du dos, et les couvertures supérieures des ailes et de la queue, sur lesquelles on remarque quelques taches transversales noirâtres, qui sont moins nombreuses aux couvertures de la queue; le gris brun est plus foncé sur le reste du corps, et il est varié de taches transversales noires, qui deviennent moins nombreuses vers le croupion; l'on voit aussi quelques petites taches noires sur les plumes latérales de la queue : les plumes moyennes des ailes sont variées de roux et de gris brun, et terminées par un bord roussâtre; les grandes plumes sont cendrées, sans taches et sans bordures : les pieds sont noirâtres, et les yeux noirs. derrière lesquels, à une petite distance, l'on voit les oreilles comme dans les poules. Pison a observé

ils ont aussi tous deux réuni l'agami, et le macoucagua de Marcgrave, qui est le même oiseau que le magoua. M. Brisson a donc indiqué cette espèce de tinamou sous deux noms différents, et sa quatrième et sa cinquième perdrix désignent le même oiseau, c'est-à-dire le magoua, si cependant l'on sépare de leur nomenclature l'yanibu, qui en diffère, et l'agami, qui n'y a aucun rapport.

que toutes les parties intérieures de cet oiseau étoient semblables à celles de la poule.

La grandeur n'est pas la même dans tous les individus de cette espèce. Voici à peu près le terme moyen de leurs dimensions. La longueur totale est de quinze pouces, le bec de vingt lignes, la queue de trois pouces et demi, et les pieds de deux pouces trois quarts : la queue dépasse les ailes pliées d'un pouce deux lignes.

Le sifflement par lequel ces oiseaux se rappellent est un son grave qui se fait entendre de loin, et régulièrement à six heures du soir, c'est-à-dire au moment même du coucher du soleil dans ce climat; de sorte que quand le ciel est couvert, et qu'on entend le magoua, on est aussi sûr de l'heure que si l'on consultoit une pendule. Il ne siffle jamais la nuit, à moins que quelque chose ne l'effraie.

La femelle pond de douze à seize œufs presque ronds, un peu plus gros que des œufs de poule, d'un beau bleu verdâtre, et très-bons à manger.

DU TINAMOU CENDRÉ.

Seconde espèce.

Nous avons adopté cette dénomination, parce qu'elle fait, pour ainsi dire, la description de l'oi-

Par les Français de Cayenne, *perdrix cendrée*.

seau, qui n'étoit connu d'aucun naturaliste, et que nous devons à M. de Manoncourt. C'est de tous les tinamous le moins commun à la Guiane. Il est en effet d'un brun cendré uniforme sur tout le corps, et cette couleur ne varie que sur la tête et le haut du cou, où elle prend une teinte de roux. Nous n'en donnons pas d'autre description, parce qu'on peut aisément se faire une idée de cet oiseau en le comparant au grand tinamou, et le supposant plus petit avec une couleur uniforme et cendrée.

Sa longueur est d'un pied; son bec de seize lignes; sa queue de deux pouces et demi, et ses pieds d'autant.

DU TINAMOU VARIÉ.

Troisième espèce.

Cette espèce, qui est la troisième dans l'ordre de grandeur, diffère des deux premières par la variété du plumage. C'est par cette raison que nous lui avons donné le nom de *tinamou varié*. Les créoles de Cayenne l'appellent *perdrix pintade*, quoique cette dénomination ne lui convienne point; car il ne ressemble en rien à la pintade, et son plumage n'est pas piqueté, mais rayé. Il a la gorge et le milieu du ventre blanc; le cou, la poitrine et le haut du ventre roux; les côtés et les jambes rayés obliquement de blanc, de brun et de

roux; le dessus de la tête et du haut du cou noirs; tout le dessus du corps, les couvertures supérieures de la queue et des ailes, et les plumes moyennes des ailes, rayés transversalement de noir et de brun olivâtre, plus foncé sur le dos, et plus clair sur le cou et les côtés; les grandes plumes des ailes sont brunes, uniformément sans aucune tache; les pieds sont noirâtres.

Sa longueur totale est de onze pouces; son bec de quinze lignes; sa queue de deux pouces; elle dépasse les ailes pliées de six lignes.

Il est assez commun dans les terres de la Guiane, quoique en moindre nombre que le magoua, qui de tous est celui que l'on trouve le plus fréquemment dans les bois; car aucune des trois espèces que nous venons de décrire ne fréquente les lieux découverts. Dans celle-ci, la femelle pond dix ou douze œufs, un peu moins gros que ceux de la poule faisane, qui sont très-remarquables par la belle couleur de lilas dont ils sont peints partout et assez uniformément.

DU SOUL.¹

Quatrième espèce.

C'est le nom que cet oiseau porte à la Guiane, et qui lui a été donné par les naturels du pays. Il

¹ Par les naturels de la Guiane, *souï*; par les créoles de

est le plus petit des oiseaux de ce genre, n'ayant que huit à neuf pouces de longueur, et n'étant pas plus gros qu'une perdrix. Sa chair est aussi bonne à manger que celle des autres espèces; mais il ne pond que cinq ou six œufs, et quelquefois trois ou quatre, un peu plus gros que des œufs de pigeon : ils sont presque sphériques et blancs, comme ceux des poules. Les souïs ne font pas, comme les magouas, leur nid en creusant la terre; ils le construisent sur les branches les plus basses des arbrisseaux, avec des feuilles étroites et longues : ce nid, de figure hémisphérique, est d'environ six pouces de diamètre, et cinq pouces de hauteur. C'est la seule des quatre espèces de tinamous qui ne reste pas constamment dans les bois; car ceux-ci fréquentent souvent les halliers, c'est-à-dire les lieux anciennement défrichés, et qui ne sont couverts que de petites broussailles; ils s'approchent même des habitations.

Le souï a la gorge variée de blanc et de roux; tout le dessous du corps et les couvertures des jambes d'un roux clair; le dessus de la tête et le haut du cou noirs; le bas du cou, le dos et tout le dessus du corps, d'un brun varié de noirâtre peu apparent; les couvertures supérieures et les plumes moyennes des ailes sont brunes, bordées de roux; les

Cayenne, *perdrix cul-rond*, à cause de sa queue très-courte, qui est recouverte par les grandes couvertures.

grandes plumes des ailes sont brunes, sans aucune tache ni bordure; la queue dépasse les ailes pliées de dix lignes, et elle est dépassée elle-même par ses couvertures.

DU TOCRO,

OU PERDRIX DE LA GUIANE.

Le tocro est un peu plus gros que notre perdrix grise, et son plumage est d'un brun plus foncé; du reste, il lui ressemble en entier, tant par la figure et la proportion du corps que par la brièveté de la queue, la forme du bec et des pieds. Les naturels de la Guiane l'appellent *tocro*, mot qui exprime assez bien son cri.

Ces perdrix du nouveau continent ont à peu près les mêmes habitudes naturelles que nos perdrix d'Europe; seulement elles ont conservé l'habitude de se tenir dans les bois, parce qu'il n'y avoit point de lieux découverts dans les défrichements. Elles se perchent sur les plus basses branches des arbrisseaux, et seulement pour y passer la nuit; ce qu'elles ne font que pour éviter l'humidité de la terre, et peut-être les insectes dont elle fourmille. Elles produisent ordinairement douze ou quinze œufs, qui sont tout blancs. La chair des jeunes est excellente, cependant sans fumet; on

mange aussi les vieilles perdrix, dont la chair est même plus délicate que celle des nôtres : mais comme on ne peut pas les garder plus de vingt-quatre heures avant de les faire cuire, ce gibier ne peut acquérir le bon goût qu'il prendroit s'il étoit possible de le conserver plus long-temps.

Comme nos perdrix grises ne se mêlent point avec nos perdrix rouges, il y a toute apparence que ces perdrix brunes de l'Amérique ne produiroient ni avec l'une ni avec l'autre, et que par conséquent elles forment une espèce particulière dans le genre des perdrix.

DES GOBE-MOUCHES, MOUCHEROLLES ET TYRANS.

AU-DESSOUS du dernier ordre de la grande classe des oiseaux carnassiers, la Nature a établi un petit genre d'oiseaux chasseurs plus innocents et plus utiles, et qu'elle a rendus très-nombreux. Ce sont tous ces oiseaux qui ne vivent pas de chair, mais qui se nourrissent de mouches, de moucherons et d'autres insectes volants, sans toucher ni aux fruits ni aux graines.

On les a nommés *gobe-mouches*, *moucherolles* et *tyrans*. C'est un des genres d'oiseaux le plus nombreux en espèces : les unes sont plus petites que

le rossignol, et les plus grandes approchent de la pie-grièche, ou l'égalent; d'autres espèces moyennes remplissent tous les degrés intermédiaires de ces deux termes de grandeur.

Cependant des rapports de ressemblance et des formes communes caractérisent toutes ces espèces : un bec comprimé, large à sa base, et presque triangulaire, environné de poils ou de soies hérissées, courbant sa pointe en un petit crochet dans plusieurs des moyennes espèces, et plus fortement courbé dans toutes les grandes, une queue assez longue et dont l'aile pliée ne recouvre pas la moitié, sont des caractères que portent tous les gobemouches, moucherolles et tyrans. Ils ont aussi le bec échancré vers la pointe; caractère qu'ils partagent avec le genre du merle, de la grive, et de quelques autres oiseaux.

Leur naturel paroît, en général, sauvage et solitaire, et leur voix n'a rien de gai ni de mélodieux. Trouvant à vivre dans les airs, ils quittent peu le sommet des grands arbres; on les voit rarement à terre : il semble que l'habitude et le besoin de serrer les branches sur lesquelles ils se tiennent constamment, leur ait agrandi le doigt postérieur, qui, dans la plupart des espèces de ce genre, est presque aussi long que le grand doigt antérieur.

Les terres du Midi, où jamais les insectes ne cessent d'éclorre et de voler, sont la véritable pa

trie de ces oiseaux : aussi contre deux espèces de gobe-mouches que nous trouvons en Europe, en comptons-nous plus de huit dans l'Afrique et les régions chaudes de l'Asie, et près de trente en Amérique, où se trouvent aussi les plus grandes espèces; comme si la Nature, en multipliant et agrandissant les insectes dans ce nouveau continent, avoit voulu y multiplier et fortifier les oiseaux qui devoient s'en nourrir. Mais l'ordre de grandeur étant le seul suivant lequel on puisse bien distribuer un aussi grand nombre d'espèces que les ressemblances dans tout le reste réunissent, nous ferons trois classes de ces oiseaux muscivores : la première, de ceux qui sont au-dessous de la grandeur du rossignol, et ce sont les gobe-mouches proprement dits; la seconde, sous le nom de moucherolles, de ceux qui égalent ou surpassent de peu la taille de ce même oiseau; dans la troisième, qui est celle des tyrans, ils sont tous à peu près, si même ils ne l'excèdent, de la grandeur de l'écorcheur ou pie-grièche rousse, du genre de laquelle ils se rapprochent par l'instinct, les facultés et la figure : ils terminent ainsi ce genre nombreux d'oiseaux chasseurs aux mouches, en le rejoignant à la dernière espèce des oiseaux carnassiers.

DU GOBE-MOUCHE.

Première espèce.

Nous conserverons le nom générique de *gobe-mouche* à celui d'Europe, comme étant généralement connu sous ce seul et même nom; d'ailleurs ce gobe-mouche nous servira de terme de comparaison pour toutes les autres espèces. Celui-ci a cinq pouces huit lignes de longueur, huit pouces et demi de vol; l'aile pliée s'étend jusqu'au milieu de la queue, qui a deux pouces de longueur; le bec est aplati, large à sa base, long de huit lignes, environné de poils; tout le plumage n'est que de trois couleurs, le gris, le blanc et le cendré noirâtre; la gorge est blanche; la poitrine et le cou, sur les côtés, sont tachetés d'un brun foible et mal terminé; le reste du dessous du corps est blanchâtre; le dessus de la tête paroît varié de gris et de brun; toute la partie supérieure du corps, la queue et l'aile, sont brunes; les pennes et leurs couvertures sont légèrement frangées de blanchâtre.

Les gobe-mouches arrivent en avril, et partent en septembre. Ils se tiennent communément dans les forêts, où ils cherchent la solitude et les lieux couverts et fourrés; on en rencontre aussi quelquefois dans les vergers épais. Ils ont

l'air triste, le naturel sauvage, peu animé, et même assez stupide. Ils placent leur nid tout à découvert, soit sur les arbres, soit sur les buissons : aucun oiseau foible ne se cache aussi mal, aucun n'a l'instinct si peu décidé. Ils travaillent leurs nids différemment : les uns le font entièrement de mousse, et les autres y mêlent de la laine. Ils emploient beaucoup de temps et de peine pour faire un mauvais ouvrage; et l'on voit quelquefois ce nid entrelacé de si grosses racines, qu'on n'imagineroit pas qu'un ouvrier aussi petit pût employer de tels matériaux. Il pond trois ou quatre œufs et quelquefois cinq, couverts de taches rousses.

Ces oiseaux prennent le plus souvent leur nourriture en volant, et ne se posent que rarement et par instant à terre, sur laquelle ils ne courent pas. Le mâle ne diffère de la femelle qu'en ce qu'il a le front plus varié de brun, et le ventre moins blanc. Ils arrivent en France au printemps; mais les froids qui surviennent quelquefois vers le milieu de cette saison leur sont funestes. M. Lottinger remarque qu'ils périssent presque tous dans les neiges qui tombèrent en Lorraine, en avril 1767 et 1772, et qu'on les prenoit à la main. Tout degré de froid qui abat les insectes volants dont cet oiseau fait son unique nourriture, devient mortel pour lui : aussi abandonne-t-il nos contrées avant les premiers froids de l'automne, et on n'en voit plus dès la fin de septembre. Aldrovande dit qu'il ne quitte

point le pays; mais cela doit s'entendre de l'Italie, ou des pays encore plus chauds.

DU GOBE MOUCHE NOIR A COLLIER

OU GOBE-MOUCHE DE LORRAINE.

Seconde espèce.

Le gobe-mouche noir à collier est la seconde des deux espèces de gobe-mouches d'Europe. On l'a nommé aussi *gobe-mouche de Lorraine*, et cette dénomination peut avec raison s'ajouter à la première, puisque c'est dans cette province qu'il a été, pour la première fois, bien vu et bien décrit. et où il est plus connu et apparemment plus commun. Il est un peu moins grand que le précédent. n'ayant guère que cinq pouces de longueur. Il n'a d'autres couleurs que du blanc et du noir, par plaques et taches bien marquées; néanmoins son plumage varie plus singulièrement que celui d'aucun autre oiseau.

Suivant les différentes saisons, l'oiseau mâle paroît porter quatre habits différents : l'un, qui est celui d'automne ou d'hiver, n'est guère ou point différent de celui de sa femelle, laquelle n'est pas

Une notice envoyée des Vosges alsaciennes nous parle d'un petit gobe-mouche appelé dans ces cantons *mochren-hoepflein*, que nous jugeons n'être pas différent du gobe-mouche noir à collier de Lorraine.

sujette à ces changements de couleur; leur plumage ressemble alors à celui du mûrier, vulgairement *petit pinson des bois* : dans le second état, lorsque ces oiseaux arrivent en Provence ou en Italie, le plumage du mâle est tout pareil à celui du becfigue : le troisième état est celui qu'il prend quelque temps après son arrivée dans notre pays, et qu'on peut appeler son habit de printemps : c'est comme la nuance par laquelle il passe au quatrième, qui est celui d'été, et qu'on peut nommer avec raison, dit M. Lottinger, son habit de noces, puisqu'il ne le prend que lorsqu'il s'apparie, et qu'il le quitte aussitôt après les nichées. L'oiseau est alors dans toute sa beauté : un collier blanc de trois lignes de hauteur environne son cou, qui est du plus beau noir, ainsi que la tête, à l'exception du front et de la face, qui sont d'un très-beau blanc; le dos et la queue sont du noir de la tête; le croupion est varié de noir et de blanc; un trait blanc, large d'une ligne, borde, sur quelque longueur, la penne la plus extérieure de la queue près de son origine; les ailes, composées de dix-sept pennes, sont d'un marron foncé; la troisième penne et les quatre suivantes sont terminées par un brun beaucoup plus clair, ce qui, l'aile étant pliée, fait un très-bel effet; toutes les pennes, excepté les deux premières, ont sur le côté extérieur une tache blanche qui augmente à mesure qu'elle approche du corps, en sorte que le côté extérieur de la dernière penne est

entièrement de cette couleur; la gorge, la poitrine et le ventre sont blancs; le bec et les pieds noirs. Un lustre et une fraîcheur singulière relèvent tout ce plumage; mais ces beautés disparaissent dès le commencement de juillet : les couleurs deviennent foibles et brunissent; le collier s'évanouit le premier, et tout le reste bientôt se ternit et seconfond: alors l'oiseau mâle est tout-à-fait méconnoissable; il perd son beau plumage dans les premiers jours de juillet. « J'ai été trouver plusieurs fois, dit M. » Lottinger, des oiseleurs qui avoient des *tendues* » sur des fontaines dans des lieux où nichent ces » oiseaux; et quoique ce ne fût qu'en juillet, ils me » dirent qu'ils prenoient fréquemment des femel- » les, mais pas un seul mâle. » Tant les mâles étoient devenus semblables aux femelles. C'est aussi sous leur livrée qu'ils reviennent avec elles, dans leur retour au printemps : mais M. Lottinger ne nous décrit pas avec le même détail l'habit que ce gobe-mouche prend dans son passage aux provinces méridionales; je veux dire le quatrième changement qui lui donne l'apparence du bec-figue. Aldrovande paroît indiquer le changement de ce gobe-mouche, qu'il a bien désigné ailleurs, lorsque, le rappelant de nouveau parmi les bec-figues, il dit l'avoir surpris dans l'instant même de sa métamorphose, et où il n'étoit ni bec-figue ni tête noire. Il avoit déjà cependant, ajoute-t-il, le collier blanc, la tache blanche au front, du blanc

dans la queue et sur l'aile, le dessous du corps blanc, et le reste noir. A ces traits le gobe-mouche à collier est pleinement reconnoissable.

Cet oiseau arrive en Lorraine vers le milieu d'avril. Il se tient dans les forêts, surtout dans celles de haute futaie; il y niche dans des trous d'arbre quelquefois assez profonds, et à une distance de terre assez considérable. Son nid est composé de petits brins d'herbe et d'un peu de mousse qui couvre le fond du trou où il s'est établi. Il pond jusqu'à six œufs. Lorsque les petits sont éclos, le père et la mère ne cessent d'entrer et de sortir pour leur porter à manger; et, par cette sollicitude, ils décèlent eux-mêmes leur nichée, que, sans cela, il ne seroit pas facile de découvrir.

Ils ne se nourrissent que de mouches et autres insectes volants; on ne les voit pas à terre; et presque toujours ils se tiennent fort élevés, voltigeant d'arbre en arbre. Leur voix n'est pas un chant, mais un accent plaintif très-aigu, roulant sur une consonne aigre, *crré, crré*. Ils paroissent sombres et tristes; mais l'amour de leurs petits leur donne de l'activité et même du courage.

La Lorraine n'est pas la seule province de France où l'on trouve ce gobe-mouche à collier. M. Hébert nous a dit en avoir vu un dans la Brie, où néanmoins il est peu connu, parce qu'il est sauvage et passager. Nous avons trouvé un de ces gobe-mouches, le 10 mai 1775, dans un petit parc près

de Montbard en Bourgogne; il étoit dans le même état de plumage que celui qu'a décrit M. Brisson (tom. II, pag. 581). Les grandes couvertures des ailes, qu'il représente terminées de blanc, ne l'étoient que sur les plus voisines du corps; les plus éloignées n'étoient que brunes : les seules couvertures du dessous de la queue étoient blanches, celles du dessus d'un brun noirâtre; le croupion étoit d'un gris de perle terne; et le derrière du cou, dans l'endroit du collier, moins foncé que la tête et le dos; les plumes moyennes de l'aile étoient vers le bout, du même brun que les grandes plumes; la langue nous parut effrangée par le bout, large pour la grosseur de l'oiseau, mais proportionnée à la largeur de la base du bec; le tube intestinal étoit de huit à neuf pouces de longueur; le gésier musculueux, précédé d'une dilatation dans l'œsophage; quelques vestiges de cœcum; point de vésicule de fiel. Cet oiseau étoit mâle, et les testicules paroisoient d'environ une ligne de diamètre : il pesoit trois gros.

Dans cette espèce de gobe-mouche, le bout des ailes se rejoint et s'étend au-delà du milieu de la queue; ce qui fait une exception dans ce genre, où l'aile pliée n'atteint pas le milieu de la queue. L'oiseau ne la tient pas élevée. M. Lottinger observe que le collier du mâle environne tout le cou. L'on doit avoir égard aux remarques de cet observateur exact, qui, le premier, nous a fait connoître les

habitudes et les changements de couleur de ces oiseaux.

Au reste, ce petit oiseau, triste et sauvage, même pourtant une vie tranquille, sans danger, sans combats, protégée par la solitude. Il n'arrive qu'à la fin du printemps, lorsque les insectes dont il fait sa proie ont repris leurs ailes, et part dans l'arrière-saison pour retrouver aux contrées du Midi sa pâture, sa solitude et ses amours.

Il pénètre assez avant dans le Nord, puisqu'on le trouve en Suède : mais il paroît s'être porté beaucoup plus loin vers le Midi, qui est véritablement son climat natal; car nous ne croyons pas devoir faire deux espèces du gobe-mouche du cap de Bonne-Espérance, et de notre gobe-mouche de Lorraine, la ressemblance étant frappante, à une tache rousse près que le premier a sur la poitrine; différence, comme l'on voit, très-légère. vu l'intervalle des climats, et surtout dans un plumage qui nous a paru si susceptible de diverses teintes, et sujet à des changements si rapides et si singuliers.

DU GOBE MOUCHE DE L'ILE DE FRANCE.

Troisième espèce.

Nous avons au Cabinet deux gobe-mouches envoyés de l'île-de-France; l'un plutôt noir que brun, et l'autre simplement brun : tous deux ont le corps

un peu moins gros et surtout plus court que nos gobe-mouches d'Europe. Le premier a la tête d'un brun noirâtre, et les ailes d'un brun roussâtre; le reste du plumage est un mélange de blanchâtre et de brun pareil à celui de la tête et des ailes, disposé par petites ondes ou petites taches, sans beaucoup de régularité.

Le second paroît n'être que la femelle du premier. En effet, leurs différences sont trop légères pour en faire deux espèces, surtout n'ayant que deux individus, dont la grandeur, le port, et même le fond de couleur, aux nuances près, sont semblables. Ce dernier a plus de blanc, mêlé de roussâtre, sur la poitrine et sur le ventre; le gris brun de la tête et du corps est moins foncé. Ces différences en moins dans le ton de couleur sont presque générales, de la femelle au mâle, dans toutes les espèces des oiseaux. Nous ne donnons pas la figure de ces gobe-mouches, qui n'ont rien de remarquable.

DU GOBE-MOUCHE A BANDEAU BLANC

DU SÉNÉGAL.

Quatrième espèce.

Nous comprendrons sous cette dénomination deux oiseaux désignés sous les noms de *gobe-mouche à poitrine rousse du Sénégal*, et *gobe-mouche*

à poitrine noire du Sénégal. Ces deux jolis oiseaux peuvent être décrits ensemble; ils sont de la même grandeur et du même climat : ils se ressemblent aussi par l'ordre et la distribution de leurs couleurs; il y a même toute apparence que l'un est le mâle, et l'autre la femelle d'une même espèce : la ligne blanche qui passe sur l'œil, et ceint leur tête d'une sorte de petit couronnement ou de diadème, ne paroît dans aucun autre de leur genre aussi entière et aussi distincte. Le premier est le plus petit, et n'a guère que trois pouces et demi de longueur; une tache rousse lui couvre le sommet de la tête, qu'entoure le bandeau blanc; de l'angle extérieur de l'œil s'étend une plaque noire ovale, qui confine au-dessus avec le bandeau, et s'étend en pointe vers l'angle du bec; la gorge est blanche; une tache d'un roux léger marque la poitrine; le dos est gris clair sur blanc; la queue et les ailes sont noirâtres; dans leurs couvertures moyennes passe obliquement une ligne blanche, et les petites couvertures sont bordées en écailles du roux de la poitrine; un velouté transparent règne sur tout le joli plumage de cet oiseau, et ce lustre est encore plus frais et plus clair sur celui de l'autre, qui, plus simple en couleur, n'est qu'un mélange de gris léger, de blanc et de noir, et n'en est pas moins agréable : le bandeau blanc lui passe sur les yeux; un plastron de même couleur prend en pointe sous le bec, et se cou-

pe carrément sur la poitrine, qu'une zone noire distingue, tenant au noir du haut du cou, qui se fond dans le gris sur le blanc du dos; les plumes sont noires, frangées de blanc, et la ligne blanche des couvertures s'élargit en festons : les épaules sont noires; mais il s'entrelace dans tout ce noir un petit frangé blanc, et sur le blanc de tout le plumage règnent de petites ombres noires d'une teinte si transparente et si légère, que, sans avoir de brillantes couleurs, ce petit oiseau est plus paré que d'autres ne le paroissent être avec des teintes d'éclat et de riches nuances.

DU GOBE-MOUCHE HUPPÉ DU SÉNÉGAL.

Cinquième espèce.

Avec le gobe-mouche huppé du Sénégal nous donnerons le gobe-mouche huppé de l'île de Bourbon, persuadés que celui-ci n'est qu'une variété du premier. L'île de Bourbon, jetée au milieu d'un vaste océan, située entre les tropiques, dont le climat constant n'a pas d'oiseaux inquiets ni voyageurs, n'étoit peuplée d'aucun oiseau de terre lorsque les premiers vaisseaux européens y abordèrent. Ceux qu'elle nourrit à présent y ont été transportés, soit à dessein, soit par hasard. Ce n'est donc pas dans cette île qu'il faut chercher les espèces originaires; et, trouvant ici dans le continent l'analogie de l'oiseau de l'île, nous

n'hésitons pas d'y rapporter ce dernier. En effet, il y a entre ces deux gobe-mouches des différences qui n'excèdent pas celles que l'âge ou le sexe produisent en diverses espèces de leur genre, et plusieurs ressemblances qui, dans tous les genres, font juger les espèces comme très-voisines. La figure, la grosseur, les masses de couleur, sont les mêmes. Tous deux ont la tête garnie de petites plumes à demi relevées en huppe noire, à reflets verts et violets : ce noir, dans celui du Sénégal, descend en plaque carrée sur la gorge et le devant du cou; dans celui de Bourbon, le noir n'enveloppe que la tête avec l'œil et le dessous du bec : mais, dans d'autres individus, nous avons vu cette couleur envelopper aussi le haut du cou. Tous deux ont le dessous du corps d'un beau gris d'ardoise clair, et tous deux le dessus d'un rouge bai, plus vif dans celui de Bourbon, plus foncé et marron dans celui du Sénégal; et cette couleur, qui s'étend également sur toute l'aile et la queue du dernier, est coupée par un peu de blanc à l'origine de celle de l'autre, et cède sur l'aile à une teinte plus foncée dans les couvertures : elles sont aussi frangées de trois traits plus clairs; le noirâtre des penes n'a qu'un léger bord roussâtre au côté extérieur, et blanchâtre à l'intérieur des barbes. La plus grande différence est dans la queue : celle du gobe-mouche de Bourbon est courte et carrée, n'ayant que deux pouces et demi; la queue

de celui du Sénégal a plus de quatre pouces, et elle est étagée depuis les deux pennes du milieu, qui sont les plus longues, jusqu'aux plus extérieures, qui sont plus courtes de deux pouces. Cette différence pouvant être le produit de l'âge, de la saison ou du sexe, ces deux oiseaux ne forment à nos yeux qu'une espèce. Si quelque observation survient qui engage à les distinguer, c'est de l'union même et du rapprochement que nous en aurons fait ici, que résultera l'attention à les séparer dans la suite.

DU GOBE-MOUCHE A GORGE BRUNE

DU SÉNÉGAL.

Sixième espèce.

Ce gobe-mouche a été apporté du Sénégal par M. Adanson. C'est celui que décrit M. Brisson sous le nom peu approprié de *gobe-mouche à collier du Sénégal*, puisque ni la tache brune, qui n'est qu'une simple plaque sur la gorge, ni la ligne noire qui la termine, ne font l'effet d'un collier. Une tache d'un brun marron lui prend sous le bec et sous l'œil carrément, couvre la gorge au large, mais ne descend pas sur la poitrine, une ligne noire la tranchant net au bas du cou; cette ligne a peu de largeur, et l'estomac est blanc, avec le reste du dessous du corps; le dessus est

d'un beau gris bleuâtre; la queue noirâtre; la pene la plus extérieure est blanche du côté extérieur; les grandes couvertures de l'aile sont blanches aussi, les petites sont noirâtres; les pennes sont d'un cendré foncé, frangé de blanc, et les deux plus près du corps sont blanches dans leur moitié extérieure; le bec, large et aplati, est hérissé de soies aux angles.

DU PETIT AZUR,

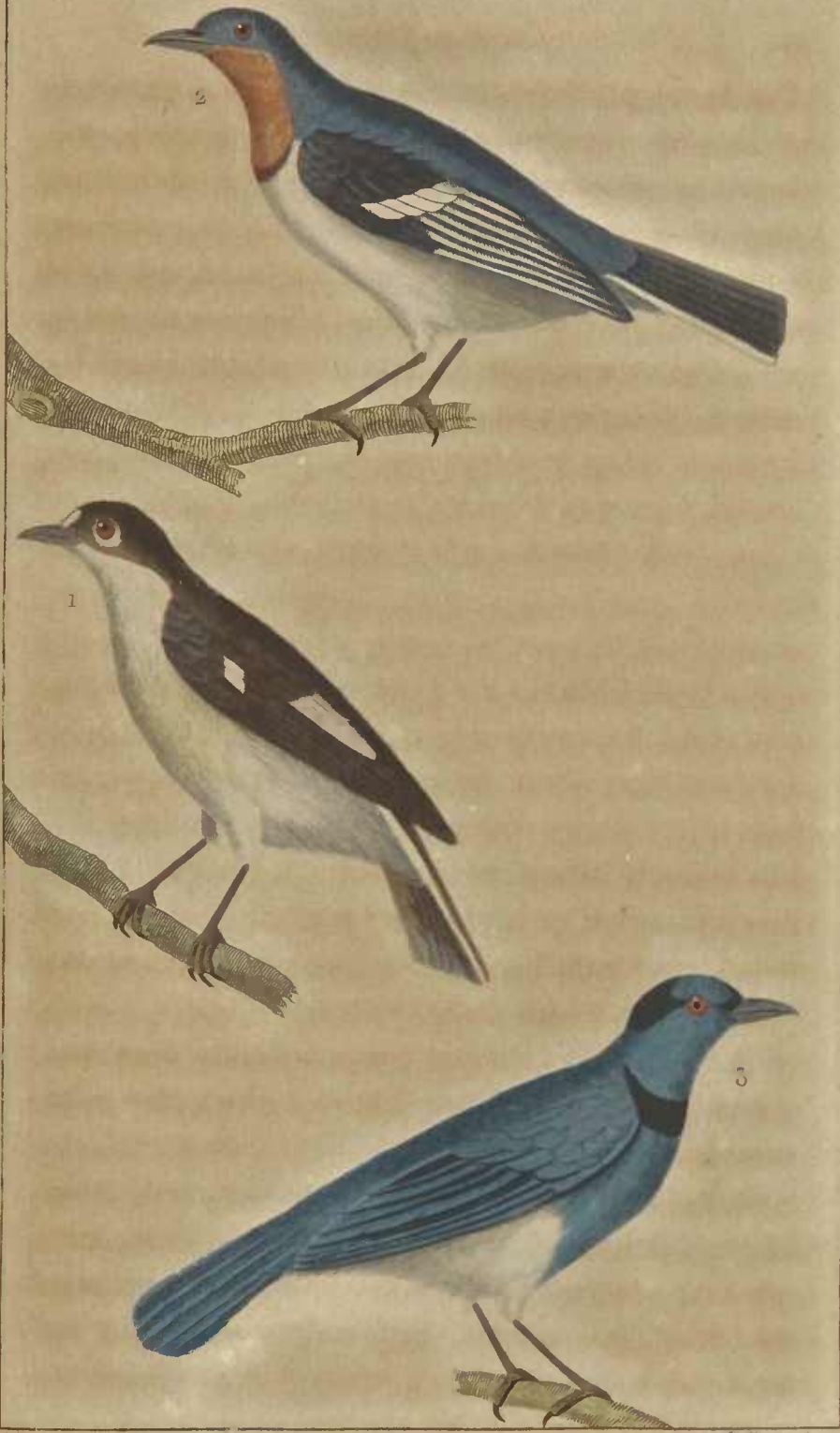
GOBE-MOUCHE BLEU DES PHILIPPINES.

Septième espèce.

Un beau bleu d'azur couvre le dos, la tête et tout le devant du corps de ce joli petit gobe-mouche, à l'exception d'une tache noire sur le derrière de la tête, et d'une autre tache noire sur la poitrine : le bleu s'étend en s'affoiblissant sur la queue; il teint les petites barbes des pennes de l'aile, dont le reste est noirâtre, et on l'aperçoit encore dans le blanc des plumes du ventre.

Cet oiseau est un peu moins grand, plus mince, et plus haut sur ses jambes, que notre gobe-mouche.

Longueur totale, cinq pouces; bec, sept à huit lignes, point échancré ni crochu; queue, deux pouces, tant soit peu étagée. Le bleu du plumage a beaucoup de lustre et de reflets, mais sans sortir de sa teinte.



Pêtre pine

A. Massard sc

1. Le Gobe-mouche à collier. Page 175.
 2. Le Gobe-mouche à gorge brune. 185.

3. Le petit Azur. 186

DU BARBICHON DE CAYENNE.

Huitième espèce.

Tous les gobe-mouches ont plus ou moins le bec garni de poils ou de soies : mais dans celui-ci elles sont si longues, qu'elles se portent en avant jusqu'au bout du bec; et c'est pour exprimer ce caractère que le nom de *barbichon* lui a été donné. Cet oiseau a près de cinq pouces de longueur; son bec est fort large à la base, et très-aplati dans toute sa longueur; la mandibule supérieure déborde un peu l'inférieure; tout le dessus du corps est d'un brun olivâtre foncé, excepté le haut de la tête, que recouvrent des plumes orangées, en partie cachées sous les autres plumes; le dessous du corps est d'un jaune verdâtre, qui, sur le croupion, se change en un beau jaune.

La femelle est un peu plus grande que le mâle; tout le dessus de son corps est d'un brun noirâtre, mêlé d'une légère teinte de verdâtre, moins sensible que dans le mâle; le jaune du sommet de la tête ne forme qu'une tache oblongue, que des plumes de la couleur générale recouvrent encore en partie; la gorge et le haut du cou sont blanchâtres; les plumes du reste du cou, de la poitrine et du dessous des ailes, ont leur milieu brun, et le reste jaunâtre; le ventre et le dessous de la queue sont entièrement d'un jaune pâle; le bec

est moins large que celui du mâle, et n'a que quelques petits poils courts de chaque côté.

Ce gobe-mouche n'a pas la voix aigre, et il siffle doucement *pipi*. Le mâle et la femelle vont ordinairement de compagnie. L'instinct borné des gobe-mouches, dans la manière de placer leur nid, se marque singulièrement dans celui-ci : ce n'est point dans les rameaux touffus qu'il le pose; c'est aux endroits découverts, sur les branches les moins garnies de feuilles : il est d'autant plus apparent, qu'il est d'une grosseur excessive; il a douze pouces de haut sur plus de cinq de diamètre, et tout entier de mousse. Ce nid est fermé au-dessus; l'ouverture étroite est dans le flanc, à trois pouces du sommet. C'est à M. de Manoncourt que nous devons la connoissance de cet oiseau.

DU GOBE-MOUCHE BRUN DE CAYENNE.

Neuvième espèce.

Ce gobe-mouche est petit, ayant à peine quatre pouces de longueur. Les plumes de la tête et du dos sont d'un brun noirâtre, bordées d'un brun fauve; le fauve est plus foncé, et domine sur les pennes de l'aile, et le noir sur celles de la queue, qui sont bordées d'une frange blanchâtre; cette dernière couleur est celle de tout le dessous du corps, excepté une teinte fauve sur la poitrine; la queue est carrée, l'aile plié en couvre la moitié;

le bec aigu est garni de petites soies à sa racine : ce sont tous les traits qu'on peut remarquer dans ce petit oiseau. Son espèce a néanmoins une variété, si les différences que nous trouvons dans un second individu ne sont pourtant pas celles du mâle à la femelle, ou du jeune à l'adulte. Sur le fond cendré brun de tout le plumage de ce second individu, paroît sous le ventre une teinte jaunâtre, et à la poitrine un brun olive; le cendré noirâtre de la tête et du dos est un peu teint de vert olive foncé, et l'on voit sur les grandes penes des ailes quelques traits plus clairs sur leurs petites barbes, tandis que les grandes barbes des petites penes montrent, en se développant, un jaune rosat, léger et pâle.

DU GOBE-MOUCHE ROUX

A POITRINE ORANGÉE DE CAYENNE.

Dixième espèce.

Ce gobe-mouche se trouve dans la Guiane, à la rive des bois et le long des savanes. L'orangé de la poitrine et le roux du reste du corps sont les couleurs qui frappent assez pour le faire reconnoître. Il a quatre pouces neuf lignes de longueur; son bec est fort aplati et très-large à sa base; la tête et le haut du cou sont d'un brun verdâtre; le dos est d'un roux surchargé de la même teinte de vert; la

queue est rousse en entier; le noir des pennes de l'aile, quand elle est pliée, ne paroît qu'à la pointe, leurs petites barbes étant rousses : au défaut de la tache orangée de la poitrine, le blanc ou le blanchâtre couvre le dessous du corps. Nous n'en avons qu'un individu au Cabinet du Roi.

DU GOBE-MOUCHE CITRIN

DE LA LOUISIANE.

Onzième espèce.

On peut comparer à la lavandière jaune ce gobe-mouche, pour la grandeur et la couleur : un beau jaune citron couvre la poitrine et le ventre, et cette couleur est encore plus vive sur le devant de la tête, la joue et la tempe; le reste de la tête et du cou est encapuchonné d'un beau noir, qui remonte jusque sous le bec et descend en plastron arrondi jusque sur la poitrine; un gris verdâtre recouvre sur le dos et les épaules le cendré qui y fait le fond du plumage, et se marque par lignes sur les petites barbes des grandes pennes de l'aile. Par la vivacité et la netteté de ses couleurs, par son noir velouté, bien tranché dans le jaune clair, et par la teinte uniforme de son manteau verdâtre, ce gobe-mouche est un des plus jolis, et peut disputer de beauté avec tous les oiseaux de son genre.

DU GOBE-MOUCHE OLIVE

DE LA CAROLINE ET DE LA JAMAÏQUE.

Douzième espèce.

Nous aurions voulu rapporter à cette espèce le *gobe-mouche olive de Cayenne*, mais celui-ci est de beaucoup plus petit : ainsi nous le donnerons séparément, et avec d'autant plus de raison, qu'il faut en reconnoître deux espèces ou variétés, l'une décrite par Edwards, et l'autre par Catesby. Le premier de ces oiseaux a la grosseur et la proportion des gobe-mouches d'Europe. Le dessus de la tête et du corps est d'un olive brun; le dessous d'un blanc sale, mêlé confusément de brun olivâtre : la bandelette blanche se montre au-dessus des yeux; le fond de la couleur des plumes est d'un brun cendré, et elles sont frangées d'une couleur d'olive sur une assez grande largeur.

La seconde espèce ou variété est le gobe-mouche décrit par Catesby (tome I, page 61), et qu'il nomme *mouche aux yeux rouges*, en remarquant qu'il a l'iris et les pieds de cette couleur. Ce caractère, joint à la différence des couleurs un peu plus sombres que celles du gobe-mouche d'Edwards, indique une variété ou même une espèce différente. Celui-ci niche dans la Caroline, et se retire vers la Jamaïque en hiver; cependant

DU GOBE-MOUCHE HUPPÉ.

Hans Sloane n'en fait aucune mention : mais M. Brown le regarde comme un oiseau de passage à la Jamaïque; il le met au nombre des oiseaux chanteurs, en disant néanmoins qu'il n'a pas dans la voix beaucoup de tons, mais qu'ils sont forts et doux. Ceci seroit une affection particulière; car tous les autres gobe-mouches ne font entendre que quelques sons aigres et brefs.

DU GOBE-MOUCHE HUPPÉ

DE LA MARTINIQUE.

Treizième espèce.

Un beau brun plus foncé sur la queue couvre tout le dessus du corps de ce gobe-mouche jusque sur la tête, dont les petites plumes, peintes de quelques traits de brun roux plus vif, se hérissent à demi pour former une huppe au sommet; sous le bec un peu de blanc cède bientôt au gris ardoisé clair qui couvre le devant du cou, la poitrine et l'estomac : ce même blanc se retrouve au ventre. Les pennes de l'aile sont d'un brun noirâtre, frangées de blanc; leurs couvertures, frangées de même, rentrent par degrés dans le roux des épaules; la queue est un peu étagée, recouverte par l'aile au tiers, et longue de deux pouces : l'oiseau entier en a cinq et demi.

DU GOBE-MOUCHE NOIRATRE
DE LA CAROLINE.

Quatorzième espèce.

Cet oiseau est à peu près de la grandeur du rossignol. Son plumage, depuis la tête à la queue, est d'un brun uniforme et morne ; la poitrine et le ventre sont blancs, avec une nuance de vert jaunâtre ; les jambes et les pieds noirs. La tête du mâle est d'un noir plus foncé que celle de la femelle ; ils ne diffèrent que par là. Ils nichent à la Caroline, au rapport de Catesby, et en partent à l'approche de l'hiver.

DU GILLIT,
OU GOBE-MOUCHE PIE DE CAYENNE.

Quinzième espèce.

Cet oiseau, qui se trouve à la Guiane, se nomme *gillit* en langue garipone, et nous avons cru devoir adopter ce nom, comme nous l'avons toujours fait pour les autres oiseaux, et pour les animaux qui ne peuvent jamais être mieux indiqués que par les noms de leur pays natal. La tête, la gorge, tout le dessous du corps, et jusqu'aux deux pattes de cet oiseau, sont d'un blanc uniforme ; le croupion, la queue et les ailes sont noirs, et les

petites pennes de celles-ci sont bordées de blanc; une tache noire prend derrière la tête, tombe sur le cou, et y est interrompue par un chaperon blanc qui fait cercle sur le dos. La longueur de ce gobe-mouche est de quatre pouces et demi. Le plumage de la femelle est partout d'un gris uniforme et léger. On les trouve ordinairement dans les savanes noyées.

Le gobe-mouche à ventre blanc de Cayenne ne diffère presque en rien du gillit, et nous ne les séparerons pas, de peur de multiplier les espèces dans un genre déjà si nombreux, et où elles ne sont séparées que par de très-petits intervalles.

Nous rapporterons aussi à ce gobe-mouche à ventre blanc la moucherolle blanche et noire d'Edwards, de Surinam, et dont les couleurs sont les mêmes, excepté du brun aux ailes, et du noir au sommet de la tête; différences qui ne sont rien moins que spécifiques.

DU GOBE-MOUCHE BRUN DE LA CAROLINE.

Seizième espèce.

Celui-ci est le petit preneur de mouches brun de Catesby. Il est de la taille et de la figure du gobe-mouche olive aux yeux et pieds rouges, donné par le même auteur, et nous aurions voulu les réunir; mais cet observateur exact les distingue. Une teinte brune et morne qui couvre uniformément tout

DU GOBE-MOUCHE OLIVE DE CAYENNE. 195

le dessus du corps de cet oiseau n'est coupée que par le brun roussâtre des plumes de l'aile et de la queue; le dessous du corps est blanc sale avec une nuance de jaune; les jambes et les pieds sont noirs; le bec est aplati, large et un peu crochu à la pointe; il a huit lignes, la queue deux pouces; l'oiseau entier, cinq pouces huit lignes; il ne pèse que trois gros. C'est tout ce qu'en a dit Catesby, d'après lequel seul on a parlé de ce petit oiseau.

DU GOBE-MOUCHE OLIVE DE CAYENNE.

Dix-septième espèce.

Ce gobe-mouche n'est pas plus grand que le pouillot d'Europe; il a sa taille et ses couleurs, si ce n'est que le verdâtre domine un peu plus ici sur le cendré et le blanc sale, qui font le fond du plumage de ces deux petits oiseaux : celui-ci, par son bec aplati, appartient à la famille des gobe-mouches; nos pouillots et soucis, sans y être précisément compris, en ont les mœurs : ils vivent de même de mouches et moucherons; c'est pour les saisir que, dans les jours d'été, ils ne cessent de voler; et quand la saison rigoureuse a fait disparaître tous les insectes volants, le souci et le pouillot les cherchent encore en chrysalides, sous les écorces où ils se sont cachés.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec,

sept lignes; queue, vingt lignes, laquelle dépasse l'aile pliée de quinze lignes.

DU GOBE-MOUCHE TACHETÉ DE CAYENNE.

Dix-huitième espèce.

Ce gobe-mouche de Cayenne est à peu près de la grandeur du gobe-mouche olive, naturel au même climat. Le blanc sale, mêlé sur l'aile de quelque ombre de rougeâtre et de quelques taches de blanc jaunâtre plus distinctes, avec du cendré brun sur la tête et le cou, et du cendré noirâtre sur les ailes, forment avec confusion le mélange des taches du plumage de cet oiseau; une petite mentonnière de plumes blanchâtres et hérissées lui prend sous le bec, et les plumes cendrées du sommet de la tête, mêlées de filets jaunes, se soulèvent en demi-huppe. Le bec est de la même grandeur que celui du gobe-mouche olive; la queue de même longueur : mais la couleur les différencie. L'olive paroît aussi avoir la taille plus fine, le mouvement plus vif que le tacheté, autant du moins qu'on peut en juger par leurs dépouilles.

DU PETIT NOIR-AURORE, GOBE-MOUCHE D'AMÉRIQUE.

Dix-neuvième espèce.

Nous caractérisons ainsi, des deux couleurs qui

tranchent agréablement dans son plumage, ce petit gobe-mouche que les naturalistes avoient jusqu'à présent nommé vaguement *gobe-mouche d'Amérique*, comme si ce nom pouvoit le faire distinguer au milieu de la foule d'oiseaux du même genre qui habitent également ce nouveau continent. Celui-ci est à peine aussi grand que le pouillot; un noir vif lui couvre la tête, la gorge, le dos et les couvertures; un beau jaune aurore brille par pinceaux sur le fond gris-blanc de l'estomac, et se renforce sous le pli de l'aile : cette même couleur perce en traits entre les pennes de l'aile, et couvre les deux tiers de celles de la queue, dont la pointe est noire ou noirâtre, ainsi que les pennes de l'aile. Ce sont là les couleurs du mâle. La femelle en diffère en ce que tout ce que le mâle a d'un noir vif, elle l'a d'un noirâtre foible, et d'un jaune simple tout ce qu'il a d'aurore ou d'orangé. Edwards a donné les figures de la femelle et du mâle, que Catesby représente aussi sous le nom de *rossignol de muraille*, mais d'une taille plus grande que celui d'Edwards; ce qui fait imaginer une variété dans l'espèce.

DU RUBIN, OU GOBE-MOUCHE ROUGE HUPPÉ
DE LA RIVIÈRE DES AMAZONES.

Vingtième espèce.

De toute la nombreuse famille des gobe-mou-

ches, celui-ci est le plus brillant : une taille fine et légère assortit l'éclat de sa robe; une huppe de petites plumes effilées d'un beau rouge cramoisi se hérisse et s'étale en rayons sur sa tête; le même rouge reprend sous le bec, couvre la gorge, la poitrine, le ventre, et va s'étendre aux couvertures de la queue; un cendré brun, coupé de quelques ondes blanchâtres au bord des couvertures et même des pennes, couvre tout le dessus du corps et les ailes. Le bec, très-aplati, a sept lignes de longueur : la queue, deux pouces : elle dépasse les ailes de dix lignes, et la longueur totale de l'oiseau est de cinq pouces et demi. M. Commerson l'avoit nommé *mésange cardinal*; mais ce petit oiseau étant encore moins cardinal que mésange, nous lui avons donné un nom immédiatement relatif à la vivacité de sa couleur. Ce seroit, sans contredit, un des plus jolis oiseaux que l'on pût renfermer en cage; mais la Nature, dans le genre de nourriture qu'elle lui a prescrit, paroît l'avoir éloigné de toute vie commune avec l'homme, et lui avoir assuré, après le plus grand des biens, le seul qui en répare la perte, la liberté ou la mort.

DU GOBE-MOUCHE ROUX DE CAYENNE.

Vingt et unième espèce.

Ce gobe-mouche, long de cinq pouces et demi, est à peu près de la grosseur du rossignol. Il est,

sur tout le dessus du corps, d'un beau roux clair qui a du feu; cette teinte s'étend jusque sur les petites pennes de l'aile, qui, couvrant les grandes lorsqu'elle est pliée, n'y laissent voir qu'un petit triangle noir, formé par leur extrémité : une tache brune couvre le sommet de la tête; tout le devant et le dessous du corps est blanchâtre, avec quelques teintes légèrement ombrées de roux; la queue, qui est carrée, s'étale; le bec large, court et robuste, et dont la pointe est recourbée, fait nuance à cet égard entre les gobe-mouches et les tyrans. Nous ne savons si l'on doit rapporter à cette espèce le gobe-mouche roux de Cayenne de M. Brisson. C'est une chose désolante que cette contrariété d'objets sous une même dénomination, à quoi rien n'est comparable que la contrariété de dénomination sur le même objet, non moins fréquente chez les nomenclateurs. Quoi qu'il en soit, le gobe-mouche roux de Cayenne a, selon M. Brisson, huit pouces de longueur, et le nôtre n'en a que cinq. Voyez en outre la différence des couleurs, en comparant sa phrase avec notre description. Au reste, le gobe-mouche roux à poitrine orangée, dont nous avons donné ci-devant la description, ne diffère de celui-ci par aucun autre caractère essentiel que par la grandeur; car, sans cela, on pourroit le regarder comme une variété de sexe, d'autant plus que, dans ce genre, les femelles sont communément plus grandes

que les mâles : car si cette différence dans la grandeur étoit produite par l'âge, et que le plus petit de ces deux oiseaux fût en effet le plus jeune, la tache orangée qu'il porte sur la poitrine seroit moins vive que dans l'adulte.

DU GOBE-MOUCHE A VENTRE JAUNE.

Vingt-deuxième espèce.

Ce beau gobe-mouche habite en Amérique le continent et les îles. Celui-ci venoit de Cayenne; un autre a été envoyé de Saint-Domingue au Cabinet, sous le nom de *gobe-mouche huppé de Saint-Domingue*. Nous croyons apercevoir, entre ces deux individus, la différence du mâle à la femelle. Celui qui est venu de Saint-Domingue paroît être le mâle; il a le jaune doré du sommet de la tête beaucoup plus vif et plus large que l'autre, où ce jaune plus foible se montre à peine à travers les plumes noirâtres de cette partie de la tête. Du reste, ces deux oiseaux se ressemblent; ils sont un peu moins gros que le rossignol. Leur longueur est de cinq pouces huit lignes; le bec, à peine courbé à la pointe, a huit lignes; la queue, deux pouces et demi; l'aile pliée ne l'atteint pas à moitié. La tache orangée de la tête est bordée de cendré noirâtre; une bande blanche traverse la tempe sur les yeux, au-dessous desquels prend une tache du même cendré noirâtre qui vient se

confondre dans le brun roussâtre du dos : ce brun roussâtre couvre les ailes et la queue, et s'éclaircit un peu au bord des petites barbes des plumes. Un beau jaune orangé couvre la poitrine et le ventre; cette couleur éclatante distingue ce gobe-mouche de tous les autres. Quoique les plumes jaune doré du sommet de la tête paroissent devoir se relever au gré de l'oiseau, comme nous le remarquons dans nos petits soucis d'Europe, cependant on ne peut pas proprement nommer celui-ci *gobe-mouche huppé*, puisque ces plumes, habituellement couchées, ne forment pas une véritable huppe, mais un simple couronnement qui ne se relève et ne paroît que par instants.

DU ROI DES GOBE-MOUCHES.

Vingt-troisième espèce.

On a donné à cet oiseau le nom de *roi des gobe-mouches*, à cause de la belle couronne qu'il porte sur la tête, et qui est posée transversalement, au lieu que les huppées de tous les autres oiseaux sont posées longitudinalement. Elle est composée de quatre à cinq rangs de petites plumes arrondies, étalées en éventail sur dix lignes de largeur, toutes d'un rouge bai très-vif, et toutes terminées par

¹ Il a été aussi nommé *tyran huppé de Cayenne*.

un petit œil noir, en sorte qu'on la prendroit pour la miniature d'une queue de paon.

Cet oiseau a aussi la forme singulière, et paroît rassembler les traits des gobe-mouches, des moucherolles et des tyrans : il n'est guère plus gros que le gobe-mouche d'Europe, et porte un bec disproportionné, très-large, très-aplati, long de dix lignes, hérissé de soies qui s'étendent jusqu'à sa pointe qui est crochue; le reste ne répond point à cette arme : le tarse est court, les doigts sont faibles; l'aile n'a pas trois pouces de longueur, la queue pas plus de deux. On voit sur l'œil un petit sourcil blanc; la gorge est jaune; un collier noirâtre ceint le cou et se rejoint à cette teinte qui couvre le dos, et se change sur l'aile en brun fauve foncé; les plumes de la queue sont bai clair; la même couleur, mais plus légère, teint le croupion et le ventre, et le blanchâtre de l'estomac est traversé de noirâtre en petites ondes. Ce roi des gobe-mouches est très-rare; on n'en a encore vu qu'un seul apporté de Cayenne, où même il ne paroît que rarement.

DES GOBE-MOUCHERONS.

Vingt-quatrième et vingt-cinquième espèce.

Ici la Nature a proportionné le chasseur à la proie : les moucherons sont celle de ces petits oiseaux, que telle grosse mouche ou scarabée d'A-

mérique attaqueroit avec avantage. Nous les avons au Cabinet du Roi, et leur description sera courte. Le premier de ces gobe-moucheron est plus petit qu'aucun gobe-mouche; il l'est plus que le souci, le plus petit des oiseaux de notre continent: il en a aussi à peu près la figure et même les couleurs; un gris d'olive, un peu plus foncé que celui du souci et sans jaune sur la tête, fait le fond de la couleur de son plumage; quelques ombres faibles de verdâtre se montrent au bas du dos, ainsi que sur le ventre, et de petites lignes d'un blanc jaunâtre sont tracées sur les plus noirâtres et sur les couvertures de l'aile. On le trouve dans les climats chauds du nouveau continent.

La seconde espèce est le petit gobe-mouche tacheté de Cayenne. Il est encore un peu plus petit que le premier; tout le dessous du corps de ce très-petit oiseau est d'un jaune clair tirant sur la couleur paille. C'est un des plus petits oiseaux de ce genre; il a à peine trois pouces de longueur. La tête et le commencement du cou sont partie jaunes et partie noirs, chaque plume jaune ayant dans son milieu un trait noir, qui fait paroître les deux couleurs disposées par taches longues et alternatives; les plumes du dos, des ailes et leurs couvertures, sont d'un cendré noir et bordées de verdâtre; la queue est très-courte, l'aile encore plus. Le bec effilé se prolonge; ce qui porte toute la figure de ce petit gobe-mouche en

avant et lui donne un air tout particulier et très-reconnoissable.

Nous ne pouvons mieux terminer l'histoire de tous ces petits oiseaux chasseurs aux mouches, que par une réflexion sur le bien qu'ils nous procurent; sans eux, sans leur secours, l'homme feroit de vains efforts pour écarter les tourbillons d'insectes volants dont il seroit assailli : comme la quantité en est innombrable et leur pullulation très-prompte, ils envahiroient notre domaine, ils rempliroient l'air et dévasteroient la terre, si les oiseaux n'établissoient pas l'équilibre de la Nature vivante, en détruisant ce qu'elle produit de trop. La plus grande incommodité des climats chauds est celle du tourment continuel qu'y causent les insectes; l'homme et les animaux ne peuvent s'en défendre : ils les attaquent par leurs piquûres; ils s'opposent aux progrès de la culture des terres, dont ils dévorent toutes les productions utiles; ils infectent de leurs excréments ou de leurs œufs toutes les denrées que l'on veut conserver : ainsi les oiseaux bienfaisants qui détruisent ces insectes ne sont pas encore assez nombreux dans les climats chauds, où néanmoins les espèces en sont très-multipliées. Et dans nos pays tempérés, pourquoi sommes-nous plus tourmentés des mouches au commencement de l'automne qu'au milieu de l'été? Pourquoi voit-on, dans les beaux jours d'octobre, l'air rempli de myriades de moucheron?

C'est parce que tous les oiseaux insectivores, tels que les hirondelles, les rossignols, fauvettes, gobe-mouches, etc., sont partis d'avance, comme s'ils prévoyaient que le premier froid doit détruire le fonds de leur subsistance, en frappant d'une mort universelle tous les êtres sur lesquels ils vivent. Et c'est vraiment une prévoyance; car ces oiseaux trouveroient encore, pendant les quinze ou vingt jours qui suivent celui de leur départ, la même quantité de subsistance, la même fourniture d'insectes qu'auparavant : ce petit temps, pendant lequel ils abandonnent trop tôt notre climat, suffit pour que les insectes nous incommodent par leur multitude, plus qu'en aucune autre saison; et cette incommodité ne feroit qu'augmenter, car ils se multiplieroient à l'infini, si le froid n'arrivoit pas tout à propos pour en arrêter la pullulation, et purger l'air de cette vermine aussi superflue qu'incommode.

DES MOUCHEROLLES.

Pour mettre de l'ordre et de la clarté dans l'énumération des espèces du genre très-nombreux des gobe-mouches, nous avons cru devoir les diviser en trois ordres, relativement à leur grandeur, et nous sommes convenus d'appeler *moucherolles* ceux qui, étant plus grands que les gobe-mouches ordinaires, le sont moins que les tyrans, et for-

ment entre ces deux familles une famille intermédiaire où s'observent les nuances et le passage de l'une et de l'autre.

On trouve des moucherolles, ainsi que des gobe-mouches, dans les deux continents : mais dans chacun les espèces sont différentes, et aucune ne paroît commune aux deux. L'océan est pour ces oiseaux, comme pour tous les autres animaux des pays méridionaux, une large barrière de séparation, que les seuls oiseaux palmipèdes ont pu franchir, par la faculté qu'ils ont de se reposer sur l'eau.

Les climats chauds sont ceux du luxe de la Nature; elle y pare ses productions, et quelquefois les charge de développements extraordinaires. Plusieurs espèces d'oiseaux, tels que les veuves, les guépriers et les moucherolles, ont la queue singulièrement longue, ou prolongée de plumes exorbitantes : ce caractère les distingue des gobe-mouches, desquels ils diffèrent encore par le bec, qui est plus fort et un peu plus courbé en crochet à la pointe que celui des gobe-mouches.

DU SAVANA.

Première espèce.

Ce moucherolle approche des tyrans par la grandeur. Néanmoins son bec, plus foible et moins crochu que celui des tyrans, le réunit à la famille des



Prêtre pins

M. Meunier sc.

1. Le Savana Page 206
 2. Le Moucherolle huppé 208

3. Le Moucherolle brun 211

moucherolles. On l'appelle *veuve* à Cayenne : mais ce nom ayant été donné à un autre genre d'oiseaux, ne doit pas être adopté pour celui-ci, qui ne ressemble aux veuves que par sa longue queue. Comme il se tient toujours dans les savanes noyées. le nom de *savana* nous a paru lui convenir. On le voit, perché sur les arbres, descendre à tout moment sur les mottes de terre ou les touffes d'herbes qui surnagent, hochant sa longue queue comme les lavandières. Il est gros comme l'alouette huppée : les pennes de la queue sont noires ; les deux extérieures ont neuf pouces de longueur, et s'écartent en fourche ; les deux qui les suivent immédiatement n'ont que trois pouces et demi, et les autres vont en décroissant jusqu'aux deux du milieu, qui n'ont qu'un pouce. Ainsi cet oiseau, à qui, en les mesurant de la pointe du bec à celle de la queue, on trouve quatorze pouces, n'en a que six du bec aux ongles. Au sommet de la tête est une tache jaune, laquelle cependant manque à plusieurs individus qui sont apparemment les femelles. Du reste, une coiffe noirâtre, courte et carrée, lui couvre le derrière de la tête : au-delà le plumage est blanc, et ce blanc remonte jusque sous le bec, et descend sur tout le devant et le dessous du corps ; le dos est d'un gris verdâtre, et l'aile brune. On voit ce moucherolle au bord de la rivière de la Plata, et dans les bois de Monte-Video, d'où il a été rapporté par M. Commerson.

DU MOUCHEROLLE HUPPÉ
A TÊTE COULEUR D'ACIER POLI.

Seconde espèce.

Ce moucherolle se trouve au cap de Bonne-Espérance, au Sénégal et à Madagascar; il est donné trois fois dans l'*Ornithologie* de M. Brisson, sous trois dénominations différentes : 1° sous le nom de *gobe-mouche huppé du cap de Bonne-Espérance*; 2° sous le nom de *gobe-mouche blanc du cap de Bonne-Espérance*; 3° sous le nom de *gobe-mouche huppé du Brésil*. Ces trois espèces n'en font qu'une, dans laquelle l'oiseau rouge est le mâle, et le blanc la femelle, qui est un peu plus grande que son mâle, comme nous l'avons observé dans l'espèce du barbichon. Cette différence, qui ne se trouve guère que dans la classe des oiseaux de proie, en rapproche le genre subalterne des gobe-mouches, moucherolles et tyrans.

Ce moucherolle mâle a sept pouces de longueur, et la femelle huit pouces un quart, cet excès de longueur étant presque tout dans la queue : cependant elle a aussi le corps un peu plus épais, et à peu près de la grosseur de l'alouette commune. Tous deux ont la tête et le haut du cou, à le trancher circulairement à la moitié, enveloppé d'un noir luisant de vert ou de bleuâtre, dont l'éclat est pareil à celui de l'acier bruni. Une belle huppe de

même couleur, dégagée et jetée en arrière en plumet, pare leur tête, où brille un œil couleur de feu. Au coin du bec, qui est long de dix lignes, un peu arqué vers la pointe et rougeâtre, sont des soies assez longues. Tout le reste du corps de la femelle est blanc, excepté les grandes plumes, dont le noir perce à la pointe de l'aile pliée. On voit deux rangs de traits noirs dans les petites plumes et dans les grandes couvertures; et la côte des plumes de la queue est également noire dans toute sa longueur.

Dans le mâle, au-dessous de la coiffe noire, la poitrine est d'un gris bleuâtre, et l'estomac, ainsi que tout le dessous du corps, sont blancs; un manteau rouge bai vif en couvre tout le dessus jusqu'au bout de la queue; cette queue est coupée en ovale et régulièrement étagée : les deux plumes du milieu étant les plus grandes, les autres s'accourcissent de deux en deux lignes ou de trois en trois, jusqu'à la plus extérieure, et de même dans la femelle.

Ce beau moucherolle est venu du cap de Bonne-Espérance; on le trouve aussi au Sénégal et à Madagascar : selon M. Adanson, il habite sur les mangliers qui bordent les eaux, dans les lieux solitaires et peu fréquentés du Niger et de la Gambia. Seba place ce moucherolle au Brésil, en le rangeant parmi les oiseaux de paradis, et lui donnant le nom brésilien d'*acamacu* : mais on sait assez

que ce collecteur d'histoire naturelle a souvent donné aux choses qu'il décrit des noms empruntés sans discernement; et d'ailleurs nous ne croirons pas qu'un oiseau, vu et reconnu aux rives du Niger par un excellent observateur tel que M. Adanson, soit en même temps un oiseau du Brésil; néanmoins c'est uniquement sur la foi de Seba que M. Brisson l'y place, quoique lui-même observe l'erreur où il tombe, et remarque à la fin de ce prétendu gobe-mouche huppé du Brésil, qu'apparemment Seba se trompe en le nommant ainsi, et que cet oiseau nous vient d'Afrique et de Madagascar. Klein le prend pour une grive huppée, et Mohering pour un choucas : exemple de la confusion dont la manie des méthodes a rempli l'histoire naturelle; et s'il en falloit un plus frappant, nous le trouverions encore sans quitter cet oiseau : c'étoit peu de l'avoir fait grive et choucas, M. Linnæus a voulu en faire un corbeau, et à cause de sa queue allongée, un corbeau de paradis; et c'est à son espèce blanche que M. Brisson applique la phrase où cet auteur fait de ce moucherolle un corbeau.

DU MOUCHEROLLE DE VIRGINIE.

Troisième espèce.

Catesby nomme ce moucherolle *oiseau-chat* (*the cat-bird*), parce que sa voix ressemble au miaule-

ment du chat. On le voit en été en Virginie, où il vit d'insectes; il ne se perche pas sur les grands arbres, et ne fréquente que les arbrisseaux et les buissons. Il est aussi gros, dit cet auteur, et même un peu plus gros qu'une alouette. Il approche donc, par la taille, de celle du petit tyran : mais son bec droit et presque sans crochet l'éloigne de cette famille. Son plumage est sombre, la couleur en est mêlée de noir et de brun plus ou moins clair et foncé : le dessus de la tête est noir; et le dessus du corps, des ailes et de la queue, est d'un brun foncé, noirâtre même sur la queue; le cou, la poitrine et le ventre sont d'un brun plus clair; une teinte de rouge terne paroît aux couvertures du dessous de la queue : elle est composée de douze plumes, toutes d'égale longueur; les ailes pliées n'en couvrent que le tiers; elle a trois pouces de longueur : le bec a dix lignes et demie; et l'oiseau entier, huit pouces. Ce moucherolle niche en Virginie; ses œufs sont bleus, et il quitte cette contrée à l'approche de l'hiver.

DU MOUCHEROLLE BRUN DE LA MARTINIQUE.

Quatrième espèce.

Ce moucherolle n'est pas à longue queue comme les précédents. Par sa grandeur et sa figure, on pourroit le regarder comme le plus gros des gobe-mouches : il diffère des tyrans par la forme

du bec, qui n'est pas assez crochu, et qui d'ailleurs est moins fort que le bec du plus petit des tyrans; il a néanmoins huit lignes de longueur; et l'oiseau entier, six pouces et demi. Un brun foncé de teinte assez égale lui couvre tout le dessus du corps, la tête, les ailes et la queue; le dessous du corps est ondulé transversalement de blanc, de gris, et de teintes claires et foibles d'un brun roux; quelques plumes plus décidément rougeâtres servent de couvertures inférieures à la queue; elle est carrée, et le bord des pennes extérieures est frangé de lignes blanches.

DU MOUCHEROLLE A QUEUE FOURCHUE

DU MEXIQUE.

Cinquième espèce.

Ce moucherolle est plus gros que l'alouette; sa longueur totale est de dix pouces, dans laquelle la queue est pour cinq; ses yeux sont rouges; le bec, long de huit lignes, est droit, aplati et assez foible. Ses couleurs sont un gris très-clair qui couvre la tête et le dos, sur lequel est jetée une légère teinte rougeâtre; le rouge du dessous de l'aile perce encore sur le flanc dans le blanc qui couvre tout le dessous du corps; le petites couvertures, sur un fond cendré, sont bordées de lignes blanches en écaille; le même frangé borde les grandes couvertures, qui sont noirâtres; les grandes pennes de

l'aile sont tout-à-fait noires et entourées de gris roussâtre; les plumes les plus extérieures dans la queue sont les plus longues, et se fourchent comme la queue de l'hirondelle; les suivantes divergent moins et s'accourcissent jusqu'à celle du milieu, qui n'a que deux pouces; toutes sont d'un noir velouté et frangé de gris roussâtre; les barbes extérieures des deux plus grandes plumes de chaque côté paroissent blanches dans presque toute leur longueur. Quelques individus ont la queue moins longue que ne l'avoit celui de notre description qui avoit été envoyée du Mexique à M. de Boynes, alors secrétaire d'état au département de la marine.

DU MOUCHEROLLE DES PHILIPPINES.

Sixième espèce.

Ce moucherolle est de la grandeur du rossignol; son plumage est gris-brun sur toute la partie supérieure du corps; les ailes et la queue sont blanchâtres sur toute la partie inférieure depuis le dessous du bec; une ligne blanche passe sur les yeux; des poils longs et divergents paroissent aux angles du bec. C'est là le peu de traits obscurs et monotones dont on puisse peindre cet oiseau, qui est au Cabinet, et sur lequel du reste nous n'avons d'autre indication que celle de sa terre natale.

DU MOUCHEROLLE DE VIRGINIE

A HUPPE VERTE.

Septième espèce.

L'on a donné, d'après M. Brisson, le nom de *gobe-mouche* à cet oiseau. Catesby l'a indiqué sous la dénomination de *preneur de mouches*, et il en a donné la figure; mais sa longue queue et son long bec indiquent assez qu'il doit être placé parmi les moucherolles, et non pas avec les gobe-mouches. Il est d'ailleurs un peu plus grand que ces derniers, ayant huit pouces de longueur, dont la queue fait près de moitié; son bec aplati, garni de soies, et à peine crochu à sa pointe, est long de douze lignes et demie; la tête garnie de petites plumes couchées en demi-huppe; le haut du cou et tout le dos sont d'un vert sombre; la poitrine et le devant du cou sont d'un gris plombé; le ventre est d'un beau jaune; l'aile est brune, ainsi que la plupart de ses grandes pennes, qui sont bordées de rouge bai; celles de la queue de même. Cet oiseau n'a pas encore la forme des tyrans : mais il paroît déjà participer de leur naturel triste et méchant. Il semble, dit Catesby, par les cris désagréables de ce preneur de mouches, qu'il soit toujours en colère : il ne se plaît avec aucun autre oiseau. Il fait ses petits à la Caroline et à la Virgi-

nie, et se retire en hiver dans des pays encore plus chauds.

DU SCHET DE MADAGASCAR.

Huitième espèce.

On nomme *schet*, à Madagascar, un beau moucherolle à longue queue; et on y donne à deux autres les noms de *schet-all* et de *schet-vouloulou*, qui signifient apparemment *schet roux* et *schet varié*, et qui ne désignent que deux variétés d'une même espèce. M. Brisson en compte trois : mais quelques diversités de couleurs ne peuvent former des espèces différentes, quand la forme, la taille et tout le reste des proportions sont les mêmes.

Les schets ont la figure allongée de la lavandière; ils sont un peu plus grands, ayant six pouces et demi de longueur jusqu'à l'extrémité de la vraie queue, sans parler des deux plumes qui l'agrandiroient extrêmement si on les faisoit entrer dans la mesure, le schet que nous avons sous les yeux, ayant onze pouces, à le prendre de l'extrémité du bec à celle de ces deux pennes; le bec de ces oiseaux a sept lignes; il est triangulaire, très-aplati, très-large à sa base, garni de soies aux angles, et tant soit peu crochu à la pointe. Une belle huppe d'un vert noir avec l'éclat de l'acier poli, couchée et troussée en arrière, couvre la tête de ces trois

schets; ils ont l'iris de l'œil jaune et la paupière bleue.

Dans le premier, le même noir de la huppe enveloppe le cou, couvre le dos, les grandes pennes de l'aile et de la queue, dont les deux longues plumes ont sept pouces de longueur, et sont blanches, ainsi que les petites pennes de l'aile et tout le dessous du corps.

Dans le schet-all ce vert noir de la huppe ne se trouve que sur les grandes pennes de l'aile, dont les couvertures sont marquées de larges lignes blanches; tout le reste du plumage est d'un rouge bai, vif et doré, qu'Edwards définit *belle couleur cannelle éclatante*, qui s'étend également sur la queue et sur les deux longs brins : ces brins sont semblables à ceux qui prolongent la queue du rollier d'Angola ou de celui d'Abyssinie, avec la différence que dans le rollier ces deux plumes sont les plus extérieures, au lieu que dans le moucherolle de Madagascar ce sont les deux intérieures qui sont les plus longues.

Le troisième schet, ou le schet vouloulou, ne diffère presque du précédent que par les deux longues plumes de la queue, qui sont blanches, le reste de son plumage étant rouge-bai, comme celui du schet-all. Dans le schet-all du Cabinet du Roi, ces deux pennes ont six pouces; dans un autre individu que nous avons également mesuré, elles en avoient huit, avec les barbes extérieures,

bordées de noir aux trois quarts de leur longueur, et le reste blanc; dans un troisième, ces deux longues plumes manquoient, soit qu'un accident en eût privé cet individu, soit qu'il n'eût pas encore atteint l'âge où la Nature les donne à son espèce, ou qu'il eût été pris dans le temps de la mue. qu'Edwards croit être de six mois de durée pour ces oiseaux.

Au reste, on les trouve à Ceylan et au cap de Bonne-Espérance, comme à Madagascar. Knox les décrit assez bien. Edwards donne le troisième schet sous le nom d'*oiseau de paradis pie*, quoique ailleurs il relève une pareille erreur de Seba. En effet, ces oiseaux diffèrent des oiseaux de paradis par autant de caractères qu'ils en ont qui les unissent au genre des moucherolles.

LES TYRANS.

Le nom de *tyran*, donné à des oiseaux, doit paroître plus que bizarre. Suivant Belon, les anciens appelèrent le petit souci huppé, *tyrannus*, roitelet : ici cette dénomination a été donnée non-seulement à la tête huppée ou couronnée, mais encore au naturel, qui commence à devenir sanguinaire; triste marque de la misère de l'homme, qui a toujours joint l'idée de la cruauté à l'emblème du pouvoir. Nous eussions donc changé ce nom affligeant et absurde, s'il ne s'étoit trouvé trop

établi chez les naturalistes; et ce n'est pas la première fois que nous avons laissé, malgré nous, le tableau de la Nature défiguré par ces dénominations trop disparates, mais trop généralement adoptées.

Nous laisserons donc le nom de *tyrans* à des oiseaux du nouveau continent, qui ont, avec les gobe-mouches et les moucherolles, le rapport de la même manière de vivre, mais qui en diffèrent comme étant plus gros, plus forts et plus méchants : ils ont le bec plus grand et plus robuste; aussi leur naturel, plus dur et plus sauvage, les rend audacieux, querelleurs, et les rapproche des pies-grièches, auxquelles ils ressemblent encore par la grandeur du corps et la forme du bec.

DES TITIRIS. OU PIPIRIS.

Première et seconde espèce.

La première espèce des tyrans est le titiri ou pipiri : il a la taille et la force de la pie-grièche grise; huit pouces de longueur, treize pouces de vol; le bec aplati, mais épais, long de treize lignes, hérissé de monstaches, et droit jusqu'à la pointe, où se forme un crochet; la langue est aiguë et cartilagineuse. Les plumes du sommet de la tête, jaunes à la racine, sont terminées par une moucheture noirâtre qui en couvre le reste lorsqu'elles sont couchées : mais quand dans la colè-

re l'oiseau les relève, sa tête paroît alors comme couronnée d'une large huppe du plus beau jaune. Un gris brun clair couvre le dos, et vient se fondre aux côtés du cou avec le gris blanc ardoisé du devant et du dessous du corps; les pennes brunes de l'aile et de la queue sont bordées d'un filet roussâtre.

La femelle dans cette espèce a aussi sur la tête la tache jaune, mais moins étendue; et toutes ses couleurs sont plus foibles ou plus ternes que celles du mâle. Une femelle mesurée à Saint-Domingue par le chevalier Deshayes avoit un pouce de plus en longueur que le mâle, et les autres dimensions plus fortes à proportion; d'où il paroîtroit que les individus plus petits qu'on dit remarquer généralement dans cette espèce, sont les mâles.

A Cayenne, ce tyran s'appelle *titiri*, d'après son cri qu'il prononce d'une voix aiguë et criarde. On voit ordinairement le mâle et la femelle ensemble dans les abattis des forêts; ils se perchent sur les arbres élevés, et sont en grand nombre à la Guiane: ils nichent dans des creux d'arbre, ou sur la bifurcation de quelque branche, sous le rameau le plus feuillu. Lorsqu'on cherche à enlever leurs petits, ils les défendent, ils combattent, et leur audace naturelle devient une fureur intrépide; ils se précipitent sur le ravisseur, ils le poursuivent; et lorsque, malgré tous leurs efforts, ils n'ont pu sauver leurs chers petits, ils viennent les chercher

et les nourrir dans la cage où ils sont renfermés.

Cet oiseau, quoique assez petit, ne paroît redouter aucune espèce d'animal. « Au lieu de fuir comme les autres oiseaux, dit M. Deshayes, ou de se cacher à l'aspect des malfinis, des émouchets et des autres tyrans de l'air, il les attaque avec intrépidité, les provoque, les harcèle avec tant d'ardeur et d'obstination, qu'il parvient à les éarter. On ne voit aucun animal approcher impunément de l'arbre où il a posé son nid. Il poursuit à grands coups de bec, et avec un acharnement incroyable, jusqu'à une certaine distance, tous ceux qu'il regarde comme ennemis, les chiens surtout et les oiseaux de proie. » L'homme même ne lui en impose pas; comme si ce maître des animaux étoit encore peu connu d'eux dans ces régions où il n'y a pas long-temps qu'il règne. Le bec de cet oiseau, en se refermant avec force dans ces instants de colère, fait entendre un craquement prompt et réitéré.

A Saint-Domingue on lui a donné le nom de *pipiri*, qui exprime, aussi-bien que *titiri*, le cri ou le pialement qui lui est le plus familier. On en distingue deux variétés ou deux espèces très-voisines : la première est celle du grand pipiri dont nous venons de parler, et qu'on appelle dans le pays, *pipiri à tête noire* ou *pipiri gros bec*; l'autre, nommée *pipiri à tête jaune* ou *pipiri de passage*, est plus petite et moins forte : le dessus du corps

de celui-ci est gris frangé de blanc partout, au lieu qu'il est brun frangé de roux dans le grand pipiri. Le naturel des petits pipiris est aussi beaucoup plus doux; ils sont moins sauvages que le grand pipiri, qui toujours se tient seul dans les lieux écartés, et qu'on ne rencontre que par paires; au lieu que les petits pipiris paroissent souvent en bandes, et s'approchent des habitations : on les voit réunis en assez grandes troupes pendant le mois d'août, et ils fréquentent alors les cantons qui produisent certaines baies dont les scarabées et les insectes se nourrissent de préférence. Ces oiseaux sont très-gras dans ce temps, et c'est celui où communément on leur donne la chasse.

Quoiqu'on les ait appelés *pipiris de passage*, il n'y a pas d'apparence, dit M. Deshayes, qu'ils quittent l'île de Saint-Domingue, qui est assez vaste pour qu'ils puissent y voyager. A la vérité, on les voit disparaître dans certaines saisons des cantons où ils se plaisent le plus : ils suivent de proche en proche la maturité des espèces de fruits qui attirent les insectes. Toutes les autres habitudes naturelles sont les mêmes que celles des grands pipiris. Les deux espèces sont très-nombreuses à Saint-Domingue, et il est peu d'oiseaux qu'on y voie en aussi grand nombre.

Ils se nourrissent de chenilles, de scarabées, de papillons, de guêpes. On les voit perchés sur la plus haute pointe des arbres, et surtout sur les

palmistes : c'est de là qu'ils s'élancent sur leur proie, qu'une vue perçante leur fait discerner dans le vague de l'air; l'oiseau ne l'a pas plus tôt saisie qu'il retourne sur son rameau. C'est depuis sept heures du matin jusqu'à dix, et depuis quatre jusqu'à six du soir, qu'il paroît le plus occupé de sa chasse : on le voit avec plaisir s'élançer, bondir, voleter dans l'air pour saisir sa proie fugitive; et son poste isolé, aussi-bien que le besoin de découvrir à l'entour de lui, l'exposent en tout temps à l'œil du chasseur.

Aucun oiseau n'est plus matinal que le pipiri, et l'on est assuré, quand on entend sa voix, que le jour commence à poindre : c'est de la cime des plus hauts arbres, que ces oiseaux habitent, et où ils se sont retirés pour passer la nuit, qu'ils la font entendre. Il n'y a pas de saison bien marquée pour leurs amours. On les voit nicher, dit M. Deshayes, pendant les chaleurs en automne, et même pendant les fraîcheurs de l'hiver à Saint-Domingue, quoique le printemps soit la saison où ils font plus généralement leur couvée : elle est de deux ou trois œufs, quelquefois quatre, de couleur blanchâtre tachetée de brun. Barrère fait de cet oiseau un guépier, et lui donne le nom de *petit ric*.

DU TYRAN DE LA CAROLINE.

Troisième espèce.

Au caractère et à l'instinct que Catesby donne à cet oiseau de la Caroline, nous n'hésiterions pas d'en faire une même espèce avec celle du pipiri de Saint-Domingue; même hardiesse, même courage et mêmes habitudes naturelles : mais la couronne rouge que celui-ci porte au sommet de la tête l'en distingue, aussi-bien que la manière de placer son nid, qu'il fait tout à découvert, sur des arbrisseaux ou des buissons, et ordinairement sur les sassafras; au contraire, le pipiri cache son nid ou même l'enfouit dans des trous d'arbres. Du reste, le tyran de la Caroline est à peu près de la même grosseur que le grand pipiri; son bec paroît moins crochu. Catesby dit seulement qu'il est large et plat, et qu'il va en diminuant. La tache rouge du dessus de la tête est fort brillante, et entourée de plumes noires qui la cachent lorsqu'elles se resserrent. Cet oiseau paroît à la Virginie et à la Caroline vers le mois d'avril; il y fait ses petits, et se retire au commencement de l'hiver.

Un oiseau envoyé au Cabinet du Roi, sous le nom de *tyran de la Louisiane*, paroît être exactement le même que le tyran de la Caroline de Catesby : il est plus grand que le tyran de Cayenne, cinquième espèce, et presque égal au grand pipiri

de Saint-Domingue. Le cendré presque noir domine sur tout le dessus du corps, depuis le sommet de la tête jusqu'au bout de la queue, qui est terminée par une petite bande blanche en festons: de légères ondes blanchâtres s'entremêlent dans les petites pennes de l'aile; et à travers les plus noirâtres du sommet de la tête, percent et brillent quelques petits pinceaux d'un orangé foncé presque rouge; la gorge est d'un blanc assez clair, qui se ternit et se mêle de noir sur la poitrine, pour s'éclaircir de nouveau sur l'estomac et jusque sous la queue.

DU BENTAVEO, OU CUIRIRI.

Quatrième espèce.

Ce tyran, appelé *bentaveo* à Buenos-Ayres, d'où l'a rapporté M. Commerson, et *pitangua-guacu* par les Brasiiliens, a été décrit par Marcgrave : il lui donne la taille de l'étourneau (nous observerons qu'elle est plus ramassée et plus épaisse); un bec gros, large, pyramidal, tranchant par les bords, long de plus d'un pouce; une tête épaisse et élargie; le cou accourci; la tête, le haut du cou, tout le dos, les ailes et la queue, d'un brun noirâtre, légèrement mêlé d'une teinte de vert obscur; la gorge blanche, ainsi que la bandelette sur l'œil; la poitrine et le ventre jaunes, et les petites pennes de l'aile frangées de roussâtre. Marcgrave

ajoute qu'entre ces oiseaux, les uns ont une tache orangée au sommet de la tête, les autres une jaune. Les Brasiiliens nomment ceux-ci *cuiriri*, du reste tout semblables au pitangua-guacu. Seba applique mal à propos ce nom de *cuiriri* à une espèce toute différente.

Ainsi le bentaveo de Buenos-Ayres, le pitangua et le cuiriri du Brésil, ne font qu'un même oiseau, dont les mœurs et les habitudes naturelles sont semblables à celles du grand pipiri de Saint-Domingue, ou titiri de Cayenne : mais les couleurs, la taille épaisse, le gros et large bec du bentaveo, sont des caractères assez apparents pour qu'on puisse le distinguer aisément du pipiri.

DU TYRAN DE CAYENNE.

Cinquième espèce.

Le tyran de Cayenne est un peu plus grand que la pie-grièche d'Europe nommée *l'écorcheur*. L'individu que nous avons au Cabinet a tout le dessus du corps d'un gris cendré, se nuancant jusqu'au noir sur l'aile, dont quelques pennes ont un léger bord blanc; la queue est de la même teinte noirâtre, elle est un peu étalée et longue de trois pouces; l'oiseau entier a sept pouces, et le bec dix lignes; un gris plus clair couvre la gorge, et se teint de verdâtre sur la poitrine; le ventre est jaune paille ou soufre clair; les petites plumes du haut

et du devant de la tête, relevées à demi, laissent apercevoir entre elles quelques pinceaux jaune-citron et jaune-aurore; le bec, aplati et garni de ses soies, se courbe en crochet à la pointe. La femelle est d'un brun moins foncé.

Le petit tyran de Cayenne est un peu plus petit que le précédent, et n'en est qu'une variété. Celui que décrit M. Brisson, page 400, n'est aussi qu'une variété de celui de la page 298 de son ouvrage.

DU CAUDEC.

Sixième espèce.

C'est le gobe-mouche tacheté de Cayenne : mais le bec crochu, la force, la taille et le naturel s'accordent pour exclure cet oiseau du nombre des gobe-mouches et en faire un tyran. A Cayenne, on le nomme *caudec*. Il a huit pouces de longueur; le bec, échancré par les bords vers sa pointe crochue, et hérissé de soies, a treize lignes. Le gris noir et le blanc mêlé de quelques lignes roussâtres sur les ailes, composent et varient son plumage : le blanc domine au-dessous du corps, où il est grivelé de taches noirâtres allongées; le noirâtre, à son tour, domine sur le dos, où le blanc ne forme que quelques bordures; deux lignes blanches passent obliquement l'une sur l'œil, l'autre dessous; de petites plumes noirâtres couvrent à demi la tache jaune du sommet de la tête; les

pennes de la queue, noires dans le milieu, sont largement bordées de roux; l'ongle postérieur est le plus fort de tous. Le caudec vit le long des criques, se perchait sur les branches basses des arbres, surtout des palétuviers, et chassait apparemment aux mouches aquatiques. Il est moins commun que le titiri, dont il a l'audace et la méchanceté. La femelle n'a point de tache jaune sur la tête; et dans quelques mâles, cette tache est orangée; différence qui probablement tient à celle de l'âge.

DU TYRAN DE LA LOUISIANE.

Septième espèce.

Cet oiseau, envoyé de la Louisiane au Cabinet du Roi sous le nom de *gobe-mouche*, doit être placé parmi les tyrans; il est de la grandeur de la pie-grièche rousse nommée *écorcheur*. Il a le bec long, aplati, garni de soies et crochu; le plumage gris-brun sur la tête et le dos, ardoisé clair à la gorge, jaunâtre au ventre, et roux clair sur les grandes pennes; quelques traits blanchâtres se marquent sur les grandes couvertures; les ailes ne recouvrent que le tiers de la queue, laquelle est de couleur cendrée brune, lavée du petit roux de l'aile. Nous ne connoissons rien de ses mœurs; mais ses traits semblent les indiquer suffisam-

ment; et avec la force des pipiris, il en a vraisemblablement les habitudes.

OISEAUX

QUI ONT RAPPORT AUX GENRES

DES GOBE-MOUCHES, MOUCHEROLLES ET TYRANS.

Le kinki-manou de Madagascar. Cet oiseau, qui s'éloigne des gobe-mouches par la taille, étant presque aussi grand que la pie-grièche, leur ressemble néanmoins par plusieurs caractères, et doit être mis au nombre de ces espèces qui, quoique voisines d'un genre, ne peuvent y être comprises, et restent indéçises, pour nous convaincre que nos divisions ne font point ligne de séparation dans la Nature, et qu'elle a un ordre différent de celui de nos abstractions. Le kinkimanou est gros et épais dans sa longueur, qui est de huit pouces et demi. Il a la tête noirâtre : cette couleur descend en chaperon arrondi sur le haut du cou et sous le bec; le dessus du corps est cendré, et le dessous cendré-bleu. Le bec, légèrement crochu à la pointe, n'a pas la force de celui de la pie-grièche, ni même de celui du petit tyran; quelques soies courtes sortent de l'angle. Les pieds, de couleur plombée, sont gros et forts. Les habitants de Madagascar lui ont donné le nom de *kinki-manou*, que nous avons adopté.

Le preneur de mouches rouge. Il ne nous paroît pas que l'oiseau donné par Catesby sous le nom de *preneur de mouches rouge*, et dont M. Brisson a fait son gobe-mouche rouge de la Caroline, puisse être compris dans le genre des gobe-mouches, ni dans celui des moucherolles : car, quoiqu'il en ait la taille, la longue queue, et apparemment la façon de vivre, il a le bec épais, gros et jaunâtre; caractère qui l'éloigne de ces genres, et le renvoie plutôt à celui des bruants. Néanmoins, comme la Nature, qui se joue de nos méthodes, semble avoir mêlé cet oiseau de deux genres différents, en lui donnant l'appétit et les formes de l'un avec le bec d'un autre, nous le placerons à la suite des gobe-mouches, comme une de ces espèces anomales que des yeux libres de prévention de nomenclature aperçoivent aux confins de presque tous les genres. Voici la description qu'en donne Catesby : « Il est » environ de la grosseur d'un moineau; il a de » grands yeux noirs; son bec est épais, grossier et » jaunâtre. Tout l'oiseau est d'un beau rouge, ex- » cepté les franges intérieures des plumes de l'aile, » qui sont brunes; mais ces franges ne paroissent » que quand les ailes sont étendues. C'est un oiseau » de passage qui quitte la Caroline et la Virginie en » hiver. La femelle est brune avec une nuance de » jaune. » Edwards décrit le même oiseau, et lui reconnoît le bec des granivores, mais plus allongé. « Je pense, ajoute-t-il, que Catesby a découvert

» que ces oiseaux se nourrissent de mouches, puis-
 » qu'il leur a donné le nom latin de *muscicapa ru-*
bra. »

DU DRONGO.

Quoique les nomenclateurs aient placé cet oiseau à la suite des gobe-mouches, il paroît en différer par de si grands caractères, aussi-bien que des moucherolles, que nous avons cru devoir totalement l'en séparer et lui conserver le nom de *drongo* qu'il porte à Madagascar. Ces caractères sont, 1° la grosseur, étant aussi grand que le merle, et plus épais; 2° la huppe sur l'origine du bec; 3° le bec moins aplati; 4° le tarse et les doigts bien plus robustes. Tout son plumage est d'un noir changeant en vert : immédiatement sur la racine du demi-bec supérieur, s'élèvent droit de longues plumes très-étroites, qui ont jusqu'à un pouce huit lignes de hauteur; elles se courbent en devant, et lui font une sorte de huppe fort singulière : les deux plumes extérieures de la queue dépassent les deux du milieu d'un pouce sept lignes; les autres, étant de grandeur intermédiaire, se courbent en dehors, ce qui rend la queue très-fourchue. M. Commerson assure que le drongo a un beau ramage, qu'il compare au chant du rossignol; ce qui marque une grande différence entre cet oiseau et les tyrans, qui n'ont tous que des cris aigres, et qui d'ailleurs sont indigènes en Améri-

que. Ce drongo a premièrement été apporté de Madagascar par M. Poivre; on l'a aussi apporté du cap de Bonne-Espérance et de la Chine. Nous avons remarqué que la huppe manque à quelques-uns; et nous ne doutons pas que l'oiseau envoyé au Cabinet du Roi, sous le nom de *gobe-mouche à queue fourchue de la Chine*, ne soit un individu de cette espèce, et c'est peut-être la femelle, la ressemblance, au défaut de huppe près, étant entière entre cet oiseau de la Chine et le drongo.

On trouve aussi une espèce de drongo à la côte de Malabar, d'où il nous a été envoyé par M. Sonnerat. Il est un peu plus grand que celui de Madagascar ou de la Chine: il a, comme eux, le plumage entièrement noir; mais il a le bec plus fort et plus épais: il manque de huppe, et le caractère qui le distingue le plus consiste en deux longs brins qui partent de la pointe des deux pennes extérieures de la queue: ces brins sont presque nus, sur six pouces de longueur, et, vers leurs extrémités, ils sont garnis de barbes comme à leur origine. Nous ne savons rien des habitudes naturelles de cet oiseau de Malabar; mais la notice sous laquelle il nous est décrit nous indique qu'il les a communes avec le drongo de Madagascar, puisqu'il lui ressemble par tous les caractères extérieurs.

DU PIAUHOU.

Plus grand que tous les tyrans, le piauhou ne peut pas être un gobe-mouche; le caractère du bec est le seul qui paroisse le faire tenir à ce genre; mais il est si éloigné de toutes les espèces de gobe-mouches, moucherolles et tyrans, qu'il faut lui laisser ici une place isolée, comme celle qu'il paroît occuper dans la Nature.

Le piauhou a onze pouces de longueur, et il est plus grand que la grande grive nommée *draine*. Tout son plumage est d'un noir profond, hors une belle tache d'un pourpre foncé qui couvre la gorge du mâle, et que n'a pas la femelle; l'aile pliée s'étend jusqu'au bout de la queue; le bec, long de seize lignes, large de huit à la base, très-aplati, forme un triangle presque isocèle, avec un petit crochet à la pointe.

Les piauhoux marchent en bandes, et précèdent ordinairement les toucans, toujours en criant aigrement *pihauhau*. On dit qu'ils se nourrissent de fruits comme les toucans; mais apparemment ils mangent aussi des insectes volants, à la capture desquels la Nature paroît avoir destiné le bec de ces oiseaux. Ils sont très-vifs et presque toujours en mouvement. Ils n'habitent que les bois, comme les toucans, et on ne manque guère de les voir dans les lieux où on rencontre le piauhou.

M. Brisson demande si le jacapu de Marcgrave

n'est point le même que son grand gobe-mouche noir de Cayenne, ou que notre piauhaus. On peut lui répondre que non. Le jacapu de Marcgrave est, à la vérité, un oiseau noir, et qui a une tache pourpre ou plutôt rouge sous la gorge; mais en même temps il a la queue allongée, l'aile accourcie, avec la taille de l'alouette. Ce n'est point là le piauhaus.

Ainsi le kinki-manou et le drongo de Madagascar, le preneur de mouches rouge de Virginie, et le piauhaus de Cayenne, sont des espèces voisines, et néanmoins essentiellement différentes de toutes celles des gobe-mouches, moucherolles et tyrans, mais que nous ne pouvions mieux placer qu'à leur suite.

DE L'ALOUETTE.¹

CET oiseau qui est fort répandu aujourd'hui, semble l'avoir été plus anciennement dans nos Gaules qu'en Italie, puisque son nom latin *alau-*

¹ Le nom celtique est *ataud*, d'où nous avons formé *atoue*, puis *alouette*. Apparemment que les soldats de la légion nommée *atauda* portoient sur leur casque un panache qui avoit quelque rapport avec celui de l'alouette huppée. Schwenckfeld et Klein, qui apparemment n'avoient pas lu Pline, dérivent ce nom d'*atauda* à *laude*, parce que, selon le premier, on a remarqué qu'elle s'élevait sept fois le jour vers le ciel, chantant les louanges de

da, selon les auteurs latins les plus instruits, est d'origine gauloise.

Les Grecs en connoissoient de deux espèces : l'une qui avoit une huppe sur la tête, et que par cette raison l'on avoit nommée *κορυδος*, *κορυδαλλος*, *galeritac*, *assita*; l'autre qui n'avoit point de huppe, et dont il s'agit dans cet article. Willughby est le seul auteur, que je sache, où l'on trouve que cette dernière relève quelquefois les plumes de la tête en forme de huppe, et je m'en suis assuré moi-même à l'égard du mâle, en sorte que les noms de *galerita* et de *κορυδος* peuvent aussi lui convenir. Les Allemands l'appellent *lerch*, qui se prononce en plusieurs provinces *lerich*, et paroît visiblement imité de son chant. M. Barrington la met au nombre des alouettes qui chantent le mieux, et l'on s'est fait une étude de l'élever en volière pour jouir de son ramage en toute saison, et, par elle, du ramage de tout autre oiseau, qu'elle prend fort vite, pour peu qu'elle ait été à portée de l'entendre quelque temps, et cela même après que son chant propre est fixé; aussi M. Daines Barrington l'appelle-t-il *oiseau moqueur imitateur*; mais elle imite avec cet-

Dieu. Il est bien reconnu que toutes les créatures attestent l'existence et sont la gloire du Créateur; mais faire chanter les heures canoniales à de petits oiseaux, et fonder cette conjecture sur la ressemblance fortuite d'un mot latin avec un mot gaulois. il faut avouer que c'est une idée bien puérile.

te pureté d'organe, cette flexibilité de gosier qui se prête à tous les accents et qui les embellit. Si l'on veut que son ramage, acquis ou naturel, soit vraiment pur, il faut que ses oreilles ne soient frappées que d'une seule espèce de chant, surtout dans le temps de la jeunesse, sans quoi ce ne seroit plus qu'un composé bizarre et mal assorti de tous les ramages qu'elle auroit entendus.

Lorsqu'elle est libre, elle commence à chanter dès les premiers jours du printemps, qui sont pour elle le temps de l'amour; elle continue pendant toute la belle saison : le matin et le soir sont les temps de la journée où elle se fait le plus entendre, et le milieu du jour celui où on l'entend le moins. Elle est du petit nombre des oiseaux qui chantent en volant : plus elle s'élève, plus elle force la voix, et souvent elle la force à un tel point, que, quoiqu'elle se soutienne au haut des airs et à perte de vue, on l'entend encore distinctement, soit que ce chant ne soit qu'un simple accent d'amour ou de gaieté, soit que ces petits oiseaux ne chantent ainsi en volant que par une sorte d'émulation et pour se rappeler entre eux. Un oiseau de proie qui compte sur sa force et médite le carnage, doit aller seul, et garder dans sa marche un silence farouche, de peur que le moindre cri ne fût pour ses pareils un avertissement de venir partager sa proie, et pour les oiseaux foibles, un signal de se tenir sur leurs gardes : c'est à ceux-ci à se rassembler, à s'aver-

tir, à s'appuyer les uns les autres, et à se rendre ou du moins à se croire forts par leur réunion. Au reste, l'alouette chante rarement à terre, où néanmoins elle se tient toujours lorsqu'elle ne vole point; car elle ne se perche jamais sur les arbres, et on doit la compter parmi les oiseaux pulvérateurs: aussi ceux qui la tiennent en cage ont-ils grand soin d'y mettre dans un coin une couche assez épaisse de sablon où elle puisse se poudrer à son aise, et trouver du soulagement contre la vermine qui la tourmente; ils y ajoutent du gazon frais souvent renouvelé, et ils ont l'attention que la cage soit un peu spacieuse.

On a dit que ces oiseaux avoient de l'antipathie pour certaines constellations, par exemple, pour *Arcturus*, et qu'ils se taisoient lorsque cette étoile commençoit à se lever en même temps que le soleil; apparemment que c'est dans ce temps qu'ils entrent en mue, et sans doute ils y entreroient toujours quand *Arcturus* ne se lèveroit pas.

Je ne m'arrêterai point à décrire un oiseau aussi connu: je remarquerai seulement que ses principaux attributs sont d'avoir le doigt du milieu étroitement uni avec le doigt extérieur de chaque pied par sa première phalange; l'ongle du doigt postérieur fort long et presque droit; les ongles antérieurs très-courts et peu recourbés; le bec point trop foible, quoiqu'en alène; la langue assez large, dure et fourchue; les narines rondes et à de-

mi découvertes; l'estomac charnu et assez ample, relativement au volume du corps; le foie partagé en deux lobes fort inégaux, le lobe gauche paroissant avoir été gêné et arrêté dans son accroissement par le volume de l'estomac; environ neuf pouces de tube intestinal; deux très-petits *cæcum* communiquant à l'intestin; une vésicule du fiel; le fond des plumes noirâtre; douze pennes à la queue et dix-huit aux ailes, dont les moyennes ont le bout coupé presque carrément et partagé dans son milieu par un angle rentrant, caractère commun à toutes les alouettes. J'ajouterai encore que les mâles sont un peu plus bruns que les femelles; qu'ils ont un collier noir, plus de blanc à la queue, et la contenance plus fière; qu'ils sont un peu plus gros, quoique cependant le plus pesant de tous ne pèse pas deux onces; enfin qu'ils ont, comme dans presque toutes les autres espèces, le privilège exclusif du chant. Olin a semblé supposer qu'ils ont l'ongle postérieur plus long; mais je soupçonne avec M. Klein que cela dépend autant de l'âge que du sexe.

Lorsqu'aux premiers beaux jours du printemps ce mâle est pressé de s'unir à sa femelle, il s'élève

¹ Il m'a paru que les alouettes ou mauviettes de Beauce, qui se vendent à Paris, sont plus brunes que nos alouettes de Bourgogne. Quelques individus ont plus ou moins de roussâtre, plus ou moins de pennes de l'aile bordées de cette couleur.

dans l'air en répétant sans cesse son cri d'amour, et embrassant dans son vol un espace plus ou moins étendu, selon que le nombre des femelles est plus petit ou plus grand : lorsqu'il a découvert celle qu'il cherche, il se précipite et s'accouple avec elle. Cette femelle fécondée fait promptement son nid; elle le place entre deux mottes de terre; elle le garnit intérieurement d'herbes, de petites racines sèches, et prend beaucoup plus de soin pour le cacher que pour le construire : aussi trouve-t-on très-peu de nids d'alouette, relativement à la quantité de ces oiseaux. Chaque femelle pond quatre ou cinq petits œufs qui ont des taches brunes sur un fond grisâtre : elle ne les couve que pendant quinze jours au plus, et elle emploie encore moins de temps à conduire et à élever ses petits. Cette promptitude a souvent trompé ceux qui vouloient enlever des couvées qu'ils avoient découvertes, et Aldrovande tout le premier : elle dispose aussi à croire, d'après le témoignage du même Aldrovande et d'Olina, qu'elles peuvent faire jusqu'à trois couvées dans un été, la première au commencement de mai, la seconde au mois de juillet, et la dernière au mois d'août : mais si cela a lieu, c'est surtout dans les pays chauds, dans lesquels il faut moins de temps aux œufs pour éclore, aux petits

† Les chasseurs disent que le nid des alouettes est mieux construit que celui des cailles et des perdrix.

pour arriver au terme où ils peuvent se passer des soins de la mère, et à la mère elle-même pour recommencer une nouvelle couvée. En effet, Aldrovande et Olina, qui parlent des trois couvées par an, écrivoient et observoient en Italie; Frisch, qui rend compte de ce qui se passe en Allemagne, n'en admet que deux; et Schwenckfeld n'en admet qu'une seule pour la Silésie.

Les petits se tiennent un peu séparés les uns des autres : car la mère ne les rassemble pas toujours sous ses ailes; mais elle voltige souvent au-dessus de la couvée, la suivant de l'œil avec une sollicitude vraiment maternelle, dirigeant tous ses mouvements, pourvoyant à tous ses besoins, veillant à tous ses dangers.

L'instinct qui porte les alouettes femelles à élever et soigner ainsi une couvée se déclare quelquefois de très-bonne heure, et même avant celui qui les dispose à devenir mères, et qui, dans l'ordre de la Nature, devrait, ce semble, précéder. On m'avoit apporté, dans le mois de mai, une jeune alouette qui ne mangeoit pas encore seule; je la fis élever, et elle étoit à peine sevrée lorsqu'on m'apporta d'un autre endroit une couvée de trois ou quatre petits de la même espèce : elle se prit d'une affection singulière pour ces nouveau venus, qui n'étoient pas beaucoup plus jeunes qu'elle; elle les soignoit nuit et jour, les réchauffoit sous ses ailes, leur enfonçoit la nourriture dans la gor-

ge avec le bec : rien n'étoit capable de la détourner de ces intéressantes fonctions ; si on l'arrachoit de dessus ces petits, elle revoloit à eux dès qu'elle étoit libre, sans jamais songer à prendre sa volée, comme elle l'auroit pu cent fois. Son affection ne faisant que croître, elle en oublia à la lettre le boire et le manger, elle ne vivoit plus que de la becquée qu'on lui donnoit en même temps qu'à ses petits adoptifs, et elle mourut enfin consumée par cette espèce de passion maternelle : aucun de ces petits ne lui survécut, ils moururent tous les uns après les autres : tant ses soins leur étoient devenus nécessaires ; tant ces mêmes soins étoient non-seulement affectionnés, mais bien entendus.

La nourriture la plus ordinaire des jeunes alouettes sont les vers, les chenilles, les œufs de fourmis et même de sauterelles ; ce qui leur a attiré, et à juste titre, beaucoup de considération dans les pays qui sont exposés aux ravages de ces insectes destructeurs : lorsqu'elles sont adultes, elles vivent principalement de graines, d'herbe, en un mot de matières végétales.

Il faut, dit-on, prendre en octobre ou novembre celles que l'on veut conserver pour le chant, préférant les mâles autant qu'il est possible, et leur liant les ailes lorsqu'elles sont trop farouches, de peur qu'en s'élançant trop vivement elles ne se cassent la tête contre le plafond de leur cage. On les apprivoise assez facilement ; elles deviennent mèn-

me familières jusqu'à venir manger sur la table et se poser sur la main : mais elles ne peuvent se tenir sur le doigt, à cause de la conformation de l'ongle postérieur, trop long et trop droit pour pouvoir l'embrasser; c'est sans doute par la même raison qu'elles ne se perchent pas sur les arbres. D'après cela on juge bien qu'il ne faut point de bâtons en travers dans la cage où on les tient.

En Flandre, on nourrit les jeunes avec de la graine de pavot mouillée, et, lorsqu'elles mangent seules, avec de la mie de pain aussi humectée : mais dès qu'elles commencent à faire entendre leur ramage, il faut leur donner du cœur de mouton ou du veau bouilli haché avec des œufs durs; on y ajoute le blé, l'épeautre et l'avoine mondés, le millet, la graine de lin, de pavots et de chènevis érasés, tout cela détrempe dans du lait; mais M. Frisch avertit que, lorsqu'on ne leur donne que du chènevis érasé pour toute nourriture, leur plumage est sujet à devenir noir. On prétend aussi que la graine de moutarde leur est contraire : à cela près, il paroît qu'on peut les nourrir avec toute sorte de graine, et même avec tout ce qui se sert sur nos tables, et en faire des oiseaux domestiques. Si l'on en étoit Frisch, elles ont l'instinct particulier de goûter la nourriture avec la langue avant de manger. Au reste, elles sont susceptibles d'apprendre à chanter et d'orne leur ramage naturel de tous les agréments que notre mélodie ar-

tificielle peut y ajouter. On a vu de jeunes mâles qui, ayant été sifflés avec une turlutaine, avoient retenu en fort peu de temps des airs entiers, et qui les répétoient plus agréablement qu'aucune linotte ou serin n'auroit su faire. Celles qui restent dans l'état de sauvage habitent pendant l'été les terres les plus élevées et les plus sèches; l'hiver elles descendent dans la plaine, se réunissent par troupes nombreuses, et deviennent alors très-grasses, parce que, dans cette saison, étant presque toujours à terre, elles mangent, pour ainsi dire, continuellement. Au contraire, elles sont fort maigres en été, temps où elles sont presque toujours deux à deux, volant sans cesse, chantant beaucoup, mangeant peu, et ne se posant guère à terre que pour faire l'amour. Dans les plus grands froids, et surtout lorsqu'il y a beaucoup de neige, elles se réfugient de toutes parts au bord des fontaines qui ne gèlent point; c'est alors qu'on leur trouve de l'herbe dans le gésier; quelquefois même elles sont réduites à chercher leur nourriture dans le fumier de cheval qui tombe le long des grands chemins; et, malgré cela, elles sont encore plus grasses alors que dans aucun temps de l'été.

Leur manière de voler est de s'élever presque perpendiculairement et par reprises, et de se soutenir à une grande hauteur, d'où, comme je l'ai dit, elles savent très-bien se faire entendre; elles

descendent au contraire en filant pour se poser à terre, excepté lorsqu'elles sont menacées par l'oiseau de proie ou attirées par une compagne chérie; car dans ces deux cas, elles se précipitent comme une pierre qui tombe.

Il est aisé de croire que de petits oiseaux qui s'élèvent très-haut dans l'air peuvent quelquefois être emportés par un coup de vent fort loin dans les mers, et même au-delà des mers. « Sitôt qu'on » approche des terres d'Europe, dit le P. du Ter- » tre, on commence à voir des oiseaux de proie, » des alouettes, des chardonnerets, qui, étant em- » portés par les vents, perdent la vue des terres, » et sont contraints de venir se percher sur les » mâts et les cordages des navires. » C'est par cette raison que le docteur Hans Sloane en a vu à quarante milles en mer dans l'Océan, et le comte Marsigli dans la Méditerranée. On peut même soupçonner que celles qu'on a retrouvées en Pensylvanie, en Virginie, et dans d'autres régions de l'Amérique, y ont été transportées de la même façon. M. le chevalier des Mazis m'assure que les alouettes passent à l'île de Malte dans le mois de novembre; et, quoiqu'il ne spécifie pas les espèces, il est probable que l'espèce commune est du nombre; car M. Lottinger a observé qu'en Lorraine il y en a un passage considérable, qui finit précisément dans ce même mois de novembre, et qu'alors on n'en voit que très-peu; que les passa-

gères entraînent avec elles celles qui sont nées dans le pays : mais bientôt après il en reparoît autant qu'auparavant, soit que d'autres leur succèdent, soit que celles qui avoient d'abord suivi les voyageuses reviennent sur leurs pas, ce qui est plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elles ne passent pas toutes, puisqu'on en voit presque en toute saison dans notre pays, et que dans la Beauce, la Picardie, et beaucoup d'autres endroits, on en prend en hiver des quantités considérables : c'est même une opinion générale en ces endroits, qu'elles ne sont point oiseaux de passage; que si elles s'absentent quelques jours pendant la plus grande rigueur du froid, et surtout lorsque la neige tient long-temps, c'est le plus souvent parce qu'elles vont sous quelque rocher, dans quelque caverne, à une bonne exposition, et, comme j'ai dit, près des fontaines chaudes; souvent même elles disparaissent subitement

Dans la partie du Bugey située au bas des montagnes, entre le Rhône et l'Ain, on a vu souvent, sur la fin d'octobre ou au commencement de novembre, une multitude innombrable d'alouettes pendant une quinzaine de jours, jusqu'à ce que la neige gagnant la plaine les obligât d'aller plus loin. Dans les grands froids qui se firent ressentir la dernière quinzaine du mois de janvier 1776, il parut, aux environs du Pont-de-Beauvoisin, une si prodigieuse quantité d'alouettes, qu'avec une perche un seul homme en tuoit la charge de deux mulets : elles se réfugioient jusque dans les maisons, et étoient fort maigres.

au printemps, lorsqu'après des jours doux qui les ont fait sortir de leurs retraites, il survient des froids vifs qui les y font rentrer. Cette occultation de l'alouette étoit connue d'Aristote, et M. Klein dit qu'il s'en est assuré par sa propre observation.

On trouve cet oiseau dans presque tous les pays habités des deux continents, et jusqu'au cap de Bonne-Espérance, selon Kolbe; il pourroit même subsister dans les terres incultes qui abonderoient en bruyères et en genévriers; car il se plaît beaucoup sous ces arbrisseaux, qui le mettent à l'abri, lui et sa couvée, contre les atteintes de l'oiseau de proie. Avec cette facilité de s'accoutumer à tous les terrains et à tous les climats, il paroîtra singulier qu'il ne s'en trouve point à la Côte-d'Or, comme l'assure Villault, ni même dans l'Andalousie, s'il en faut croire Averroès.

Tout le monde connoît les différents pièges dont on se sert ordinairement pour prendre les alouettes, tels que collets, traîneaux, lacets, pan-tières; mais il en est un qu'on y emploie plus communément, et qui en a tiré sa dénomination de *filet d'alouette*. Pour réussir à cette chasse, il faut une matinée fraîche, un beau soleil, un miroir tournant sur son pivot, et une ou deux alouettes vivantes qui rappellent les autres : car on ne sait pas encore imiter leur chant d'assez près pour les tromper, c'est par cette raison que les

oiseleurs disent qu'elles ne suivent point l'appât; mais elles paroissent attirées plus sensiblement par le jeu du miroir : non sans doute qu'elles cherchent à se mirer, comme on les en a accusées d'après l'instinct qui leur est commun avec presque tous les autres oiseaux de volière, de chanter devant une glace avec un redoublement de vivacité et d'émulation; mais parce que les éclairs de lumière que jette de toutes parts ce miroir en mouvement excitent leur curiosité, ou parce qu'elles croient cette lumière renvoyée par la surface mobile des eaux vives qu'elles recherchent dans cette saison : aussi en prend-on tous les ans des quantités considérables pendant l'hiver aux environs des fontaines chaudes où j'ai dit qu'elles se rassembloient; mais aucune chasse n'en détruit autant à la fois que la chasse aux gluaux qui se pratique dans la Lorraine française et ailleurs, et dont je donnerai ici le détail, parce qu'elle est peu connue. On commence par préparer quinze cents ou deux mille gluaux : ces gluaux sont des branches de saule bien droites ou du moins bien dressées, longues d'environ trois pieds dix pouces, aiguës et même un peu brûlées par l'un des bouts; ont les conduit de glu par l'autre de la longueur d'un pied : on les plante par rangs parallèles dans un terrain convenable, qui est ordinairement une plaine en jachère, et où l'on s'est assuré qu'il y a suffisamment d'alouettes pour in-

denniser des frais, qui ne laissent pas d'être considérables; l'intervalle des rangs doit être tel, que l'on puisse passer entre deux sans toucher aux gluaux; l'intervalle des gluaux de chaque rang doit être d'un pied, et chaque gluaux doit répondre aux intervalles des gluaux des rangs joignants.

L'art consiste à planter ces gluaux bien régulièrement, bien à plomb, et de manière qu'ils puissent rester en situation tant que l'on n'y touche point, mais qu'ils puissent tomber pour peu qu'une alouette les touche en passant.

Lorsque tous ces gluaux sont plantés, ils forment un carré long qui présente l'un de ses côtés au terrain où sont les alouettes; c'est le front de la chasse: on plante à chaque bout un drapeau pour servir de point de vue aux chasseurs, et dans certains cas pour leur donner des signaux.

Le nombre des chasseurs doit être proportionné à l'étendue du terrain que l'on veut embrasser. Sur les quatre ou cinq heures du soir, selon que l'on est plus ou moins avancé dans l'automne, la troupe se partage en deux détachements égaux, commandés chacun par un chef intelligent, lequel est lui-même subordonné à un commandant général, qui se place au centre.

L'un de ces détachements se rassemble au drapeau de la droite, l'autre au drapeau de la gauche, et tous deux, gardant un profond silence, s'étendent chacun de leur côté sur une ligne cir-

culaire pour se rejoindre l'un à l'autre à environ une demi-lieue du front de la chasse, et former un seul cordon qui se resserre toujours davantage en se rapprochant des gluaux, et pousse toujours les alouettes en avant.

Vers le coucher du soleil, le milieu du cordon doit se trouver à deux ou trois cents pas du front : c'est alors que l'on *donne*, c'est-à-dire que l'on marche avec circonspection, que l'on s'arrête, que l'on se met ventre à terre, que l'on se relève et qu'on se remet en mouvement à la voix du chef. Si toutes ces manœuvres sont commandées à propos et bien exécutées, la plus grande partie des alouettes renfermées dans le cordon, et qui à cette heure-là ne s'élèvent que de trois ou quatre pieds, se jettent dans les gluaux, les font tomber, sont entraînées par leur chute et se prennent à la main.

S'il y a encore du temps, on forme du côté opposé un second cordon de cinquante pas de profondeur, et l'on ramène les alouettes qui avoient échappé la première fois : cela s'appelle *revirer*.

Les curieux inutiles se tiennent aux drapeaux, mais un peu en arrière, afin d'éviter toute confusion.

On prend jusqu'à cent douzaines d'alouettes et plus dans une de ces chasses; et l'on regarde comme très-mauvaise celle où l'on n'en prend que vingt-cinq douzaines. On y prend aussi quelque-

fois des compagnies de perdrix et même des chouettes; mais on en est très-fâché, parce que ces événements font *enlever* les alouettes, ainsi que le passage d'un lièvre qui traverse l'enceinte, et tout autre mouvement ou bruit extraordinaire.

Les oiseaux voraces détruisent aussi beaucoup d'alouettes pendant l'été; car elles sont leur proie la plus ordinaire, même des plus petits; et le coucou, qui ne fait point de nid, tâche quelquefois de s'approprier celui de l'alouette, et de substituer ses œufs à ceux de la véritable mère : cependant, malgré cette immense destruction, l'espèce paroît toujours fort nombreuse; ce qui prouve sa grande fécondité et ajoute un nouveau degré de vraisemblance à ce qu'on a dit de ses trois pontes par an. Il est vrai que cet oiseau vit assez longtemps pour un si petit animal : huit à dix ans, selon Olin; douze ans, selon d'autres; vingt-deux, suivant le rapport d'une personne digne de foi, et jusqu'à vingt-quatre si l'on en croit Rzaczynski.

Les anciens ont prétendu que la chair de l'alouette bouillie, grillée, et même calcinée et réduite en cendres, étoit une sorte de spécifique contre la colique : il résulte au contraire de quelques observations modernes, qu'elle la donne fort souvent, et M. Linnæus croit qu'elle est contraire aux personnes qui ont la gravelle. Ce qui paroît le mieux avéré, c'est que la chair des alouettes ou mauviettes est une nourriture fort saine et fort a-

gréable lorsqu'elles sont grasses, et que les picotements d'estomac ou d'entrailles qu'on éprouve quelquefois après en avoir mangé viennent de ce qu'on a avalé, par mégarde, quelques fragments de leurs petits os; lesquels fragments sont très-fins et très-aigus. Cet oiseau pèse plus ou moins, selon qu'il a plus ou moins de graisse, de sept ou huit gros à dix ou douze.

Longueur totale, environ sept pouces; bec, six à sept lignes; ongle postérieur droit, six lignes; vol, douze à treize pouces; queue, deux pouces trois quarts, un peu fourchue, composée de douze penes, dépasse les ailes d'onze lignes.

VARIÉTÉS DE L'ALOUETTE.

I. L'alouette blanche. MM. Brisson et Frisch ont eu raison de regarder cette alouette comme une variété de l'espèce précédente: c'est en effet une véritable alouette, qui, suivant M. Frisch, nous vient du Nord, comme le moineau et l'étourneau blancs, l'hirondelle et la fauvette blanches, etc., lesquels portent tous sur leur plumage l'empreinte de leur climat natal. M. Klein n'est point de cet avis, et il se fonde sur ce qu'à Dantzick, qui est plus au Nord que les pays où il paroît quelquefois des alouettes blanches, on n'en a pas vu une seule depuis un demi-siècle. S'il m'étoit permis de prononcer sur cette question, je dirois que l'avis de M. Frisch, qui fait venir toutes les alouettes

blanches du Nord, me semble trop exclusif, et que la raison que M. Klein fait valoir contre cet avis, n'est rien moins que décisive : en effet, l'observation prouve et prouvera qu'il y a des alouettes blanches ailleurs que dans le Nord; mais il faut convenir aussi que les alouettes blanches qui se trouvent dans la partie du Nord où est la Norvège, la Suède, le Danemark, ont plus de facilité à se répandre de là dans la partie occidentale de l'Allemagne, laquelle n'est séparée de ces pays par aucune mer considérable, qu'à se rendre à l'embouchure de la Vistule, en traversant la mer Baltique. Quoi qu'il en soit, outre les alouettes blanches qui paroissent quelquefois aux environs de Berlin, suivant M. Frisch. on en a vu plusieurs fois aux environs de Hildesheim dans la Basse-Saxe. La blancheur de leur plumage est rarement pure : dans l'individu observé par M. Brisson, elle étoit mêlée d'une teinte de jaune; mais le bec, les pieds et les ongles, étoient tout-à-fait blancs. Dans le moment où j'écrivois ceci, on m'a apporté une alouette blanche qui avoit été tirée sous les murailles de la petite ville que j'habite : elle avoit le sommet de la tête et quelques places sur le corps de la couleur ordinaire; le reste de la partie supérieure, compris la queue et les ailes, étoit varié de brun et de blanc, la plupart des plumes et même des pennes étant bordées de cette dernière couleur : le dessous du corps étoit blanc, moucheté de brun, surtout dans

la partie antérieure et du côté droit; le bec inférieur étoit aussi plus blanc que le supérieur, et les pieds d'un blanc sale varié de brun. Cet individu m'a semblé faire la nuance entre l'alouette ordinaire et celle qui est tout-à-fait blanche.

J'ai vu depuis une autre alouette dont tout le plumage étoit parfaitement blanc, excepté sur la tête, où paroissoient quelques vestiges d'un gris d'alouette à demi effacé; on l'avoit trouvée dans les environs de Montbard : il n'y a pas d'apparence que ni l'une ni l'autre de ces alouettes vînt des côtes septentrionales de la mer Baltique.

II. L'alouette noire. Je regarde encore, avec M. Brisson, cette alouette comme une variété de l'alouette ordinaire, soit que ce changement de couleur soit un effet du chènevis, lorsqu'on le donne à ces oiseaux pour toute nourriture, soit qu'il ait une autre cause. L'individu que nous avons vu avoit du roux brun à la naissance du dos, et les pieds d'un brun clair.

Albin, qui a vu et décrit d'après Nature cette variété, nous la représente comme étant partout d'un brun sombre et rougeâtre, tirant sur le noir; partout, dis-je, excepté derrière la tête, où il y avoit du jaune rembruni, et sous le ventre, où il y avoit quelques plumes bordées de blanc : les pieds, les doigts et les ongles étoient d'un jaune sale. Le sujet d'après lequel Albin fait sa description avoit été pris au filet, dans un pré aux environs de High-

gate; et il paroît qu'on n'y en trouve pas souvent de pareils.

M. Maudit m'a assuré avoir vu une alouette parfaitement noire, qui avoit été prise dans la plaine de Montrouge près de Paris.

DE L'ALOUETTE NOIRE A DOS FAUVE.

Si cette alouette, qui a été rapportée de Buenos-Ayres par M. Commerson, n'étoit pas beaucoup plus petite, et si elle n'étoit pas originaire d'un pays très-différent du nôtre, il seroit difficile de ne pas la regarder comme une variété dans l'espèce de l'alouette, identique avec la variété précédente, tant la ressemblance du plumage est frappante. Elle a la tête, le bec, les pieds, la gorge, le devant du cou, toute la partie inférieure du corps et les couvertures supérieures de la queue, d'un brun noirâtre; les plumes des ailes et de la queue, d'une teinte un peu moins foncée; la plus extérieure de ces dernières, bordée de roux; le derrière du cou, le dos, les scapulaires, d'un fauve orangé; les petites et moyennes couvertures des ailes, noirâtres, bordées du même fauve.

Longueur totale, un peu moins de cinq pouces; bec, six à sept lignes, ayant les bords de la pièce supérieure un peu échancrés vers la pointe; tarse, neuf lignes; doigt postérieur, deux lignes et demie; son ongle, quatre lignes, légèrement recour-

bé; queue, dix-huit lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de sept à huit lignes. En y regardant de près, on reconnoît que ses dimensions relatives ne sont pas non plus les mêmes que dans la variété précédente.

DU CUJELIER. 1

Je crois cet oiseau assez différent de l'alouette commune pour en faire une espèce particulière : en effet, il en diffère par le volume et par la forme totale, ayant le corps plus court et plus ramassé, étant beaucoup moins gros, et ne pesant au plus qu'une once; il en diffère par son plumage, dont les couleurs sont plus foibles, et où, en général, il y a moins de blanc, et par une espèce de couronne blanchâtre plus marquée dans cet oiseau que dans l'alouette ordinaire; il en diffère par les pennes de l'aile, dont la première et la plus extérieure est plus courte que les autres d'un demi-pouce; il en diffère par ses habitudes naturelles, puisqu'il se perche sur les arbres, tandis que l'alouette commune ne se pose jamais qu'à terre : à la vérité, il se perche sur les plus grosses branches.

On l'appelle en quelques cantons de la Bourgogne, *pi-rouot*; en Sologne, *cochelivier*, *cochelirieu*, *piénu*, *flûteux*, *alouette flûteuse*, *tutheux*, *turtut*, *turtutoir*, *musette*; ailleurs, *trelus*, *cotrelus*; en Saintonge, *coutrioux*; à Nantes, *alouette calandre*, et par corruption, *escarlante*. Alouette de montagne, selon quelques-uns.



Prêtre pinx

M. Massard sc

1. Alouette Page 255
 2. Le Cujcher 254

3. La Farlouse 258

sur lesquelles il peut se tenir sans être obligé de les embrasser avec ses doigts; ce qui ne seroit guère possible, vu la conformation de son doigt trop long, ou plutôt de son ongle postérieur, et trop peu crochu pour saisir la branche; il en diffère en ce qu'il se plaît et niche dans les terres incultes qui avoisinent les taillis, ou à l'entrée des jeunes taillis, d'où lui est venu sans doute le nom d'*alouette de bois*, quoiqu'il ne s'enfonce jamais dans les bois, au lieu que l'alouette ordinaire se tient dans les grandes plaines cultivées : il en diffère par son chant, qui ressemble beaucoup plus à celui du rossignol qu'à celui de l'alouette, et qu'il fait entendre non-seulement le jour, mais encore la nuit comme le rossignol, non-seulement en volant, mais aussi étant perché sur une branche. M. Hébert a remarqué que les fibres des Cent-Suisses de la garde imitent assez exactement le ramage du kujelier; d'où l'on peut conclure, ce me semble, que cet oiseau est commun dans les montagnes de Suisse, comme il l'est dans celles du Bugey. Il diffère de l'alouette par la fécondité; car, quoique les hommes fassent moins la guerre au kujelier, sans doute comme étant une proie trop petite, et quoiqu'il ponde quatre ou cinq œufs comme l'alouette ordinaire, l'espèce est cependant moins nombreuse. Il en diffère par le temps de la ponte, car nous avons vu que l'alouette commune ne faisoit pas sa première ponte avant le mois de mai, au

lieu que les petits de celle-ci sont quelquefois en état de voler dès la mi-mars.

Enfin il en diffère par la délicatesse du tempérament, puisque, selon la remarque du même Albin, il n'est pas possible, quelque soin que l'on prenne, d'élever les petits que l'on tire du nid; ce qui néanmoins doit se restreindre au climat de l'Angleterre, et autres semblables ou plus froids, puisque Olina, qui vivoit dans un pays plus chaud, dit positivement qu'on prend dans le nid les petits de la tottovilla, qui est notre cujelier; que dans les commencements on les élève de même que les rossignols, dont ils ont le chant, et qu'ensuite on les nourrit de panis et de millet.

Dans tout le reste, le cujelier a beaucoup de rapports avec l'alouette ordinaire : comme elle, il s'élève très-haut en chantant, et se soutient en l'air; il vole par troupes pendant les froids; fait son nid à terre et le cache sous une motte de gazon; vit de huit à dix ans; se nourrit de scarabées, de chenilles, de graines; a la langue fourchue, le ventricule musculeux et charnu, point d'autre jabot qu'une dilatation assez médiocre de la partie inférieure de l'œsophage, et les *cacum* fort petits.

Olina a remarqué que les plumes du sommet de la tête sont d'un brun moins obscur dans la femelle que dans le mâle, et que celui-ci a l'ongle postérieur plus long : il auroit pu ajouter

qu'il a la poitrine plus tachetée, et les grandes plumes des ailes bordées d'olivâtre, au lieu qu'elles sont bordées de gris dans la femelle. Il dit encore qu'on prend le kujelier comme l'alouette, ce qui est vrai : et il prétend que cette espèce n'est guère connue que dans la campagne de Rome, ce qui est contredit avec raison par les naturalistes modernes mieux instruits. En effet, il est plus que probable que le kujelier n'est point fixé à un seul pays ; car on sait qu'il se trouve en Suède, selon M. Linnæus, et en Italie, suivant Olina : et puisqu'il s'accommode de ces deux climats, qui sont fort différents, on peut croire qu'il est répandu dans les climats intermédiaires, et par conséquent dans la plus grande partie de l'Europe. Ces oiseaux sont assez gras en automne, et leur chair est alors un fort bon manger.

Albin prétend qu'on les chasse en trois saisons ; savoir, pendant l'été, temps où se prennent les petits *branchiers*, qui gazouillent d'abord, mais pour peu de temps, parce que bientôt après ils entrent en mue.

Le mois de septembre est la seconde saison, et celle où ils volent en troupes, et rôdent d'un pays à l'autre, parcourant les pâturages, et se perchent volontiers sur les arbres à portée des fours à chaux. C'est encore le temps où les jeunes oiseaux changent de plumes, et ne peuvent guère être distingués des plus vieux.

La troisième et la meilleure saison commence avec le mois de janvier, et s'étend jusqu'à la fin de février, temps auquel ces oiseaux se séparent deux à deux pour former des sociétés plus intimes. Les jeunes cujeliers pris alors sont ordinairement les meilleurs pour le chant; ils gazouillent peu de jours après qu'on les a pris, et cela d'une manière plus distincte que ceux qui ont été pris en toute autre saison.

Longueur totale, six pouces; bec, sept lignes; vol, neuf pouces (dix, selon M. Lottinger); queue, deux pouces un quart, un peu fourchue, composée de douze pennes; dépasse les ailes d'environ treize lignes.

DE LA FARLOUSE, OU ALOUETTE DE PRÉS.

Belon et Olina disent que c'est la plus petite de toutes les alouettes, mais c'est parce qu'ils ne connoissoient pas l'alouette pipi dont nous parlerons dans la suite. La farlouse pèse six à sept gros, et

¹ Voyez Albin, tome I, page 56. Il recommande de les nourrir alors de cœur de mouton, de jaune d'œuf, de pain, de chenevis, d'œufs de fourmis, de vers de farine, et de mettre dans leur eau deux ou trois tranches de réglisse et un peu de suere candi, avec une pincée ou deux de safran, une fois la semaine; de les tenir dans un lieu sec où donne le soleil, et de mettre du sablon dans leur cage. Il paroît qu'Albin avoit observé cet oiseau par lui-même.

n'a pas neuf pouces de vol. La couleur dominante du dessus du corps est l'olivâtre varié de noir dans la partie antérieure, et l'olivâtre pur et sans mélange dans la partie postérieure; le dessous du corps est d'un blanc jaunâtre, avec des taches noires longitudinales sur la poitrine et les côtés; le fond des plumes est noir; les plumes des ailes presque noires, bordées d'olivâtre; celles de la queue de même, excepté la plus extérieure, qui est bordée de blanc, et la suivante, qui est terminée de cette même couleur.

Cet oiseau a des espèces de sourcils blancs, que M. Linnæus a choisis pour caractériser l'espèce. En général, le mâle a plus de jaune que la femelle à la gorge, à la poitrine, aux jambes, et même sous les pieds, suivant Albin.

La farlouse part rapidement au moindre bruit, et se perche sur les arbres, quoique difficilement : elle niche à peu près comme le cujelier, pond le même nombre d'œufs, etc.; mais elle en diffère en ce qu'elle a la première plume des ailes presque égale aux suivantes, et le chant un peu moins varié, quoique fort agréable. Les auteurs de la *Zoologie britannique* trouvent à ce chant de la ressemblance avec un ris moqueur; et Albin, avec le ramage du serin de Canarie; tous deux l'accusent d'être trop bref et trop coupé : mais Belon et Olinas s'accordent à dire que ce petit oiseau est recherché pour son *plaisant chanter*; et j'avoue

qu'ayant eu occasion de l'entendre, je le trouvai en effet très-flatteur, quoiqu'un peu triste, et approchant de celui du rossignol, quoique moins suivi. Il est à remarquer que l'individu que j'ai ouï chanter étoit une femelle, puisqu'en la disséquant je lui ai trouvé un ovaire : il y avoit dans cet ovaire trois œufs plus gros que les autres, lesquels sembloient annoncer une seconde ponte. Olin dit qu'on nourrit cet oiseau comme le rossignol, mais qu'il est fort difficile à élever; et comme il ne vit que trois ou quatre ans, cela explique pourquoi l'espèce est peu nombreuse, et pourquoi le mâle, lorsqu'il s'élève pour aller à la découverte d'une femelle, embrasse dans son vol un cercle beaucoup plus étendu que l'alouette ordinaire, et même que le cujelier. Albin prétend que cette alouette est de longue vie, peu sujette aux maladies, et qu'elle pond ordinairement cinq ou six œufs. Si cela étoit, l'espèce devroit être beaucoup plus nombreuse qu'elle ne l'est en effet.

Suivant M. Guys, la farlouse se nourrit principalement de vermisseeux et d'insectes qu'elle cherche dans les terres nouvellement labourées. Willughby lui a trouvé en effet dans l'estomac des scarabées et de petits vers. J'y ai trouvé moi-même des débris d'insectes, et de plus de petites graines et de petits cailloux. Si l'on en croit Albin, elle a l'habitude, en mangeant, d'agiter sa queue de côté et d'autre.

Les farlouses nichent ordinairement dans les prés, et même dans les prés bas et marécageux; elles posent leur nid à terre, et le cachent très-bien : tandis que la femelle couve, le mâle se tient perché sur un arbre dans le voisinage, et s'élève de temps à autre, en chantant et battant des ailes.

M. Willughby, qui paroît avoir observé cet oiseau de fort près, dit avec raison qu'il a l'iris noisette, le bout de la langue divisé en plusieurs filets, le ventricule médiocrement charnu, les *cæcum* un peu plus longs que l'alouette, et une vésicule du fiel. J'ai vérifié tout cela, et j'ajoute qu'il n'a point de jabot, et même que l'œsophage n'a presque point de renflement à l'endroit de sa jonction avec le ventricule, et que le ventricule ou gésier est gros à proportion du corps. J'ai gardé un de ces oiseaux pendant une année entière, ne lui faisant donner que de petites graines pour toute nourriture.

La farlouse se trouve en Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre et en Suède. Albin nous dit qu'elle paroît (sans doute dans le canton de l'Angleterre qu'il habite) au commencement d'avril, avec le rossignol, et qu'elle s'en va vers le mois de septembre. Elle part quelquefois dès la fin d'août, suivant M. Lottinger, et semble avoir une longue route à faire. Dans ce cas, elle pourroit être du nombre de ces alouettes qu'on voit passer à Malte dans le mois de novembre, en sup-

posant qu'elle s'arrête en chemin dans les contrées où elle trouve une température qui lui convient. En automne, c'est-à-dire au temps des vendanges, elle se tient autour des grandes routes. M. Guys remarque qu'elle aime beaucoup la compagnie de ses semblables, et qu'à défaut de cette société de prédilection, elle se mêle dans les troupes de pinsons et de linottes qu'elle rencontre sur son passage.

Au reste, en comparant ce que les auteurs ont dit de la farlouse, je vois des différences qui me feroient croire que cette espèce est sujette à beaucoup de variétés, ou qu'on l'a confondue quelquefois avec des espèces voisines, telles que le kujelier et l'alouette pipi.'

La disposition des taches du plumage est à peu près la même dans ces trois espèces, quoique les couleurs de ces taches soient différentes dans chacune, et les habitudes encore plus différentes, mais moins cependant que les opinions des divers auteurs sur les propriétés de la farlouse et sur les détails de son histoire. Il ne faut que comparer Belon, Aldrovande, Brisson, Olin, Albin, etc.; on verra que les couleurs du plumage par lesquelles M. Brisson caractérise l'espèce, ne sont pas les mêmes que dans Aldrovande : celui-ci ne parle point du long doigt postérieur; mais il parle d'un certain mouvement de queue, dont les autres, excepté Albin, ne disent rien. Ce dernier prétend que son *tit-lark* est vivace et peu sujet aux maladies; Olin et Belon assurent, au contraire, que la farlouse s'élève difficilement, et Olin dit positivement qu'elle vit peu; ajoutez à cela les différentes opinions sur son chant.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes, bords de la pièce supérieure un peu échan-crés vers la pointe; vol, environ neuf pouces; queue, deux pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes; dépasse les ailes de huit lignes : l'ongle postérieur est moins long et plus arqué que dans les espèces précédentes.

VARIÉTÉ DE LA FARLOUSE.

La farlouse blanche ne diffère de la précédente que par son plumage, qui est presque universellement d'un blanc jaunâtre, mais plus jaune sur les ailes; elle a le bec et les pieds bruns : telle étoit celle qu'Aldrovande a vue en Italie; et quoique le jésuite Rzaczynski lui donne place parmi les oiseaux de Pologne, je doute qu'elle se trouve dans ce pays, ou du moins qu'il l'y ait vue, d'autant qu'il se sert des paroles mêmes d'Aldrovande sans y rien ajouter.

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT A LA FARLOUSE.

La Farlousane. Je donne ce nom à une alouette de la Louisiane, que j'ai vue chez M. Mauduit, et qui m'a paru avoir beaucoup de rapports avec la farlouse : elle a la gorge d'un gris jaunâtre; le cou et la poitrine grivelés de brun sur ce même fond;

le reste du dessous du corps fauve; le dessus de la tête et du corps mêlé de brun verdâtre et de noirâtre : mais comme ce sont des couleurs sombres, elles tranchent peu l'une sur l'autre, et il résulte de leur mélange une teinte presque uniforme de brun obscur; les couvertures supérieures d'un brun verdâtre sans mélange; les plumes de la queue brunes; la plus extérieure mi-partie de brun noirâtre et de blanc, le blanc en dehors, et la suivante terminée de blanc; les plumes et les couvertures supérieures des ailes d'un brun noirâtre, bordé d'un brun plus clair.

Longueur totale, près de sept pouces; bec, sept lignes; tarse, neuf lignes; doigt postérieur avec l'ongle, un peu moins de huit lignes; cet ongle, un peu plus de quatre lignes, légèrement courbé; queue, deux pouces et demi; dépasse les ailes de seize lignes.

DE L'ALOUETTE PIPI.

C'est la plus petite de nos alouettes de France; son nom allemand *piep-lerche*, et son nom anglais *pipit*, sont évidemment dérivés de son cri, et ces sortes de dénominations sont toujours les meilleures, puisqu'elles représentent l'objet dénommé autant qu'il est possible : aussi n'avons-nous pas hé-

En Lorraine, vulgairement *sinsignotte*, selon M. Lottinger; dans le Bugey, *bec-fi d'hiver*.

sité d'adopter ce nom de *pipi*. On compare le cri de cette alouette, du moins son cri d'hiver, à celui d'une sauterelle; mais il est un peu plus fort et plus perçant. L'oiseau le fait entendre, soit en volant, soit en se perchant sur les branches les plus élevées des buissons; car il se perche même sur les petites branches, quoiqu'il ait l'ongle de derrière fort long (moins long cependant et plus recourbé que dans l'alouette ordinaire); mais il sait fort bien se servir de ses ongles antérieurs pour saisir les petites branches et s'y tenir perché: il se tient aussi à terre, et court très-légalement.

Au printemps, lorsque le mâle pipi chante sur sa branche, c'est avec beaucoup d'action; il se redresse alors, il entr'ouvre le bec, il épanouit ses ailes, et tout annonce que c'est un chant d'amour: de temps en temps il s'élève assez haut, il plane quelques moments, et retombe presque à la même place, en continuant toujours de chanter, et de chanter fort agréablement. Son ramage est simple; mais il est doux, harmonieux et nettement prononcé. Ce petit oiseau fait son nid dans des endroits solitaires, et le cache sous une motte de gazon; aussi ses petits sont-ils souvent la proie des couleuvres: sa ponte est de cinq œufs, marqués de brun vers le gros bout. Il a la tête plutôt longue que ronde; le bec très-délicat et noirâtre; les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe; les narines à demi recouvertes par une

membrane convexe de même couleur que le bec, et cachée en partie sous de petites plumes qui reviennent en avant; seize pennes à chaque aile; le dessus du corps d'un brun verdâtre, varié ou plutôt ondé de noirâtre; le dessous d'un blanc jaunâtre, moucheté irrégulièrement sur la poitrine et sur le cou; le fond des plumes cendré foncé; enfin deux raies blanchâtres sur les ailes, dont M. Linnæus a fait un des caractères de l'espèce.

Les alouettes pipi paroissent en Angleterre vers le milieu de septembre, et on en prend alors une grande quantité dans les environs de Londres; elles fréquentent les bruyères et les plaines, et voltigent plutôt qu'elles ne volent, car elles ne s'élèvent jamais beaucoup. Il en reste ordinairement quelques-unes pendant l'hiver sur les marais des environs de Sarbourg.

On peut juger par la forme et la délicatesse du bec de l'alouette pipi qu'elle se nourrit principalement d'insectes et de petites graines, et par sa petitesse qu'elle ne vit pas fort long-temps. Elle se trouve en Allemagne, en Angleterre, et même en Suède, à ce que dit M. Linnæus dans son *Système de la Nature*, quoiqu'il n'en fasse aucune mention dans la *Fauna Suecica*, du moins dans la première édition. Cet oiseau est assez haut monté.

Longueur totale, environ cinq pouces et demi; bec, six à sept lignes; doigt postérieur, quatre li-

gnes; son ongle, cinq; vol, huit pouces un tiers; queue, deux pouces, dépasse les ailes d'un pouce; tube intestinal, six pouces et demi; œsophage, deux pouces et demi, dilaté avant son insertion dans le gésier, qui est musculueux; deux très-petits *cæcum* : je n'ai point trouvé de vésicule du fiel. Le gésier occupoit la partie gauche du bas-ventre; il étoit recouvert par le foie, et nullement par les intestins.

DE LA LOCUSTELLE.

Cette alouette est encore plus petite que la précédente, et elle est la plus petite de toutes celles de notre Europe. Les auteurs de la *Zoologie britannique*, à qui seuls nous devons la connoissance de cette espèce, lui ont donné le nom d'*alouette des saules*, parce qu'on la voit tous les ans revenir visiter certaines saussaies du territoire de Whitefort en Flintshire, où elle passe tout l'été. La locustelle ne diffère de l'alouette pipi, ni par son éperon, ni par ses allures, ni par son chant, qui ressemble par conséquent à celui d'une cigale; et c'est par cette raison que je lui ai conservé le nom de *locustelle* que lui a donné Willughby. Quant au plumage, elle a la tête et le dessus du corps d'un brun jaunâtre, avec des taches obscures; les plumes des ailes brunes, bordées de jaune sale; celles de la queue d'un brun foncé; des espèces de sourcils blanchâ-

tres; et le dessous du corps d'un blanc teinté de jaune.

DE LA SPIPOLETTE.

J'adopte ce nom que l'on donne à Florence à l'oiseau dont il s'agit ici. Il est un peu plus gros que la farlouse, et se tient dans les friches et les bruyères. Il a le doigt postérieur fort long, comme l'alouette; mais son corps est plus effilé, et il diffère encore de cette dernière par le mouvement de sa queue, semblable à celui de la lavandière et de la farlouse. Ces oiseaux se plaisent dans les bruyères, les friches, et surtout dans les éteules d'avoine, peu après la moisson; ils s'y rassemblent en troupes assez nombreuses.

Au printemps, le mâle se perche pour rappeler ou découvrir sa femelle; quelquefois même il s'élève en l'air en chantant de toutes ses forces, puis revient bien vite se poser à terre, où est toujours le rendez-vous.

Lorsqu'on approche du nid, la mère se trahit bientôt par ses cris; en quoi son instinct paroît différer de celui des autres alouettes, qui, lorsqu'elles craignent quelque danger, se taisent et demeurent immobiles.

M. Willughby a vu un nid de spipolette sur un genêt épineux, fort près de terre, composé de mousse en dehors, et en dedans de paille et de crin de cheval.

On est assez curieux d'élever les jeunes mâles, à cause de leur ramage; mais cela demande des précautions. Il faut au commencement couvrir leur cage d'une étoffe verte, ne leur laisser que peu de jour, et leur prodiguer les œufs de fourmis. Lorsqu'ils sont accoutumés à manger et à boire dans leur prison, on peut diminuer par degrés la quantité des œufs de fourmis, y substituant insensiblement le chenevis écrasé, mêlé avec de la fleur de farine et des jaunes d'œuf.

On prend les spipolettes au filet traîné, comme nos alouettes, et encore avec des gluaux que l'on place sur les arbres où elles ont fixé leur domicile; elles vont de compagnie avec les pinsons; il paroît même qu'elles partent et qu'elles reviennent avec eux.

Les mâles diffèrent peu des femelles à l'extérieur : mais une manière sûre de les reconnoître, c'est de leur présenter un autre mâle enfermé dans une cage; ils se jetteront bientôt dessus comme sur un ennemi, ou plutôt comme sur un rival.

Willughby dit que la spipolette diffère des autres alouettes par la couleur noire de son bec et de ses pieds. Il ajoute que le bec est grêle, droit et pointu; les coins de la bouche bordés de jaune; qu'elle n'a pas, comme le cujelier, les premières penes de l'aile plus courtes que les suivantes, et que le mâle a les ailes un peu plus noires que la femelle.

Cet oiseau se trouve en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Suède, etc.

M. Brisson regarde l'alouette des champs de Jessop comme étant de la même espèce que la sienne, quoiqu'elles diffèrent entre elles par l'ongle postérieur, qui est fort long dans la dernière, et beaucoup plus court dans l'alouette de Jessop : mais on sait que la longueur de cet ongle est sujette à varier suivant l'âge, le sexe, etc. Il y a une différence plus marquée entre l'alouette de champ de M. Brisson et celle de M. Linnæus, quoique ces deux naturalistes les regardent comme appartenant à la même espèce. L'individu décrit par M. Linnæus avoit toutes les plumes de la queue, à l'exception des deux intermédiaires, blanches depuis la base jusqu'au milieu de leur longueur; au lieu que celui de M. Brisson n'avoit de blanc qu'aux deux plumes les plus extérieures, sans parler de beaucoup d'autres différences de détail qui suffisent, avec les précédentes, pour constituer une variété.

Les spipolettes vivent de petites graines et d'insectes; leur chair, lorsqu'elle est grasse, est un très-bon manger. Elles ont la tête et tout le dessus du corps d'un gris brun teinté d'olivâtre; les sourcils, la gorge et tout le dessous du corps, d'un blanc jaunâtre, avec des taches brunes oblongues sur le cou et la poitrine; les plumes et les couvertures des ailes, brunes, bordées d'un brun plus

clair; les plumes de la queue noirâtres, excepté les deux intermédiaires qui sont d'un gris brun, la plus extérieure qui est bordée de blanc, et la suivante qui est terminée de même; enfin le bec noirâtre et les pieds bruns.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, six à sept lignes; vol, onze pouces et plus; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze plumes; dépasse les ailes de quinze lignes.

DE LA GIROLE.

M. Brisson soupçonne, avec grande apparence de raison, que l'individu observé par Aldrovande étoit un jeune oiseau dont la queue, extrêmement courte, et composée de plumes très-étroites, n'étoit pas entièrement formée, et qui avoit encore la commissure du bec bordée de jaune : mais il y auroit eu, ce me semble, une seconde conséquence à tirer de là, c'est que c'étoit une simple variété d'âge appartenant à une espèce connue, d'autant plus qu'Aldrovande, le seul auteur qui en ait parlé, n'a jamais vu que ce seul individu. Il étoit de la taille de notre alouette commune; il en avoit le principal attribut, c'est-à-dire le long éperon à chaque pied. Le plumage de la tête et de tout le dessus du corps étoit varié de brun marron, de brun plus clair, de blanchâtre et de roux vif; Aldrovande le compare à celui de la caille ou de la béc-

casse. Il avoit le dessous du corps blanc, le derrière de la tête ceint d'une espèce de couronne blanchâtre; les pennes des ailes brun marron, bordées d'une couleur plus claire; celles de la queue, du moins les quatre paires intermédiaires, de la même couleur; la paire suivante mi-partie de marron et de blanc, et la dernière paire toute blanche; la queue, un peu fourchue, longue d'un pouce; le fond des plumes cendré : le bec rouge à large ouverture, les coins de la bouche jaunes; les pieds couleur de chair; les ongles blanchâtres; l'ongle postérieur long de six lignes, presque droit, et seulement un peu recourbé par le bout.

Cet oiseau avoit été tué aux environs de Bologne, sur la fin du mois de mai. Je le présente ici seulement comme un problème à résoudre aux naturalistes qui sont à portée de l'observer et de le rapporter à sa véritable espèce : car, encore une fois, je doute beaucoup que l'on en doive faire une espèce distincte et séparée. M. Ray lui trouve beaucoup de rapport avec le kujelier, et ne voit de différence que dans les couleurs des pennes de la queue : cependant il auroit dû y voir aussi une différence de grandeur puisqu'il est aussi gros que l'alouette ordinaire, et par conséquent plus gros que le kujelier; différence à laquelle on doit avoir encore plus d'égard, si l'on suppose avec M. Brisson que l'oiseau d'Aldrovande étoit jeune.

DE LA CALANDRE, OU GROSSE ALOUETTE.¹

Oppien, qui vivoit dans le second siècle de l'ère chrétienne, est le premier parmi les anciens qui ait parlé de cet oiseau, en indiquant la meilleure façon de le prendre, et cette façon est précisément celle que propose Olin : elle consiste à tendre le filet à portée des eaux où la calandre a coutume d'aller boire.

Cet oiseau est plus grand que l'alouette ; il a aussi le bec plus court et plus fort, en sorte qu'il peut casser les graines : de plus, l'espèce est moins nombreuse et moins répandue. A ces différences près, la calandre ressemble tout-à-fait à notre alouette : même plumage, à peu près même port, même conformation dans l'ensemble et dans les détails ; mêmes mœurs, et même voix, si ce n'est qu'elle est plus forte, mais elle est aussi agréable ; et cela est si bien reconnu, qu'en Italie on dit communément *chanter comme une calandre*, pour dire *chanter bien*. De même que l'alouette ordinaire, elle joint à ce talent naturel celui de contrefaire parfaitement le ramage de plusieurs oiseaux, tels que le chardonneret, la linotte, le serin, etc., et même le piaulement des petits poussins, le cri d'appel de la chatte, en un mot tous les sons ana-

¹ Willughby ne connoissoit point cet oiseau, qu'il confond avec l'ortolan de neige. Ray ne l'a pas même nommé.

logues à ses organes, et qui s'y sont imprimés lorsqu'ils étoient encore tendres.

Pour avoir des calandres qui chantent bien, il faut, selon Olina, prendre les jeunes dans le nid, et du moins avant leur première mue, préférant, autant qu'il est possible, celles de la couvée du mois d'août : on les nourrira d'abord avec de la pâtée composée en partie de cœur de mouton; on pourra leur donner ensuite des graines avec de la mie de pain, etc., ayant soin qu'elles aient toujours dans leur cage un plâtras pour s'aiguiser le bec, et un petit tas de sablon pour s'y égayer lorsqu'elles sont tourmentées par la vermine. Malgré toutes ces précautions, on n'en tirera pas beaucoup de plaisir la première année : car la calandre est un oiseau sauvage, c'est-à-dire ami de la liberté, et qui ne se façonne pas tout de suite à l'esclavage; il faut même, dans les commencements, ou lui lier les ailes, ou substituer au plafond de la cage une toile tendue. Mais aussi lorsqu'elle est civilisée, et qu'elle a pris le pli de sa condition, elle chante sans cesse; sans cesse elle répète ou son ramage propre, ou celui des autres oiseaux; et elle se plaît tellement à cet exercice, qu'elle en oublie quelquefois la nourriture.

On distingue le mâle en ce qu'il est plus gros, et qu'il a plus de noir autour du cou; la femelle n'a qu'un collier fort étroit; quelques individus, au lieu de collier, ont une grande plaque noire sur

le haut de la poitrine. Cette espèce niche à terre comme l'alouette ordinaire, sous une motte de gazon bien fournie d'herbe, et elle pond quatre ou cinq œufs. Olin, qui nous apprend ces détails, ajoute que la calandre ne vit pas plus de quatre ou cinq ans, et par conséquent beaucoup moins que l'alouette ordinaire. Belon conjecture qu'elle va par troupes comme cette dernière espèce. Il ajoute qu'on ne la verroit point en France, si on ne l'y apportoit d'ailleurs : mais cela signifie seulement qu'on n'en voit point au Mans, ni dans les provinces voisines; car cette espèce est commune en Provence, où elle se nomme *coulassade*, à cause de son collier noir, et où l'on a coutume de l'élever à cause de son chant. A l'égard de l'Allemagne, de la Pologne, de la Suède et des autres pays du Nord, il ne paroît pas qu'elle y soit fréquente. On la trouve en Italie, vers les Pyrénées, en Sardaigne. Enfin M. Russel a dit à M. Edwards qu'elle étoit commune aux environs d'Alep; et ce dernier nous a donné la figure coloriée d'une vraie calandre, qui venoit, disoit-on, de la Caroline. Elle pouvoit y avoir été transportée, elle ou ses père et mère, non-seulement par un coup de vent, mais encore par quelque vaisseau européen; et comme c'est un pays chaud, il est très-probable que l'espèce peut y prospérer et s'y naturaliser.

M. Adanson regarde la calandre comme tenant le milieu entre l'alouette et la grive : ce qui ne

doit s'entendre que du plumage et de la forme extérieure; car les habitudes de la grive et de la calandre sont fort différentes, entre autres dans la construction du nid.

Longueur totale, sept pouces et un quart; bec, neuf lignes; vol, treize pouces et demi; queue, deux pouces un tiers, composée de douze pennes, dont les deux paires les plus extérieures sont bordées de blanc, la troisième paire terminée de même, la paire intermédiaire gris brun, tout le reste noirâtre; ces pennes dépassent les ailes de quelques lignes; doigt postérieur, dix lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA CALANDRE.

I. *La cravate jaune, ou calandre du cap de Bonne-Espérance.* J'ai vu plusieurs individus de cette espèce. En général, les mâles ont le dessus du corps brun, varié de gris; la gorge et le haut du cou d'un bel orangé, et cette espèce de cravate est bordée de noir dans toute sa circonférence: cette même couleur orangée se retrouve encore au-dessus des yeux en forme de soureils, sur les petites couvertures de l'aile par petites taches, et sur le bord antérieur de cette même aile, dont

M. le vicomte de Querhoent, enseigne de vaisseau, et M. Commerson, ont tous deux observé cette alouette au cap de Bonne-Espérance en des temps différents.

elle dessine le contour. Ils ont la poitrine variée de brun, de gris et de jaunâtre; le ventre et les flancs d'un roux orangé; le dessous de la queue grisâtre; les peunes de la queue plus ou moins brunes, mais les quatre paires les plus extérieures bordées et terminées de blanc; les pennes des ailes brunes aussi, bordées, les grandes de jaune, et les moyennes de gris; enfin le bec et les pieds d'un gris brun plus ou moins foncé.

Deux femelles que j'ai observées avoient la cravate non pas orangée, mais d'un roux clair; la poitrine grivelée de brun sur le même fond, qui devenoit plus foncé en s'éloignant de la partie antérieure; enfin le dessus du corps plus varié, parce que les plumes étoient bordées d'un gris plus clair.

Longueur totale, sept pouces et demi; bec, dix lignes; vol, onze pouces et demi; doigt postérieur, ongle compris, plus long que celui du milieu; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze pennes; dépasse les ailes de quinze lignes. J'ai vu et mesuré un individu qui avoit un pouce de plus de longueur totale, et les autres parties à proportion.

II. *Le hausse-col noir, ou l'alouette de Virginie.* Je rapproche cette alouette américaine de la cravate jaune, à laquelle elle a beaucoup de rapport; mais elle en diffère cependant par le climat, par

la grosseur, et par quelques détails du plumage. Elle passe quelquefois en Allemagne dans les temps de neige, et c'est par cette raison que M. Frisch l'a appelée *alouette d'hiver*; mais il ne faut pas la confondre avec le lulu, à qui, selon Gesner, on pourroit donner le même nom, puisqu'il paroît dans le temps où la terre est couverte de neige. M. Frisch nous dit qu'elle est peu connue en Allemagne, et qu'on ne sait ni d'où elle vient ni où elle va.

On en a pris aussi quelquefois aux environs de Dantzick, avec d'autres oiseaux, dans les mois d'avril et de décembre; et l'une d'elles a vécu plusieurs mois en cage. M. Klein présume qu'elles avoient été apportées par un coup de vent de l'Amérique septentrionale dans la Norwège, ou dans les pays qui sont encore plus voisins du pôle, d'où elles avoient pu facilement passer dans des climats plus doux.

Il paroît d'ailleurs que ce sont des oiseaux de passage; car nous apprenons de Catesby qu'elles ne paroissent que l'hiver dans la Virginie et la Caroline, venant du nord de l'Amérique par grandes volées, et qu'au commencement du printemps elles retournent sur leurs pas. Pendant leur séjour, elles fréquentent les dunes, et se nourrissent de l'avoine qui croît dans les sables.

Cette alouette est de la grosseur de la nôtre, et son chant est à peu près le même : elle a le dessus

du corps brun; le bec noir; les yeux placés sur une bande jaune qui prend à la base du bec; la gorge et le reste du cou de la même couleur, et ce jaune est en partie terminé de chaque côté par une bande noire qui, partant des coins de la bouche, passe sous les yeux, et tombe jusqu'à la moitié du cou; il est terminé au bas du cou par une espèce de collier ou hausse-cou noir : la poitrine et tout le dessous du corps sont d'une couleur de paille foncée.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, sept lignes; le doigt et l'ongle postérieurs, encore plus longs que dans notre alouette; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze plumes; dépasse les ailes de dix à onze lignes.

III. *L'alouette aux joues brunes de Pensylvanie.*
Voici encore une alouette de passage, et qui est commune aux deux continents; car M. Bartam, qui l'a envoyée à M. Edwards, lui a mandé qu'elle commençoit à se montrer en Pensylvanie dans le mois de mars, qu'elle prenoit sa route par le nord, et qu'on n'en voyoit plus à la fin de mai; et, d'un autre côté, M. Edwards assure l'avoir trouvée dans les environs de Londres.

Cet oiseau est de la grosseur de la spipolette : il a le bec mince, pointu, et de couleur foncée; les yeux bruns, bordés d'une couleur plus claire, et situés dans une tache brune, de forme ovale, qui

descend sur les joues, et qui est circonscrite par une zone en partie blanche, en partie d'un fauve vif. Tout le dessus du corps est d'un brun obscur, à l'exception des deux plumes extérieures de la queue, qui sont blanches; le cou, la poitrine et tout le dessous du corps, sont d'un fauve rougeâtre, moucheté de brun : les pieds et les ongles sont d'un brun foncé comme le bec; l'ongle postérieur est fort long, mais cependant un peu moins que dans l'alouette commune. Enfin une singularité de cette espèce, c'est que l'aile étant repliée et dans son repos, la troisième plume, en comptant depuis le corps, atteint l'extrémité des plus longues plumes; ce qui est, selon M. Edwards, le caractère constant des lavandières : et ce n'est pas le seul trait de ressemblance qui se trouve entre ces deux espèces; car nous avons déjà vu à la spipolette et à la farlouse un mouvement de queue semblable à celui des lavandières, auxquelles on a donné trop exclusivement, comme on voit, le nom de *hoche-queues*.

DE LA ROUSSELINÉ,

OU ALOUETTE DE MARAIS.

Cette alouette, qui se trouve en Alsace, est d'une grosseur moyenne entre l'alouette commune et la farlouse. Je l'appelle *rousseline*, parce que la couleur dominante de son plumage est un roux

plus ou moins clair. Elle a le dessus de la tête et du corps varié de cette couleur et de brun; les côtés de la tête roussâtres, rayés de trois raies brunes presque parallèles, dont la plus haute passe sous l'œil; la gorge d'un roux très-clair; la poitrine d'un roux un peu plus foncé et semée de petites taches brunes fort étroites; le ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un roux clair; les plumes de la queue et des ailes noirâtres, bordées du même roux; le bec et les pieds jaunâtres.

Cette alouette fait entendre son chant dès le matin, comme plusieurs autres espèces de ce genre; et son ramage est fort agréable, selon Rzaczynski. Son nom d'*alouette de marais* indique assez qu'elle se tient près des eaux; on la voit souvent sur la grève : quelquefois elle niche sur les bords de la Moselle, dans les environs de Metz, où elle paroît tous les ans en octobre, et où l'on en prend alors quelques-unes.

M. Mauduit m'a parlé d'une alouette rousse qui avoit les plumes du dessus du corps terminées de blanc, ainsi que les plumes latérales de la queue : c'est probablement une variété dans l'espèce de la rousseline.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, huit lignes; tarse, un pouce; doigt postérieur, quatre lignes; son ongle, trois lignes et demie, un peu courbé; queue, deux pouces un quart; dépasse les ailes de dix-huit lignes.

DE LA CEINTURE DE PRÊTRE,
OU ALOUETTE DE SIBÉRIE.

De tous les oiseaux à qui on a donné le nom d'alouette, c'est celui-ci qui a le plus beau plumage et le plus distingué : il a la gorge, le front et les côtés de la tête d'un joli jaune, relevé par une petite tache noire entre l'œil et le bec, laquelle se réunit à une autre tache plus grande, située immédiatement sous l'œil; la poitrine décorée d'une large ceinture noire; le reste du dessous du corps blanchâtre; les flancs un peu jaunâtres, variés par des taches plus foncées; le dessus de la tête et du corps varié de roussâtre et de gris brun; les couvertures supérieures de la queue jaunâtres; les plumes noirâtres, bordées de gris, excepté les plus extérieures, qui le sont de blanc; les plumes des ailes grises, bordées finement d'une couleur plus noire; les couvertures supérieures du même gris, bordées de roussâtre; le bec et les pieds gris de plomb.

Cet oiseau a été envoyé de Sibérie, où il n'est point commun. Le voyageur Jean Wood parle de petits oiseaux semblables à l'alouette, vus dans la Nouvelle-Zemble. On pourroit soupçonner que ces petits oiseaux sont de la même espèce que ce-

* Ne seroit-ce pas le *thufu tyttinger* dont parle M. Muller avec incertitude dans sa *Zoologie danoise*, pag. 29?

lui de cet article, puisque les uns et les autres se plaisent dans les climats septentrionaux. Enfin je trouve dans le catalogue des oiseaux de Russie une *alauda tungustica aurita*; ce qui semble indiquer une alouette huppée du pays des Touguses, voisins de la Sibérie. Il faut attendre les observations pour mettre ces oiseaux à leur place.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, six à sept lignes; doigt postérieur, quatre lignes et demie; son ongle, cinq lignes et demie; queue, deux pouces, composée de douze pennes; dépasse les ailes d'un pouce.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX ALOUETTES.

1. *La variole*. C'est M. Commerson qui nous a rapporté cette jolie petite alouette des pays qu'arrose la rivière de la Plata. Le nom de *variole*, que nous lui avons donné, a rapport à l'émail très-varié et très-agréable de son plumage : elle a en effet le dessus de la tête et du corps noirâtre, joliment varié de différentes teintes de roux; le devant du cou émaillé de même; la gorge et tout le dessous du corps blanchâtre; les pennes de la queue brunes, bordées, les huit intermédiaires de roux clair, et les deux paires extérieures de blanc; les grandes pennes des ailes grises, et les moyennes bru-

nes, toutes bordées de roussâtre; le bec brun, échancré près de la pointe; les pieds jaunâtres.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, huit lignes; tarse, sept ou huit lignes; doigt postérieur, trois lignes; son ongle, quatre lignes; queue, vingt lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes; dépasse les ailes d'un pouce.

II. *La cendrille*. J'ai vu le dessin d'une alouette du cap de Bonne-Espérance, ayant la gorge et tout le dessous du corps blanc, le dessus de la tête roux, et cette espèce de calotte bordée de blanc depuis la base du bec jusqu'au-delà des yeux; de chaque côté du cou, une tache rousse bordée de noir par en-haut; la partie supérieure du cou et du corps, cendrée; les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes moyennes, grises; les grandes noires, ainsi que les pennes de la queue.

Longueur totale, cinq pouces; bec, huit lignes; ongle du doigt postérieur droit et pointu, égal à ce doigt; queue, dix-huit à vingt lignes, dépassant les ailes de neuf lignes.

Y auroit-il quelque rapport entre la cendrille et cette alouette cendrée que l'on voit en grand nombre, selon M. Shaw, aux environs de Biserte, qui est l'ancienne Utique? Toutes deux sont d'Afrique: mais il y a loin des côtes de la Méditerranée au cap de Bonne-Espérance; et d'ailleurs l'alouette cendrée de Biserte n'est pas assez connue

pour qu'on puisse la rapporter à sa véritable espèce : peut-être faudra-t-il la rapprocher de la grisette du Sénégal.

III. *Le sirli du cap de Bonne-Espérance*. Si cet oiseau semble s'éloigner du genre des alouettes par la courbure de son bec, il s'en rapproche beaucoup par la longueur de son éperon, c'est-à-dire de son ongle postérieur.

Il a toute la partie supérieure variée de brun plus ou moins foncé, de roux plus ou moins clair, et de blanc ; les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, brunes, bordées de blanchâtre, quelques-unes ayant une double bordure, l'une blanchâtre et l'autre roussâtre ; toute la partie inférieure du corps blanchâtre, semée de taches noirâtres ; le bec noir et les pieds bruns.

Longueur totale, huit pouces ; bec, un pouce ; tarse, treize lignes ; doigt postérieur, quatre lignes ; l'ongle de ce doigt, sept lignes, droit et pointu ; queue, environ deux pouces et demi, composée de douze pennes ; dépasse les ailes de dix-huit lignes.

¹ C'est une espèce nouvelle, qui a été envoyée au Cabinet du Roi par M. de Rosenevez, et qui ne ressemble que par le nom au *shirlee* de M. Edwards, pl. 342, lequel est un troupiale.

DU COCHEVIS,

OU GROSSE ALOUETTE HUPPÉE.

Cette alouette a été nommée *cochevis*, parce qu'on a regardé l'aigrette de plumes dont sa tête est surmontée comme une espèce de crête, et conséquemment comme un trait de ressemblance avec le coq. Cette crête, ou plutôt cette huppe, est composée de quatre plumes de principale grandeur, suivant Belon; de quatre ou six, suivant Ollina; et d'un plus grand nombre, selon d'autres qui le portent jusqu'à douze. On ne s'accorde pas plus sur la situation et le jeu de ces plumes que sur leur nombre : elles sont toujours relevées, selon les uns; et selon d'autres, l'oiseau peut les élever ou les abaisser, les étendre ou les resserrer à son gré, soit que cette différence dépende du climat, comme l'insinue Turner, ou de la saison, ou du sexe, ou de quelque autre circonstance. C'est une preuve de plus, ajoutée à mille autres, qu'il est difficile de se former une idée complète de l'es-

¹ *Cochevis*, c'est-à-dire *visage de coq*, selon Ménage, parce que le cochevis ressemble un peu au coq par sa crête; en Berri, alouette crêtée; en Sologne, alouette duppée (pour alouette huppée); en Beauce, alouette cornue ou de chemin; galcrite, selon Cotgrave; ailleurs, alouette de Bric, d'arbres, de vignes, grosse alouette; dans le Périgord, verdange; en Provence et dans l'Orléanais, calandre.



M. Massard sc.

<i>Petrocinx</i>		
1. Le Surl	Page 285.	3. Le Lulu 292.
2. Le Cochevis	286.	

pèce d'après l'examen, même attentif, d'un petit nombre d'individus.

Le cochevis est un oiseau peu farouche, dit Belon, qui se réjouit à la vue de l'homme, et se met à chanter lorsqu'il le voit approcher. Il se tient dans les champs et les prairies sur les revers des fossés et sur la crête des sillons. On le voit fort souvent au bord des eaux et sur les grands chemins, où il cherche sa nourriture dans le crottin de cheval, surtout pendant l'hiver. M. Frisch dit qu'on le rencontre aussi à l'entrée des bois, perché sur un arbre : mais cela est rare; et il est encore plus rare qu'il s'enfonce dans les grandes forêts. Il se pose quelquefois sur les toits, les murs de clôture, etc.

Cette alouette, sans être aussi commune que l'alouette ordinaire, est cependant répandue assez généralement dans l'Europe, si ce n'est dans la partie septentrionale. On en trouve en Italie, suivant Olin; en France, suivant Belon; en Allemagne, selon Willughby; en Pologne, selon Rzaczynski; en Écosse, selon Sibbald : mais je doute qu'il y en ait en Suède, vu que M. Linnæus n'en a point fait mention dans sa *Fauna Suecica*.

Le cochevis ne change pas de demeure pendant l'hiver : mais Belon ne devoit point pour cela soupçonner une faute dans le texte d'Aristote, car ce texte ne dit point que le cochevis quitte le pays; il dit seulement qu'il se cache pendant l'hiver, et

c'est un fait qu'on en voit moins dans cette saison que pendant l'été.

Le chant des mâles est fort élevé, et cependant si agréable et si doux, qu'un malade le souffriroit dans sa chambre : pour en pouvoir jouir à toute heure, on les tient en cage; ils l'accompagnent ordinairement du trémoussement de leurs ailes. Ils sont les premiers à annoncer chaque année le retour du printemps, et chaque jour le lever de l'aurore, surtout quand le ciel est serein, et même alors ils gazouillent quelquefois pendant la nuit; car c'est le beau temps qui est l'ame de leur chant et de leur gaieté. Au contraire, un temps pluvieux et sombre leur inspire la tristesse et les rend muets. Ils continuent ordinairement de chanter jusqu'à la fin de septembre. Au reste, comme ces oiseaux s'accoutument difficilement à la captivité, et qu'ils vivent fort peu de temps en cage, il est à propos de leur donner, tous les ans, la volée sur la fin de juin, qui est le temps où ils cessent de chanter, sauf à en reprendre d'autres au printemps suivant : ou bien on peut encore conserver le ramage en perdant l'oiseau; il ne faut pour cela que tenir quelque temps auprès d'eux une jeune alouette ordinaire ou un jeune serin, qui s'approprieront leur chant à force de l'entendre.

Outre la prérogative de mieux chanter, qui distingue le mâle de la femelle, il s'en distingue encore par un bec plus fort, une tete plus grosse, et

parce qu'il a plus de noir sur la poitrine. Sa manière de chercher sa femelle et de la féconder est la même que celle du mâle de l'espèce ordinaire, excepté qu'il décrit dans son vol un plus grand cercle, par la raison que l'espèce est moins nombreuse.

La femelle fait son nid comme l'alouette commune, mais le plus souvent dans le voisinage des grands chemins; elle pond quatre ou cinq œufs qu'elle couve assez négligemment; et l'on prétend qu'il ne faut en effet qu'une chaleur fort médiocre, jointe à celle du soleil, pour les faire éclore: mais les petits ont-ils percé leur coque, et commencent-ils à implorer son secours par leurs cris répétés, c'est alors qu'elle se montre véritablement leur mère, et qu'elle se charge de pourvoir à leurs besoins jusqu'à ce qu'ils soient en état de prendre leur volée.

M. Frisch dit qu'elle fait deux pontes par an, et qu'elle établit son nid, par préférence, sous les genévriers: mais cela doit s'entendre principalement du pays où l'observation a été faite.

La première éducation des petits réussit d'abord fort aisément: mais dans la suite elle devient toujours plus difficile; et il est rare, comme je l'ai dit d'après M. Frisch, qu'on puisse les conserver en cage une année entière, même en leur donnant la nourriture qui leur convient le mieux, c'est-à-dire les œufs de fourmis, le cœur de bœuf ou de

mouton haché menu, le chenevis écrasé, le millet. Il faut avoir grande attention, en leur donnant à manger et en leur introduisant les petites boulettes dans le gosier, de ne pas leur renverser la langue; ce qui pourroit les faire périr.

L'automne est la bonne saison pour tendre des pièges à ces oiseaux; on les prend alors en grand nombre et en bonne chair, à l'entrée des bois. M. Frisch remarque qu'ils suivent l'appeau; ce que ne font pas les alouettes communes. Voici d'autres différences : le cochevis ne vole point en troupes; son plumage est moins varié, et a plus de blanc; il a le bec plus long, la queue et les ailes plus courtes; il s'élève moins en l'air; il est plus le jouet des vents, et reste moins de temps sans se poser. Dans tout le reste, les deux espèces sont semblables, même dans la durée de leur vie, je veux dire de leur vie sauvage et libre.

Il sembleroit, d'après ce que j'ai rapporté des mœurs de l'alouette huppée, qu'elle a le naturel plus indépendant, plus éloigné de la domesticité que les autres alouettes, puisque, malgré son inclination prétendue pour l'homme, elle ne connoît point d'équivalent à la liberté, et qu'elle ne peut vivre long-temps dans la prison la plus douce et la plus commode. On diroit même qu'elle ne vit solitaire que pour ne point se soumettre aux assujettissemens inséparables de la vie sociale. Cependant il est certain qu'elle a une singu-

lière aptitude pour apprendre en peu de temps à chanter un air qu'on lui aura montré; qu'elle peut même en apprendre plusieurs, et les répéter sans les brouiller et sans les mêler avec son ramage, qu'elle semble oublier parfaitement.

L'individu observé par Willughby avoit la langue large, un peu fourchue, les *cæcum* très-courts, et le fiel d'un vert obscur et bleuâtre; ce que ce naturaliste attribue à quelque cause accidentelle.

Aldrovande donne la figure d'un cochevis fort âgé, dont le bec étoit blanc autour de sa base; le dos cendré; le dessous du corps blanchâtre, et la poitrine aussi, mais pointillée de brun; les ailes presque toutes blanches, et la queue noire. Il ne faut pas manquer l'occasion de reconnoître les effets de la vieillesse dans les animaux, surtout dans ceux qui nous sont utiles, et auxquels nous ne donnons guère le temps de vieillir. D'ailleurs cette espèce a bien d'autres ennemis que l'homme : les plus petits oiseaux carnassiers lui donnent la chasse, et Albert en a vu dévorer un par un corbeau; aussi la présence d'un oiseau de proie l'effraie, au point de venir se mettre à la merci de l'oiseleur, qui lui semble moins à craindre, ou de rester immobile dans un sillon, jusqu'à se laisser prendre à la main.

Longueur totale, six pouces trois quarts; bec, huit à neuf lignes; doigt postérieur avec l'ongle, le plus long de tous, neuf à dix lignes; vol; dix à

onze pouces; queue, deux pouces un quart, composée de douze pennes; dépasse les ailes d'environ treize lignes.

DU LULU,

OU PETITE ALOUETTE HUPPÉE.

Cette alouette, que je nomme *lulu* d'après son chant, ne diffère pas seulement du cochevis par sa taille, qui est beaucoup plus petite; par la couleur de son plumage, qui est moins sombre; par celle de ses pieds, qui sont rougeâtres, par son chant ou plutôt par son cri désagréable, qu'elle ne fait jamais entendre qu'en volant, selon l'observation d'Aldrovande; enfin par l'habitude qu'elle a de contrefaire ridiculement les autres oiseaux; mais encore par le fond de l'instinct, car on la voit courir par troupes dans les champs, au lieu que le cochevis va seul, comme je l'ai remarqué : elle en diffère même dans le trait principal de sa ressemblance avec lui; car les plumes qui composent sa huppe sont plus longues à proportion.

On trouve le lulu en Italie, en Autriche, en Pologne, en Silésie, et même dans les contrées septentrionales de l'Angleterre, telles que la province

Schwenckfeld et Rzaczynski le mettent au nombre des oiseaux de Silésie et de Pologne; mais l'un et l'autre n'ont fait que copier Aldrovande.

d'York; mais son nom ne paroît pas dans la liste des oiseaux qui habitent la Suède.

Il se tient ordinairement dans les endroits fourrés, dans les bruyères, et même dans les bois; d'où lui est venu le nom allemand *wald-lerche*: c'est là qu'il fait son nid, et presque jamais dans les blés.

Lorsque le froid est rude, et surtout lorsque la terre est couverte de neige, il se réfugie sur les fumiers, et s'approche des granges pour y trouver à vivre: il fréquente aussi les grands chemins, et sans doute par la même raison.

Suivant Longolius, c'est un oiseau de passage, qui reste en Allemagne tout l'hiver, et qui s'en va autour de l'équinoxe.

Gesner fait mention d'une autre alouette huppée dont il n'avoit vu que le portrait, et qui ne différoit de la précédente que par quelque variété de plumage, où l'on voyoit plus de blanc autour des yeux et du cou, et sous le ventre: mais ce pouvoit être un effet de la vieillesse, comme nous en avons vu un exemple à l'article du cochevis, ou de quelque autre cause particulière; et il n'y a certainement pas là de quoi établir une autre espèce, ni même une variété: aussi son nom allemand est-il tout-à-fait ressemblant à celui que les Anglais donnent au cochevis.

Je dois remarquer que l'éperon ou l'ongle postérieur n'a pas, dans la figure de Gesner, la longueur qu'il a communément dans les alouettes.

DE LA COQUILLADE.

C'est une espèce nouvelle que M. Guys nous a envoyée de Provence : je la rapproche du cochevis, parce qu'elle a sur la tête une petite huppe couchée en arrière, et que sans doute elle sait relever dans l'occasion. Elle est proprement l'oiseau du matin; car elle commence à chanter dès la pointe du jour, et semble donner le ton aux autres oiseaux. Le mâle ne quitte point sa femelle, selon le même M. Guys; et tandis que l'un des deux cherche sa nourriture, c'est-à-dire des insectes, tels que chenilles et sauterelles, et même des limaçons, l'autre a l'œil au guet, et avertit son camarade des dangers qui menacent.

La coquillade a la gorge et tout le dessous du corps blanchâtres, avec de petites taches noirâtres sur le cou et sur la poitrine; les plumes de la huppe noires, bordées de blanc; le dessus de la tête et du corps varié de noirâtre et de roux clair; les grandes couvertures des ailes terminées de blanc; les pennes de la queue et des ailes brunes, bordées de roux clair, excepté quelques pennes des ailes qui sont bordées ou terminées de blanc; le bec brun dessus, blanchâtre dessous; les pieds jaunâtres.

Longueur totale, six pouces trois quarts; bec, onze lignes, assez fort; tarse, dix lignes; doigt pos-

térieur, neuf à dix lignes, ongle compris; cet ongle, six lignes; queue, deux pouces, dépassant les ailes de sept à huit lignes.

M. Sounerat a rapporté du cap de Bonne-Espérance une alouette fort ressemblante à celle-ci, soit par sa grosseur et ses proportions, soit par son plumage; elle n'en diffère qu'en ce qu'elle n'a point de huppe, que la couleur du dessous du corps est plus jaunâtre, et que parmi les plumes de la queue et des ailes il n'y en a aucune qui soit bordée de blanc : mais ces différences sont trop petites pour constituer une variété dans cette espèce; c'étoit peut-être une femelle, ou un jeune oiseau de l'année.

Dans le *Voyage au Levant* de M. F. Hasselquist, il est fait mention de l'alouette d'Espagne, que ce naturaliste vit dans la Méditerranée, au moment où elle quittoit le rivage; mais il n'en dit rien de plus, et je ne trouve dans les auteurs aucune espèce d'alouette qui ait été désignée sous ce nom.

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT AU COCHEVIS.

La grisette, ou le cochevis du Sénégal. On doit à M. Brisson presque tout ce que l'on sait de ce cochevis étranger : il a l'attribut caractéristique des cochevis, c'est-à-dire une espèce de huppe, composée de plumes plus longues que celles qui

couvrent le reste de la tête. La grosseur de l'oiseau est à peu près celle de l'alouette commune. Il appartient à l'Afrique, et perche sur les arbres qui se trouvent au bord du Niger : on le voit aussi dans l'île du Sénégal. Il a le dessus du corps varié de gris et de brun; les couvertures supérieures de la queue d'un gris roussâtre; le dessous du corps blanchâtre, avec de petites taches brunes sur le cou; les plumes de l'aile gris-brun, bordées de gris; les deux intermédiaires de la queue, grises; les latérales brunes, excepté la plus extérieure qui est d'un blanc roussâtre, et la suivante qui est bordée de cette même couleur; le bec, couleur de corne; les pieds et les ongles gris.

J'ai vu une femelle dont la huppe étoit couchée en arrière comme celle du mâle, et variée, ainsi que la tête et le dessus du corps, de traits bruns sur un fond roussâtre; le reste du plumage étoit conforme à la description précédente. Cette femelle avoit le bec plus long et la queue plus courte.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, neuf lignes et demie; vol, onze pouces; doigt postérieur, ongle compris, égal au doigt du milieu; queue, deux pouces deux lignes, un peu fourchue, composée de douze plumes; dépasse les ailes de six à sept lignes.

DU ROSSIGNOL.

IL n'est point d'homme bien organisé à qui ce nom ne rappelle quelque'une de ces belles nuits de printemps où le ciel étant serein, l'air calme, toute la Nature en silence, et, pour ainsi dire, attentive, il a écouté avec ravissement le ramage de ce chanteur des forêts. On pourroit citer quelques autres oiseaux chanteurs dont la voix le dispute, à certains égards, à celle du rossignol. Les alouettes, le serin, le pinson, les fauvettes, la linotte, le chardonneret, le merle commun, le merle solitaire, le moqueur d'Amérique, se font écouter avec plaisir lorsque le rossignol se tait : les uns ont d'aussi beaux sons, les autres ont le timbre aussi pur et plus doux, d'autres ont des tours de gosier aussi flatteurs ; mais il n'en est pas un seul que le rossignol n'efface par la réunion complète de ces talents divers et par la prodigieuse variété de son ramage, en sorte que la chanson de chacun de ces oiseaux, prise dans toute son étendue, n'est qu'un couplet de celle du rossignol. Le rossignol charme toujours, et ne se répète jamais, du moins

¹ En allemand, *nacht-gall*; en anglais, *nightingale*; en italien, *rossignuolo, uscignuolo*.

Le rossignol franc, rossignol chanteur, rossignol des bois. En Provence, *roussignot*, ou *roussigneau*; la femelle, *roussignolette*; le jeune, *roussignolet*.

jamais servilement : s'il reedit quelque passage, ce passage est animé d'un accent nouveau, embelli par de nouveaux agréments ; il réussit dans tous les genres, il rend toutes les expressions, il saisit tous les caractères, et de plus il sait en augmenter l'effet par des contrastes. Ce coryphée du printemps se prépare-t-il à chanter l'hymne de la Nature, il commence par un prélude timide, par des tons foibles, presque indécis, comme s'il vouloit essayer son instrument et intéresser ceux qui l'écoutent : mais ensuite, prenant de l'assurance, il s'anime par degrés, il s'échauffe, et bientôt il déploie dans leur plénitude toutes les ressources de son incomparable organe ; coups de gosier éclatants ; batteries vives et légères ; fusées de chant, où la netteté est égale à la volubilité ; murmure intérieur et sourd qui n'est point appréciable à l'oreille, mais très-propre à augmenter l'éclat des tons appréciables ; roulades précipitées, brillantes et rapides, articulées avec force et même avec une dureté de bon goût ; accents plaintifs cadencés avec mollesse : sons filés sans art, mais enflés avec âme ; sons enchanteurs et pénétrants ; vrais soupirs d'amour et de volupté, qui semblent sortir du cœur et font palpiter tous les cœurs, qui causent à tout ce qui est sensible une émotion si douce, un langueur si touchante. C'est dans ces tons passionnés que l'on reconnoît le langage du sentiment qu'un époux heureux adresse à une com-

pagne chérie, et qu'elle seule peut lui inspirer ; tandis que dans d'autres phrases plus étonnantes peut-être, mais moins expressives, on reconnoît le simple projet de l'amuser et de lui plaire, ou bien de disputer devant elle le prix du chant à des rivaux jaloux de sa gloire et de son bonheur.

Ces différentes phrases sont entremêlées de silences, de ces silences qui, dans tout genre de mélodie, concourent si puissamment aux grands effets : on jouit des beaux sons que l'on vient d'entendre, et qui retentissent encore dans l'oreille ; on en jouit mieux, parce que la jouissance est plus intime, plus recueillie, et n'est point troublée par des sensations nouvelles. Bientôt on attend, on désire une autre reprise ; on espère que ce sera celle qui plaît : si l'on est trompé, la beauté du morceau que l'on entend ne permet pas de regretter celui qui n'est que différé, et l'on conserve l'intérêt de l'espérance pour les reprises qui suivront. Au reste, une des raisons pourquoi le chant du rossignol est plus remarqué et produit plus d'effet, c'est, comme dit très-bien M. Barrington, parce que chantant la nuit, qui est le temps le plus favorable, et chantant seul, sa voix a tout son éclat, et n'est offusquée par aucune autre voix. Il efface tous les autres oiseaux, suivant le même M. Barrington, par ses sons moelleux et flûtés, et par la durée non interrompue de son ramage, qu'il soutient quelquefois pendant vingt secondes. Le mê-

me observateur a compté dans ce ramage seize reprises différentes, bien déterminées par leurs premières et dernières notes, et dont l'oiseau sait varier avec goût les notes intermédiaires. Enfin il s'est assuré que la sphère que remplit la voix d'un rossignol n'a pas moins d'un mille de diamètre, surtout lorsque l'air est calme; ce qui égale au moins la portée de la voix humaine.

Il est étonnant qu'un si petit oiseau, qui ne pèse pas une demi-once, ait tant de force dans les organes de la voix : aussi M. Hunter a-t-il observé que les muscles du larynx, ou, si l'on veut, du gosier, étoient plus forts à proportion dans cette espèce que dans toute autre, et même plus forts dans le mâle qui chante, que dans la femelle qui ne chante point.

Aristote, et Pline d'après lui, disent que le chant du rossignol dure dans toute sa force quinze jours et quinze nuits sans interruption, dans le temps où les arbres se couvrent de verdure; ce qui doit ne s'entendre que des rossignols sauvages, et n'être pas pris à la rigueur, car ces oiseaux ne sont pas muets avant ni après l'époque fixée par Aristote : à la vérité, ils ne chantent pas alors avec autant d'ardeur ni aussi constamment. Ils commencent d'ordinaire au mois d'avril, et ne finissent tout-à-fait qu'au mois de juin, vers le solstice; mais la véritable époque où leur chant diminue beaucoup, c'est celle où leurs petits viennent à é-

clore, parce qu'ils s'occupent alors du soin de les nourrir, et que, dans l'ordre des instincts, la Nature a donné la prépondérance à ceux qui tendent à la conservation des espèces. Les rossignols captifs continuent de chanter pendant neuf ou dix mois, et leur chant est non-seulement plus longtemps soutenu, mais encore plus parfait et mieux formé : de là M. Barrington tire cette conséquence, que dans cette espèce, ainsi que dans bien d'autres, le mâle ne chante pas pour amuser sa femelle, ni pour charmer ses ennuis durant l'incubation; conséquence juste et de toute vérité. En effet, la femelle qui couve remplit cette fonction par un instinct, ou plutôt par une passion plus forte en elle que la passion même de l'amour : elle y trouve des jouissances intérieures dont nous ne pouvons bien juger, mais qu'elle paroît sentir vivement; et qui ne permettent pas de supposer que dans ces moments elle ait besoin de consolation. Or, puisque ce n'est ni par devoir ni par vertu que la femelle couve, ce n'est point non plus par procédé que le mâle chante; il ne chante pas en effet durant la seconde incubation : c'est l'amour, et surtout le premier période de l'amour, qui inspire aux oiseaux leur ramage. C'est au printemps qu'ils éprouvent le besoin d'aimer et celui de chanter : ce sont les mâles qui ont le plus de désirs, et ce sont eux qui chantent le plus; ils chantent la plus grande partie de l'année, lorsqu'on sait faire

régner autour d'eux un printemps perpétuel qui renouvelle incessamment leur ardeur, sans leur offrir aucune occasion de l'éteindre. C'est ce qui arrive aux rossignols que l'on tient en cage, et même, comme nous venons de le dire, à ceux que l'on prend adultes : on en a vu qui se sont mis à chanter de toutes leurs forces peu d'heures après avoir été pris. Il s'en faut bien cependant qu'ils soient insensibles à la perte de leur liberté, surtout dans les commencements : ils se laisseroient mourir de faim les sept ou huit premiers jours, si on ne leur donnoit la becquée, et ils se casseroient la tête contre le plafond de leur cage, si on ne leur attachoit les ailes; mais à la longue la passion de chanter l'emporte, parce qu'elle est entretenue par une passion plus profonde. Le chant des autres oiseaux, le son des instruments, les accents d'une voix douce et sonore, les excitent aussi beaucoup; ils accourent, ils s'approchent, attirés par les beaux sons : mais les duo semblent les attirer encore plus puissamment : ce qui prouveroit qu'ils ne sont pas insensibles aux effets de l'harmonie. Ce ne sont point des auditeurs muets; ils se mettent à l'unisson et font tous leurs efforts pour éclipser leurs rivaux, pour couvrir toutes les autres voix et même tous les autres bruits; on prétend qu'on en a vu tomber morts aux pieds de la personne qui chantoit; on en a vu un autre qui s'agitoit, gonfloit sa gorge, et faisoit entendre un ga-

zouillement de colère, toutes les fois qu'un serin qui étoit près de lui se disposoit à chanter, et il étoit venu à bout par ses menaces de lui imposer silence : tant il est vrai que la supériorité n'est pas toujours exempte de jalousie ! Serait-ce par une suite de cette passion de primer, que ces oiseaux sont si attentifs à prendre leurs avantages, et qu'ils se plaisent à chanter dans un lieu résonnant ou bien à portée d'un écho ?

Tous les rossignols ne chantent pas également bien ; il y en a dont le ramage est si médiocre, que les amateurs ne veulent point les garder : on a même cru s'apercevoir que les rossignols d'un pays ne chantoient pas comme ceux d'un autre. Les curieux en Angleterre préfèrent, dit-on, ceux de la province de Surrey à ceux de Middlesex, comme ils préfèrent les pinsons de la province d'Essex et les chardonnerets de celle de Kent. Cette diversité de ramage dans des oiseaux d'une même espèce a été comparée, avec raison, aux différences qui se trouvent dans les dialectes d'une même langue : il est difficile d'en assigner les vraies causes, parce que la plupart sont accidentelles. Un rossignol aura entendu, par hasard, d'autres oiseaux chanteurs : les efforts que l'émulation lui aura fait faire auront perfectionné son chant, et il l'aura transmis ainsi perfectionné à ses descendants ; car chaque père est le maître à chanter de ses petits ; et l'on sent combien, dans

la suite des générations, ce même chant peut être encore perfectionné ou modifié diversement par d'autres hasards semblables.

Passé le mois de juin, le rossignol ne chante plus, et il ne lui reste qu'un cri rauque, une sorte de croassement, où l'on ne reconnoît point du tout la mélodieuse Philomèle; et il n'est pas surprenant qu'autrefois en Italie on lui donnât un autre nom dans cette circonstance : c'est en effet un autre oiseau, un oiseau absolument différent, du moins quant à la voix, et même un peu quant aux couleurs du plumage.

Dans l'espèce du rossignol, comme dans toutes les autres, il se trouve quelquefois des femelles qui participent à la constitution du mâle, à ses habitudes, et spécialement à celle de chanter. J'ai vu une de ces femelles chantantes qui étoit privée; son ramage ressembloit à celui du mâle : cependant il n'étoit ni aussi fort ni aussi varié; elle le conserva jusqu'au printemps : mais alors, subordonnant l'exercice de ce talent, qui lui étoit étranger, aux véritables fonctions de son sexe, elle se tut pour faire son nid et sa ponte, quoi qu'elle n'eût point de mâle. Il semble que dans les pays chauds, tels que la Grèce, il est assez ordinaire de voir de ces femelles chantantes, et dans cette espèce, et dans beaucoup d'autres : du moins c'est ce qui résulte d'un passage d'Aristote.

Un musicien, dit M. Frisch, devrait étudier le chant du rossignol et le noter : c'est ce qu'essaya jadis le jésuite Kircher, et ce qu'a tenté nouvellement M. Barrington; mais, de l'aveu de ce dernier, ç'a été sans aucun succès. Ces airs notés, étant exécutés par le plus habile joueur de flûte, ne ressembloient point du tout au chant du rossignol. M. Barrington soupçonne que la difficulté vient de ce qu'on ne peut apprécier au juste la durée relative, ou, si l'on veut, la valeur de chaque note. Cependant, quoiqu'il ne soit point aisé de déterminer la mesure que suit le rossignol lorsqu'il chante, de saisir ce rythme si varié dans ses mouvements, si nuancé dans ses transitions, si libre dans sa marche, si indépendant de toutes nos règles de convention, et par cela même si convenable au chantre de la Nature, ce rythme, en un mot, fait pour être finement senti par un organe délicat, et non pour être marqué à grand bruit par un bâton d'orchestre, il me paroît encore plus difficile d'imiter avec un instrument mort les sons du rossignol, ses accents si pleins d'âme et de vie, ses tours de gosier, son expression, ses soupirs : il faut pour cela un instrument vivant et d'une perfection rare; je veux dire une voix sonore, harmonieuse et légère, un timbre pur, moelleux, éclatant; un gosier de la plus grande flexibilité, et tout cela guidé par une oreille juste, soutenu par un tact sûr, et vivifié par une sensibi-

lité exquise : voilà les instruments avec lesquels on peut rendre le chant du rossignol. J'ai vu deux personnes qui n'en auroient pas noté un seul passage, et qui cependant l'imitoient dans toute son étendue, et de manière à faire illusion; c'étoient deux hommes; ils sifflaient plutôt qu'ils ne chantoient : mais l'un sifflait si naturellement, qu'on ne pouvoit distinguer, à la conformation de ses lèvres, si c'étoit lui ou son voisin qu'on entendoit; l'autre sifflait avec plus d'effort, il étoit même obligé de prendre une attitude contrainte; mais, quant à l'effet, son imitation n'étoit pas moins parfaite. Enfin on voyoit, il y a fort peu d'années, à Londres, un homme qui, par son chant, savoit attirer les rossignols, au point qu'ils venoient se percher sur lui et se laissoient prendre à la main.

Comme il n'est pas donné à tout le monde de s'approprier le chant du rossignol par une imitation fidèle, et que tout le monde est curieux d'en jouir, plusieurs ont tâché de se l'approprier d'une manière plus simple, je veux dire en se rendant maîtres du rossignol lui-même, et le réduisant à l'état de domesticité : mais c'est un domestique d'une humeur difficile, et dont on ne tire le service désiré qu'en ménageant son caractère. L'amour et la gaieté ne se commandent pas, encore moins les chants qu'ils inspirent. Si l'on veut faire chanter le rossignol captif, il faut le bien traiter dans sa prison; il faut en peindre les murs de la couleur

de ses bosquets, l'environner, l'ombrager de feuillages, étendre de la mousse sous ses pieds, le garantir du froid et des visites importunes, lui donner une nourriture abondante et qui lui plaise; en un mot, il faut lui faire illusion sur sa captivité, et tâcher de la rendre aussi douce que la liberté, s'il étoit possible. A ces conditions, le rossignol chantera dans la cage. Si c'est un vieux, pris dans le commencement du printemps, il chantera au bout de huit jours et même plus tôt, et il recommencera à chanter tous les ans au mois de mai et sur la fin de décembre. Si ce sont des jeunes de la première ponte, élevés à la brochette, ils commenceront à gazouiller dès qu'ils commenceront à manger seuls; leur voix se haussera, se formera par degrés; elle sera dans toute sa force sur la fin de décembre, et ils l'exerceront tous les jours de l'année, excepté au temps de la mue; ils chanteront beaucoup mieux que les rossignols sauvages; ils embelliront leur chant naturel de tous les passages qui leur plairont dans le chant des autres oiseaux qu'on leur fera entendre, et de tous ceux que leur inspirera l'envie de les surpasser; ils ap-

¹ On recommande même de le nettoyer rarement lorsqu'il chante.

² Ceux qu'on prend après le 15 de mai chantent rarement le reste de la saison : ceux qui ne chantent pas au bout de quinze jours ne chantent jamais bien, et souvent sont des femelles.

prendront à chanter des airs si on a la patience et le mauvais goût de les siffler avec la rossignollette; ils apprendront même à chanter alternativement avec un chœur, et à répéter leur couplet à propos; enfin ils apprendront à parler quelle langue on voudra. Les fils de l'empereur Claude en avoient qui parloient grec et latin : mais ce qu'ajoute Pline est plus merveilleux; c'est que tous les jours ces oiseaux préparoient de nouvelles phrases, et même des phrases assez longues, dont ils régaloient leurs maîtres. L'adroite flatterie a pu faire croire cela à de jeunes princes : mais un philosophe tel que Pline ne devoit se permettre ni de le croire, ni de chercher à le faire croire, parce que rien n'est plus contagieux que l'erreur appuyée d'un grand nom. Aussi plusieurs écrivains se prévalant de l'autorité de Pline, ont recherché sur le merveilleux de son récit : Gesner, entre autres, rapporte la lettre d'un homme digne de foi (comme on va le voir) où il est question de deux rossignols appartenant à un maître d'hôtellerie de Ratisbonne, lesquels passaient les nuits à converser en allemand sur les intérêts politiques de l'Europe, sur ce qui s'étoit passé, sur ce qui devoit arriver bientôt, et qui arriva en effet. A la vérité, pour rendre la chose plus croyable, l'auteur de la lettre avoue que ces rossignols ne faisoient que répéter ce qu'ils avoient entendu dire à quelques militaires ou à quelques députés de la diète qui fré-

quontoient la même hôtellerie : mais avec cet adoucissement même, c'est encore une histoire absurde et qui ne mérite pas d'être réfutée sérieusement.

J'ai dit que les vieux prisonniers avoient deux saisons pour chanter, le mois de mai et celui de décembre : mais ici l'art peut encore faire une seconde violence à la Nature, et changer à son gré l'ordre de ces saisons, en tenant les oiseaux dans une chambre rendue obscure par degrés, tant que l'on veut qu'ils gardent le silence, et leur redonnant le jour, aussi par degrés, quelque temps avant celui où l'on veut les entendre chanter; le retour ménagé de la lumière, joint à toutes les autres précautions indiquées ci-dessus, aura sur eux les effets du printemps. Ainsi l'art est parvenu à leur faire chanter et dire ce qu'on veut et quand on veut; et si l'on a un assez grand nombre de ces vieux captifs, et qu'on ait la petite industrie de retarder et d'avancer le temps de la mue, on pourra, en les tirant successivement de la chambre obscure, jouir de leur chant toute l'année, sans aucune interruption. Parmi les jeunes qu'on élève, il s'en trouve qui chantent la nuit : mais la plupart commencent à se faire entendre le matin sur les huit à neuf heures dans le temps des courts jours, et toujours plus matin, à mesure que les jours croissent.

On ne se douteroit pas qu'un chant aussi varié

que celui du rossignol est renfermé dans les bornes étroites d'une seule octave; c'est cependant ce qui résulte de l'observation attentive d'un homme de goût, qui joint la justesse de l'oreille aux lumières de l'esprit. A la vérité, il a remarqué quelques sons aigus qui alloient à la double octave, et passoient comme des éclairs; mais cela n'arrive que très-rarement, et lorsque l'oiseau, par un effort de gosier, fait octavier sa voix, comme un flûteur fait octavier sa flûte en forçant le vent.

Cet oiseau est capable à la longue de s'attacher à la personne qui a soin de lui : lorsqu'une fois la connoissance est faite, il distingue son pas avant de la voir, il la salue d'avance par un cri de joie; et s'il est en mue, on le voit se fatiguer en efforts inutiles pour chanter, et suppléer par la gaieté de ses mouvements, par l'ame qu'il met dans ses regards, à l'expression que son gosier lui refuse. Lorsqu'il perd sa bienfaitrice, il meurt quelquefois de regret; s'il survit, il lui faut long-temps pour s'accoutumer à une autre : il s'attache fortement, parce qu'il s'attache difficilement, comme font tous les caractères timides et sauvages. Il est aussi très-solitaire : les rossignols voyagent seuls, arrivent seuls aux mois d'avril et de mai, s'en retournent seuls au mois de septembre; et lorsqu'au prin-

En Italie, il arrive en mars et avril, et se retire au commencement de novembre; en Angleterre, il arrive en avril et mai, et repart dès le mois d'août. Ces époques dépen-

temps le mâle et la femelle s'apparient pour nicher, cette union particulière semble fortifier encore leur aversion pour la société générale; car ils ne souffrent alors aucun de leurs pareils dans le terrain qu'ils se sont approprié : on croit que c'est afin d'avoir une classe assez étendue pour subsister, eux et leur famille; et ce qui le prouve, c'est que la distance des nids est beaucoup moindre dans un pays où la nourriture abonde. Cela prouve aussi que la jalousie n'entre pour rien dans leurs motifs comme quelques-uns l'ont dit; car on sait que la jalousie ne trouve jamais les distances assez grandes, et que l'abondance des vivres ne diminue ni ses ombrages ni ses précautions.

Chaque couple commence à faire son nid vers la fin d'avril et au commencement de mai : ils le construisent de feuilles, de jones, de brins d'herbe grossière, en dehors; de petites fibres, de racines, de crin, et d'une espèce de bourre, en dedans : ils le placent à une bonne exposition, un peu tournée au levant, et dans le voisinage des eaux; ils le posent ou sur les branches les plus basses des arbustes, tels que les groseilliers, épines blanches, pruniers sauvages, charmilles, etc., ou sur une touffe d'herbe, et même à terre, au pied de ces arbustes; c'est ce qui fait que leurs œufs ou leurs petits, et quelquefois la mère, sont la proie des
dent, comme on le juge bien, de la température locale et de celle de la saison.

chicns de chasse, des renards, des fouines, des belettes, des couleuvres, etc.

Dans notre climat, la femelle pond ordinairement cinq œufs, d'un brun verdâtre uniforme, excepté que le brun domine au gros bout, et le verdâtre au petit bout : la femelle couve seule; elle ne quitte son poste que pour chercher à manger, et elle ne le quitte que sur le soir, et lorsqu'elle est pressée par la faim : pendant son absence, le mâle semble avoir l'œil sur le nid. Au bout de dix-huit ou vingt jours d'incubation, les petits commencent à éclore. Le nombre des mâles est communément plus que double de celui des femelles; aussi, lorsqu'au mois d'avril on prend un mâle apparié, il est bientôt remplacé auprès de la veuve par un autre; et celui-ci par un troisième; en sorte qu'après l'enlèvement successif de trois ou quatre mâles, la couvée n'en va pas moins bien. La mère dégorge la nourriture à ses petits, comme font les femelles des serins; elle est aidée par le père dans cette intéressante fonction : c'est alors que celui-ci cesse de chanter, pour s'occuper sérieusement du soin de la famille; on dit même que, durant l'incubation, ils chantent rarement près du nid, de peur de le faire découvrir : mais lorsqu'on approche de ce nid, la tendresse paternelle se trahit

Aristote dit cinq ou six; cela peut être vrai de la Grèce, qui est un pays plus chaud, et où il peut y avoir plus de fécondité.

par des cris que lui arrache le danger de la couvée, et qui ne font que l'augmenter. En moins de quinze jours les petits sont couverts de plumes, et c'est alors qu'il faut sevrer ceux qu'on veut élever : lorsqu'ils volent seuls, les père et mère recommencent une autre ponte, et après cette seconde, une troisième; mais, pour que cette dernière réussisse, il faut que les froids ne surviennent pas de bonne heure. Dans les pays chauds, ils font jusqu'à quatre pontes, et partout les dernières sont les moins nombreuses.

L'homme, qui ne croit posséder que lorsqu'il peut user et abuser de ce qu'il possède, a trouvé le moyen de faire nicher les rossignols dans la prison : le plus grand obstacle étoit l'amour de la liberté, qui est très-vif dans ces oiseaux; mais on a su contre-balancer ce sentiment naturel par des sentiments aussi naturels et plus forts, le besoin d'aimer et de se reproduire, l'amour de la géniture, etc. On prend un mâle et une femelle appariés, et on les lâche dans une grande volière, ou plutôt dans un coin de jardin planté d'ifs, de charmilles et autres arbrisseaux, et dont on aura fait une volière en l'environnant de filets : c'est la manière la plus douce et la plus sûre d'obtenir de leur race. On peut encore y réussir, mais plus difficilement, en plaçant ce mâle et cette femelle dans un cabinet peu éclairé, chacun dans une cage séparée, leur donnant tous les jours à man-

ger aux mêmes heures; laissant quelquefois les cages ouvertes, afin qu'ils fassent connoissance avec le cabinet, la leur ouvrant tout-à-fait au mois d'avril pour ne la plus fermer, et leur fournissant alors les matériaux qu'ils ont coutume d'employer à leurs nids, tels que feuilles de chêne, mousse, chiendent épluché, bourre de cerf, des crins, de la terre, de l'eau; mais on aura soin de retirer l'eau quand la femelle couvera. On a aussi cherché le moyen d'établir des rossignols dans un endroit où il n'y en a point encore eu : pour cela, on tâche de prendre le père, la mère et toute la couvée avec le nid; on transporte ce nid dans un site qu'on aura choisi le plus semblable à celui d'où on l'aura enlevé; on tient les deux cages qui renferment le père et la mère à portée des petits, jusqu'à ce qu'ils aient entendu leur cri d'appel : alors on leur ouvre la cage, sans se montrer : le mouvement de la Nature les porte droit au lieu où ils ont entendu crier leurs petits; ils leur donnent tout de suite la becquée; ils continueront de les nourrir tant qu'il sera nécessaire, et l'on prétend que, l'année suivante, ils reviendront au même endroit. Ils y reviendront sans doute, s'ils y trouvent une nourriture convenable et les commodités pour nicher; car sans cela tous les autres soins seroient à pure perte, et avec cela ils seront à peu près superflus.

Si l'on veut élever soi-même de jeunes rossi-

gnols, il faut préférer ceux de la première ponte, et leur donner tel instituteur que l'on jugera à propos; mais les meilleurs, à mon avis, ce sont d'autres rossignols, surtout ceux qui chantent le mieux.

Au mois d'août les vieux et les jeunes quittent les bois pour se rapprocher des buissons, des haies vives, des terres nouvellement labourées, où ils trouvent plus de vers et d'insectes; peut-être aussi ce mouvement général a-t-il quelque rapport à leur prochain départ : il n'en reste point en France pendant l'hiver, non plus qu'en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Grèce, etc.; et, comme on assure qu'il n'y en a point en Afrique, on peut juger qu'ils se retirent en Asie. Cela est d'autant plus vraisemblable, que l'on en trouve en Perse, à la Chine, et même au Japon, où ils sont fort recherchés, puisque ceux qui ont la voix belle s'y vendent, dit-on, vingt cobangs.* Ils sont généralement répandus dans toute l'Europe, jusqu'en Suède et en Sibérie, où ils chantent très-agréablement. Mais en Europe comme en Asie, il y a des contrées qui ne leur conviennent point, et où ils ne s'arrêtent jamais : par exemple, le Buggey jusqu'à la hauteur de Nantua, une partie de

* Le cobang vaut quarante taels, le tael cinquante-sept sous de France; et les vingt cobangs près de cent louis. Les rossignols étoient bien plus chers à Rome, comme nous le verrons à l'article du rossignol blanc.

la Hollande, l'Ecosse, l'Irlande; la partie nord du pays de Galles, et même de toute l'Angleterre, excepté la province d'York; le pays des Dauliens aux environs de Delphes, le royaume de Siam, etc. Partout ils sont connus pour des oiseaux voyageurs, et cette habitude innée est si forte en eux, que ceux que l'on tient en cage s'agitent beaucoup au printemps et en automne, surtout la nuit, aux époques ordinaires marquées pour leurs migrations : il faut donc que cet instinct qui les porte à voyager soit indépendant de celui qui les porte à éviter le grand froid, et à chercher un pays où ils puissent trouver une nourriture convenable; car, dans la cage, ils n'éprouvent ni froid ni disette, et cependant ils s'agitent.

Cet oiseau appartient à l'ancien continent; et quoique les missionnaires et les voyageurs parlent du rossignol du Canada, de celui de la Louisiane, de celui des Antilles, etc., on sait que ce dernier est une espèce de moqueur; que celui de la Louisiane est le même que celui des Antilles, puisque, selon le Page Dupratz, il se trouve à la Martinique et à la Guadeloupe; et l'on voit par ce que dit le

Je sais qu'on a douté de ce qui regarde l'Irlande, l'Ecosse et la Hollande : mais ces assertions ne doivent pas être prises à la rigueur, elles signifient seulement que les rossignols sont fort rares dans ces pays; ils doivent l'être en effet partout où il y a peu de bois et de buissons, peu de chaleur, peu d'insectes, peu de belles nuits, etc.

P. Charlevoix de celui du Canada, ou que ce n'est point un rossignol, ou que c'est un rossignol dégénéré. Il est possible en effet que cet oiseau, qui fréquente les parties septentrionales de l'Europe et de l'Asie, ait franchi les mers étroites qui, à cette hauteur, séparent les deux continents, ou qu'il ait été porté dans le nouveau par un coup de vent ou par quelque navire, et que, trouvant le climat peu favorable, soit à cause des grands froids, soit à cause de l'humidité, ou du défaut de nourriture, il chante moins bien au nord de l'Amérique qu'en Asie et en Europe, de même qu'il chante moins bien en Écosse qu'en Italie; car c'est une règle générale que tout oiseau ne chante que peu ou point du tout lorsqu'il souffre du froid et de la faim, etc.; et l'on sait d'ailleurs que le climat de l'Amérique, et surtout du Canada, n'est rien moins que favorable au chant des oiseaux: c'est ce qu'aura éprouvé notre rossignol transplanté au Canada; car il est plus que probable qu'il s'y trouve aujourd'hui, l'indication trop peu circonstanciée du P. Charlevoix ayant été confirmée depuis par le témoignage positif d'un médecin résidant à Québec, et de quelques voyageurs.

Comme les rossignols, du moins les mâles, passent toutes les nuits du printemps à chanter, les anciens s'étoient persuadés qu'ils ne dormoient point dans cette saison; et de cette conséquence peu juste est née cette erreur, que leur chair étoit

une nourriture antisoporeuse, qu'il suffisoit d'en mettre le cœur et les yeux sous l'oreiller d'une personne pour lui donner une insomnie; enfin, ces erreurs gagnant du terrain et passant dans les arts, le rossignol est devenu l'emblème de la vigilance. Mais les modernes, qui ont observé de plus près ces oiseaux, se sont aperçus que, dans la saison du chant, ils dormoient pendant le jour, et que ce sommeil du jour, surtout en hiver, annonçoit qu'ils étoient prêts à reprendre leur ramage. Non-seulement ils dorment, mais ils rêvent, et d'un rêve de rossignol; car on les entend gazouiller à demi-voix et chanter tout bas. Au reste, on a débité beaucoup d'autres fables sur cet oiseau, comme on fait sur tout ce qui a de la célébrité : on a dit qu'une vipère, ou, selon d'autres, un crapaud, le fixait lorsqu'il chante, le fascine par le seul ascendant de son regard, au point qu'il perd insensiblement la voix et finit par tomber dans la gueule béante du reptile; on a dit que les père et mère ne soignoient parmi leurs petits que ceux qui montraient du talent, et qu'ils tuoient les autres, ou les laissoient périr d'inanition (il faut supposer qu'ils savent excepter les femelles); on a dit qu'ils chantoient beaucoup mieux lorsqu'on les écoutoit que lorsqu'ils chantoient pour leur plaisir. Toutes ces erreurs dérivent d'une source commune, de l'habitude où sont les hommes de prêter aux animaux leurs foiblesses, leurs passions et leurs vices.

Les rossignols qu'on tient en cage ont coutume de se baigner après qu'ils ont chanté : M. Hébert a remarqué que c'étoit la première chose qu'ils faisoient le soir, au moment où l'on allumoit la chandelle. Il a aussi observé un autre effet de la lumière sur ces oiseaux, dont il est bon d'avertir : un mâle qui chantoit très-bien, s'étant échappé de sa cage, s'élança dans le feu, où il périt avant qu'on pût lui donner aucun secours.

Ces oiseaux ont une espèce de balancement du corps, qu'ils élèvent et abaissent tour à tour, et presque parallèlement au plan de position. Les mâles que j'ai vus avoient ce balancement singulier; mais une femelle que j'ai gardée deux ans ne l'avoit pas : dans tous, la queue a un mouvement propre de haut en bas, fort marqué, et qui sans doute a donné occasion à M. Linnæus de les ranger parmi les hoche-queues ou motacilles.

Les rossignols se cachent au plus épais des buissons : ils se nourrissent d'insectes aquatiques et autres, de petits vers, d'œufs, ou plutôt de nymphes de fourmis; ils mangent aussi des figues, des baies, etc. : mais comme il seroit difficile de fournir habituellement ces sortes de nourriture à ceux que l'on tient en cage, on a imaginé différentes pâtées dont ils s'accrochent fort bien. Je donnerai dans les notes celle dont se sert un amateur de ma connoissance, parce qu'elle est éprouvée, et que j'ai vu un rossignol qui, avec cette seule

nourriture, a vécu jusqu'à sa dix-septième année : ce vieillard avoit commencé à grisonner dès l'âge de sept ans; à quinze, il avoit des pennes entièrement blanches aux ailes et à la queue; ses jambes ou plutôt ses tarses avoient beaucoup grossi par l'accroissement extraordinaire qu'avoient pris les lames dont ces parties sont recouvertes dans les oiseaux; enfin il avoit des espèces de nodus aux doigts comme les goutteux, et on étoit obligé de temps en temps de lui rogner la pointe du bec supérieur : mais il n'avoit que cela des inconvénients de la vieillesse; il étoit toujours gai, toujours chantant, comme dans son plus bel âge, toujours caressant la main qui le nourrissoit. Il faut remarquer que ce rossignol n'avoit jamais été ap-

M. le Moine, que j'ai déjà eu occasion de citer plusieurs fois, donne des pâtées différentes, selon les différents âges. Celle du premier âge est composée de cœur de mouton, mie de pain, chenevis et persil, parfaitement pilés et mêlés; il en faut tous les jours de la nouvelle. La seconde consiste en parties égales d'omelette hachée et de mie de pain, avec une pincée de persil haché. La troisième est plus composée et demande plus de façon : prenez deux livres de bœuf maigre, une demi-livre de pois chiches, autant de millet jaune ou écoré, de semence de pavot blanc et d'amandes douces, une livre de miel blanc, deux onces de fleur de farine, douze jaunes d'œufs frais, deux ou trois onces de beurre frais et un gros et demi de safran en poudre; le tout séché, chauffé long-temps en remuant toujours, et réduit en une poussière très-fine, passée au tamis de soie. Cette poudre se conserve et sert pendant un an.

parié : l'amour semble abrégé les jours, mais il les remplit; il remplit de plus le vœu de la Nature; sans lui, les sentiments si doux de la paternité seroient inconnus; enfin il étend l'existence dans l'avenir, et procure, au moyen des générations qui se succèdent, une sorte d'immortalité : grands et précieux dédommagements de quelques jours de tristesse et d'infirmités qu'il retranche peut-être à la vieillesse!

On a reconnu que les drogues échauffantes et les parfums excitoient les rossignols à chanter; que les vers de farine et ceux du fumier leur convenoient lorsqu'ils étoient trop gras, et les figes lorsqu'ils étoient trop maigres; enfin que les araignées étoient pour eux un purgatif. On conseille de leur faire prendre, tous les ans, ce purgatif au mois d'avril; une demi-douzaine d'araignées sont la dose : on recommande aussi de ne leur rien donner de salé.

Lorsqu'ils ont avalé quelque chose d'indigeste, ils le rejettent sous la forme de pilules ou de petites pelotes, comme font les oiseaux de proie; et ce sont en effet des oiseaux de proie très-petits, mais très-féroces, puisqu'ils ne vivent que d'êtres vivants. Il est vrai que Belon admire *la providence qu'ils ont de n'avalier aucun petit ver qu'ils ne l'aient premièrement fait mourir*; mais c'est apparemment pour éviter la sensation désagréable que leur causeroit une proie vivante, et qui poueroit

continuer de vivre dans leur estomac à leurs dépens.

Tous les pièges sont bons pour les rossignols; ils sont peu défiants, quoique assez timides. Si on les lâche dans un endroit où il y a d'autres oiseaux en cage, ils vont droit à eux; et c'est un moyen entre beaucoup d'autres pour les attirer. Le chant de leurs camarades, le son des instruments de musique, celui d'une belle voix, comme on l'a vu plus haut, et même des cris désagréables, tels que ceux d'un chat attaché au pied d'un arbre et que l'on tourmente exprès, tout cela les fait venir également. Ils sont curieux et même badauds; ils admirent tout et sont dupes de tout. On les prend à la pipée, aux gluaux, avec le trébuchet des mésanges, dans des reginglettes tendues sur la terre nouvellement remuée, où l'on a répandu des nymphes de fourmis, des vers de farine, ou bien ce qui y ressemble, comme de petits morceaux de blancs d'œufs durcis, etc. Il faut avoir l'attention de faire ces reginglettes et autres pièges de même genre avec du taffetas, et non avec du filet, où leurs plumes s'embarrasseroient, et où ils en pourroient perdre quelques-unes, ce qui retarderoit leur chant : il faut, au contraire, pour l'avancer au temps de la mue, leur arracher les pennes de la queue, afin que les nouvelles soient plus tôt revenues; car tant que la Nature travaille à reproduire ces plumes, elle leur interdit le chant.

Ces oiseaux sont fort bons à manger lorsqu'ils sont gras, et le disputent aux ortolans : on les engraisse en Gascogne pour la table; cela rappelle la fantaisie d'Héliogabale, qui mangeoit des langues de rossignols, de paons, etc., et le plat fameux du comédien Ésope, composé d'une centaine d'oiseaux tous recommandables par leur talent de chanter et par celui de parler.

Comme il est fort essentiel de ne pas perdre son temps à élever des femelles, on a indiqué beaucoup de marques distinctives pour reconnoître les mâles : ils ont, dit-on, l'œil plus grand, la tête plus ronde; le bec plus long, plus large à sa base, surtout étant vu par-dessous; le plumage plus haut en couleur, le ventre moins blanc, la queue plus touffue et plus large lorsqu'ils la déploient : ils commencent plus tôt à gazouiller, et leur gazouillement est plus soutenu; ils ont l'anus plus gonflé dans la saison de l'amour, et ils se tiennent longtemps en la même place, portés sur un seul pied, au lieu que la femelle court cà et là dans la cage. D'autres ajoutent que le mâle a à chaque aile deux ou trois pennes dont le côté extérieur et apparent est noir, et que ses jambes, lorsqu'on regarde la lumière au travers, paroissent rougeâtres, tandis que celles de la femelle paroissent blanchâtres. Au reste, cette femelle a dans la queue le même mouvement que le mâle; et lorsqu'elle est en joie, elle sautille comme lui, au lieu de marcher. Ajou-

tez à cela les différences intérieures, qui sont plus décisives. Les mâles que j'ai disséqués au printemps avoient deux testicules fort gros, de forme ovoïde : le plus gros des deux (car ils n'étoient pas égaux) avoit trois lignes et demie de long sur deux de large. L'ovaire des femelles que j'ai observées dans le même temps, contenoit des œufs de différentes grosseurs, depuis un quart de ligne jusqu'à une ligne de diamètre.

Il s'en faut bien que le plumage de cet oiseau réponde à son ramage : il a tout le dessus du corps d'un brun plus ou moins roux; la gorge, la poitrine et le ventre, d'un gris blanc; le devant du cou d'un gris plus foncé; les couvertures inférieures de la queue et des ailes d'un blanc roussâtre, plus roussâtre dans les mâles; les pennes des ailes d'un gris brun tirant au roux; la queue d'un brun roux; le bec brun; les pieds aussi, mais avec une teinte de couleur de chair; le fond des plumes cendré foncé.

On prétend que les rossignols qui sont nés dans les contrées méridionales ont le plumage plus obscur, et que ceux des contrées septentrionales ont plus de blanc. Les jeunes mâles sont aussi, dit-on, plus blanchâtres que les jeunes femelles; et, en général, la couleur des jeunes est plus variée avant la mue, c'est-à-dire avant la fin de juillet; et elle est si semblable à celle des jeunes rouge-queues, qu'on les distingueroit à peine s'ils n'avoient pas un cri

différent : aussi ces deux espèces sont-elles amies.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, huit lignes, jaune en dedans, ayant une grande ouverture, les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe; tarse, un pouce; doigt extérieur uni à celui du milieu par sa base; ongles déliés, le postérieur le plus fort de tous; vol, neuf pouces; queue, trente lignes, composée de douze penes; dépasse les ailes de seize lignes.

Tube intestinal, du ventricule à l'anus, sept pouces quatre lignes; œsophage, près de deux pouces, se dilatant en une espèce de poche glanduleuse avant son insertion dans le gésier; celui-ci musculueux, il occupoit la partie gauche du bas-ventre, n'étoit point recouvert par les intestins, mais seulement par un lobe du foie; deux très-petits *cæcum*; une vésicule du fiel; le bout de la langue garni de filets et comme tronqué, ce qui n'étoit pas ignoré des anciens,¹ et peut avoir donné lieu à la fable de Philomèle qui eut la langue coupée.

Proprium tusciniæ et atricapillæ ut summæ linguæ acumine careant. (Arist., *Hist. anim.*, lib. ix, cap. 15.)
 Au reste, il faut remarquer que, suivant les Grecs, qui sont ici les auteurs originaux, ce fut Progné qui fut métamorphosée en rossignol, et Philomèle, sa sœur, en hirondelle; ce sont les écrivains latins qui ont changé ou brouillé les noms, et leur erreur a passé en force de loi.

VARIÉTÉS DU ROSSIGNOL.

I. Le grand rossignol. Il est certain qu'il y a variété de grandeur dans cette espèce : mais il y a beaucoup d'incertitude et de contrariétés dans les opinions des naturalistes sur les endroits où se trouvent les grands rossignols; c'est dans les plaines et au bord des eaux, selon Schwenckfeld, qui assigne aux petits les coteaux agréables : c'est dans les forêts, selon Aldrovande; selon d'autres, au contraire, ceux qui habitent les forêts sèches et n'ont que la pluie et les gouttes de rosée pour se désaltérer, sont les plus petits, ce qui est très-vraisemblable. En Anjou, il est une race de rossignols beaucoup plus gros que les autres, laquelle se tient et niche dans les charmilles; les petits se plaisent sur les bords des ruisseaux et des étangs. M. Frisch parle aussi d'une race un peu plus grande que la commune, laquelle chante plus la nuit et même d'une manière un peu différente. Enfin l'auteur du *Traité du rossignol* admet trois races de rossignols : il place les plus grands, les plus robustes, les mieux chantants, dans les buissons à portée des eaux, les moyens dans les plaines, et les plus petits de tous sur les montagnes. Il résulte de tout cela qu'il existe une race, ou, si l'on veut, des races de grands rossignols, mais qui ne sont point attachées à une demeure bien fixe. Le grand rossignol est le plus commun en Silésie;

il a le plumage cendré avec un mélange de roux, et il passe pour chanter mieux que le petit.

II. Le rossignol blanc. Cette variété étoit fort rare à Rome : Pline rapporte qu'on en fit présent à Agrippine, femme de l'empereur Claude, et que l'individu qui lui fut offert, coûta six mille sesterces, que Budé évalue à quinze mille écus de notre monnoie, sur le pied où elle étoit de son temps, et qui s'évalueroit aujourd'hui à une somme numéraire presque double : cependant Aldrovande prétend qu'il y a erreur dans les chiffres, et que la somme doit être encore plus grande. Cet auteur a vu un rossignol blanc ; mais il n'entre dans aucun détail. M. le marquis d'Argens en a actuellement un de cette couleur qui est de la plus grande taille, quoique jeune, et dont le chant est déjà formé, mais moins fort que celui des vieux. « Il a, dit M. le marquis d'Argens, la tête » et le cou du plus beau blanc, les ailes et la queue » de même ; sur le milieu du dos, ses plumes sont » d'un brun fort clair et mêlées de petites plumes » blanches... celles qui sont sous le ventre sont d'un » gris blanc. Ce nouveau venu paroît causer une » jalousie étonnante à un vieux rossignol que j'ai » depuis quelque temps. »

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT AU ROSSIGNOL.

Le foudi-jala. Ce rossignol, qui se trouve à Madagascar, est de la taille du nôtre, et lui ressemble à beaucoup d'égards : seulement il a les jambes et les ailes plus courtes, et il en diffère aussi par les couleurs du plumage; il a la tête rousse avec une tache brune de chaque côté, la gorge blanche, la poitrine d'un roux clair, le ventre d'un brun teinté de roux et d'olive; tout le dessus du corps, compris ce qui paroît des pennes de la queue et des ailes, d'un brun olivâtre; le bec et les pieds d'un brun foncé. M. Brisson, à qui l'on doit la connoissance de cette espèce, ne dit point si elle chante, à moins qu'il n'ait cru l'avoir dit assez en lui donnant le nom de rossignol.

Longueur totale, six pouces cinq lignes; bec, neuf lignes; tarse, neuf lignes et demie; vol, huit pouces et demi; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes, un peu étagée; dépasse les ailes d'environ vingt lignes.

DE LA FAUVETTE.¹*Première espèce.*

Le triste hiver, saison de mort, est le temps du sommeil ou plutôt de la torpeur de la Nature : les insectes sans vie, les reptiles sans mouvement, les végétaux sans verdure et sans accroissement, tous les habitants de l'air détruits ou relégués, ceux des eaux renfermés dans des prisons de glace, et la plupart des animaux terrestres confinés dans les cavernes, les antres et les terriers; tout nous présente les images de la langueur et de la dépopulation. Mais le retour des oiseaux au printemps est le premier signal et la douce annonce du réveil de la Nature vivante; et les feuillages renaissans, et les bocages revêtus de leur nouvelle parure, sembleroient moins frais et moins touchants sans les nouveaux hôtes qui viennent les animer et y chanter l'amour.

De ces hôtes des bois, les fauvettes sont les plus nombreuses, comme les plus aimables : vives, agiles, légères et sans cesse remuées, tous leurs mouvements ont l'air du sentiment; tous leurs accents, le ton de la joie; et tous leurs jeux, l'intérêt de l'amour. Ces jolis oiseaux arrivent au

¹ Dans le Bolonez, on l'appelle *scatarello*, suivant Aldrovande; *colombaude* en Provence, et *petty chaps* dans la province d'York en Angleterre.

moment où les arbres développent leurs feuilles et commencent à laisser épanouir leurs fleurs; ils se dispersent dans toute l'étendue de nos campagnes : les uns viennent habiter nos jardins, d'autres préfèrent les avenues et les bosquets; plusieurs espèces s'enfoncent dans les grands bois, et quelques-unes se cachent au milieu des roseaux. Ainsi les fauvettes remplissent tous les lieux de la terre, et les animent par les mouvements et les accents de leur tendre gaieté.

A ce mérite des grâces naturelles nous voudrions réunir celui de la beauté; mais en leur donnant tant de qualités aimables, la Nature semble avoir oublié de parer leur plumage. Il est obscur et terne : excepté deux ou trois espèces qui sont légèrement tachetées, toutes les autres n'ont que des teintes plus ou moins sombres de blanchâtre, de gris et de roussâtre.

La première espèce, ou la fauvette proprement dite, est de la grandeur du rossignol. Tout le manteau, qui dans le rossignol est roux brun, est gris brun dans cette fauvette, qui de plus est légèrement teinte de gris roussâtre à la frange des couvertures des ailes, et le long des barbes de leurs petites pennes; les grandes sont d'un cendré noirâtre, ainsi que les pennes de la queue, dont les deux plus extérieures sont blanches du côté extérieur, et des deux côtés à la pointe : sur l'œil depuis le bec, s'étend une petite ligne

blanche en forme de sourcil, et l'on voit une tache noirâtre sous l'œil et un peu en arrière; cette tache confine au blanc de la gorge, qui se teint de roussâtre sur les côtés, et plus fortement sous le ventre.

Cette fauvette est la plus grande de toutes, excepté celle des Alpes, dont nous parlerons dans la suite. Sa longueur totale est de six pouces; son vol, de huit pouces dix lignes; son bec, de la pointe aux angles, a huit lignes et demie; sa queue, deux pouces six lignes; son pied, dix lignes.

Elle habite avec d'autres espèces de fauvettes plus petites dans les jardins, les bocages et les champs semés de légumes, comme fèves ou pois; toutes se posent sur la ramée qui soutient ces légumes; elles s'y jouent, y placent leur nid, sortent et rentrent sans cesse, jusqu'à ce que le temps de la récolte, voisin de celui de leur départ, vienne les chasser de cet asile, ou plutôt de ce domicile d'amour.

C'est un petit spectacle de les voir s'égayer, s'agacer et se poursuivre; leurs attaques sont légères, et ces combats innocents se terminent toujours par quelques chansons. La fauvette fut l'emblème des amours volages, comme la tourterelle de l'amour fidèle : cependant la fauvette, vive et gaie, n'en est ni moins aimante, ni moins fidèlement attachée; et la tourterelle, triste et plaintive, n'en est que plus scandaleusement libertine. Le

mâle de la fauvette prodigue à sa femelle mille petits soins pendant qu'elle couve; il partage sa sollicitude pour les petits qui viennent d'éclore, et ne la quitte pas même après l'éducation de la famille; son amour semble durer encore après ses désirs satisfaits.

Le nid est composé d'herbes sèches, de brins de chanvre et d'un peu de erin en dedans; il contient ordinairement cinq œufs, que la mère abandonne lorsqu'on les a touchés, tant cette approche d'un ennemi lui paroît d'un mauvais augure pour sa future famille. Il n'est pas possible non plus de lui faire adopter des œufs d'un autre oiseau : elle les reconnoît, sait s'en défaire et les rejeter. « J'ai fait couvrir à plusieurs petits oiseaux » des œufs étrangers, dit M. le vicomte de Querhoent, des œufs de mésange aux roitelets, des œufs de linotte à un rouge-gorge; je n'ai jamais » pu réussir à les faire couvrir par des fauvettes : » elles ont toujours rompu les œufs; et lorsque j'y » ai substitué d'autres petits, elles les ont tués aussitôt. » Par quel charme donc, s'il en faut croire la multitude des oiseleurs, et même des observateurs, se peut-il faire que la fauvette couve l'œuf que le coucou dépose dans son nid, après avoir dévoré les siens, qu'elle se charge avec affection de cet ennemi qui vient de lui naître, et qu'elle traite comme sien ce hideux petit étranger? Au reste, c'est dans le nid de la fauvette babillarde

que le coucou, dit-on, dépose le plus souvent son œuf; et dans cette espèce, le naturel pourroit être différent. Celle-ci est d'un caractère craintif; elle fuit devant des oiseaux tout aussi foibles qu'elle, et fuit encore plus vite et avec plus de raison devant la pie-grièche, sa redoutable ennemie : mais, l'instant du péril passé, tout est oublié; et le moment d'après, notre fauvette reprend sa gaieté, ses mouvements et son chant. C'est des rameaux les plus touffus qu'elle le fait entendre; elle s'y tient ordinairement couverte, ne se montre que par instants au bord des buissons, et rentre vite à l'intérieur, surtout pendant la chaleur du jour. Le matin, on la voit recueillir la rosée, et, après ces courtes pluies qui tombent dans les jours d'été, courir sur les feuilles mouillées et se baigner dans les gouttes qu'elle secoue du feuillage.

Au reste, presque toutes les fauvettes partent en même temps, au milieu de l'automne, et à peine en voit-on encore quelques-unes en octobre : leur départ est fait avant que les premiers froids viennent détruire les insectes et flétrir les petits fruits dont elles vivent; car non-seulement on les voit chasser aux mouches, aux moucherons, et chercher les vermisseeux, mais encore manger des baies de lierre, de mézeréon et de ronces; elles engraisent même beaucoup dans la saison de la maturité des graines du sureau, de l'hièble et du troène.

Dans cet oiseau, le bec est très-légèrement é-

chancré vers la pointe; la langue est effrangée par le bout et paroît fourchue; le dedans du bec, noir vers le bout, est jaune dans le fond; le gésier est musculueux et précédé d'une dilatation de l'œsophage; les intestins sont longs de sept pouces et demi; communément on ne trouve point de vésicule du fiel, mais deux petits *cæcum*; le doigt extérieur est uni à celui du milieu par la première phalange, et l'ongle postérieur est le plus fort de tous. Les testicules, dans un mâle pris le 18 juin, avoient cinq lignes au grand diamètre, quatre dans le petit. Dans une femelle ouverte le 4 du même mois, l'*oviductus*, très-dilaté, renfermoit un œuf; et la grappe offroit les rudiments de plusieurs autres d'inégale grosseur.

Dans nos provinces méridionales et en Italie, on nomme assez indistinctement *bec-figues* la plupart des espèces de fauvettes; méprise à laquelle les nomenclateurs avec leur nom générique (*ficedula*) n'ont pas peu contribué. Aldrovande n'a donné les espèces de ce genre que d'une manière incomplète et confuse; il semble ne l'avoir pas assez connu. Frisch remarque que le genre des fauvettes est en effet un des moins éclaircis et des moins déterminés dans toute l'ornithologie. Nous avons tâché d'y porter quelques lumières en suivant l'ordre de la Nature. Toutes nos descriptions, excepté celle d'une seule espèce, ont été faites sur l'objet même, et c'est tant sur nos propres observa-



Pretre pins

M. Meunier sc.

1 Le Rossignol	Page 297
2 La Fauvette	329

3 La Fauvette à tête noire.....	336
---------------------------------	-----

tions que sur des faits donnés par d'excellents observateurs que nous avons représenté les différences, les ressemblances et toutes les habitudes naturelles de ces petit oiseaux.

DE LA PASSERINETTE,

OU PETITE FAUVETTE.

Seconde espèce.

Nous adoptons pour eet oiseau le nom de *passerinette* qu'il porte en Provence; c'est une petite fauvette qui diffère de la grande, non-seulement par la taille, mais aussi par la couleur du plumage, et par son refrain monotone, *tip, tip*, qu'elle fait entendre à tout moment, en sautillant dans les buissons, après de courtes reprises d'une même phrase de chant. Un gris blanc fort doux couvre tout le devant et le dessous du corps, en se chargeant sur les côtés d'une teinte brune très-claire; du gris cendré égal et monotone occupe tout le dessus, en se chargeant un peu et tirant au noirâtre dans les grandes penes des ailes et de la queue; un petit trait blanchâtre, en forme de soucil, lui

Dans le Bolonez, cette fauvette s'appelle *chivin*; dans le pays de Gènes, *borin*, suivant Aldrovande et Willughby, qui le répète d'après lui; aux environs de Marseille, *becafigulo*; et apparemment de même dans les autres endroits où la fauvette est appelée *becafico*.

les inférieures, et lavé d'une foible teinte olivâtre. L'oiseau a de longueur cinq pouces cinq lignes; huit pouces et demi de vol.

La fauvette à tête noire est de toutes les fauvettes celle qui a le chant le plus agréable et le plus continu : il tient un peu de celui du rossignol, et l'on en jouit bien plus long-temps; car, plusieurs semaines après que ce chanter du printemps s'est tu, l'on entend les bois résonner partout du chant de ces fauvettes; leur voix est facile, pure et légère, et leur chant s'exprime par une suite de modulations peu étendues, mais agréables, flexibles et nuancées. Ce chant semble tenir de la fraîcheur des lieux où il se fait entendre; il en peint la tranquillité, il en exprime même le bonheur; car les cœurs sensibles n'entendent pas sans une douce émotion les accents inspirés par la Nature aux êtres qu'elle rend heureux.

Le mâle a pour sa femelle les plus tendres soins : non-seulement il lui apporte sur le nid des mouches, des vers et des fourmis, mais il la soulage de l'incommodité de sa situation; il couve alternativement avec elle. Le nid est placé près de terre, dans un taillis soigneusement caché, et contient quatre ou cinq œufs fond verdâtre avec des taches d'un brun léger. Les petits grandissent en peu de jours; et pour peu qu'ils aient de plumes, ils sautent du nid dès qu'on les approche, et l'abandonnent. Cette fauvette ne fait communément

qu'une ponte dans nos provinces : Olina dit qu'elle en fait deux en Italie, et il en doit être ainsi de plusieurs espèces d'oiseaux dans un climat plus chaud, et où la saison des amours est plus longue.

À son arrivée au printemps, lorsque les insectes manquent par quelque retour du froid, la fauvette à tête noire trouve une ressource dans les baies de quelques arbustes, comme du lauréole et du lierre. En automne, elle mange aussi les petits fruits de la bourdaine et ceux du cormier des chasseurs. Dans cette saison, elle va souvent boire; et on la prend aux fontaines sur la fin d'août : elle est alors très-grasse et d'un goût délicat.

On l'éleve aussi en cage; et de tous les oiseaux qu'on peut mettre en volière, dit Olina, cette fauvette est un des plus aimables. L'affection qu'elle marque pour son maître est touchante; elle a pour l'accueillir un accent particulier, une voix plus affectueuse; à son approche, elle s'élance vers lui contre les mailles de sa cage, comme pour s'efforcer de rompre cet obstacle et de le joindre; et par un continuel battement d'ailes accompagné de petits cris, elle semble exprimer l'empressement et la reconnaissance.

Les petits élevés en cage, s'ils sont à portée d'entendre le rossignol, perfectionnent leur chant, et le disputent à leur maître. Dans la saison du dé-

part, qui est à la fin de septembre, tous ces prisonniers s'agitent dans la cage, surtout pendant la nuit et au clair de la lune, comme s'ils savient qu'ils ont un voyage à faire; et ce désir de changer de lieu est si profond et si vif, qu'ils périssent alors en grand nombre du regret de ne pouvoir se satisfaire.

Cet oiseau se trouve communément en Italie, en France, en Allemagne, et jusqu'en Suède : cependant on prétend qu'il est assez rare en Angleterre.

Aldrovande nous parle d'une variété dans cette espèce, qu'il appelle *fauvette variée*, sans nous dire si cette variété n'est qu'individuelle, ou si c'est une race particulière. M. Brisson, qui la donne sous le nom de *fauvette noire et blanche*, n'en dit pas davantage; et il paroît que la fauvette à dos noir de Frisch n'est encore que cette même variété de la fauvette à tête noire.

La petite colombaude des Provençaux est une autre variété de cette même fauvette; elle est seulement un peu plus grande, et a tout le dessus du corps d'une couleur plus foncée et presque noirâtre, la gorge blanche et les côtés gris; elle est lest et très-agile; elle aime les ombrages et les bois les plus touffus, et se délecte à la rosée, qu'elle reçoit avidement.

Dans une fauvette à tête noire, femelle, ouverte le 4 juin, l'ovaire se trouva garni d'œufs de diffé-

rentes grosseurs; le tube intestinal, de l'anus au gésier, étoit long de sept pouces un quart; il y avoit deux *cæcum* bien marqués, de deux lignes de long; le gésier musculueux étoit long de cinq lignes; la langue effilée et fourchue par le bout; le bec supérieur tant soit peu échancré; le doigt extérieur uni à celui du milieu par sa première phalange; l'ongle postérieur le plus fort de tous.

Dans un mâle, le 19 juin, les testicules avoient quatre lignes de longueur et trois de large; la trachée-artère avoit un nœud renflé à l'endroit de la bifurcation; et l'œsophage, long d'environ deux pouces, formoit une poche avant son insertion dans le gésier.

DE LA GRISETTE, OU FAUVETTE GRISE;

EN PROVENCE, PASSERINE.

Quatrième espèce.

Aldrovande parle de cette fauvette grise sous le nom de *stoparola* que lui donnent les oiseleurs bolonais; apparemment, dit ce naturaliste, parce qu'elle fréquente les buissons et les halliers, où elle fait son nid.

Nous avons vu l'un de ces nids sur un prunellier, à trois pieds de terre : il est en forme de coupe, et composé de mousse des prés entrelacée de quelques brins d'herbes sèches; quelquefois il est entièrement tissu de ces brins d'herbes plus fines

en dedans, plus grossières en dehors. Ce nid contenoit cinq œufs fond gris verdâtre, semés de taches roussâtres et brunes, plus fréquentes au gros bout.

La mère fut prise avec les petits : elle avoit l'iris couleur de marron; les bords du bec supérieur légèrement échancrés à la pointe; les deux paupières garnies de cils blancs; la langue effrangée par le bout : le tube intestinal, du gésier à l'anus, étoit de six pouces de longueur; il y avoit deux *cæcum* longs de deux lignes, adhérents à l'intestin; de l'œsophage au gésier, la distance étoit de deux pouces; et le premier, avant son insertion, formoit une dilatation; la grappe de l'ovaire étoit garnie d'œufs d'inégale grosseur.

Dans un mâle ouvert au milieu du mois de mai, les viscères se trouvèrent à très-peu près les mêmes; des deux testicules, le droit étoit plus gros que le gauche, et avoit dans son grand diamètre quatre lignes, et deux lignes trois quarts dans le petit. On observa le gésier musculeux, dont les deux membranes se dédoublent; il contenoit quelques débris d'insectes, et point de graviers. L'iris étoit mordoré clair, dans un autre il parut orangé; ce qui montre que cette partie est sujette à varier en couleurs, et ne peut point fournir un caractère spécifique.

Aldrovande remarque que l'œil de la grisette est petit, mais qu'il est vif et gai. Le dos et le sommet

de la tête sont gris cendré; les tempes, dessus et derrière l'œil, marquées d'une tache plus noirâtre; la gorge est blanche jusque sous l'œil; la poitrine et l'estomac sont blanchâtres, lavés d'une teinte de roussâtre clair, comme vineuse. Cette fauvette est un peu plus grosse que le bec-figue; sa longueur totale est de cinq pouces sept lignes; elle a huit pouces de vol. On l'appelle *passerine* en Provence; et sous cet autre ciel elle a d'autres habitudes et d'autres mœurs : elle aime à se reposer sur le figuier et l'olivier; se nourrit de leurs fruits, et sa chair devient très-délicate. Son petit cri semble répéter les deux dernières syllabes de son nom de *passerine*.

M. Guys nous a envoyé de Provence une petite espèce de fauvette sous le nom de *bouscarle*. L'espèce avec laquelle la bouscarle nous paroît avoir plus de rapport, tant par la forme du bec que par la grandeur, est la grisette; cependant la bouscarle en diffère par le ton de couleur, qui est plutôt fauve et brun que gris.

DE LA FAUVETTE BABILLARDE.

Cinquième espèce.

Cette fauvette est celle que l'on entend le plus souvent et presque incessamment au printemps : on la voit aussi s'élever fréquemment d'un petit vol, droit au-dessus des haies, pirouetter en l'air,

et retomber en chantant une petite reprise de ramage fort vif, fort gai, toujours le même, et qu'elle répète à tout moment, ce qui lui a fait donner le nom de *babillarde*; outre ce refrain qu'elle chante le plus souvent en l'air, elle a une autre sorte d'accent ou de sifflement fort grave, *bjie, bjie*, qu'elle fait entendre de l'épaisseur des buissons, et qu'on n'imagineroit pas sortir d'un oiseau si petit. Ses mouvements sont aussi vifs, aussi fréquents que son babil est continu; c'est la plus remuante et la plus leste des fauvettes. On la voit sans cesse s'agiter, voleter, sortir, rentrer, parcourir les buissons, sans jamais pouvoir la saisir dans un instant de repos. Elle niche dans les haies, le long des grands chemins, dans les endroits fourrés, près de terre, et sur les touffes mêmes des herbes engagées dans le pied des buissons : ses œufs sont verdâtres, pointillés de brun.

Suivant Belon, les Grecs modernes appellent cette fauvette *potamida* (oiseau du bord des rivières ou des ruisseaux) : c'est sous ce nom qu'il l'a reconnue en Crète; comme si, dans un climat plus chaud, elle affectoit davantage de rechercher la proximité des eaux, que dans nos contrées tempérées, où elle trouve plus aisément de la fraîcheur. Les insectes que l'humidité échauffée fait éclore font sa principale nourriture. Son nom dans Aristote¹ désigne un oiseau qui cherche sans cesse

¹ Ὑπολαίς, que Gaza traduit *curruca*; nom que tous les

les vermisseaux; cependant on voit rarement cette fauvette à terre, et ces vermisseaux qui font sa pâture sont les chenilles qu'elle trouve sur les arbustes et les buissons.

Belon, qui l'appelle d'abord *fauvette brune*, lui donne ensuite le surnom de *plombée*, qui représente beaucoup mieux la vraie teinte de son plumage. Elle a le sommet de la tête cendré, tout le manteau cendré-brun, le devant du corps blanc lavé de roussâtre; les pennes de l'aile brunes, leur bord intérieur blanchâtre; l'extérieur des grandes pennes est cendré, et celui des moyennes est gris roussâtre; les douze plumes de la queue sont brunes, bordées de gris, excepté les deux plus extérieures, qui sont blanches en dehors comme dans la fauvette commune; le bec et les pieds sont d'un gris plombé. Elle a cinq pouces de longueur, et six pouces et demi de vol; sa grosseur est celle de la grisette, et en tout elle lui ressemble beaucoup.

C'est à cette espèce qu'on doit rapporter non-seulement le bec-figue de chanvre d'Olina, qu'il dit être si fréquent dans les chenevières de la Lombardie, mais encore la *canevarola* d'Aldrovande et la fauvette *titling* de Turner.' Au reste, cette fauvette se prive aisément; comme elle habite autour

naturalistes ont appliqué à cette fauvette. *Ypolaïs, quod verminibus pascatur.* (Schwenckfeld.)

Aldrovande remarque que la *canevarola* ressemble entièrement à la fauvette *titling* de Turner.

de nous dans nos prés, nos bosquets, nos jardins, elle est déjà familière à demi. Si l'on veut l'élever en cage, ce que l'on fait quelquefois pour la gaieté de son chant, il faut, dit Olin, attendre à l'enlever du nid qu'elle ait poussé ses plumes, et lui donner une baignoire dans sa cage; car elle meurt dans le temps de la mue si elle n'a pas la facilité de se baigner : avec cette précaution et les soins nécessaires, on pourra la garder huit à dix ans en cage.

DE LA ROUSSETTE,
OU FAUVETTE DES BOIS.

Sixième espèce.

Si Belon ne distinguoit pas aussi expressément qu'il le fait la roussette ou fauvette des bois, de son mouchet, que nous verrons être la fauvette d'hiver, nous aurions regardé ces deux oiseaux comme le même, et nous n'en eussions fait qu'une espèce : nous ne savons pas encore si elles sont différentes; car les ressemblances paroissent si grandes et les différences si petites, que nous réunirions ces deux oiseaux, si Belon, qui les a peut-être mieux observés que nous, ne les avoit pas séparés d'espèce et de nom.

Comme toutes les fauvettes, celle-ci est toujours gaie, alerte, vive, et fait souvent entendre un petit cri : elle a de plus un chant qui, quoi-

que monotone, n'est point désagréable; elle le perfectionne lorsqu'elle est à portée d'entendre des modulations plus variées et plus brillantes. Ses migrations semblent se borner à nos provinces méridionales; elle y paroît l'hiver, et chante dans cette saison : au printemps, elle revient dans nos bois, préfère les taillis et y construit son nid de mousse verte et de laine; elle pond quatre ou cinq œufs d'un bleu céleste.

Ses petits sont aisés à élever et à nourrir, et l'on en prend volontiers la peine pour le plaisir que donne leur familiarité, leur petit ramage et leur gaieté. Ces oiseaux ne laissent pas d'être courageux. « Ceux que j'élevois, dit M. de Querhoent, » se faisoient redouter de beaucoup d'oiseaux aussi » si gros qu'eux. Au mois d'avril, je donnai la liberté à tous mes petits prisonniers, les roussettes » furent les dernières à en profiter. Comme elles » alloient souvent faire de petites promenades, les » sauvages de la même espèce les poursuivoient : » mais elles se réfugioient sur la tablette de ma fenê- » nêtre, où elles tenoient bon; elles hérissoient » leurs plumes; chaque parti fredonnoit une petite » chanson et becquetoit la planche à la manière des coqs, et le combat s'engageoit aussitôt » avec vivacité. »

Cette fauvette est la seule que nous n'ayons pu décrire d'après Nature; la description qu'on nous donne du plumage, nous confirme dans la pensée

que cette espèce est au moins très-voisine de celle de la fauvette d'hiver, si ce n'est pas précisément la même : celle-ci a la tête, le dessus du cou, la poitrine, le dos et le croupion, variés de brun et de roux, chaque plume étant dans son milieu de la première couleur, et bordée de la seconde; les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes et de la queue, variées de même et des mêmes couleurs; la gorge, la partie inférieure du cou, le ventre et les côtés, roussâtres; les plumes des ailes brunes, bordées de roux; celles de la queue tout-à-fait brunes. Elle est de la grandeur de la fauvette, première espèce. La robe des fauvettes est généralement terne et obscure; celle de la roussette ou fauvette des bois est une des plus variées, et Belon peint avec expression l'agrément de son plumage. Il remarque en même temps que cet oiseau n'est guère connu que des oiseleurs, et des paysans voisins des bois, et qu'on le prend dans les chaleurs, lorsqu'il va boire aux mares.

DE LA FAUVETTE DE ROSEAUX.¹

Septième espèce.

La fauvette de roseaux chante dans les nuits chaudes du printemps comme le rossignol; ce qui

¹ En allemand, *weiderich*; en anglais, *sedge-bird*, oiseau de sauge, suivant Albin.

lui a fait donner par quelques-uns le nom de *rossignol des saules* ou *des osiers*. Elle fait son nid dans les roseaux, dans les buissons, au milieu des marécages, et dans les taillis au bord des eaux. Nous avons vu un de ces nids sur les branches basses d'une charmille près de terre : il est composé de paille et de brins d'herbes sèches, d'un peu de crin en dedans; il est construit avec plus d'art que celui des autres fauvettes : on y trouve ordinairement cinq œufs, blanc sale, marbrés de brun, plus foncé et plus étendu vers le gros bout.

Les petits, quoique fort jeunes et sans plumes, quittent le nid quand on y touche, et même quand on l'approche de trop près : cette habitude, qui est propre aux petits de toute la famille des fauvettes, et même à cette espèce qui niche au milieu des eaux, semble être un caractère distinctif du naturel de ces oiseaux.

On voit, pendant tout l'été, cette fauvette s'élançer du milieu des roseaux pour saisir au vol les demoiselles et autres insectes qui voltigent sur les eaux : elle ne cesse en même temps de faire entendre son ramage; et pour dominer seule dans un petit canton, elle en chasse les autres oiseaux, et demeure maîtresse dans son domicile, qu'elle ne quitte qu'au mois de septembre pour partir avec sa famille.

Elle est de la grandeur de la fauvette à tête noi-

re, ayant cinq pouces quatre lignes de longueur, et huit pouces huit lignes de vol : son bec est long de sept lignes et demie; les pieds de neuf; sa queue de deux pouces : l'aile pliée s'étend un peu au-delà du milieu de la queue. Elle a tout le dessus du corps d'un gris roussâtre clair, tirant un peu à l'olivâtre près du croupion; les pennes des ailes plus brunes que celles de la queue; les couvertures inférieures des ailes sont d'un jaune clair; la gorge et tout le devant du corps jaunâtre, sur un fond blanchâtre, altéré, sur les côtés et vers la queue, de teintes brunes.

Il n'y a nulle apparence que la *petronella* de Schwenckfeld, oiseau qui *niche sous les rochers et à plate-terre*, qu'on ne voit que dans les endroits escarpés des montagnes, qui remue incessamment la queue, comme la lavandière, soit notre fauvette de roseaux : et nous ne voyons pas sur quoi M. Brisson a pu l'y rapporter; car, suivant le plumage même que lui donne Schwenckfeld, ce seroit plutôt une sorte de rossignol de muraille ou de queue rouge.

Si l'oiseau de sauge (*sedge-bird*) d'Albin est aussi la fauvette de roseaux, la figure qu'il en donne est bien mauvaise, et toutes les couleurs en sont fausses. Ce n'est point peindre, c'est masquer la Nature que de la charger d'images infidèles. La figure donnée dans Aldrovande, et empruntée de Gesner, sous le nom de *salicaria*, porte un bec

de beaucoup trop gros, et qui ne peut appartenir au genre des fauvettes; et si l'oiseau de la page 753 (*avis consimilis stoparolæ et magnanimæ*) est la fauvette de roseaux, comme le dit M. Brisson, et comme on peut le croire, il est très-difficile d'imaginer que la *salicaria* de la page 757 soit le même. Tel est l'embarras de démêler dans Aldrovande les espèces qu'il a voulu rapporter à un genre qu'il paroît n'avoir pas connu par lui-même; et on voit, par l'exemple de ce naturaliste, si estimable d'ailleurs, combien il est dangereux de ne parler que sur des relations souvent fautives, souvent confuses, et qui ne peignent jamais la Nature avec la vérité nécessaire pour la reconnoître et la juger.

DE LA PETITE FAUVETTE ROUSSE.

Huitième espèce.

Belon dit avoir pris beaucoup de peine à trouver à la petite fauvette rousse *une appellation antique*, et il finit par se tromper en lui appliquant celle de *troglydte*; il semble même s'en apercevoir quand il rapporte sa fauvette rousse au troglydte indiqué par Aétius et Paul Éginète : car il observe que leur texte s'applique bien mieux au roitelet brun qu'à la fauvette rousse; et ce roitelet est en effet le véritable troglydte, auquel nous rendrons à son article ce nom qui lui appartient de tout temps.

La fauvette rousse n'est donc point le troglodyte : cette dénomination ne peut convenir qu'à un oiseau qui fréquente les cavernes, les trous des rochers et des murs; habitude qui n'est celle d'aucune fauvette, et que néanmoins Belon leur suppose, entraîné par son idée et par la prévention d'une fausse étymologie du nom de fauvette à *foveis*.

Celle-ci fait communément cinq petits; mais ils deviennent souvent la proie des oiseaux ennemis, surtout des pies-grièches. Les œufs de cette fauvette sont fond blanc verdâtre, et portent deux sortes de taches : les unes peu apparentes et presque effacées, répandues également sur la surface; les autres plus foncées et tranchant sur le fond, plus fréquentes au gros bout. « C'est une chose infaillible, dit Belon, qu'elle fait son nid dedans quelque herbe ou buisson par les jardins, comme sur une ciguë ou autre semblable, ou bien derrière quelque muraille de jardin ez villes ou villages. » Le dedans est garni de crin de cheval; mais le nid dont parle Belon avoit le fond percé à

« Car la fauvette prend ee nom de ce qu'elle entre dedans les fossettes et creux des murailles, retenant le même nom en français que les Latins ont pris des Grecs. » (Belon.)

Le nom de *fauvette* vient de leur couleur fauve, qui est celle de la plupart de ces oiseaux; et cette étymologie, que Belon rejette, est la véritable, dit Ménage

claire-voie; sur quoi il attribue une intention à l'oiseau, tandis que ce n'étoit apparemment que par accident que ce nid étoit percé, une semblable disposition ne se rencontrant dans aucun des nids, étant même essentiellement contraire au but de la nidification, qui est de recueillir et de concentrer la chaleur.

Le même naturaliste rencoñtre mieux, lorsqu'il dit que cette petite fauvette est toute d'une seule couleur, qui est celle de la queue du rossignol : cette comparaison est juste, et nous dispense de faire une description plus longue du plumage de cet oiseau; nous remarquerons seulement qu'il y a un peu de roux tracé dans les grandes couvertures de l'aile, et plus foiblement sur les petites barbes de ces pennes, avec une teinte très-lavée et très-claire de roussâtre sur le gris du dos et de la tête, et sur le blanchâtre des flancs. Ce n'est, comme l'on voit, qu'assez improprement que cette fauvette a été nommée *fauvette rousse* par le peu de traits de cette couleur dont se peignent assez foiblement quelques parties de son plumage.

Elle n'a que quatre pouces huit lignes de longueur totale; six pouces dix lignes de vol : c'est une des plus petites, elle est encore moindre que la grisette; mais Belon semble exagérer sa petitesse quand il dit *qu'elle n'est pas plus grosse que le bout du doigt*.

DE LA FAUVETTE TACHETÉE.

Neuvième espèce.

Le plumage des fauvettes est ordinairement uniforme et monotone : celle-ci se distingue par quelques taches noires sur la poitrine ; mais du reste son plumage ressemble à celui des autres. Elle est de la grandeur de la petite fauvette, seconde espèce ; elle a cinq pouces quatre lignes de longueur, et les ailes pliées couvrent la moitié de la queue : tout le manteau, du sommet de la tête à l'origine de la queue, est varié de brun roussâtre, de jaunâtre et de cendré ; les pennes de l'aile sont noirâtres, bordées extérieurement de blanc ; celles de la queue de même ; la poitrine est jaunâtre et marquée de taches noires ; la gorge, le devant du cou, le ventre et les côtés, sont blancs.

Cette fauvette est plus commune en Italie, et apparemment aussi dans nos provinces méridionales, que dans les septentrionales, où on la connoît peu. Suivant Aldrovande, on en voit bon nombre aux environs de Bologne ; et le nom qu'il lui donne semble lui supposer l'habitude de suivre les troupeaux dans les prairies et les pâturages.

Elle niche en effet dans les prés, et pose son nid à un pied de terre, sur quelques plantes fortes, comme de fenouil, de myrrhis, etc. ; elle ne sort pas de son nid lorsqu'on en approche, et se laisse

prendre dessus plutôt que de l'abandonner, oubliant le soin de sa vie pour celui de sa progéniture : tant est grande la force de cet instinct qui, d'animaux foibles, fugitifs, fait des animaux courageux, intrépides ! tant il est vrai que, dans tous les êtres qui suivent la sage loi de la Nature, l'amour paternel est le principe de tout ce qu'on peut appeler vertu !

DU TRAINÉ-BUISSON,¹ OU MOUCHET.

OU FAUVETTE D'HIVER.

Dixième espèce.

Toutes les fauvettes partent au milieu de l'automne ; c'est alors au contraire qu'arrive celle-ci : elle passe avec nous toute la mauvaise saison, et c'est à juste titre qu'on l'a nommée *fauvette d'hiver* ; on l'appelle aussi *trainé-buisson*, *passé-buse*, *rossignol d'hiver*, dans nos différentes provinces de France ; en Italie, *paisse-sauvage* (*passara salvatica*), et en Angleterre, *moineau de haie* (*hedge-sparrow*). Ces deux derniers noms désignent la ressemblance de son plumage varié de noir, de gris et de brun roux, avec celui du moineau, ou plutôt du friquet ; ressemblance que Belon trouvoit entière.

¹ En anglais, *hedge-sparrow*, et suivant Charleton, *tittling* ; en allemand, *braunflechtige gras mucke* ; en italien, *passara salvatica*.

En effet, les couleurs de la fauvette d'hiver sont d'un ton beaucoup plus foncé que celles de toutes les autres fauvettes : sur un fond noirâtre, toutes ses plumes et ses pennes sont bordées d'un brun roux; les joues, la gorge, le devant du cou et la poitrine, sont d'un cendré bleuâtre; sur la tempe est une tache roussâtre; le ventre est blanc. Sa grosseur est celle du rouge-gorge; elle a huit pouces de vol. Le mâle diffère de la femelle en ce qu'il a plus de roux sur la tête et le cou, et celle-ci plus de cendré.

Ces oiseaux voyagent de compagnie; on les voit arriver ensemble vers la fin d'octobre et au commencement de novembre; ils s'abattent sur les haies, et vont de buisson en buisson, toujours assez près de terre, et c'est de cette habitude qu'est venu son nom de *traîne-buisson*. C'est un oiseau peu défiant et qui se laisse prendre aisément au piège. Il n'est point sauvage; il n'a pas la vivacité des autres fauvettes, et son naturel semble participer du froid et de l'engourdissement de la saison.

Sa voix ordinaire est tremblante; c'est une espèce de frémissement doux, *titit-tititit*, qu'il répète assez fréquemment; il a de plus un petit ramage, qui, quoique plaintif et peu varié, fait plaisir à entendre dans une saison où tout se tait; c'est ordinairement vers le soir qu'il est plus fréquent et plus soutenu. Au fort de cette saison rigoureuse, le traîne-buisson s'approche des granges et

des aires où l'on bat le blé, pour démêler dans les pailles quelques menus grains. C'est apparemment l'origine du nom de *gratte-paille* qu'on lui donne en Brie. M. Hébert dit avoir trouvé dans son jabot des grains de blé tout entiers : mais son bec menu n'est point fait pour prendre cette nourriture, et la nécessité seule le force de s'en accommoder; dès que le froid se relâche, il continue d'aller dans les haies, cherchant, sur les branches, les chrysalides et les cadavres des pucerons.

Il disparoît au printemps des lieux où on l'a vu l'hiver, soit qu'il s'enfonce alors dans les grands bois et retourne aux montagnes, comme dans celles de Lorraine, où nous sommes informés qu'il niche, soit qu'il se porte en effet dans d'autres régions, et apparemment dans celles du Nord, d'où il semble venir en automne, et où il est très-fréquent en été. En Angleterre, on le trouve alors presque dans chaque buisson, dit Albin; on le voit en Suède; et même il sembleroit, à un des noms que lui donne M. Linnæus, qu'il ne s'en éloigne pas l'hiver, et que son plumage, soumis à l'effet des rigueurs du climat, y blanchit dans cette saison; il niche également en Allemagne : mais il est très-rare, dans nos provinces, de trouver le nid de cet oiseau; il le pose près de terre ou sur la terre même, et le compose de mousse en dehors, de laine et de crin à l'intérieur. Sa ponte est

de quatre ou cinq œufs, d'un joli bleu clair uniforme et sans taches. Lorsqu'un chat ou quelque autre animal dangereux approche du nid, la mère pour lui donner le change, par un instinct semblable à celui de la perdrix devant le chien, se jette au-devant et voltige terre à terre jusqu'à ce qu'elle l'ait suffisamment éloigné.

Albin dit qu'elle a, en Angleterre, des petits dès le commencement de mai, qu'on les élève aisément, qu'ils ne sont point farouches et deviennent même très-familiers, et qu'enfin ils se font estimer pour leur ramage, quoique moins gai que celui des autres fauvettes.

Leur départ de France au printemps, leur fréquence dans les pays plus septentrionaux dans cette saison est un fait intéressant dans l'histoire de la migration des oiseaux; et c'est la seconde espèce à bec effilé, après l'alouette-pipi, dont il a été parlé à l'article des alouettes, pour qui la température de nos étés semble être trop chaude, et qui ne redoute pas les rigueurs de nos hivers, que fuient néanmoins tous les autres oiseaux de leur genre; et cette habitude est peut-être suffisante pour les en séparer, ou du moins pour les en éloigner à une petite distance.

DE LA FAUVETTE DES ALPES.

On trouve sur les Alpes et sur les hautes montagnes du Dauphiné et de l'Auvergne cet oiseau

qui est au moins de la taille du proyer, et qui par conséquent surpasse de beaucoup toutes les fauvettes en grandeur; mais il se rapproche de leur genre par tant de caractères, que nous ne devons pas l'en séparer. Il a la gorge fond blanc, tacheté de deux teintes différentes de brun : la poitrine est d'un gris cendré; tout le reste du dessous du corps est varié de gris plus ou moins blanchâtre et de roux; les couvertures inférieures de la queue sont marquées de noirâtre et de blanc; le dessus de la tête et du cou gris-cendré; le dos est de la même couleur, mais varié de brun; les couvertures supérieures des ailes sont noirâtres, tachetées de blanc à la pointe; les plumes de l'aile sont brunes, bordées extérieurement, les grandes de blanchâtre, les moyennes de roussâtre; les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun bordé de gris verdâtre, et, vers le bout, de roussâtre; toutes les plumes de la queue sont terminées en-dessous par une tache roussâtre sur le côté intérieur; le bec a huit lignes de longueur; il est noirâtre dessus, jaune dessous à la base, et n'a point d'échanerure; les pieds sont jaunâtres; le tarse est long d'un pouce; l'ongle postérieur est beaucoup plus épais que les autres. La queue est longue de deux pouces et demi; elle est un peu fourchue et dépasse les ailes de près d'un pouce. La longueur entière de l'oiseau est de sept pouces. La langue est fourchue. L'œsophage a un peu plus de

trois pouces; il se dilate en une espèce de poche glanduleuse, avant son insertion dans le gésier, qui est très-gros, ayant un pouce de long sur huit lignes de large; il est musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence; on y a trouvé des débris d'insectes, diverses petites graines et de très-petites pierres. Le lobe gauche du foie, qui recouvre le gésier, est plus petit qu'il n'est ordinairement dans les oiseaux. Il n'y a point de vésicule du fiel, mais deux *cæcum* d'une ligne et demie chacun. Le tube intestinal a dix à onze pouces de longueur.

Quoique cet oiseau habite les montagnes des Alpes voisines de France et d'Italie, même celles de l'Auvergne et du Dauphiné, aucun auteur n'en a parlé. M. le marquis de Piolenc a envoyé plusieurs individus à M. Gueneau de Montbeillard, qui ont été tués dans son comté de Monbel, le 18 janvier 1778. Ces oiseaux ne s'éloignent des hautes montagnes que quand ils y sont forcés par l'abondance des neiges; aussi ne les connoit-on guère dans les plaines : ils se tiennent communément à terre, où ils courent vite en filant comme la caille et la perdrix, et non en sautillant comme les autres fauvettes; ils se posent aussi sur les pierres, mais rarement sur les arbres : ils vont par petites troupes, et ils ont, pour se rappeler entre eux, un cri semblable à celui de la lavandière. Tant que le froid n'est pas bien fort, on les trouve dans les

champs; et lorsqu'il devient plus rigoureux, ils se rassemblent dans les prairies humides où il y a de la mousse, et on les voit alors courir sur la glace : leurs dernières ressources ce sont les fontaines chaudes et les ruisseaux d'eau vive; on les y rencontre souvent en cherchant des bécassines. Ils ne sont pas bien farouches, et cependant ils sont difficiles à tuer, surtout au vol.

DU PITCHOU.

On nomme en Provence *pitchou* un très-petit oiseau, qui nous paroît plus voisin des fauvettes que d'aucun autre genre; il a cinq pouces un tiers de longueur totale, dans laquelle la queue est pour près de moitié : on pourroit croire que le nom de *pitchou* lui vient de ce qu'il se cache sous les choux; en effet, il y cherche les petits papillons qui y naissent, et le soir il se tapit et se loge entre les feuilles du chou pour s'y mettre à l'abri de la chauve-souris son ennemie, qui rôde autour de ce froid domicile. Mais plusieurs personnes m'ont assuré que le nom de *pitchou* n'a nul rapport aux choux, et signifie simplement en provençal *petit* et *menu*; ce qui est conforme à l'étymologie italienne, *piccino*, *piccinino*, et convient parfaitement à cet oiseau presque aussi petit que le roitelet.

Le bec du pitchou est long relativement à sa petite taille, il a sept lignes; il est noirâtre à sa poin-

te, blanchâtre à sa base; le demi-bec supérieur est échancré vers son extrémité; l'aile est fort courte et ne couvre que l'origine de la queue; le tarse a huit lignes; les ongles sont très-minces, et le postérieur est le plus gros de tous. Tout le dessus du corps, du front au bout de la queue, est cendré foncé; les plumes de la queue et les grandes des ailes sont bordées de cendré clair en dehors, et noirâtre à l'intérieur; la gorge et tout le dessous du corps, ondés de roux varié de blanc; les pieds sont jaunâtres. Nous devons à M. Guys de Marseille la connoissance de cet oiseau.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX FAUVETTES.

I. *La fauvette tachetée du cap de Bonne-Espérance.* Cette fauvette, décrite par M. Brisson, est des plus grandes, puisqu'il la fait égale en grosseur au pinson d'Ardeune, et lui donne sept pouces trois lignes de longueur. Le sommet de la tête est d'un roux varié de taches noirâtres, tracées dans le milieu des plumes; celles du haut du cou, du dos et des épaules, sont nuées, excepté que leur bord est gris sale; vers le croupion, aux couvertures des ailes et du dessus de la queue, elles sont bordées de roux; tout le dessous et le devant du corps est blanc roussâtre, varié de quelques taches noirâtres sur les flancs; de chaque côté de

la gorge est une petite bande noire; les plumes de l'aile sont brunes, avec le bord extérieur roux; les quatre du milieu de la queue de même, les autres rousses; toutes sont étroites et pointues; le bec est de couleur de corne, et a huit lignes de longueur; les pieds, longs de dix, sont gris brun.

II. *La fauvette tachetée du cap de Bonne-Espérance.* Cette fauvette est une espèce nouvelle, apportée du cap de Bonne-Espérance par M. Sonnerat; elle est plus petite que la fauvette babillarde, et a la queue plus longue que le corps; tout le manteau est brun, et la poitrine est tachetée de noirâtre sur un fond blanc jaunâtre.

III. *La fauvette tachetée de la Louisiane.* Cette fauvette est de la grandeur de l'alouette des prés, et lui ressemble par la manière dont tout le dessous de son corps est tacheté de noirâtre sur un fond blanc jaunâtre : ces taches se trouvent jusqu'alentour des yeux et aux côtés du cou; une trace de blanc part de l'angle du bec pour aboutir à l'œil; tout le manteau, depuis le sommet de la tête au bout de la queue, est mêlé de cendré et de brun foncé.

Nous n'eussions pas hésité de rapporter à cette espèce, comme variété d'âge ou de sexe, une autre fauvette qui nous a été envoyée également de la Louisiane, dont le plumage, d'un gris plus clair,

ne porte que quelques ombres de taches nettement peintes sur le plumage de l'autre; le dessus du corps est blanchâtre : un soupçon de teinte jaunâtre paroît aux flancs et au croupion. D'ailleurs ces deux oiseaux sont de la même grandeur; les pennes et les grandes couvertures de l'aile du dernier sont frangées de blanchâtre. Mais une différence essentielle entre eux se trouve dans le bec : le premier l'a aussi grand que la fauvette de roseaux; le second, à peine égal à celui de la petite fauvette. Cette diversité dans la partie principale paroissant spécifique, nous ferons de cette fauvette une seconde espèce sous le nom de *fauvette ombrée de la Louisiane*.

IV. *La fauvette à poitrine jaune de la Louisiane*. Cette fauvette est une des plus jolies, et la plus brillante en couleur de toute la famille des fauvettes : un demi-masque noir lui couvre le front et les tempes jusqu'au-delà de l'œil; ce masque est surmonté d'un bord blanc; tout le manteau est olivâtre; tout le dessous du corps jauné, avec une teinte orangée sur les flancs. Elle est de la grandeur de la grisette, et nous a été apportée de la Louisiane par M. Lebeau.

Une quatrième espèce est la *fauvette verdâtre* de la même contrée : elle est de la grandeur de la fauvette tachetée dont nous venons de parler; son bec est aussi long et plus fort; sa gorge est blanche; le

dessous de son corps gris-blanc; un trait blanc lui passe sur l'œil et au-delà; le sommet de la tête est noirâtre; le dessus du cou cendré foncé; les côtés avec le dos sont verdâtres sur un fond brun clair; le verdâtre plus pur borde les pennes de la queue et l'extérieur de celles de l'aile, dont le fond est noirâtre. Elle paroît, à cause de sa calotte noirâtre, former le pendant de notre fauvette à tête noire, qu'elle égale en grandeur.

V. *La fauvette de Cayenne à queue rousse.* Sa longueur totale est de cinq pouces un quart : elle a la gorge blanche, entourée de roussâtre pointillé de brun, la poitrine d'un brun clair; le reste du dessous du corps est blanc avec une teinte de roussâtre aux couvertures inférieures de la queue; tout le manteau, du sommet de la tête à l'origine de la queue, est brun avec une teinte de roux sur le dos; les couvertures des ailes sont rousses; leurs pennes sont bordées extérieurement de roux, et la queue entière est de cette couleur.

VI. *La fauvette de Cayenne à gorge brune et ventre jaune.* La gorge, le dessus de la tête et du corps de cette fauvette, sont d'un brun verdâtre; les pennes et les couvertures de l'aile, sur le même fond, sont bordées de roussâtre; celles de la queue de verdâtre; la poitrine et le ventre sont d'un jaune ombré de fauve. Cette fauvette, qui

est une des plus petites, n'est guère plus grande que le pouliot; elle a le bec élargi et aplati à sa base, et par ce caractère elle paroît se rapprocher des gobe-mouches, dont le genre est effectivement très-voisin de celui des fauvettes, la Nature ne les ayant séparés que par quelques traits légers de conformation, et les ayant rapprochés par un grand caractère, celui d'une commune manière de vivre.

VII. *La fauvette bleuâtre de Saint-Domingue.* Cette jolie petite fauvette, qui n'a de longueur que quatre pouces et demi, a tout le dessus de la tête et du corps en entier cendré bleu; les plumes de la queue sont bordées de la même couleur sur un fond brun; on voit une tache blanche sur l'aile, dont les plumes sont brunes; la gorge est noire, le reste du dessous du corps blanc.

Nous ne savons rien des mœurs de ces différents oiseaux, et nous en avons du regret : la Nature inspire à tous les êtres qu'elle anime un instinct, des facultés, des habitudes relatives aux divers climats, et variées comme eux; ces objets sont partout dignes d'être observés, et presque partout manquent d'observateurs. Il en est peu d'aussi intelligents, d'aussi laborieux, que M. le chevalier Lefevre Deshaies, auquel nous devons, dans un détail intéressant, l'histoire d'une autre petite fauvette de Saint-Domingue, nommée *cou-jaune* dans cette île.

DU COU-JAUNE.

Les habitants de Saint-Domingue ont donné le nom de *cou-jaune* à un petit oiseau qui joint une jolie robe à une taille dégagée et à un ramage agréable : il se tient sur les arbres qui sont en fleurs; c'est de là qu'il fait résonner son chant. Sa voix est déliée et foible, mais elle est variée et délicate; chaque phrase est composée de cadences brillantes et soutenues. Ce que ce petit oiseau a de charmant, c'est qu'il fait entendre son joli ramage, non-seulement pendant le printemps, qui est la saison des amours, mais aussi dans presque tous les mois de l'année. On seroit tenté de croire que ses désirs amoureux seroient de toutes les saisons; et l'on ne seroit pas étonné qu'il chantât avec tant de constance un pareil don de la Nature. Dès que le

¹ Ils l'appellent aussi *chardonnet* ou *chardonneret*, mais par une fausse analogie, le cou-jaune ayant le bec aigu de la fauvette ou du rouge-gorge, le port, le naturel et les habitudes de ce dernier oiseau, et rien qui rappelle au chardonneret qu'un ramage, qui encore est bien différent.

« Le chant de l'oiseau *d'herbe à blé*, ou *oiseau de cannes*, ressemble, pour l'exiguité des sons et pour le genre de modulation, au ramage du cou-jaune. » (*Note de M. Lefevre Deshaies*, observateur ingénieux et sensible, à qui nous devons les détails de cet article, et plusieurs autres faits intéressants de l'histoire naturelle des oiseaux de Saint-Domingue.)

temps se met au beau, surtout après ees pluies rapides et de courte durée qu'on nomme aux îles *grains*, et qui y sont fréquentes, le mâle déploie son gosier et en fait briller les sons pendant des heures entières. La femelle ehante aussi; mais sa voix n'est pas aussi modulée, ni les accents aussi cadencés, ni d'aussi longue tenue que ceux du mâle.

La Nature, qui peignit des plus riches couleurs la plupart des oiseaux du Nouveau-Monde, leur refusa presque à tous l'agrément du chant, et ne leur donna sur ees terres désertes que des eris sauvages. Le cou-jaune est du petit nombre de ceux dont le naturel vif et gai s'exprime par un ehant gracieux, et dont en même temps le plumage est paré d'assez belles couleurs; elles sont bien nuancées et relevées par le beau jaune qui s'étend sur la gorge, le cou et la poitrine : le gris noir domine sur la tête; cette couleur s'éclaircit en descendant vers le cou, et se ehange en gris foncé sur les plumes du dos; une ligne blanche, qui couronne l'œil, se joint à une petite moueheture jaune placée entre l'œil et le bec; le ventre est blanc, et les flancs sont grivelés de blanc et de gris noir; les couvertures des ailes sont mouehetées de noir et de blanc par bandes horizontales; on voit aussi de grandes taches blanches sur les pennes, dont le nombre est de seize à chaque aile, avec un petit bord gris blanc à l'extrémité des grandes barbes; la queue

est composée de douze pennes, dont les quatre extérieures ont de grandes taches blanches; une peau écailleuse et fine, d'un gris verdâtre, couvre les pieds. L'oiseau a quatre pouces neuf lignes de longueur, huit pouces de vol, et pèse un gros et demi.

Sous cette jolie parure on reconnoît, dans le cou-jaune, la figure et les proportions d'une fauvette; il en a aussi les habitudes naturelles. Les bords des ruisseaux, les lieux frais et retirés près des sources et des ravines humides, sont ceux qu'il habite de préférence, soit que la température de ces lieux lui convienne davantage, soit que, plus éloignés du bruit, ils soient plus propres à sa vie chantante : on le voit voltiger de branche en branche, d'arbre en arbre, et tout en traversant les airs il fait entendre son ramage; il chasse aux papillons, aux mouches, aux chenilles, et cependant il entame, dans la saison, les fruits du goyavier, du sucrin, etc., apparemment pour chercher dans l'intérieur de ces fruits les vers qui s'y engendrent, lorsqu'ils atteignent un certain degré de maturité. Il ne paroît pas qu'il voyage, ni qu'il sorte de l'île de Saint-Domingue; son vol, quoique rapide, n'est pas assez élevé, assez soutenu, pour passer les mers, et on peut avec raison le regarder comme indigène dans cette contrée.

Cet oiseau, déjà très-intéressant par la beauté et la sensibilité que sa voix exprime, ne l'est pas moins par son intelligence et la sagacité avec la-

quelle on lui voit construire et disposer son nid : il ne le place pas sur les arbres, à la bifurcation des branches, comme il est ordinaire aux autres oiseaux ; il le suspend à des lianes pendantes de l'entrelas qu'elles forment d'arbre en arbre, surtout à celles qui tombent des branches avancées sur les rivières ou les ravines profondes ; il attache, ou, pour mieux dire, enlace avec la liane le nid, composé de brins d'herbe sèche, de fibrilles de feuilles, de petites racines fort minces, tissues avec le plus grand art ; c'est proprement un petit matelas roulé en boule, assez épais et assez bien tissu partout pour n'être point percé par la pluie ; et ce matelas roulé est attaché au bout du cordon flottant de la liane, et bercé au gré des vents, sans en recevoir d'atteinte.

Mais ce seroit peu pour la prévoyance de cet oiseau de s'être mis à l'abri de l'injure des éléments, dans des lieux où il a tant d'autres ennemis ; aussi semble-t-il employer une industrie réfléchie pour garantir sa famille de leurs attaques : son nid, au lieu d'être ouvert par le haut ou dans le flanc, a son ouverture placée au plus bas ; l'oiseau y entre en montant, et il n'y a précisément que ce qu'il lui faut de passage pour parvenir à l'intérieur où est la nichée, qui est séparée de cette espèce de corridor par une cloison qu'il faut surmonter pour descendre dans le domicile de la famille ; il est rond et tapissé mollement d'une sorte de li-

chen qui croît sur les arbres, ou bien de la soie de l'herbe nommée par les Espagnols *mort à cabaye*.

Par cette disposition industrielle, le rat, l'oiseau de proie ni la couleuvre ne peuvent avoir d'accès dans le nid, et la couvée éclôt en sûreté. Aussi le père et la mère réussissent-ils assez communément à élever leurs petits jusqu'à ce qu'ils soient en état de prendre l'essor. Néanmoins c'est à ce moment qu'ils en voient périr plusieurs; les chats marrons, les fresaies, les rats, leur déclarent une guerre cruelle, et détruisent un grand nombre de ces petits oiseaux, dont l'espèce reste toujours peu nombreuse, et il en est de même de toutes celles qui sont douces et foibles, dans ces régions où les espèces malfaisantes dominant encore par le nombre.

La femelle du cou-jaune ne pond que trois ou quatre œufs; elle répète ses pontes plus d'une fois par an, mais on ne le sait pas au juste : on voit des petits au mois de juin, et l'on dit qu'il y en a dès le mois de mars; il en paroît aussi à la fin d'août, et jusqu'en septembre; ils ne tardent pas à quitter leur mère, mais sans s'éloigner jamais beaucoup du lieu de leur naissance.

DU ROSSIGNOL DE MURAILLE.

Le chant de cet oiseau n'a pas l'étendue ni la variété de celui du rossignol, mais il a quelque

chose de sa modulation; il est tendre et mêlé d'un accent de tristesse : du moins c'est ainsi qu'il nous affecte; car il n'est sans doute, pour le chantre lui-même, qu'une expression de joie et de plaisir, puisqu'il est l'expression de l'amour, et que ce sentiment intime est également délicieux pour tous les êtres. Cette ressemblance, ou plutôt ce rapport du chant, est le seul qu'il y ait entre le rossignol et cet oiseau : car ce n'est point un rossignol, quoiqu'il en porte le nom; il n'en a ni les mœurs, ni la taille, ni le plumage : cependant nous sommes forcés par l'usage de lui laisser la dénomination de *rossignol de muraille* qui a été généralement adoptée par les oiseleurs et les naturalistes.

Cet oiseau arrive avec les autres au printemps, et se pose sur les tours et les combles des édifices inhabités; c'est de là qu'il fait entendre son ramage. Il sait trouver la solitude jusqu'au milieu des villes, dans lesquelles il s'établit sur le pignon d'un grand mur, sur un clocher, sur une cheminée, cherchant partout les lieux les plus élevés et les plus inaccessibles; on le trouve aussi dans l'épaisseur des forêts les plus sombres. Il vole légèrement; et lorsqu'il s'est perché, il fait entendre un petit cri, secouant incessamment la queue par un trémoussement assez singulier, non de bas en haut, mais horizontalement et de droite à gauche. Il aime les pays de montagne, et ne paroît guère

dans les plaines. Il est beaucoup moins gros que le rossignol, et même un peu moins que le rouge-gorge; sa taille est plus menue, plus allongée; un plastron noir lui couvre la gorge, le devant et les côtés du cou; ce même noir environne les yeux, et remonte jusque sous le bec; un bandeau blanc masque son front; le haut, le derrière de la tête, le dessus du cou et le dos sont d'un gris lustré, mais foncé : dans quelques individus, apparemment plus vieux, tout ce gris est presque noir : les plumes de l'aile cendré noirâtre ont leurs barbes extérieures plus claires, et frangées de gris blanchâtre; au-dessous du plastron noir, un beau roux de feu garnit la poitrine au large, se porte, en s'éteignant un peu, sur les flanes, et reparoît dans sa vivacité sur tout le faisceau des plumes de la queue, excepté les deux du milieu qui sont brunes; le ventre est blanc; les pieds sont noirs; la langue est fourchue au bout comme celle du rossignol.

La femelle est assez différente du mâle pour excuser la méprise de quelques naturalistes qui en ont fait une seconde espèce : elle n'a ni le front blanc, ni la gorge noire; ces deux parties sont d'un gris mêlé de roussâtre, et le reste du plumage est d'une teinte plus foible.

Ces oiseaux nichent dans des trous de muraille, à la ville et à la campagne, ou dans des creux d'arbre et des fentes de rocher; leur ponte est de cinq

ou six œufs bleus; les petits éclosent au mois de mai. Le mâle, pendant tout le temps de la couvée, fait entendre sa voix de la pointe d'une roche, ou du haut de quelque édifice isolé, voisin du domicile de sa famille : c'est surtout le matin et dès l'aurore qu'il prélude à ses chants.

On prétend que ces oiseaux craintifs et soupçonneux abandonnent leur nid s'ils s'aperçoivent qu'on les observe pendant qu'ils y travaillent; et l'on assure qu'ils quittent leurs œufs si on les touche, ce qui est assez croyable : mais ce qui ne l'est point du tout, c'est ce qu'ajoute Albin, que, dans ce même cas, ils délaissent leurs petits, ou les jettent hors du nid.

Le rossignol de muraille, quoique habitant près de nous ou parmi nous, n'en demeure pas moins sauvage; il vient dans le séjour de l'homme sans paroître le remarquer ni le connoître; il n'a rien de la familiarité du rouge-gorge, ni de la gaieté de la fauvette, ni de la vivacité du rossignol; son instinct est solitaire, son naturel sauvage, et son caractère triste. Si on le prend adulte, il refuse de manger, et se laisse mourir; ou s'il survit

¹ C'est aussi le plus retenu de tous les oiseaux : car s'il s'aperçoit que vous le regardiez pendant le temps qu'il fait son nid, il quitte son ouvrage; et si on touche un de ses œufs, il ne revient jamais dans son nid; si on touche ses petits, il les affamera ou les jettera hors du nid, et leur cassera le cou; ce qu'on a expérimenté plus d'une fois. (*Albin.*)

à la perte de sa liberté, son silence obstiné marque sa tristesse et ses regrets. Cependant, en le prenant au nid et l'élevant en cage, on peut jouir de son chant; il le fait entendre à toute heure et même pendant la nuit; il le perfectionne, soit par les leçons qu'on lui donne, soit en imitant celui des oiseaux qu'il est à portée d'écouter.

On le nourrit de mie de pain et de la même pâte que le rossignol : il est encore plus délicat. Dans son état de liberté, il vit de mouches, d'araignées, de chrysalides, de fourmis, et de petites baies ou fruits tendres. En Italie, il va becqueter les figes. Olina dit qu'on le voit encore dans ce pays en novembre, tandis que, dès le mois d'octobre, il a déjà disparu de nos contrées. Il part quand le rouge-gorge commence à venir près des habitations : c'est peut-être ce qui a fait croire à Aristote et Plinè que c'étoit le même oiseau qui paroissoit rouge-gorge en hiver et rossignol de muraille en été. Dans leur départ, non plus qu'à leur retour, les rossignols de muraille ne démentent point leur instinct solitaire; ils ne paroissent jamais en troupes, et passent seul à seul.

On en connoît quelques variétés, dont les unes ne sont vraisemblablement que des variétés d'âge, et les autres de climat. Aldrovande fait mention de trois : mais la première n'est que la femelle; il donne pour la seconde la figure très-imparfaite de Gesner, et ce n'est que le rossignol de

muraille lui-même défiguré; il n'y a que la troisième qui soit une véritable variété : l'oiseau porte un long trait blanc sur le devant de la tête; c'est celui que M. Brisson appelle *rossignol de muraille cendré*, et que Willughby et Ray indiquent d'après Aldrovande. Frisch donne une autre variété de la femelle du rossignol de muraille, dans laquelle la poitrine est marquée de taches rousses, et c'est de cette variété que Klein fait sa seconde espèce. Le rouge-queue gris d'Edwards (*the grey red-start*) envoyé de Gibraltar à M. Catesby, et dont M. Brisson fait sa seconde espèce, pourroit bien n'être qu'une variété de climat. La taille de cet oiseau est la même que celle de notre rossignol de muraille : la plus grande différence consiste en ce qu'il n'y a point de roux sur la poitrine, et que les bords extérieurs des plumes moyennes de l'aile sont blancs.

Encore une variété à peu près semblable, est l'oiseau que nous a donné M. d'Orcy, dans lequel la couleur noire de la gorge s'étend sur la poitrine et les côtés, au lieu que, dans le rossignol de muraille commun, ces mêmes parties sont rousses; nous ne savons pas d'où cet oiseau a été envoyé à M. d'Orcy : il avoit une tache blanche dans l'aile, dont les plumes sont noirâtres; tout le cendré du dessus du corps est plus foncé que dans le rossignol de muraille, et le blanc du front est beaucoup moins apparent.

De plus, il existe en Amérique une espèce de rossignol de muraille que décrit Catesby, et que nous laisserons indécise, sans la joindre expressément à celle d'Europe, moins à cause des différences de caractères que de celle du climat. En effet, Catesby prête au rossignol de muraille de Virginie les mêmes habitudes que nous voyons au nôtre : il fréquente, dit-il, les bois les plus couverts, et on ne le voit qu'en été; la tête, le cou, le dos et les ailes, sont noirs, excepté une petite tache de roux vif dans l'aile; le roux de la poitrine est séparé en deux par le prolongement du gris de l'estomac; la pointe de la queue est noire : ces différences sont-elles spécifiques et plus fortes que celles que doit subir un oiseau sous les influences d'un autre hémisphère ?

Au reste, le charbonnier du Bugey, suivant la notice que nous en donne M. Hébert, est le rossignol de muraille. Nous en dirons autant du cul-rousset ou cul-rousset farnou de Provence que nous a fait connoître M. Guys. Nous pensons, de plus, que l'oiseau nommé, dans le même pays, *fourmeirou* et *fourneirou de cheminée*, n'est également qu'un rossignol de muraille; du moins l'analogie de mœurs et d'habitudes, autant que la res-

¹ Ce cul-rousset de Provence (rossignol de muraille) est fort différent du cul-rousset donné dans ce volume, pag. 49, qui est un bruant du Canada.

semblance des caractères, nous le font présumer.

DU ROUGE-QUEUE.

Aristote parle de trois petits oiseaux, lesquels, suivant l'énergie des noms qu'il leur donne, doivent avoir pour trait le plus marqué de leur plumage, du rouge fauve ou roux de feu. Ces trois oiseaux sont *phœnicuros*, que Gaza traduit *ruticilla*; *erithacos*, qu'il rend par *rubecula*; enfin *pyrrhulas*, qu'il nomme *rubicilla*. Nous croyons pouvoir assurer que le premier est le rossignol de muraille, et le second le rouge-gorge : en effet, ce que dit Aristote, que le premier vient pendant l'été près des habitations, et disparoît en automne quand le second s'en approche, ne peut, entre tous les oiseaux qui ont du rouge ou du roux dans le plumage, convenir qu'au rouge-gorge et au rossignol de muraille; mais il est plus difficile de reconnoître le *pyrrhulas* ou *rubicilla*.

Ces noms ont été appliqués au bouvreuil par tous les nomenclateurs; on peut le voir à l'article de cet oiseau, où l'on rapporte leurs opinions sans les discuter, parce que cette discussion ne pouvoit commodément se placer qu'ici : mais il nous paroît plus que probable que le *pyrrhulas* d'Aristote, le *rubicilla* de Théodore Gaza, loin d'être le bouvreuil, est d'un genre tout différent. Aristote fait en cet endroit un dénombrement des petits oi-



Pretre pinx

M. Massard sc.

1 Le Rossignol de muraille Page 371
 2 Le Rouge-queue..... 378

3 Le Rouge-gorge..... 389

seaux à bec fin qui ne vivent que d'insectes, ou qui du moins en vivent principalement; tels sont, dit-il, le *sycalis* (le bec-figue), le *melancoryphos* (la fauvette à tête noire), le *pyrrhulas*, l'*erithacos*, l'*hypolaïs* (la fauvette babillarde), etc. : or, je demande si l'on peut ranger le bouvreuil au nombre de ces oiseaux à bec effilé, et qui ne vivent en tout ou en grande partie que d'insectes. Cet oiseau est au contraire un des plus décidément granivores; il s'abstient de toucher aux insectes dans la saison où la plupart des autres en font leur pâture, et paroît aussi éloigné de cet appétit par son instinct, qu'il l'est par la forme de son bec, différente de celle de tous les oiseaux en qui l'on remarque ce genre de vie. On ne peut supposer qu'Aristote ait ignoré cette différence dans la manière de se nourrir, puisque c'est sur cette différence même qu'il se fonde en cet endroit; par conséquent, ce n'est pas le bouvreuil qu'il a voulu désigner par le nom de *pyrrhulas*.

Quel est donc l'oiseau, placé entre le rouge-gorge et la fauvette, autre néanmoins que le rossignol de muraille, auquel puissent convenir à la fois ces caractères d'être à bec effilé, de vivre principalement d'insectes, et d'avoir quelque partie remarquable du plumage d'un roux de feu ou rouge fauve? Je ne vois que celui qu'on a nommé *rouge-queue*, qui habite les bois avec le rouge-gorge, qui vit d'insectes comme lui pendant tout l'été, et part

en même temps à l'automne. Wuotton s'est aperçu que le pyrrhulas doit être une espèce de rouge-queue; Jonston paroît faire la même remarque : mais le premier se trompe, en disant que cet oiseau est le même que le rossignol de muraille, puisque Aristote le distingue très-nettement dans la même phrase.

Le rouge-queue est en effet très-différent du rossignol de muraille : Aldrovande et Gesner l'ont bien connu en l'en séparant. Le rouge-queue est plus grand; il ne s'approche pas des maisons, et ne niche pas dans les murs, mais dans les bois et buissons comme les bec-figues et les fauvettes; il a la queue d'un roux de feu clair et vif; le reste de son plumage est composé de gris sur tout le manteau, plus foncé et frangé de roussâtre dans les pennes de l'aile, et de gris blanc mêlé confusément de roussâtre sur tout le devant du corps; le croupion est roux comme la queue; il y en a qui ont un beau collier noir, et dans tout le plumage des couleurs plus vives et plus variées. M. Brisson en a fait une seconde espèce : mais nous croyons que ceux-ci sont les mâles; quelques oiseleurs très-expérimentés nous l'ont assuré. M. Brisson dit que le rouge-queue à collier se trouve en Allemagne, comme s'il étoit particulier à cette contrée, tandis que partout où l'on rencontre le rouge-queue gris, on voit également des rouge-queues à collier. De plus il ne le dit que sur une méprise; car la figure

qu'il cite de Frisch, comme celle du rouge-queue à collier, n'est dans cet auteur que celle de la femelle de l'oiseau que nous appelons *gorge-bleue*.

Nous regarderons donc le rouge-queue à collier comme le mâle, et le rouge-queue gris comme la femelle : ils ont tous deux la queue rouge de même; mais, outre le collier, le mâle a le plumage plus foncé, gris-brun sur le dos, et gris tacheté de brun sur la poitrine et les flancs.

Ces oiseaux préfèrent les pays de montagne, et ne paroissent guère en plaine qu'au passage d'automne; ils arrivent au mois de mai en Bourgogne et en Lorraine, et se hâtent d'entrer dans les bois, où ils passent toute la belle saison; ils nichent dans de petits buissons près de terre, et font leur nid de mousse en dehors, de laine et de plumes en dedans : ce nid est de forme sphérique, avec une ouverture au côté du levant, le plus à l'abri des mauvais vents; on y trouve cinq à six œufs blancs, variés de gris.

Les rouge-queues sortent du bois le matin, y rentrent pendant la chaleur du jour, et paroissent de nouveau sur le soir dans les champs voisins; ils y cherchent les vermisseaux et les mouches, ils rentrent dans le bois la nuit. Par ces allures et par plusieurs traits de ressemblance, ils nous paroissent appartenir au genre du rossignol de muraille. Le rouge-queue n'a néanmoins ni chant ni ramage; il ne fait entendre qu'un petit son flûté *suit*,

en allongeant et filant très-doux la première syllabe : il est en général assez silencieux et fort tranquille; s'il y a une branche isolée qui sorte d'un buisson ou qui traverse un sentier, c'est là qu'il se pose en donnant à sa queue une petite secousse comme le rossignol de muraille.

Il vient à la pipée, mais sans y accourir avec la vivacité et l'intérêt des autres oiseaux; il ne semble que suivre la foule : on le prend aussi aux fontaines sur la fin de l'été; il est alors très-gras et d'un goût délicat. Son vol est court et ne s'étend que de buisson en buisson. Ces oiseaux partent au mois d'octobre : on les voit alors se suivre le long des haies pendant quelques jours, après lesquels il n'en reste aucun dans nos provinces de France.

DU ROUGE-QUEUE DE LA GUIANE.

Nous avons reçu de Cayenne un rouge-queue qui a les pennes de l'aile du même roux que celles de la queue, le dos gris, et le ventre blanc. On ne nous a rien appris de ses habitudes naturelles;

Un rouge-queue pris en automne, et lâché dans un appartement, ne fit pas entendre le moindre cri, volant, marchant ou en repos. Enfermé dans la même cage avec une fauvette, celle-ci s'élançoit à tout instant contre les barreaux : le rouge-queue non-seulement ne s'élançoit pas, mais restoit immobile des heures entières au même endroit, où la fauvette retomboit sur lui à chaque saut; et il se laissa ainsi fouler pendant tout le temps que vécut la fauvette, c'est-à-dire pendant trente-six heures.

mais on peut les croire à peu près semblables à celles du rouge-queue d'Europe, dont celui de Cayenne paroît être une espèce voisine.

DU BEC-FIGUE.

Cet oiseau qui, comme l'ortolan, fait les délices de nos tables, n'est pas aussi beau qu'il est bon : tout son plumage est de couleur obscure; le gris, le brun et le blanchâtre en font toutes les nuances, auxquelles le noirâtre des penes de la queue et de l'aile se joint sans les relever; une tache blanche, qui coupe l'aile transversalement, est le trait le plus apparent de ses couleurs, et c'est celui que la plupart des naturalistes ont saisi pour le caractériser; le dos est d'un gris brun qui commence sur le haut de la tête, et s'étend sur le croupion; la gorge est blanchâtre, la poitrine légèrement teinte de brun, et le ventre blanc ainsi que les barbes extérieures des deux premières penes de la queue; le bec, long de six lignes, est effilé. L'oiseau a sept pouces de vol, et sa longueur totale est de cinq; la femelle a toutes les couleurs plus tristes et plus pâles que le mâle.

Ces oiseaux, dont le véritable climat est celui du Midi, semblent ne venir dans le nôtre que pour attendre la maturité des fruits succulents dont ils portent le nom; ils arrivent plus tard au printemps, et ils partent avant les premiers froids

d'automne. Ils parcourent néanmoins une grande étendue dans les terres septentrionales en été; car on les a trouvés en Angleterre, en Allemagne, en Pologne, et jusqu'en Suède : ils reviennent dans l'automne en Italie et en Grèce, et probablement vont passer l'hiver dans des contrées encore plus chaudes. Ils semblent changer de mœurs en changeant de climat; car ils arrivent en troupes aux contrées méridionales, et sont au contraire toujours dispersés pendant leur séjour dans nos climats tempérés : ils y habitent les bois, se nourrissent d'insectes, et vivent dans la solitude, ou plutôt dans la douce société de leur femelle. Leurs nids sont si bien cachés, qu'on a beaucoup de peine à les découvrir. Le mâle dans cette saison se tient au sommet de quelque grand arbre, d'où il fait entendre un petit gazouillement peu agréable et assez semblable à celui du motteux. Les bec-figes arrivent en Lorraine en avril, et en partent au mois d'août, même quelquefois plus tôt. On leur donne dans cette province les noms de *mûriers* et de *petits pinsons des bois*; ce qui n'a pas peu contribué à les faire méconnoître : en même temps on a appliqué le nom de *bec-figue* à la petite alouette des prés, dont l'espèce est très-différente de celle du bec-fige; et ce ne sont pas là les seules méprises qu'on ait faites sur son nom. De ce que le bouvreuil paroît friand des figes en Italie, Belon dit qu'il est appelé par les Italiens

beccafigi; lui-même le prend pour le vrai bec-figue dont parle Martial : mais le bouvreuil est aussi différent du bec-figue par le goût de sa chair, qui n'a rien que d'amer, que par le bec, les couleurs et le reste de la figure. Dans nos provinces méridionales et en Italie, on appelle confusément *bec-figues* toutes les différentes espèces de fauvettes, et presque tous les petits oiseaux à bec menu et effilé : cependant le vrai bec-figue y est bien connu, et on le distingue partout à la délicatesse de son goût.

Martial, qui demande pourquoi ce petit oiseau qui becquette également les raisins et les figues, a pris de ce dernier fruit son nom plutôt que du premier, eût adopté celui qu'on lui donne en Bourgogne, où nous l'appelons *vinette*, parce qu'il fréquente les vignes et se nourrit de raisins; cependant avec les figues et les raisins, on lui voit encore manger des insectes et la graine de mercuriale. On peut exprimer son petit cri par *bzi, bzi*. Il vole par élans, marche et ne saute point, court par terre dans les vignes, se relève sur les ceps et sur les haies des enclos. Quoique ces oiseaux ne se mettent en route que vers le mois d'aout, et ne paroissent en troupes qu'alors dans la plupart de nos provinces, cependant on en a vu au milieu de l'été en Brie, où quelques-uns font apparemment leurs nids. Dans leur passage, ils vont par petits pelotons de cinq ou six : on les prend au lacet ou

au filet, au miroir en Bourgogne et le long du Rhône, où ils passent sur la fin d'août et en septembre.

C'est en Provence qu'ils portent à juste titre le nom de *bec-figues* : on les voit sans cesse sur les figuiers, becquetant les fruits les plus mûrs ; ils ne les quittent que pour chercher l'ombre à l'abri des buissons et de la charmille touffue. On les prend en grand nombre au mois de septembre en Provence et dans plusieurs îles de la Méditerranée, surtout à Malte, où ils sont alors en prodigieuse quantité, et où l'on a remarqué qu'ils sont en beaucoup plus grand nombre à leur passage d'automne qu'à leur retour au printemps. Il en est de même en Chypre, où l'on en faisoit autrefois commerce : on les envoyoit à Venise dans des pots remplis de vinaigre et d'herbes odoriférantes. Lorsque l'île de Chypre appartenoit aux Vénitiens, ils en tiroient tous les ans mille ou douze cents pots remplis de ce petit gibier, et l'on connoissoit généralement en Italie le bec-figue sous le nom d'*oiseau de Chypre* (*Cyprias, uccelli di Cipro*), nom qui lui fut donné jusqu'en Angleterre, au rapport de Willughby.

Il y a long-temps que cet oiseau excellent à manger est fameux ; Apicius nomme plus d'une fois le bec-figue avec la petite grive, comme deux oiseaux également exquis. Eustathe et Athénée parlent de la chasse des bec-figues, et Hésychius

donne le nom du filet avec lequel on prenoit ces oiseaux dans la Grèce. A la vérité, rien n'est plus délicat, plus fin, plus succulent, que le bec-figue mangé dans la saison; c'est un petit peloton d'une graisse légère et savoureuse, fondante, aisée à digérer; c'est un extrait du suc des excellents fruits dont il vit.

Au reste, nous ne connoissons qu'une seule espèce de bec-figue, quoique l'on ait donné ce nom à plusieurs autres.

Mais si l'on vouloit nommer *bec-figue* tout oiseau que l'on voit dans la saison becqueter les figues, les fauvettes et presque tous les oiseaux à bec fin, plusieurs mêmes d'entre ceux à bec fort, seroient de ce nombre; c'est le sens du proverbe italien, *nel mese d'agosto ogni uccello è beccafico* : mais ce dire populaire, très-juste pour exprimer la délicatesse du suc que donne la chair de la figue à tous ces petits oiseaux qui s'en nourrissent, ne doit pas servir à classer ensemble, sur une simple manière de vivre passagère et locale, des espèces très-distinctes et très-déterminées d'ailleurs; ce seroit introduire la plus grande confusion, dans laquelle néanmoins sont tombés quelques naturalistes. Le bec-figue de chanvre d'Olina (*beccafico canapino*) n'est point un bec-figue, mais la fauvette babillarde. La grande fauvette elle-même, suivant Ray, s'appelle en Italie *beccafigo*. Belon applique également à la fauvette roussette le nom de

beccafigha ; et nous venons de voir qu'il se trompe encore plus en appelant bec-figue son bouvreuil ou pivoine, auquel, en conséquence de cette erreur, il applique les noms de *sycalis* et de *ficedula*, qui appartiennent au bec-figue. En Provence, on confond sous le nom de *bec-figue* plusieurs oiseaux différents. M. Guys nous en a envoyé deux entre autres, que nous ne plaçons à la suite du bec-figue que pour observer de plus près qu'ils lui sont étrangers.

DU FIST DE PROVENCE.

Le *fist*, ainsi nommé d'après son cri, et qui nous a été envoyé de Provence comme une espèce de bec-figue, en est tout différent, et se rapporte de beaucoup plus près à l'alouette, tant par la grandeur que par le plumage; il n'en diffère essentiellement que parce qu'il n'a pas l'ongle de derrière long. Son cri est *fist, fist*. Il ne s'envole pas lorsqu'il entend du bruit : mais il court se tapir à l'abri d'une pierre jusqu'à ce que le bruit cesse; ce qui suppose qu'il se tient ordinairement à terre, habitude contraire à celle du bec-figue.

DE LA PIVOTE-ORTOLANE.

La pivote-ortolane, autre oiseau de Provence, n'est pas plus un bec-figue que le fist, quoiqu'il en porte aussi le nom dans le pays. Cet oiseau est

fidèle compagnon des ortolans, et se trouve toujours à leur suite; il ressemble beaucoup à l'alouette des prés, excepté qu'il n'a pas l'ongle long et qu'il est plus grand. Il est donc encore fort différent du bec-figue.

DU ROUGE-GORGE. ¹

Ce petit oiseau passe tout l'été dans nos bois, et ne vient alentour des habitations qu'à son départ en automne et à son retour au printemps; mais, dans ce dernier passage, il ne fait que paroître, et il se hâte d'entrer dans les forêts pour y retrouver, sous le feuillage qui vient de naître, sa solitude et ses amours. Il place son nid près de terre, sur les racines des jeunes arbres, ou sur des herbes assez fortes pour le soutenir : il le construit de mousse entremêlée de crin et de feuilles de chêne, avec un lit de plumes au-dedans; souvent, dit Willughby, après l'avoir construit, il le comble de feuilles accumulées, ne laissant sous cet amas qu'une entrée étroite oblique, qu'il bouche encore d'une feuille en sortant. On trouve ordinairement dans le nid du rouge-gorge cinq et jusqu'à sept œufs de couleur brune. Pendant tout le temps des nichées, le

¹ En latin moderne, *rubecula*; en italien, *pettirosso*, *pettusso*, *pechietto*; en anglais, *red-breast*, *robin-red-breast*, *ruddock*; en allemand, *roth-breustlin*, *wald-ecetele*, *rot-brustle*, *winter-roetele*, *roth-kehlein*.

mâle fait retentir les bois d'un chant léger et tendre; c'est un ramage suave et délié, animé par quelques modulations plus éclatantes, et coupé par des accents gracieux et touchants, qui semblent être les expressions des désirs de l'amour; la douce société de sa femelle non-seulement les remplit en entier, mais semble même lui rendre importune toute autre compagnie. Il poursuit avec vivacité tous les oiseaux de son espèce, et les éloigne du petit canton qu'il s'est choisi; jamais le même buisson ne logea deux paires de ces oiseaux aussi fidèles qu'amoureux.

Le rouge-gorge cherche l'ombrage épais et les endroits humides. Il se nourrit dans le printemps de vermisseaux et d'insectes qu'il chasse avec adresse et légèreté : on le voit voltiger comme un papillon autour d'une feuille sur laquelle il aperçoit une mouche; à terre, il s'élance par petits sauts et fond sur sa proie en battant des ailes. Dans l'automne il mange aussi des fruits de ronces, des raisins à son passage dans les vignes, et des alises dans les bois; ce qui le fait donner aux pièges tendus pour les grives, qu'on amorce de ces petits fruits sauvages. Il va souvent aux fontaines, soit pour s'y baigner, soit pour boire, et plus souvent dans l'automne, parce qu'il est alors plus gras qu'en aucune autre saison, et qu'il a plus besoin de rafraîchissement.

Il n'est pas d'oiseau plus matinal que celui-ci.

Le rouge-gorge est le premier éveillé dans les bois, et se fait entendre dès l'aube du jour : il est aussi le dernier qu'on y entende et qu'on y voye voltiger le soir; souvent il se prend dans les tendues, qu'à peine reste-t-il encore assez de jour pour le ramasser. Il est peu défiant, facile à émouvoir, et son inquiétude, ou sa curiosité, fait qu'il donne aisément dans tous les pièges; c'est toujours le premier oiseau qu'on prend à la pipée : la voix seule des pipeurs, ou le bruit qu'ils font en taillant des branches, l'attire, et il vient derrière eux se prendre à la sauterelle ou au gluaud presque aussitôt qu'on l'a posé; il répond également à l'appel de la chouette et au son d'une feuille de lierre percée. Il suffit même d'imiter, en suçant le doigt, son petit cri *úp, úp*, ou de faire erier quelque oiseau, pour mettre en mouvement tous les rouge-gorges des environs; ils viennent, en faisant entendre de loin leur cri, *tirit, tiritit, tirititit*, d'un timbre sonore, qui n'est point leur chant modulé, mais celui qu'ils font le matin et le soir, et dans toute occasion où ils sont émus par quelque objet nouveau : ils voltigent avec agitation dans toute la pipée jusqu'à ce qu'ils soient arrêtés par les gluauds sur quelques-unes des avenues ou perchées, qu'on a taillées basses exprès pour les mettre à portée de leur vol ordinaire, qui ne s'élève guère au-dessus de quatre ou cinq pieds de terre; mais s'il en est un qui s'échappe du gluaud, il fait

entendre un troisième petit cri d'alarme, *tt-t, tt-t*, auquel tous ceux qui s'approchoient fuient. On les prend aussi à la rive du bois sur des perches garnies de lacets ou de gluaux; mais les rejets ou sauterelles fournissent une chasse plus sûre et plus abondante : il n'est pas même besoin d'amorcer ces petits pièges; il suffit de les tendre au bord des clairières ou dans le milieu des sentiers, et le malheureux petit oiseau, poussé par sa curiosité, va s'y jeter de lui-même.

Partout où il y a des bois d'une grande étendue, l'on trouve des rouge-gorges en grande quantité, et c'est surtout en Bourgogne et en Lorraine que se font les plus grandes chasses de ces petits oiseaux excellents à manger; on en prend beaucoup aux environs des petites villes de Bourmont, Mirécourt et Neufchâteau : on les envoie de Nancy à Paris. Cette province, fort garnie de bois et abondante en sources d'eaux vives, nourrit une très-grande variété d'oiseaux; de plus, sa situation entre l'Ardenne d'un côté, et les forêts du Suntgau, qui joignent le Jura de l'autre, la met précisément dans la grande route de leurs migrations; et c'est par cette raison qu'ils y sont si nombreux dans les temps de leurs passages : les rouge-gorges en particulier viennent en grand nombre des Ardennes, où Belon en vit prendre quantité dans la saison. Au reste, l'espèce en est répandue dans toute l'Europe, de l'Espagne et de l'Italie jusqu'en Polo-

gue et en Suède; partout ces petits oiseaux cherchent les montagnes et les bois pour faire leurs nids et y passer l'été.

Les jeunes, avant la première mue, n'ont pas ce beau roux orangé sur la gorge et la poitrine, d'où, par une extension un peu forcée, le rouge-gorge a pris son nom. Il leur perce quelques plumes dès la fin d'août; à la fin de septembre ils portent tous la même livrée et on ne les distingue plus. C'est alors qu'ils commencent à se mettre en mouvement pour leur départ, mais il se fait sans attroupement : ils passent seul à seul, les uns après les autres; et dans ce moment où tous les autres oiseaux se rassemblent et s'accompagnent, le rouge-gorge conserve son naturel solitaire. On voit ces oiseaux passer les uns après les autres; ils volent, pendant le jour, de buisson en buisson; mais apparemment ils s'élèvent plus haut pendant la nuit et font plus de chemin; du moins arrive-t-il aux oiseleurs, dans une forêt qui le soir étoit pleine de rouge-gorges et promettoit la meilleure chasse pour le lendemain, de les trouver tous partis avant l'arrivée de l'aurore.

Le départ n'étant point indiqué, et, pour ainsi dire, proclamé, parmi les rouge-gorges comme parmi les autres oiseaux alors attroupés, il en reste plusieurs en arrière, soit des jeunes que l'expérience n'a pas encore instruits du besoin de changer de climat, soit de ceux à qui suffisent les

petites ressources qu'ils ont su trouver au milieu de nos hivers. C'est alors qu'on les voit s'approcher des habitations, et chercher les expositions les plus chaudes; s'il en est quelqu'un qui soit resté au bois dans cette rude saison, il y devient compagnon du bûcheron, il s'approche pour se chauffer à son feu, il becquette dans son pain et voltige toute la journée alentour de lui en faisant entendre son petit cri : mais lorsque le froid augmente, et qu'une neige épaisse couvre la terre, il vient jusque dans nos maisons, frappe du bec aux vitres, comme pour demander un asile, qu'on lui donne volontiers, et qu'il paie par la plus aimable familiarité, venant amasser les miettes de la table, paroissant reconnoître et affectionner les personnes de la maison, et prenant un ramage moins éclatant, mais encore plus délicat que celui du printemps, et qu'il soutient pendant tous les frimas, comme pour saluer chaque jour la bienfaisance de ses hôtes et la douceur de sa retraite. Il y reste avec tranquillité jusqu'à ce que le printemps de retour, lui annonçant de nouveaux besoins et de nouveaux plaisirs, l'agite et lui fait demander sa liberté.

Dans cet état de domesticité passagère, le rou-

J'ai vu, chez un de mes amis, un rouge-gorge à qui on avoit ainsi donné asile au fort de l'hiver, venir se poser sur l'écrivoire tandis qu'il écrivoit; il chantoit des heures entières, d'un petit ramage doux et mélodieux.

ge-gorge se nourrit à peu près de tout : on lui voit amasser également les miettes de pain, les fibres de viande et les grains de millet. Ainsi c'est trop généralement qu'Olinas dit qu'il faut, soit qu'on le prenne au nid ou déjà grand dans les bois, le nourrir de la même pâte que le rossignol; il s'accommode, comme on voit, d'une nourriture beaucoup moins apprêtée; ceux qu'on laisse voler libres dans les chambres n'y causent que peu de saleté, ne rendant qu'une petite fiente assez sèche. L'auteur de l'*Ædonologie* prétend que le rouge-gorge apprend à parler; ce préjugé est ancien, et l'on trouve la même chose dans Porphyre : mais le fait n'est point du tout vraisemblable, puisque cet oiseau a la langue fourchue. Belon, qui ne l'avoit ouï chanter qu'en automne, temps auquel il n'a que son petit ramage, et non l'accent brillant et affectueux du grand chant des amours, vante pourtant la beauté de sa voix en la comparant à celle du rossignol. Lui-même, comme il paroît par son récit, a cru que le rouge-gorge étoit le même oiseau que le rossignol de muraille; mais, mieux instruit ensuite, il les distingua par leurs habitudes aussi-bien que par leurs couleurs. Celles du rouge-gorge sont très-simples : un manteau du même brun que le dos de la grive lui couvre tout le dessus du dos et de la tête; l'estomac et le ventre sont blancs; le roux orangé de la poitrine est moins vif dans la femelle que dans le

mâle; ils ont les yeux noirs, grands et même expressifs, et le regard doux; le bec est foible et délié, tel que celui de tous les oiseaux qui vivent principalement d'insectes; le tarse, très-menu, est d'un brun clair, ainsi que le dessus des doigts, qui sont d'un jaune pâle par-dessous. L'oiseau adulte a cinq pouces neuf lignes de longueur, et huit pouces de vol; le tube intestinal est long d'environ neuf pouces; le gésier, qui est musculueux, est précédé d'une dilatation de l'œsophage; le *cæcum* est très-petit, et quelquefois nul dans certains individus. En automne, ces oiseaux sont très-gras : leur chair est d'un goût plus fin que celui de la meilleure grive, dont elle a le fumet, se nourrissant des mêmes fruits, et surtout des alises.

DE LA GORGE-BLEUE.

Par la proportion des formes, par la grandeur et la figure entière, la gorge-bleue semble n'être qu'une répétition du rouge-gorge; elle n'en diffère que par le bleu brillant et azuré qui couvre sa gorge, au lieu que celle de l'autre est d'un rouge orangé : il paroît même que la Nature ait voulu démontrer l'analogie entre ces deux oiseaux jusque dans leurs différences; car, au-dessous de cette plaque bleue,

La gorge-bleue se nomme en latin moderne, *cyane-cula*; en allemand, *reg-flecklein*, suivant Gesner : *blanchlein*, selon Klein et Frisch.

on voit un cintre noir et une zone d'un rouge orangé, qui surmonte le haut de la poitrine; cette couleur orangée reparoît encore sur la première moitié des plumes latérales de la queue : de l'angle du bec passe par l'œil un trait de blanc roussâtre. Du reste, les couleurs, quoiqu'un peu plus sombres, sont les mêmes dans la gorge-bleue et dans le rouge-gorge. Elle en partage aussi la manière de vivre. Mais en rapprochant ces deux oiseaux par les ressemblances, la Nature semble les avoir séparés d'habitation : le rouge-gorge demeure au fond des bois; la gorge-bleue se tient à leurs lisières, cherchant les marais, les prés humides, les oseraies et les roseaux; et avec le même instinct solitaire que le rouge-gorge, elle semble avoir pour l'homme le même sentiment de familiarité; car, après toute la belle saison passée dans ces lieux reculés, au bord des bois voisins des marécages, ces oiseaux viennent, avant leur départ, dans les jardins, dans les avenues, sur les haies, et se laissent approcher assez pour qu'on puisse les tirer à la sarbacane.

Ils ne vont point en troupes, non plus que les rouge-gorges, et on en voit rarement plus de deux ensemble. Dès la fin de l'été, les gorge-bleues se jettent, dit M. Lottinger, dans les champs semés de gros grains; Frisch nomme les champs de pois comme ceux où elles se tiennent de préférence, et prétend même qu'elles y nichent : mais on trouve plus communément leur nid sur les saules, les o-

siers et les autres arbustes qui bordent les lieux humides; il est construit d'herbes entrelacées à l'origine des branches ou des rameaux.

Dans le temps des amours, le mâle s'élève droit en l'air, d'un petit vol, en chantant; il pirouette et retombe sur son rameau avec autant de gaieté que la fauvette, dont la gorge-bleue paroît avoir quelques habitudes; elle chante la nuit, et son ramage est très-doux, suivant Frisch. M. Hermann, au contraire, nous dit qu'il n'a rien d'agréable : opposition qui peut se concilier par les différents temps où ces deux observateurs ont pu l'entendre; la même différence pouvant se trouver au sujet de notre rouge-gorge, pour quelqu'un qui n'auroit ouï que son cri ordinaire, et non le chant mélodieux et tendre du printemps, ou son petit ramage des beaux jours de l'automne.

La gorge-bleue aime autant à se baigner que le rouge-gorge, et se tient plus que lui près des eaux : elle vit de vermisseaux et d'autres insectes, et, dans la saison de son passage, elle mange des baies de sureau. On la voit par terre aux endroits marécageux, cherchant sa nourriture et courant assez vite, en relevant la queue, le mâle surtout lorsqu'il entend le cri de la femelle vrai ou imité.

Les petits sont d'un brun noirâtre et n'ont pas encore de bleu sur la gorge; les mâles ont seulement quelques plumes brunes dans le blanc de la gorge et de la poitrine. La femelle ne prend ja-

mais cette gorge bleue tout entière : elle n'en porte qu'un croissant ou une bande au bas du cou, et c'est sur cette différence et sur la figure d'Edwards, qui n'a donné que la femelle, que M. Brisson fait une seconde espèce de sa gorge-bleue de Gibraltar, d'où apparemment l'on avoit apporté la femelle de cet oiseau.

Entre les mâles adultes, les uns ont toute la gorge bleue, et vraisemblablement ce sont les vieux, d'autant que le reste des couleurs et la zone rouge de la poitrine paroissent plus foncées dans ces individus : les autres, en plus grand nombre, ont une tache comme un demi-collier, d'un beau blanc, dont Frisch compare l'éclat à celui de l'argent poli ; c'est d'après ce caractère que les oisateurs du Brandebourg ont donné à la gorge-bleue le nom d'*oiseau à miroir*.

Ces riches couleurs s'effacent dans l'état de captivité, et la gorge-bleue mise en cage commence à les perdre dès la première mue. On la prend au filet comme les rossignols et avec le même appât. Dans la saison où ces oiseaux deviennent gras, ils sont, ainsi que tous les petits oiseaux à chair délicate, l'objet des grandes pipées ; ceux-ci sont néanmoins assez rares et même inconnus dans la plupart de nos provinces ; on en voit au temps du passage dans la partie basse des Vosges vers Sarrebourg, suivant M. Lottinger : mais un autre observateur nous assure que ces oiseaux ne remon-

tent pas jusque dans l'épaisseur de ces montagnes au midi. Ils sont plus communs en Alsace; et quoique généralement répandus en Allemagne et jusqu'en Prusse, nulle part ils ne sont bien communs, et l'espèce paroît beaucoup moins nombreuse que celle du rouge-gorge : cependant elle s'est assez étendue. Au nom que lui donne Barrère, on peut croire que la gorge-bleue est fréquente dans les Pyrénées : nous voyons, par la dénomination de la seconde espèce prétendue de M. Brisson, que cet oiseau se trouve jusqu'à Gibraltar. Nous savons d'ailleurs qu'on le voit en Provence, où le peuple l'appelle *cul-rousset bleu*, et on le croiroit indigène en Suède au nom que lui donne M. Linnæus : mais ce nom mal appliqué prouve seulement que cet oiseau fréquente les régions du Nord; il les quitte en automne pour voyager et chercher sa nourriture dans des climats plus doux : cette habitude, ou plutôt cette nécessité, est commune à la gorge-bleue et à tous les oiseaux qui vivent d'insectes et de fruits tendres.

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT AU ROUGE-GORGE ET A LA GORGE-
BLEUE.

Le rouge-gorge bleu de l'Amérique septentrionale. Notre rouge-gorge est un oiseau trop foible et de vol trop court pour avoir passé en Améri-

que par les mers; il craint trop les grands hivers pour y avoir pénétré par les terres du Nord : mais la Nature a produit dans ces vastes régions une espèce analogue et qui le représente; c'est le rouge-gorge bleu, qui se trouve dans les parties de l'Amérique septentrionale, depuis la Virginie, la Caroline et la Louisiane, jusqu'aux îles Bermudes. Catesby nous en a donné le premier la description : Edwards a représenté cet oiseau, et tous deux conviennent qu'il faut le rapporter au rouge-gorge d'Europe, comme espèce très-voisine. Il est un peu plus grand que le rouge-gorge, ayant six pouces trois lignes de longueur, et dix pouces huit lignes de vol. Catesby remarque qu'il vole rapidement, et que ses ailes sont longues; la tête, le dessus du corps, de la queue et des ailes, sont d'un très-beau bleu, excepté que la pointe de l'aile est brune; la gorge et la poitrine sont d'un jaune de rouille assez vif; le ventre est blanc. Dans quelques individus, tels que celui que Catesby a représenté, le bleu de la tête enveloppe aussi la gorge : dans les autres, comme celui d'Edwards, le roux couvre tout le devant du corps jusque sous le bec. La femelle a les couleurs plus ternes, le bleu mêlé de noirâtre; les petites plumes de l'aile de cette dernière couleur et frangées de blanc. Au reste, cet oiseau est d'un naturel très-doux, et ne se nourrit que d'insectes. Il fait son nid dans les trous d'arbres; différence de mœurs peut-être suggérée par

celle du climat, où les reptiles plus nombreux forcent les oiseaux à éloigner leurs nichées. Catesby assure que celui-ci est très-commun dans toute l'Amérique septentrionale. Ce naturaliste et Edwards sont les seuls qui en aient parlé, et Klein ne fait que l'indiquer d'après eux.

DU TRAQUET.

Cet oiseau, très-vif et très-agile, n'est jamais en repos; toujours voltigeant de buisson en buisson, il ne se pose que pour quelques instants, pendant lesquels il ne cesse encore de soulever les ailes pour s'envoler à tout moment : il s'élève en l'air par petits élans, et retombe en pirouettant sur lui-même. Ce mouvement continu a été comparé à celui du *traquet d'un moulin*, et c'est là, suivant Belon, l'origine du nom de cet oiseau.

Quoique le vol du traquet soit bas et qu'il s'élève rarement jusqu'à la cime des arbres, il se pose toujours au sommet des buissons et sur les branches les plus élancées des haies et des arbrisseaux, ou sur la pointe des tiges du blé de Turquie dans les champs, et sur les échaldas les plus hauts dans les vignes; c'est dans les terrains arides, les landes, les bruyères et les prés en montagne qu'il se plaît davantage, et où il fait entendre plus souvent son petit cri *ouistratra*, d'un ton couvert et sourd. S'il se trouve une tige isolée ou

un piquet au milieu du gazon dans ces prés, il ne manque pas de se poser dessus; ce qui donne une grande facilité pour le prendre : un gluau placé sur un bâton suffit pour cette chasse bien connue des enfants.

D'après cette habitude de voler de buisson en buisson sur les épines et les ronces, Belon, qui a trouvé cet oiseau en Crète et dans la Grèce, comme dans nos provinces, lui applique le nom *batis* (oiseau de ronces), dont Aristote ne parle qu'une seule fois, en disant qu'il vit de vermisseaux. Gaza a traduit *batis* par *rubetra*, que tous les naturalistes ont rapporté au traquet, d'autant que *rubetra* pourroit aussi signifier *oiseau rougeâtre*, et le rouge bai de la poitrine du traquet est sa couleur la plus remarquable. Elle s'étend en s'affoiblissant jusque sous le ventre; le dos, sur un fond d'un beau noir, est nué par écailles brunes, et cette disposition de couleurs s'étend jusqu'au-dessus de la tête, où cependant le noir domine; ce noir est pur sur la gorge, quoique traversé très-légèrement de quelques ondes blanches, et il remonte jusque sous les yeux. Une tache blanche sur le côté du cou confine au noir de la gorge et au rouge bai de la poitrine; les plumes de l'aile et de la queue sont noirâtres, frangées de brun ou de roussâtre clair; sur l'aile, près du corps, est une large ligne blanche, et le croupion est de cette même couleur : toutes ces teintes sont plus fortes

et plus foncées dans le vieux mâle que dans le jeune. La queue est carrée et un peu étalée; le bec est effilé et long de sept lignes; la tête assez arrondie et le corps ramassé; les pieds sont noirs, menus et longs de dix lignes : il a sept pouces et demi de vol, et quatre pouces dix lignes de longueur totale. Dans la femelle, la poitrine est d'un roussâtre sale : cette couleur, se mêlant à du brun sur la tête et le dessus du corps, a du noirâtre sur les ailes, et se fond dans du blanchâtre sous le ventre et à la gorge; ce qui rend le plumage de la femelle triste, décoloré, et beaucoup moins distinct que celui du mâle.

Le traquet fait son nid dans les terrains incultes, au pied des buissons, sous leurs racines ou sous le couvert d'une pierre : il n'y entre qu'à la dérobée, comme s'il craignoit d'être aperçu; aussi ne trouve-t-on ce nid que difficilement. Il le construit dès la fin de mars. La femelle pond cinq ou six œufs d'un vert bleuâtre, avec de légères taches rousses peu apparentes, mais plus nombreuses vers le gros bout. Le père et la mère nourrissent leurs petits de vers et d'insectes qu'ils ne cessent de leur apporter : il semble que leur sollicitude redouble lorsque ces jeunes oiseaux s'élancent hors du nid; ils les rappellent, les rallient, criant sans cesse *ouistratra*; enfin ils leur donnent encore à manger pendant plusieurs jours. Du reste, le traquet est très-solitaire; on le voit toujours seul,

hors le temps où l'amour lui donne une compagne. Son naturel est sauvage, et son instinct paroît obtus; autant il montre d'agilité dans son état de liberté, autant il est pesant en domesticité : il n'acquiert rien par l'éducation; on ne l'élève même qu'avec peine et toujours sans fruit. Dans la campagne, il se laisse approcher de très-près, ne s'éloigne que d'un petit vol sans paroître remarquer le chasseur; il semble donc ne pas avoir assez de sentiment pour nous aimer ni pour nous fuir. Ces oiseaux sont très-gras dans la saison, et comparables, pour la délicatesse de la chair, aux bec-figues; cependant ils ne vivent que d'insectes, et leur bec ne paroît point fait pour toucher aux graines. Belon et Aldrovande ont écrit que le traquet n'est point un oiseau de passage: cela est peut-être vrai pour la Grèce et l'Italie; mais il est certain que, dans les provinces septentrionales de France, il prévient les frimas et la chute des insectes, car il part dès le mois de septembre.

Quelques personnes rapportent à cette espèce l'oiseau nommé, en Provence, *fourmeiron*, qui se nourrit principalement de fourmis. Le fourmeiron paroît solitaire, et ne fréquente que les masures et les décombres : on le voit, quand il fait froid, se poser au-dessus des tuyaux des cheminées, comme pour se réchauffer. A ce trait, nous rapporterions plutôt le fourmeiron au rossignol de

muraille qu'au traquet, qui se tient constamment éloigné des villes et des habitations.

Il y a aussi en Angleterre, et particulièrement dans les montagnes de Derbyshire, un oiseau que M. Brisson a appelé le *traquet d'Angleterre*. Ray dit que cette espèce semble particulière à cette île. Edwards a donné les figures exactes du mâle et de la femelle; et Klein en fait mention sous le nom de *rossignol à ailes variées*. En effet, le blanc qui marque non-seulement les grandes couvertures, mais aussi la moitié des petites pennes les plus près du corps, fait dans l'aile de cet oiseau une tache beaucoup plus étendue que dans notre traquet commun. Du reste, le blanc couvre tout le devant et le dessous du corps, forme une tache au front, et le noir s'étend de là sur le dessus du corps jusqu'au croupion, qui est traversé de noir et de blanc; les pennes de la queue sont noires, les deux plus extérieures blanches en dehors, et les grandes pennes de l'aile brunes. Tout ce qui est de noir dans le mâle, est dans la femelle d'un brun verdâtre terni; le reste est blanc de même : dans l'un et l'autre le bec et les pieds sont noirs. Ce traquet est de la grosseur du nôtre, quoiqu'il paroisse particulier à l'Angleterre, et même aux montagnes de Derby : il faut néanmoins qu'il s'en éloigne dans la saison du passage; car on a vu quelquefois cet oiseau dans la Brie.

On trouve l'espèce du traquet depuis l'Angleterre et l'Écosse jusqu'en Italie et en Grèce; il est très-commun dans plusieurs de nos provinces de France. La Nature paroît l'avoir reproduit dans le Midi sous des formes variées. Nous allons donner une notice de ces traquets étrangers, après avoir décrit une espèce très-semblable à celle de notre traquet, et qui habite nos climats avec lui.

DU TARIER. 1

L'espèce du tarier, quoique très-voisine de celle du traquet, doit néanmoins en être séparée, puisque toutes deux subsistent dans les mêmes lieux sans se mêler, comme en Lorraine, où ces deux oiseaux sont communs et vivent séparément. On les distingue à des différences d'habitudes, autant qu'à celles du plumage. Le tarier se perche rarement, et se tient le plus souvent à terre sur les taupinières, dans les terres en friche, les pâquis élevés à côté des bois; le traquet au contraire est toujours perché sur les buissons, les échelas des vignes, etc. Le tarier est aussi un peu plus grand que le traquet; sa longueur est de cinq pouces trois lignes. Leurs couleurs sont à peu près les mêmes, mais différemment distribuées : le tarier a le haut du corps coloré de nuances plus vives;

Le tarier se nomme en Angleterre, *whinchat*; en Allemagne, *flugen-stakerte*, *flugen-stakerlin*, *totten-voget*.

une double tache blanche dans l'aile, et la ligne blanche depuis le coin du bec s'étend jusque derrière la tête; une plaque noire prend sous l'œil, et couvre la tempe, mais sans s'étendre, comme dans le traquet, sous la gorge, qui est d'un rouge bai clair; ce rouge s'éteint peu à peu, et s'aperçoit encore sur le fond blanc de tout le devant du corps; le croupion est de cette même couleur blanche, mais plus forte et grivelée de noir; tout le dessus du corps, jusqu'au sommet de la tête, est taché de brun sur un fond noir; les petites plumes et les grandes couvertures sont noires. Willughby dit que le bout de la queue est blanc; nous observons, au contraire, que les plumes sont blanches dans leur première moitié depuis la racine : mais ce naturaliste lui-même remarque des variétés dans cette partie du plumage du tarier, et dit qu'il a vu quelquefois les deux plumes du milieu de la queue noires avec un bord roux, et d'autres fois bordées de même sur un fond blanc. La femelle diffère du mâle en ce que ses couleurs sont plus pâles, et que les taches de ses ailes sont beaucoup moins apparentes. Elle pond quatre ou cinq œufs d'un blanc sale piqueté de noir. Du reste, le tarier fait son nid comme le traquet; il arrive et part avec lui, partage son instinct solitaire, et paroît même d'un naturel encore plus sauvage; il cherche les pays de montagne; et dans quelques endroits on a tiré son nom de cette ha-

bitude naturelle. Les oiseleurs bolonais l'ont appelé *montanello*. Les noms que lui appliquent Klein et Gesner marquent son inclination pour la solitude dans les lieux rudes et sauvages. Son espèce est moins nombreuse que celle du traquet; il se nourrit comme lui de vers, de mouches et d'autres insectes. Enfin le tarier prend beaucoup de graisse dès la fin de l'été, et alors il ne le cède point à l'ortolan pour la délicatesse.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU TRAQUET ET AU TARIER.

I. *Le traquet, ou tarier du Sénégal.* Cet oiseau est de la grandeur du tarier, et paroît se rapporter plus exactement à cette espèce qu'à celle du traquet. Il a en effet, comme le premier, la double tache blanche sur l'aile, et point de noir à la gorge : mais il n'a pas, comme lui, la plaque noire sous l'œil, ni les grandes couvertures de l'aile noires; elles sont seulement tachetées de cette couleur sur un fond brun. Du reste, les couleurs sont à peu près les mêmes que dans le tarier ou le traquet : seulement elles sont plus vives sur toute la partie supérieure du corps; le brun du dos est d'un roux plus clair, et les pinceaux noirs y sont mieux tranchés. Cette agréable variété règne du sommet de la tête jusque sur les couvertures de la queue : les pennes moyennes de l'aile sont bor-

décès de roux, les grandes de blanc, mais plus légèrement; toutes sont noirâtres. Les couleurs plus nettes au-dessus du corps dans ce traquet du Sénégal que dans le nôtre, sont au contraire plus ternes sous le corps; seulement la poitrine est légèrement teinte de rouge fauve entre le blanc de la gorge et celui du ventre. Cet oiseau a été apporté du Sénégal par M. Adanson. ●

II. *Le traquet de l'île de Luçon.* Ce traquet est à peine aussi grand que celui d'Europe, mais il est plus épais et plus fort; il a le bec plus gros et les pieds moins menus; il est tout d'un brun noir, excepté une large bande blanche dans les couvertures de l'aile, et un peu de blanc sombre sous le ventre. La femelle pourroit, par ses couleurs, être prise pour un oiseau d'une tout autre espèce; un roux brun lui couvre tout le dessous du corps et le croupion; cette couleur perce encore sur la tête à travers les ondes d'une teinte plus brune qui se renforce sur les ailes et la queue, et devient d'un brun roux très-sombre. Ces oiseaux ont été envoyés de l'île de Luçon, où M. Brisson dit qu'on les appelle *maria-capra*.

III. *Autre traquet des Philippines.* Cet oiseau est d'un noir encore plus profond que le mâle de l'espèce précédente; il a la taille plus grande, ayant près de six pouces, et la queue plus longue que

tous les autres traquets; il a aussi le bec et les pieds plus forts; la tache blanche de l'aile perce seule dans le fond noir à reflets violets de tout son plumage.

IV *Le grand traquet des Philippines.* Ce traquet, plus grand que le précédent, a un peu plus de six pouces de longueur; sa tête et sa gorge sont d'un blanc lavé de rougeâtre et de jaunâtre par quelques taches. Un large collier d'un rouge de tuile lui garnit le cou; sous ce collier, une écharpe d'un noir bleuâtre ceint la poitrine, se porte sur le dos, et s'y coupe en chaperon assez court par deux grandes taches blanches jetées sur les épaules: du noir à reflets violets achève de faire le manteau sur tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue de cet oiseau; ce noir est coupé dans l'aile par deux petites bandes blanches, l'une au bord extérieur vers l'épaule, l'autre à l'extrémité des grandes couvertures: le ventre et l'estomac sont du même blanc rougeâtre que la tête et la gorge; le bec, qui a sept lignes de longueur, et les pieds épais et robustes, sont couleur de rouille. M. Brisson dit que les pieds sont noirs; apparemment que ce caractère varie. Les ailes étant pliées s'étendent jusqu'au bout de la queue, au contraire de tous les autres traquets, où les ailes en couvrent à peine la moitié.

V *Le fitert, ou le traquet de Madagascar.* M.

Brisson a donné la description de cet oiseau, et nous l'avons trouvée très-exacte en la vérifiant sur un individu envoyé au Cabinet du Roi : cet auteur dit qu'on l'appelle *fitert* à Madagascar, et qu'il chante très-bien; ce qui sembleroit l'éloigner du genre de nos traquets, à qui on ne connoît qu'un cri désagréable, et auxquels cependant il faut convenir que le *fitert* appartient par plusieurs caractères qu'on ne peut méconnoître. Il est un peu plus gros que le traquet d'Europe; sa longueur est de cinq pouces quatre lignes. La gorge, la tête, tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue sont noirs; on voit seulement au dos et aux épaules quelques ondes roussâtres : le devant du cou, l'estomac, le ventre, sont blancs; la poitrine est rousse; le blanc du cou tranche entre le noir de la gorge et le roux de la poitrine, et il forme un collier; les grandes couvertures de l'aile les plus près du corps sont blanches, ce qui fait une tache blanche sur l'aile; un peu de blanc termine aussi les pennes de l'aile du côté intérieur, et plus à proportion qu'elles sont plus près du corps.

VI. *Le grand traquet.* C'est avec raison que nous appelons cet oiseau *grand traquet*; il a sept pouces un quart du bout du bec à l'extrémité de la queue, et six pouces et demi du bout du bec jusqu'au bout des ongles. Le bec est long d'un pouce; il est sans échancrures. La queue, d'environ

deux pouces, est un peu fourchue; l'aile pliée en couvre la moitié. Le tarse a onze lignes; le doigt du milieu sept, celui de derrière autant, et son ongle est le plus fort de tous. M. Commerson nous a laissé la notice de cet oiseau sans nous indiquer le pays où il l'a vu; mais la description que nous en donnons ici pourra servir à le faire reconnoître et retrouver par les voyageurs. Le brun est la couleur dominante de son plumage; la tête est variée de deux teintes brunes; un brun clair couvre le dessus du cou et du corps; la gorge est mêlée de brun et de blanchâtre; la poitrine est brune : cette couleur est celle des couvertures de l'aile et du bord extérieur des plumes; leur intérieur est mi-parti de roux et de brun, et ce brun se retrouve à l'extrémité des plumes de la queue, et couvre la moitié de celles du milieu; le reste est roux, et le dehors des deux plumes extérieures est blanc; le dessous du corps est roussâtre.

VII. *Le traquet du cap de Bonne-Espérance.* M. de Roseneuvetz a vu au cap de Bonne-Espérance un traquet qui n'a pas encore été décrit par les naturalistes. Il a six pouces de longueur; le bec noir, long de sept lignes, échancré vers la pointe; les pieds noirs; le tarse long d'un pouce. Tout le dessus du corps, y compris le haut du cou et de la tête, est d'un vert très-brun; tout le dessous du corps est gris, avec quelques teintes de roux : le

croupion est de cette dernière couleur. Les pen-
 nes et les couvertures de l'aile sont brunes avec un
 bord plus clair dans la même couleur; la queue a
 vingt-deux lignes de longueur, les ailes pliées la
 recouvrent jusqu'au milieu, elle est un peu four-
 chue : les deux penes du milieu sont d'un brun
 noirâtre; les deux latérales sont marquées oblique-
 ment de brun sur un fond fauve, et d'autant plus
 qu'elles sont plus extérieures. Un autre individu
 de la même grandeur, rapporté également du cap
 de Bonne-Espérance par M. de Roseneuvetz, et
 placé au Cabinet du Roi, n'est peut-être que la fe-
 melle du précédent. Il a tout le dessus du corps
 simplement brun noirâtre, la gorge blanchâtre, et
 la poitrine rousse. Nous n'avons rien appris des
 habitudes naturelles de ces oiseaux; cependant
 cette connoissance seule anime le tableau des ê-
 tres vivants, et les présente dans la véritable pla-
 ce qu'ils occupent dans la Nature. Mais combien
 de fois dans l'histoire des animaux, n'avons-nous
 pas senti le regret d'être ainsi bornés à donner leur
 portrait, et non pas leur histoire! cependant tous
 ces traits doivent être recueillis et posés au bord
 de la route immense de l'observation, comme sur
 les cartes des navigateurs sont marquées les ter-
 res vues de loin, et qu'ils n'ont pu reconnoître de
 plus près.

VIII. *Le clignot, ou traquet à luxette.* Un cercle

d'une peau jaunâtre plissée tout autour des yeux de cet oiseau, et qui semble les garnir de lunettes, est un caractère si singulier, qu'il suffit pour le distinguer. M. Commerson l'a rencontré sur la rivière de la Plata vers Monte-Video, et les noms qu'il lui donne sont relatifs à cette conformation singulière de l'extérieur de ses yeux. Il est de la grandeur du chardonneret, mais plus épais de corps; sa tête est arrondie, et le sommet en est élevé; tout son plumage est d'un beau noir, excepté la tache blanche dans l'aile qui l'assimile aux traquets : cette tache s'étend largement par le milieu des cinq premières pennes, et finit en pointe vers l'extrémité des six, sept et huitième. Dans quelques individus, on voit aussi du blanc aux couvertures inférieures de la queue; dans les autres, elles sont noires comme le reste du plumage. L'aile pliée n'atteint qu'à la moitié de la queue, qui est longue de deux pouces, carrée lorsqu'elle est fermée, et formant, quand elle s'étale, un triangle presque équilatéral; elle est composée de huit pennes égales. Le bec est droit, effilé, jaunâtre à la partie supérieure, légèrement fléchi en crochet à l'extrémité; la langue est membraneuse, taillée en flèche à double pointe; les yeux sont ronds avec l'iris jaune et la prunelle bleuâtre. Cette singulière membrane, qui fait cercle alentour

Pespicillarius, nictitarius, lichenops, clignot.

n'est apparemment que la peau même de la paupière nue et plus étendue qu'à l'ordinaire, et par conséquent assez ample pour former plusieurs plis; c'est du moins l'idée que nous en donne M. Commerson, lorsqu'il la compare à du lichen ridé, et qu'il dit que les deux portions de cette membrane frangée par les bords se rejoignent quand l'oiseau ferme les yeux : on doit remarquer de plus dans l'œil de cet oiseau la membrane clignotante qui part de l'angle intérieur. Les pieds et les doigts, assez menus, sont noirs; le doigt de derrière est le plus gros, et il est aussi long que ceux du devant, quoiqu'il n'ait qu'une seule articulation, et son ongle est le plus fort de tous. Cet oiseau auroit-il été produit seul de son genre et isolé au milieu du nouveau continent? c'est du moins le seul de ces régions qui nous soit connu, comme ayant quelque rapport avec nos traquets; mais ses ressemblances avec eux sont moins frappantes que le caractère qui l'en distingue, et que la Nature lui a imprimé comme le sceau de ces régions étrangères qu'il habite.

DU MOTTEUX,

ANCIENNEMENT VITREC, VULGAIREMENT CUL-BLANC.¹

Cet oiseau, commun dans nos campagnes, se tient habituellement sur les mottes dans les terres

¹ En latin, *vitiflora*; en italien, *culo bianco*; en anglais, *white-tail*, *fallow-smiter*, *wheat-car*, *horse-match*.

fraîchement labourées; et c'est de là qu'il est appelé *motteux* : il suit le sillon ouvert par la charrue pour y chercher les vermisses dont il se nourrit. Lorsqu'on le fait partir, il ne s'élève pas, mais il rase la terre d'un vol court et rapide, et découvre en fuyant la partie blanche du derrière de son corps; ce qui le fait distinguer en l'air de tous les autres oiseaux, et lui a fait donner par les chasseurs le nom vulgaire de *cul-blanc*. On le trouve aussi assez souvent dans les jachères et les friches, où il vole de pierre en pierre, et semble éviter les haies et les buissons, sur lesquels il ne se perche pas aussi souvent qu'il se pose sur les mottes.

Il est plus grand que le tarier et plus haut sur ses pieds, qui sont noirs et grêles. Le ventre est blanc, ainsi que les couvertures inférieures et supérieures de la queue, et la moitié à peu près de ses pennes, dont la pointe est noire; elles s'étalent quand il part, et offrent ce blanc qui le fait remarquer. L'aile dans le mâle est noire, avec quelques franges de blanc roussâtre; le dos est d'un beau gris cendré ou bleuâtre; ce gris s'étend jusque sur le fond blanc; une plaque noire prend de l'angle du bec, se porte sous l'œil et s'étend au-delà de l'oreille; une bandelette blanche borde le front et passe sur les yeux. La femelle n'a pas de plaque ni de bandelette; un gris roussâtre règne sur son plumage, partout où celui du mâle est gris cendré; son aile est plus brune que noire, et

largement frangée jusque dessous le ventre; en tout, elle ressemble autant ou plus à la femelle du turier qu'à son propre mâle; et les petits ressemblent parfaitement à leurs père et mère dès l'âge de trois semaines, temps auquel ils prennent leur essor.

Le bec du motteux est menu à la pointe et large par sa base; ce qui le rend très-propre à saisir et avaler les insectes, sur lesquels on le voit courir, ou plutôt s'élaner rapidement par une suite de petits sauts. Il est toujours à terre; si on le fait lever, il ne s'éloigne pas, et va d'une motte à l'autre, toujours d'un vol assez court et très-bas, sans entrer dans les bois ni se percher jamais plus haut que les haies basses ou les moindres buissons : posé, il balance sa queue, et fait entendre un son assez sourd, *titreû, titreû*, et c'est peut-être de cette expression de sa voix qu'on a tiré son nom de *vitrec* ou *titrec*; et toutes les fois qu'il s'envole, il semble aussi prononcer assez distinctement et d'une voix plus forte *far-far, far-far*; il répète ces deux cris d'une manière précipitée.

Il niche sous les gazons et les mottes dans les champs nouvellement labourés, ainsi que sous les pierres dans les friches, auprès des carrières, à l'entrée des terriers quittés par les lapins, ou bien entre les pierres des petits murs à sec dont on fait les clôtures dans les pays de montagnes. Le nid, fait avec soin, est composé en dehors de mousse

ou d'herbes fines, et de plumes ou de laine en dedans; il est remarquable par une espèce d'abri placé au-dessus du nid et collé contre la pierre ou la motte sous laquelle tout l'ouvrage est construit : on y trouve communément cinq à six œufs d'un blanc bleuâtre clair, avec un cercle au gros bout d'un bleu plus mat. Une femelle prise sur ses œufs avoit tout le milieu de l'estomac dénué de plumes, comme il arrive aux couveuses ardentes. Le mâle affectionné à cette mère tendre lui porte, pendant qu'elle couve, des fourmis et des mouches : il se tient aux environs du nid; et lorsqu'il voit un passant, il court ou vole devant lui, faisant de petites poses, comme pour l'attirer; et quand il le voit assez éloigné, il prend sa volée en cercle et regagne le nid.

On en voit des petits dès le milieu de mai; car ces oiseaux, dans nos provinces, sont de retour dès les premiers beaux jours vers la fin de mars : mais s'il survient des gelées après leur arrivée, ils périssent en grand nombre, comme il arriva en Lorraine en 1767. On en voit beaucoup dans cette province, surtout dans la partie montagneuse; ils sont également communs en Bourgogne et en Bugey : mais en Brie on n'en voit guère que sur la fin de l'été. En général, ils préfèrent les pays élevés, les plaines en montagnes et les endroits arides. On en prend grand nombre sur les dunes, dans la province de Sussex, vers le commencement

de l'automne, temps auquel cet oiseau est gras et d'un goût délicat. Willughby décrit cette petite chasse que font dans ces cantons les bergers d'Angleterre : ils coupent des gazons et les couchent en long à côté et au-dessus du creux qui reste en place du gazon enlevé, de manière à ne laisser qu'une petite tranchée, au milieu de laquelle est tendu un lacet de crin. L'oiseau, entraîné par le double motif de chercher sa nourriture dans une terre fraîchement ouverte et de se cacher dans la tranchée, va donner dans ce piège : l'apparition d'un épervier, et même l'ombre d'un nuage, suffit pour l'y précipiter; car on a remarqué que cet oiseau timide fuit alors et cherche à se cacher.

Tous s'en retournent en août et septembre, et l'on n'en voit plus dès la fin de ce mois : ils voyagent par petites troupes, et du reste ils sont assez solitaires : il n'existe entre eux de société que celle du mâle et de la femelle. Cet oiseau a l'aile grande; et quoique nous ne lui voyions pas faire beaucoup d'usage de sa puissance de vol, apparemment qu'il l'exerce mieux dans ses migrations : il faut même qu'il l'ait déployée quelquefois, puisqu'il est du petit nombre des oiseaux communs à l'Europe et à l'Asie méridionale; car on le trouve au Bengale, et nous le voyons en Europe depuis l'Italie jusqu'en Suède.

On pourroit le reconnoître par les seuls noms qui lui ont été donnés en divers lieux : on l'ap-

pelle dans nos provinces *motteux*, *tourne-motte*, *brise-motte* et *terrasson*, de ses habitudes de se tenir toujours à terre et d'en habiter les trous, de se poser sur les mottes et de paroître les frapper en secouant sa queue. Les noms qu'on lui donne en Angleterre désignent également un oiseau des terres labourées et des friches, un oiseau à croupion blanc. Mais le nom grec *œnanthe*, que les naturalistes, d'après la conjecture de Belon, ont voulu unanimement lui appliquer, n'est pas aussi caractéristique ni aussi approprié que les précédents. La seule analogie du mot *œnanthe* à celui de *vitiflora*, et de celui-ci à son ancien nom *vitrec*, a déterminé Belon à lui appliquer celui d'*œnanthe*; car cet auteur ne nous explique pas pourquoi ni comment on l'a dénommé *oiseau de fleur de vigne* (*œnanthe*). Il arrive d'ailleurs avant le temps de cette floraison de la vigne, il reste long-temps après que la fleur est passée; il n'a donc rien de commun avec cette fleur de la vigne. Aristote ne caractérise l'oiseau *œnanthe* qu'en donnant à son apparition et à son départ les mêmes temps qu'à l'arrivée et à l'occultation du coucou.

M. Brisson compte cinq espèces de ces oiseaux : 1° le cul-blanc; 2° le cul-blanc gris, qu'il ne distingue de l'autre que par cette épithète, quoique le premier soit également gris. La différence prise d'après M. Linnæus, qui en fait une espèce parti-

culière, consiste en ce qu'il a de petites ondes de blanchâtre à travers le gris teint de fauve qui les couvre également tous deux. M. Brisson ajoute une autre petite différence dans les plumes de la poitrine, qui sont, dit-il, piquetées de petites taches grises, et dans celles de la queue, dont les deux du milieu n'ont point de blanc, quoique les autres en aient jusqu'aux trois quarts : mais les détails minutieux de ces petites nuances de couleurs feroient aisément plusieurs espèces d'un seul et même individu; il suffiroit pour cela de les prendre un peu plus près ou un peu plus loin du temps de la mue. Ce n'est point saisir la touche de la Nature que de la considérer ainsi; les coups de pinceau dont elle se joue à la superficie fugitive des êtres ne sont point le trait de burin fort et profond dont elle grave à l'intérieur le caractère de l'espèce.

5°. Après le cul-blanc gris, M. Brisson fait une troisième espèce de cul-blanc cendré : mais les différences qu'il indique sont trop légères pour les séparer l'un de l'autre, d'autant plus que l'épithète de *cendré*, loin d'être distinctive, convient pleinement au cul-blanc commun, dont celui-ci ne sera qu'une simple variété. Voilà donc trois prétendues espèces qu'on peut réduire à une seule. Mais la quatrième et la cinquième espèce, données de même par M. Brisson, ont des différences plus sensibles; savoir, le motteux ou cul-blanc roussâtre, et le motteux ou cul-blanc roux.

4°. Le motteux ou eul-blanc roussâtre, qui fait la quatrième espèce de M. Brisson, est un peu moins gros que le motteux commun, et n'a que six pouces trois lignes de longueur : la tête, le devant du corps et la poitrine, sont d'un blanchâtre mêlé d'un peu de roux; le ventre et le erou pion sont d'un blanc plus clair; le dessus du cou et du dos est roussâtre clair. On pourroit aisément prendre cet oiseau pour la femelle du cul-blanc commun, s'il ne se trouvoit des individus avec le caractère du mâle, la bande noire sur la tempe du bec à l'oreille. Ainsi nous croyons que cet oiseau doit être regardé comme une variété dont la race est constante dans l'espèce du motteux. On le voit en Lorraine vers les montagnes, mais moins fréquemment que le motteux commun : il se trouve aussi aux environs de Bologne en Italie; Aldrovande lui donne le nom de *strapazzino*. M. Brisson dit aussi qu'il se trouve en Languedoc, et qu'à Nîmes on le nomme *reynauby*.

5°. La cinquième espèce donnée par M. Brisson est le motteux ou eul-blanc roux : la mâle et la femelle ont été décrits par Edwards; ils avoient été envoyés de Gibraltar en Angleterre. L'un de ces oiseaux a non-seulement la bande noire du bec à l'oreille, mais aussi toute la gorge de cette couleur, caractère qui manque à l'autre, dont la gorge est blanche et les couleurs plus pâles; le dos, le cou et le sommet de la tête, sont d'un roux jau-

ne; la poitrine, le haut du ventre et les côtés sont d'un jaune plus foible; le bas-ventre et le croupion sont blancs; la queue est blanche, frangée de noir, excepté les deux pennes du milieu, qui sont entièrement noires; celles de l'aile sont noirâtres, avec leurs grandes couvertures bordées de brun clair. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du motteux commun. Aldrovande, Willughby et Ray, en parlent également sous le nom d'*œnanthe altera*. On peut regarder cet oiseau comme une espèce voisine du motteux commun, mais qui est beaucoup plus rare dans nos provinces tempérées.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU MOTTEUX.

I. *Le grand motteux, ou cul-blanc du cap de Bonne-Espérance.* M. de Rosencuvetz nous a envoyé cet oiseau qui n'a été décrit par aucun naturaliste : il a huit pouces de longueur; son bec a dix lignes, sa queue treize, et le tarse quatorze : il est, comme l'on voit, beaucoup plus grand que le motteux d'Europe. Le dessus de la tête est légèrement varié de deux bruns dont les teintes se confondent; le reste du dessus du corps est brun fauve jusqu'au croupion, où il y a une bande transversale de fauve clair; la poitrine est variée, comme la tête, de deux bruns brouillés et peu distincts; la gorge est d'un blanc sale ombré de

brun; le haut du ventre et les flancs sont fauves; le bas-ventre est blanc sale, et les couvertures inférieures de la queue, fauve clair; mais les supérieures sont blanches, ainsi que les plumes jusqu'à la moitié de leur longueur; le reste est noir, terminé de blanc sale, excepté les deux intermédiaires, qui sont entièrement noires et terminées de fauve; les ailes, sur un fond brun, sont bordées légèrement de fauve clair aux grandes plumes, et plus légèrement sur les plumes moyennes et sur les couvertures.

II. *Le motteux ou cul-blanc brun verdâtre.* Cette espèce a été rapportée, comme la précédente, du cap de Bonne-Espérance, par M. de Roseneuvetz; elle est plus petite, l'oiseau n'ayant que six pouces de longueur. Le dessus de la tête et du corps est varié de brun noir et de brun verdâtre : ces couleurs se marquent et tranchent davantage sur les couvertures des ailes; cependant les grandes, comme celles de la queue, sont blanches : la gorge est d'un blanc sale; ensuite on voit un mélange de cette teinte et de noir sur le devant du cou; il y a de l'orangé sur la poitrine, qui s'affaiblit vers le bas du ventre : les couvertures inférieures de la queue sont tout-à-fait blanches; les plumes sont d'un brun noirâtre, et les latérales sont terminées de blanc. Cet oiseau a plus encore que le précédent tous les caractères de notre mot-

teux commun, et l'on ne peut guère douter qu'ils n'aient à peu près les mêmes habitudes naturelles.

III. *Le motteux du Sénégal.* Cet oiseau est un peu plus grand que le motteux de nos contrées, et ressemble très-exactement à la femelle de celui-ci, en se figurant néanmoins la teinte du dos un peu plus brune, et celle de la poitrine un peu plus rougeâtre; peut-être aussi l'individu qui a servi à cette description étoit dans son espèce une femelle.

DE LA LAVANDIÈRE, ET DES BERGERETTES OU BERGERONNETTES.

L'ON a souvent confondu la lavandière et les bergeronnettes; mais la première se tient ordinairement au bord des eaux, et les bergeronnettes fréquentent le milieu des prairies et suivent les troupeaux: les unes et les autres voltigent souvent dans les champs autour du laboureur, et accompagnent la charrue pour saisir les vermis-seaux qui fourmillent sur la glèbe fraîchement renversée. Dans les autres saisons, les mouches que le bétail attire, et tous les insectes qui peuplent les rives des eaux dormantes, sont la pâture de ces oiseaux; véritables *gobe-mouches* à ne les considérer que par leur manière de vivre, mais

différents des gobe-mouches proprement dits, qui attendent et chassent leur proie sur les arbres, au lieu que la lavandière et les bergeronnettes la cherchent et la poursuivent à terre. Elles forment ensemble une petite famille d'oiseaux à bec fin, à pieds hauts et menus, et à longue queue qu'elles balancent sans cesse; et c'est de cette habitude commune que les unes et les autres ont été nommées *motacilla* par les Latins, et que sont dérivés les différents noms qu'elles portent dans nos provinces.

DE LA LAVANDIÈRE.

Belon, et Turner avant lui, appliquent à cet oiseau le nom grec de *knipologos*, rendu en latin par celui de *culicilega*, oiseau *recueillant les mouches* : ce nom, ou plutôt cette dénomination, semble convenir parfaitement à la lavandière; néanmoins il me paroît certain que le *knipologos* des Grecs est un tout autre oiseau.

Aristote (liv. VIII, chap. 5) parle de deux pics (*dryocolaptas*) et du loriot (*galgulus*) comme habitants des arbres, qu'ils frappent du bec : il faut

¹ En latin, *motacilla*; en italien, *ballarina*, *colatre-mola*, *codinzinzola*, *cutrettola*, *bovarina*; en anglais, *wag-tail*, *water-wagtail*, *white-water-wagtail*, *common dish-washer*; en allemand, *wyssewasser-steltz*, *bach-steltz*, *weisse und schwartze bach-steltze*, *wege-stertz*, *kloster freulin*.

leur joindre, dit-il, le petit oiseau amasseur de mouchérons (*knipologos*), qui frappe aussi les arbres (*qui et ipse lignipeta est*), qui est gris tacheté (*colore cinereus, maculis distinctus*), et à peine aussi grand que le chardonneret (*magnitudine quantâ spinus*), et dont la voix est foible (*voce parvâ*). Scaliger observe, avec raison, qu'un oiseau *lignipète*, ou qui becquette les arbres (*ξολοκόπος*), ne peut être la lavandière. Un plumage fond gris et pointillé de taches n'est point celui de la lavandière, qui est coupé par grandes bandes, et par masses blanches et noires; le caractère de la grandeur, celui de la voix, ne lui conviennent pas plus : mais nous trouvons tous ces traits dans notre grimpereau; voix foible, plumage tacheté sur un fond brun ou gris obscur, habitude de vivre alentour des trous d'arbres, et d'y recueillir les mouchérons engourdis; tout cela convient au grimpereau, et ne peut s'appliquer à la lavandière, de laquelle nous ne trouvons ni le nom ni la description dans les auteurs grecs.

Elle n'est guère plus grosse que la mésange commune : mais sa longue queue semble agrandir son corps, et lui donne en tout sept pouces de longueur; la queue elle-même en a trois et demi: l'oiseau l'épanouit et l'étale en volant; il s'appuie sur cette longue et large rame, qui lui sert pour se balancer, pour pirouetter, s'élançer, rebrousser et se jouer dans le vague de l'air; et, lorsqu'il

est posé, il donne incessamment à cette même partie un balancement assez vif de bas en haut par reprises de cinq ou six secousses.

Ces oiseaux courent légèrement à petits pas très-prestes sur la grève des rivages; ils entrent même, au moyen de leurs longues jambes, à la profondeur de quelques lignes dans l'eau de la lame affoiblie, qui vient s'épandre sur la rive basse en un léger réseau : mais plus souvent on les voit voltiger sur les écluses des moulins, et se poser sur les pierres; ils y viennent, pour ainsi dire, battre la lessive avec les laveuses, tournant tout le jour alentour de ces femmes, s'en approchant familièrement, recueillant les miettes que parfois elles leur jettent, et semblent imiter, du battement de leur queue, celui qu'elles font pour battre leur linge, habitude qui a fait donner à cet oiseau le nom de *lavandière*.

Le blanc et le noir, jetés par masses et par grandes taches, partagent le plumage de la lavandière : le ventre est blanc; la queue est composée de douze pennes, dont les dix intermédiaires sont noires, les deux latérales blanches jusqu'auprès de leur naissance; l'aile pliée n'atteint qu'au tiers de leur longueur; les pennes des ailes sont noirâtres et bordées de gris blanc. Belon remarque à la lavandière un petit rapport dans les ailes qui l'approche du genre des oiseaux d'eau. Le dessus de la tête est couvert d'une calotte noire qui descend

sur le haut du cou; un demi-masque blanc cache le front, enveloppe l'œil, et, tombant sur les côtés du cou, confine avec le noir de la gorge, qui est garnie d'un large plastron noir arrondi sur la poitrine. Plusieurs individus n'ont de ce plastron noir qu'une zone en demi-cercle au haut de la poitrine, et leur gorge est blanche : le dos, gris ardoisé dans les autres, est gris brun dans ces individus, qui paroissent former une variété, qui néanmoins se mêle et se confond avec l'espèce; car la différence du mâle à la femelle consiste en ce que dans celle-ci la partie du sommet de la tête est brune, au lieu que dans le mâle cette même partie est noire.

La lavandière est de retour dans nos provinces à la fin de mars : elle fait son nid à terre, sous quelques racines ou sous le gazon dans les terres en repos, mais plus souvent au bord des eaux, sous une rive creusée et sous les piles de bois élevées le long des rivières; ce nid est composé d'herbes sèches, de petites racines, quelquefois entremêlées de mousse, le tout lié assez négligemment, et garni au dedans d'un lit de plumes ou de crin. Elle pond quatre ou cinq œufs blancs, semés de taches brunes, et ne fait ordinairement qu'une nichée, à moins que la première ne soit détruite ou interrompue avant l'exclusion ou l'éducation des petits. Le père et la mère les défendent avec courage lorsqu'on veut en approcher : ils viennent au-devant de l'ennemi plongeant et voltigeant, comme

pour l'entraîner ailleurs; et quand on emporte leur couvée, ils suivent le ravisseur, volant au-dessus de sa tête, tournant sans cesse, et appelant leurs petits avec des accents douloureux. Ils les soignent aussi avec autant d'attention que de propriété, et nettoient le nid de toutes ordures; ils les jettent au dehors, et même les emportent à une certaine distance : on les voit de même emporter au loin les morceaux de papier ou les pailles qu'on aura semés pour reconnoître l'endroit où leur nid est caché. Lorsque les petits sont en état de voler, le père et la mère les conduisent et les nourrissent encore pendant trois semaines ou un mois; on les voit se gorger avidement d'insectes et d'œufs de fourmis qu'ils leur portent. En tout temps, on observe que ces oiseaux prennent leur manger avec une vitesse singulière, et sans paroître se donner le temps de l'avalier; ils amassent les vermisceaux à terre; ils chassent et attrapent les mouches en l'air, ce sont les objets de leurs fréquentes pirouettes. Du reste, leur vol est ondoyant et se fait par élans et par bonds; ils s'aident de la queue dans leur vol en la mouvant horizontalement, et ce mouvement est différent de celui qu'ils lui donnent à terre, et qui se fait de haut en bas perpendiculairement. Au reste, les lavandières font entendre fréquemment, et surtout en volant, un petit cri vif et redoublé, d'un timbre net et clair, *guíguít, guíguíguít*; c'est une voix de ralliement,

car celles qui sont à terre y répondent : mais ce cri n'est jamais plus bruyant et plus répété que lorsqu'elles viennent d'échapper aux serres de l'épervier. Elles ne craignent pas autant les autres animaux, ni même l'homme; car quand on les tire au fusil, elles ne fuient pas loin et reviennent se poser à peu de distance du chasseur. On en prend quelques-unes avec les alouettes au filet à miroir; et il paroît, au récit d'Olina, qu'on en fait en Italie une chasse particulière vers le milieu d'octobre.

C'est en automne qu'on les voit en plus grand nombre dans nos campagnes. Cette saison qui les rassemble paroît leur inspirer plus de gaieté; elles multiplient leurs jeux; elles se balancent en l'air, s'abattent dans les champs, se poursuivent, s'entr'appellent, et se promènent en nombre sur les toits des moulins et des villages voisins des eaux, où elles semblent dialoguer entre elles par petits cris coupés et réitérés : on croiroit, à les entendre, que toutes et chacune s'interrogent, se répondent tour à tour pendant un certain temps, et jusqu'à ce qu'une acclamation générale de toute l'assemblée donne le signal ou le consentement de se transporter ailleurs. C'est dans ce temps encore qu'elles font entendre ce petit ramage doux et léger à demi-voix, et qui n'est presque qu'un murmure, d'où apparemment Belon leur a appliqué le nom italien de *susurade* (à *susurro*). Ce

doux accent leur est inspiré par l'agrément de la saison et par le plaisir de la société, auquel ces oiseaux semblent être très-sensibles.

Sur la fin de l'automne, les lavandières s'attroupent en plus grandes bandes; le soir on les voit s'abattre sur les saules et dans les oseraies, au bord des canaux et des rivières, d'où elles appellent celles qui passent, et font ensemble un chamaillis bruyant jusqu'à la nuit tombante. Dans les matinées claires d'octobre, on les entend passer en l'air quelquefois fort haut, se réclamant et s'appelant sans cesse; elles partent alors; car elles nous quittent aux approches de l'hiver, et cherchent d'autres climats. M. de Maillet dit qu'il en tombe en Égypte, vers cette saison, des quantités prodigieuses, que le peuple fait sécher dans le sable pour les conserver et les manger ensuite. M. Adanson rapporte qu'on les voit en hiver au Sénégal avec les hirondelles et les cailles, qui ne s'y trouvent également que dans cette saison.

La lavandière est commune dans toute l'Europe, jusqu'en Suède, et se trouve, comme l'on voit, en Afrique et en Asie. Celle que M. Sonnerat nous a rapportée des Philippines est la même que celle de l'Europe. Une autre apportée du cap de Bonne-Espérance par M. Commerson ne différoit de la variété dont nous avons parlé ci-dessus page 450, qu'en ce que le blanc de la gorge ne remontoit pas au-dessus de la tête ni si haut sur les côtés du

cou, et en ce que les couvertures des ailes, moins variées, n'y formoient pas deux lignes transversales blanches. Mais Olin ne se méprend-il pas, lorsqu'il dit que la lavandière ne se voit en Italie que l'automne et l'hiver, et peut-on croire que cet oiseau passe l'hiver dans ce climat, en le voyant porter ses migrations si loin dans des climats beaucoup plus chauds?

DES BERGERONNETTES, OU BERGERETTES.

DE LA BERGERONNETTE GRISE.¹

Première espèce.

L'on vient de voir que l'espèce de la lavandière est simple, et n'a qu'une légère variété; mais nous trouvons trois espèces bien distinctes dans la famille des bergeronnettes, et toutes trois habitent nos campagnes sans se mêler ni produire ensemble. Nous les indiquerons par les dénominations de *bergeronnette grise*, *bergeronnette de printemps* et *bergeronnette jaune*, pour ne pas contredire les nomenclatures reçues; et nous ferons un article séparé des *bergeronnettes étrangères*, et des oiseaux qui ont le plus de rapport avec elles.

L'espèce d'affection que les bergeronnettes marquent pour les troupeaux; leur habitude à les sui-

¹ La bergeronnette grise est le *mosquillon* de Provence, suivant la note que nous a envoyée M. Guys de Marseille.



Strelt piaz

Marsard sc.

1. La Lavandière Page 427.
 2. La Bergeronnette grise 434.

3. La Bergeronnette jaune . . . 439.

vre dans la prairie; leur manière de voltiger, de se promener au milieu du bétail paissant, de s'y mêler sans crainte, jusqu'à se poser quelquefois sur le dos des vaches et des moutons; leur air de familiarité avec le berger, qu'elles précèdent, qu'elles accompagnent sans défiance et sans danger, qu'elles avertissent même de l'approche du loup ou de l'oiseau de proie, leur ont fait donner un nom approprié, pour ainsi dire, à cette vie pastorale. Compagne d'hommes innocents et paisibles, la bergeronette semble avoir pour notre espèce ce penchant qui rapprocheroit de nous la plupart des animaux, s'ils n'étoient repoussés par notre barbarie, et écartés par la crainte de devenir nos victimes. Dans la bergeronette, l'affection est plus forte que la peur : il n'est point d'oiseau libre dans les champs qui se montre aussi privé, qui fuie moins et moins loin, qui soit aussi confiant, qui se laisse approcher de plus près, qui revienne plus tôt à portée des armes du chasseur, qu'elle n'a pas l'air de redouter, puisqu'elle ne sait pas même fuir.

Les mouches sont sa pâture pendant la belle saison : mais quand les frimas ont abattu les insectes volants et renfermé les troupeaux dans l'étable, elle se retire sur les ruisseaux, et y passe presque toute la mauvaise saison; du moins la plupart de ces oiseaux ne nous quittent pas pendant l'hiver. La bergeronette jaune est la plus

constamment sédentaire; la grise est moins commune dans cette mauvaise saison.

Toutes les bergeronnettes sont plus petites que la lavandière, et ont la queue à proportion encore plus longue. Belon, qui n'a connu distinctement que la bergeronnette jaune, semble désigner notre bergeronnette grise sous le nom d'*autre sorte de lavandière*.

La bergeronnette grise a le manteau gris; le dessous du corps, blanc avec une bande brune en demi-collier au cou; la queue noirâtre, avec du blanc aux plumes extérieures; les grandes plumes de l'aile brunes, les autres noirâtres et frangées de blanc comme les couvertures.

Elle fait son nid vers la fin d'avril, communément sur un osier près de terre à l'abri de la pluie; elle pond et couve ordinairement deux fois par an. La dernière ponte est tardive, car l'on trouve des nichées jusqu'en septembre; ce qui ne pourroit avoir lieu dans une famille d'oiseaux qui seroient obligés de partir et d'emmener leurs petits avant l'hiver : cependant les premières couvées et les couples plus diligents des bergeronnettes se répandent dans les champs dès le mois de juillet et d'août, au lieu que les lavandières ne s'attroupent guère que pour le passage, sur la fin de septembre et en octobre.

La bergeronnette, si volontiers amie de l'homme, ne se plie point à devenir son esclave; elle

meurt dans la prison de la cage; elle aime la société, et craint l'étroite captivité : mais, laissée libre dans un appartement en hiver, elle y vit, donnant la chasse aux mouches et ramassant les mites de pain qu'on lui jette. Quelquefois les navigateurs la voient arriver sur leur bord, entrer dans le vaisseau, se familiariser, les suivre dans leur voyage, et ne les quitter qu'au débarquement, si pourtant ces faits ne doivent pas plutôt s'attribuer à la lavandière, plus grande voyageuse que la bergeronette, et sujette dans ses traversées à s'égarer sur les mers.

DE LA BERGERONETTE DE PRINTEMPS.

Seconde espèce.

Cette bergeronette est la première à reparaitre au printemps dans les prairies et dans les champs, où elle niche au milieu des blés verts. A peine néanmoins a-t-elle disparu de l'hiver, si ce n'est durant les plus grands froids; se tenant ordinairement, comme la bergeronette jaune, au bord des ruisseaux et près des sources qui ne gèlent pas. Au reste, ces dénominations paroissent assez mal appliquées, car la bergeronette jaune a moins de jaune que la bergeronette de printemps; elle n'a cette couleur bien décidée qu'au croupion et au ventre, tandis que la bergeronette de printemps a tout le dessous et le devant

du corps d'un beau jaune, et un trait de cette même couleur tracé dans l'aile sur la frange des couvertures moyennes : tout le manteau est olivâtre obscur; cette même couleur borde les huit pennes de la queue, sur un fond noirâtre; les deux extérieures sont plus d'à moitié blanches; celles de l'aile sont brunes, avec leur bord extérieur blanchâtre, et la troisième des plus voisines du corps s'étend, quand l'aile est pliée, aussi loin que la plus longue des grandes pennes, caractère que nous avons déjà remarqué dans la lavandière; la tête est cendrée, teinte au sommet d'olivâtre; au-dessus de l'œil passe une ligne blanche dans la femelle, jaune dans le mâle, qui se distingue de plus par des mouchetures noirâtres, plus ou moins fréquentes, semées en croissant sous la gorge, et marquées encore au-dessus des genoux. On voit le mâle, lorsqu'il est en amour, courir, tourner autour de sa femelle, en renflant les plumes de son dos d'une manière étrange, mais qui sans doute exprime énergiquement à sa compagne la vivacité du désir. Leur nichée est quelquefois tardive et ordinairement nombreuse; ils se placent souvent le long des ruisseaux, sous une rive, et quelquefois au milieu des blés avant la moisson. Ces bergeronnettes viennent en automne, comme les autres, au milieu de nos troupeaux. L'espèce en est commune en Angleterre, en France, et paroît être répandue dans toute l'Europe jusqu'en

Suède. Nous avons remarqué dans plusieurs individus que l'ongle postérieur est plus long que le grand doigt antérieur, observation qu'Edwards et Willughby avoient déjà faite, et qui contredit l'axiome des nomenclatures dans lesquelles le caractère générique de ces oiseaux est d'avoir cet ongle et ce doigt égaux en longueur.

DE LA BERGERONETTE JAUNE.

Troisième espèce.

Quand les lavandières s'envolent en automne, les bergeronnettes se rapprochent de nos habitations, dit Gesner, et viennent durant l'hiver jusqu'au milieu des villages. C'est surtout à la jaune que l'on doit appliquer ce passage et attribuer cette habitude. Elle cherche alors sa vie sur les bords des sources chaudes, et se met à l'abri sous les rives des ruisseaux; elle s'y trouve assez bien pour faire entendre son ramage dans cette triste saison, à moins que le froid ne soit excessif : c'est un petit chant doux, et comme à demi-voix, semblable au chant d'automne de la lavandière, et ces sons si doux sont bien différents du cri aigu que cette bergeronnette jette en passant pour s'élever en l'air. Au printemps elle va nicher dans les prairies, ou quelquefois dans des taillis sous une racine, près d'une source ou d'un ruisseau; le nid est posé sur la terre et construit d'herbes sèches ou de mousse

en dehors, bien fourni de plumes, de crin ou de laine en dedans, et mieux tissu que celui de la lavandière : on y trouve six, sept ou huit œufs blanc sale, tacheté de jaunâtre. Quand les petits sont élevés, après la récolte des herbes dans les prés, le père et la mère les conduisent avec eux à la suite des troupeaux.

Les mouches et les mouchérons sont alors leur pâture ; car, tant qu'ils fréquentent le bord des eaux en hiver, ils vivent de vermisses, et ne laissent pas aussi d'avaler de petites graines : nous en avons trouvé avec des débris de scarabées et une petite pierre dans le gésier d'une bergeronnette jaune, prise à la fin de décembre ; l'œsophage se dilatoit avant son insertion ; le gésier musculé étoit doublé d'une membrane sèche, ridée, sans adhérence ; le tube intestinal, long de dix pouces, étoit sans *cæcum* et sans vésicule de fiel ; la langue étoit effrangée par le bout comme dans toutes les bergeronnettes ; l'ongle postérieur étoit le plus grand de tous.

De tous ces oiseaux à queue longue, la bergeronnette jaune est celui où ce caractère est le plus marqué : sa queue a près de quatre pouces, et son corps n'en a que trois et demi. Son vol est de huit pouces dix lignes. La tête est grise ; le manteau jusqu'au croupion, olive foncé, sur fond gris ; le croupion jaune ; le dessous de la queue d'un jaune plus vif ; le ventre avec la poitrine, jaune pâle

dans les individus jeunes, tels apparemment que celui qu'a décrit M. Brisson, mais, dans les adultes, d'un beau jaune éclatant et plein; la gorge est blanche; une petite bande longitudinale blanchâtre prend à l'origine du bec et passe sur l'œil; le fond des plumes des ailes est gris-brun, légèrement frangé sur quelques-unes de gris-blanc; il y a du blanc à l'origine des pennes moyennes, ce qui forme sur l'aile une bande transversale quand elle est étendue; de plus, le bord extérieur des trois plus proches du corps est jaune pâle, et de ces trois la première est presque aussi longue que la plus grande plume; la plus extérieure de celles de la queue est toute blanche, hormis une échancrure noire en dedans; la suivante l'est du côté intérieur seulement, la troisième de même; les six autres sont noirâtres. Les individus qui portent sous la gorge une tache noire surmontée d'une bande blanche sous la joue, sont les mâles; suivant Belon, ils ont aussi leur jaune beaucoup plus vif, et la ligne des sourcils également jaune; et l'on observe que la couleur de tous ces oiseaux paroît plus forte en hiver après la mue.

Edwards décrit notre bergeronette jaune sous le nom de *bergeronette grise*; et Gesner lui attribue les noms de *batte-queue*, *batte-lessive*, qui équivalent à celui de *lavandière*. Effectivement ces bergeronettes ne se trouvent pas moins souvent que la lavandière sur les eaux et les petites riviè-

res pierreuses; elles s'y tiennent même plus constamment, puisqu'on les y voit encore pendant l'hiver; cependant il en déserte beaucoup plus qu'il n'en reste au pays; car elles sont en bien plus grand nombre au milieu des troupeaux en automne, qu'en hiver sur les sources et les ruisseaux. MM. Linnæus et Frisch ne font pas mention de cette bergeronette jaune, soit qu'ils la confondent avec celle que nous avons nommée *de printemps*, soit qu'il n'y ait réellement qu'une de ces deux espèces qui se trouve dans le nord de l'Europe.

La bergeronette de Java de M. Brisson ressemble si fort à notre bergeronette jaune, les différences en sont si foibles, ou plutôt tellement nulles, à comparer les deux descriptions, que nous n'hésiterons pas de rapporter cette espèce d'Asie à notre espèce européenne, ou plutôt à ne faire des deux qu'un seul et même oiseau.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX BERGERONETTES.

I. *La bergeronette du cap de Bonne-Espérance.*
 Les bergeronettes étrangères ont tant de rapport avec les bergeronettes d'Europe qu'on croiroit volontiers leurs espèces originaires les mêmes. et modifiées seulement par l'influence des climats. Celle du cap de Bonne-Espérance nous a été apportée par M. Sonnerat; c'est la même que décrit

M. Brisson. Un grand manteau brun qui se termine en noir sur la queue, et dont les deux bords sont liés sous le cou par une écharpe brune, couvre tout le dessus du corps de cette bergeronnette, qui est presque aussi grande que la lavandière; tout le dessous de son corps est blanc sale; une petite ligne de même couleur coupe la coiffe brune de la tête, et passe du bec sur l'œil; des plumes de la queue, les huit intermédiaires sont noires en entier; les deux extérieures de chaque côté sont largement échancrées de blanc : l'aile pliée paroît brune; mais, en la développant, elle est blanche dans la moitié de sa longueur.

II. *La petite bergeronnette du cap de Bonne-Espérance.* Deux caractères nous obligent de séparer de la précédente cette bergeronnette qui nous a également été apportée du Cap par M. Sonnerat : premièrement, la grandeur, celle-ci ayant moins de cinq pouces, sur quoi la queue en a deux et demi; secondement, la couleur du ventre, qui est tout jaune, excepté les couvertures inférieures de la queue, qui sont blanches. Une petite bande noire passe sur l'œil et se porte au-delà; tout le manteau est d'un brun jaunâtre; le bec, large à sa base, va en s'amincissant dans le milieu et se renflant à l'extrémité; il est noir, ainsi que la queue, les ailes et les pieds; les doigts sont très-longs, et M. Sonnerat observe que l'ongle postérieur est plus

grand que les autres : il remarque encore que cette espèce a beaucoup de rapport avec la suivante, qu'il nous a aussi fait connoître, et qui peut-être n'est que la même, modifiée par la distance de climat du Cap aux Moluques.

III. *La bergeronette de l'île de Timor.* Cette bergeronette a, comme la précédente, le dessous du corps jaune; sur l'œil un trait de cette couleur; le dessus de la tête et du corps est gris cendré; les grandes couvertures, terminées de blanc, forment une bande de cette couleur sur l'aile, qui est noire, ainsi que la queue et le bec; les pieds sont d'un rouge pâle; l'ongle postérieur est plus long du double que les autres; le bec, comme dans la précédente, est large d'abord, aminci, puis renflé : la queue a vingt-sept lignes; elle dépasse les ailes de dix-huit; et l'oiseau va la remuant sans cesse, comme nos bergeronettes.

IV *La bergeronette de Madras.* Ray a donné cette espèce, et c'est d'après lui que M. Brisson l'a décrite; mais ni l'un ni l'autre n'en marquent les dimensions. Pour les couleurs, elles ne sont composées que de noir et de blanc; la tête, la gorge, le cou et tout le manteau, y compris les ailes, sont noirs; toutes les plumes de la queue sont blanches, excepté les deux du milieu; celles-ci sont noires et un peu plus courtes que les autres, ce qui rend la queue fourchue; le ventre est blanc; le

bec, les pieds et les ongles sont noirs. Tout ce qu'il y a de noir dans le plumage du mâle est gris dans celui de la femelle.

DES FIGUIERS.

LES oiseaux que l'on appelle *figuiers* sont d'un genre voisin de celui des bec-figues, et ils leur ressemblent par les caractères principaux : ils ont le bec droit, délié et très-pointu, avec deux petites échancrures vers l'extrémité de la mandibule supérieure; caractère qui leur est commun avec les tangaras, mais dont le bec est beaucoup plus épais et plus raccourci que celui des figuiers : ceux-ci ont l'ouverture des narines découverte, ce qui les distingue des mésanges; ils ont l'ongle du doigt postérieur arqué, ce qui les sépare des alouettes. Ainsi l'on ne peut se dispenser d'en faire un genre particulier.

Nous en connoissons cinq espèces dans les climats très-chauds de l'ancien continent, et vingt-neuf espèces dans ceux de l'Amérique. Elles diffèrent des cinq premières par la forme de la queue : celle des figuiers de l'ancien continent est régulièrement étagée. au lieu que celle des figuiers d'Amérique est échancrée à l'extrémité, et comme fourchue, les deux pennes du milieu étant plus courtes que les autres; et ce caractère suffit

pour reconnoître de quel continent sont ces oiseaux. Nous commencerons par les espèces qui se trouvent dans l'ancien.

DU FIGUIER VERT ET JAUNE.

Première espèce.

Cet oiseau a quatre pouces huit lignes de longueur, le bec sept lignes, la queue vingt lignes, et les pieds sept lignes et demie; il a la tête et tout le dessus du corps d'un vert d'olive, le dessous du corps jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun foncé, avec deux bandes transversales blanches; les plumes des ailes sont noirâtres, et celles de la queue sont du même vert que le dos; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres.

Cet oiseau, donné par Edwards, est venu du Bengale; mais cet auteur l'a appelé *moucherolle*, quoiqu'il ne soit pas du genre des gobe-mouches ni des moucherolles, qui ont le bec tout différent. Linnæus s'est aussi trompé en le prenant pour un *motacilla*, hoche-queue, lavandière ou bergeronnette; car les figuiers, qu'il a tous mis avec les hoche-queues, ne sont point de leur genre: ils ont la queue beaucoup plus courte; ce qui seul est plus que suffisant pour faire distinguer ces oiseaux.

DU CHÉRIC.

Seconde espèce.

Dans l'île de Madagascar, cet oiseau est connu sous le nom de *tcheric*. Il a été transporté à l'île de France, où on l'appelle *œil blanc*, parce qu'il a une petite membrane blanche autour des yeux. Il est plus petit que le précédent, n'ayant que trois pouces huit lignes de longueur, et les autres dimensions proportionnelles; il a la tête, le dessus du cou, le dos, et les couvertures supérieures des ailes, d'un vert d'olive; la gorge et les couvertures inférieures de la queue jaunes; le dessous du corps blanchâtre; les plumes des ailes sont d'un brun clair, et bordées de vert d'olive sur leur côté extérieur; les deux plumes du milieu de la queue sont du même vert d'olive que le dessus du corps; les autres plumes de la queue sont brunes, et bordées de vert d'olive; le bec est d'un gris brun; les pieds et les ongles sont cendrés. M. le vicomte de Querhoent, qui a observé cet oiseau à l'île de France, dit qu'il est peu craintif, et que néanmoins il ne s'approche pas souvent des lieux habités, qu'il vole en troupe et se nourrit d'insectes.

DU PETIT SIMON.

Troisième espèce.

On appelle, à l'île de Bourbon, cet oiseau *petit*

simon : mais il n'est pas originaire de cette île, et il faut qu'il y ait été transporté d'ailleurs; car nous sommes informés par les mémoires de gens très-dignes de foi, et particulièrement par ceux de M. Commerson, qu'il n'existoit aucune espèce d'animaux quadrupèdes ni d'oiseaux dans l'île de Bourbon et dans celle de France lorsque les Portugais en firent la découverte. Ces deux îles paroissent être les pointes d'un continent englouti, et presque toute leur surface est couverte de matières volcanisées, en sorte qu'elles ne sont aujourd'hui peuplées que des animaux qu'on y a transportés.

Cet oiseau indiqué sous la dénomination de *figuier de Madagascar*, est précisément de la même grandeur que le précédent; il a le dessus du corps d'une couleur d'ardoise claire, le dessous gris-blanc, la gorge blanche, les grandes plumes de la queue d'un brun foncé, bordées d'un côté d'un peu de couleur d'ardoise; le bec brun, pointu et effilé; les pieds gris, et les yeux noirs. Les femelles, et même les petits, ont à peu près le même plumage que les mâles. On le trouve partout en grand nombre dans l'île de Bourbon, où M. le vicomte de Querhoent l'a observé. Ces oiseaux commencent à nicher au mois de septembre. On trouve communément trois œufs dans leur nid, et il y a apparence qu'ils font plusieurs pontes par an. Ils nichent sur les arbres isolés, et même dans les vergers. Le nid est composé d'herbes sèches et de

crin à l'intérieur. Les œufs sont bleus. Cet oiseau se laisse approcher de très-près. Il vole toujours en troupe, vit d'insectes et de petits fruits mous. Lorsqu'il aperçoit dans la campagne une perdrix courir à terre, un lièvre, un chat, etc., il voltige alentour en faisant un cri particulier; aussi sert-il d'indice au chasseur pour trouver le gibier.

DU FIGUIER BLEU.

Quatrième espèce.

Cette espèce n'a été indiquée par aucun naturaliste; elle est probablement originaire de Madagascar. Le mâle ne paroît différer de la femelle que par la queue, qui est un tant soit peu plus longue, et par une teinte de bleuâtre sur le dessous du corps, que la femelle a blanchâtre sans mélange de bleu. Au reste, ils ont la tête et tout le dessus du corps d'un cendré bleuâtre; les plumes des ailes et de la queue noirâtres, bordées de blanc; le bec et les pieds bleuâtres.

DU FIGUIER DU SÉNÉGAL.

Cinquième espèce.

Nous présumons que les trois oiseaux indiqués sous la dénomination de *figuier du Sénégal*, *figuier tacheté du Sénégal*, et *figuier à ventre jaune du Sénégal*, ne font qu'une seule et même espèce.

dont le figuier tacheté seroit le mâle, et les deux autres des variétés de sexe ou d'âge. Ils sont tous trois fort petits, le premier est le plus petit de tous.

Le figuier tacheté n'a guère que quatre pouces de longueur, sur quoi sa queue en prend deux; elle est étagée, et les deux plumes du milieu sont les plus longues. Toutes ces plumes de la queue sont brunes, frangées de blanc roussâtre; il en est de même des grandes pennes de l'aile; les autres plumes de l'aile, ainsi que celles du dessus du dos et de la tête, sont noires, bordées d'un roux clair; le croupion est d'un roux plus foncé, et le devant du corps est blanc.

Les deux autres diffèrent de celui-ci, mais se ressemblent beaucoup entre eux. Le troisième figuier n'a pas la queue étagée; elle est d'un brun clair, et plus courte à proportion du corps; le haut de la tête et du corps est brun; l'aile est d'un brun noirâtre, frangée sur les pennes, et onnée sur les couvertures d'un brun roussâtre; le devant du corps est d'un jaune clair, et il y a peu de blanc sous les yeux.

Le premier de ces figuiers est plus petit que les deux autres; tout son plumage est à peu près le même que celui du troisième, à l'exception du devant du corps, qui n'est pas d'un jaune clair, mais d'un rouge aurore.

On voit déjà que, dans quelques espèces du gen-

re des figuiers, il y a des individus dont les couleurs varient sensiblement.

Il en est de même de trois autres oiseaux indiqués sous les noms de *figuier brun du Sénégal*, *figuier blond du Sénégal*, et *figuier à ventre gris du Sénégal* : nous présumons que tous trois ne font aussi qu'une seule et même espèce, dans laquelle le premier nous paroît être le mâle, et les deux autres des variétés de sexe ou d'âge; le troisième surtout semble être la femelle : tous trois ont la tête et le dessus du corps bruns, le dessous gris, avec une teinte plus ou moins légère et plus ou moins étendue de blond; le bec est brun, et les pieds sont jaunes.

Maintenant nous allons faire l'énumération des espèces de figuiers qui se trouvent en Amérique. Ils sont en général plus grands que ceux de l'ancien continent; il n'y a que la première espèce de ceux-ci qui soit de même taille. Nous avons donné ci-devant les caractères par lesquels on peut les distinguer, et nous pouvons y ajouter quelques petits faits au sujet de leurs habitudes naturelles. Ces figuiers d'Amérique sont des oiseaux erratiques, qui passent en été dans la Caroline et jusqu'en Canada, et qui reviennent ensuite dans les climats plus chauds pour y nicher et élever leurs petits. Ils habitent les lieux découverts et les terres cultivées; ils se perchent sur les petits arbrisseaux, se nourrissent d'insectes et de fruits

mûrs et tendres, tels que les bananes, les goyaves et les figues, qui ne sont pas naturelles à ce climat, mais qu'on y a transportées d'Europe; ils entrent dans les jardins pour les becqueter, et c'est de là qu'est venu leur nom : cependant, à tout prendre, ils mangent plus d'insectes que de fruits, parce que pour peu que ces fruits soient durs, ils ne peuvent les entamer.

DU FIGUIER TACHETÉ.

Première espèce.

Cet oiseau se voit en Canada pendant l'été; mais il n'y fait qu'un court séjour, n'y niche pas, et il habite ordinairement les terres de la Guiane et des autres contrées de l'Amérique méridionale. Son ramage est agréable, et assez semblable à celui de la linotte.

Il a la tête et tout le dessous du corps d'un beau jaune, avec des taches rougeâtres sur la partie inférieure du cou et sur la poitrine et les flancs; le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert d'olive; les pennes des ailes sont brunes, et bordées extérieurement du même vert; les pennes de la queue sont brunes et bordées de jaune; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres.

Une variété de cette espèce, ou peut-être la femelle de cet oiseau ne diffère de l'autre qu'en ce

qu'elle n'a point de taches rougeâtres sur la poitrine, et que le dessus de la tête est, comme le corps, d'un vert d'olive : mais ces petites différences ne nous paroissent pas suffisantes pour en faire une espèce particulière.

DU FIGUIER A TÊTE ROUGE.

Seconde espèce.

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un beau rouge; tout le dessus du corps, vert d'olive; le dessous d'un beau jaune, avec des taches rouges sur la poitrine et le ventre; les ailes et la queue sont brunes; le bec est noir, et les pieds sont rougeâtres. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs sont moins vives. C'est un oiseau solitaire et erratique : il arrive en Pensylvanie au mois de mars; mais il n'y niche pas : il fréquente les broussailles, se perche rarement sur les grands arbres, et se nourrit des insectes qu'il trouve sur les arbrisseaux.

DU FIGUIER A GORGE BLANCHE.

Troisième espèce.

Cet oiseau se trouve à Saint-Domingue. Le mâle a la tête, tout le dessus du corps et les petites couvertures supérieures des ailes, d'un vert olive; les côtés de la tête et la gorge blanchâtres; la par-

tie inférieure du cou et la poitrine jaunâtres, avec de petites taches rouges; le reste du dessous du corps est jaune; les grandes couvertures supérieures des ailes, les pennes des ailes et celles de la queue sont brunes et bordées de jaune olivâtre; le bec, les pieds et les ongles sont d'un gris brun.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que le vert de la partie supérieure du cou est mêlé de cendré.

DU FIGUIER A GORGE JAUNE.

Quatrième espèce.

Cet oiseau se trouve à la Louisiane et à Saint-Domingue. Le mâle a la tête et tout le dessus du corps d'un beau vert d'olive, qui prend une légère teinte de jaunâtre sur le dos; les côtés de la tête sont d'un cendré léger; la gorge, la partie inférieure du cou et la poitrine sont d'un beau jaune, avec de petites taches rougeâtres dessus la poitrine; le reste du dessous du corps est d'un blanc jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes sont bleuâtres et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes sont d'un brun noirâtre, et bordées extérieurement de cendré bleuâtre et de blanc sur leurs côtés extérieurs; les trois premières pennes de chaque côté ont de plus une

tache blanche sur l'extrémité de leur côté intérieur; la mandibule supérieure du bec est brune, l'inférieure est grise; les pieds et les ongles sont cendrés.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a pas de taches rouges sur la poitrine.

Nous ne pouvons nous dispenser de remarquer que M. Brisson a confondu cet oiseau avec le grim-pereau de sapin, donné par Edwards, qui est en effet un figuier, mais qui n'est pas celui-ci. Nous en donnerons la description dans les articles suivants.

DU FIGUIER VERT ET BLANC.

Cinquième espèce.

Cette espèce se trouve encore à Saint-Domin-gue. Le mâle a la tête et le dessous du cou d'un cendré jaunâtre; les petites couvertures supérieures des ailes et tout le dessus du corps, d'un vert d'olive; la gorge et tout le dessous du corps, d'un blanc jaunâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes et les pennes des ailes sont brunes et bordées de vert jaunâtre; les pennes de la queue sont d'un vert d'olive très-foncé; les latérales ont, sur leur côté intérieur, une tache jaune qui s'étend d'autant plus que les pennes deviennent plus extérieures; le bec, les pieds et les ongles sont d'un gris brun.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les teintes des couleurs sont plus foibles.

DU FIGUIER A GORGE ORANGÉE.

Sixième espèce.

M. Brisson a donné cet oiseau sous le nom de *figuier du Canada*; mais il est probable qu'il n'est que de passage dans ce climat, comme tous les autres figuiers. Celui-ci a la tête, le dessus du cou, le dos et les petites couvertures supérieures des ailes, d'un vert d'olive; le croupion et les grandes couvertures supérieures des ailes, cendrés; la gorge, la partie inférieure du cou et la poitrine, orangées; le ventre d'un jaune pâle; le bas-ventre et les jambes blanchâtres; les pennes des ailes sont brunes et bordées extérieurement de cendré; les deux pennes du milieu de la queue sont cendrées; toutes les autres sont blanches sur leur côté intérieur, et noirâtres sur leur côté extérieur et à l'extrémité.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les couleurs sont moins vives.

DU FIGUIER A TÊTE CENDRÉE.

Septième espèce.

Cet oiseau a été envoyé de Pensylvanie en Angleterre, et Edwards l'a donné sous le nom de

moucherolle au croupion jaune, et il a mal à propos appelé *moucherolles* tous les figuiers qu'il a décrits et dessinés. Celui-ci a le sommet et les côtés de la tête cendrés; le dessus du cou et le dos, vert d'olive tacheté de noir; la gorge, la poitrine et le croupion, d'un beau jaune, avec des taches noires sur la poitrine; les couvertures supérieures des ailes sont d'un cendré foncé et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes sont d'un cendré foncé, bordées de blanc; les deux pennes du milieu de la queue sont noires; les autres sont noirâtres, avec une grande tache blanche sur leur côté intérieur; le bec, les pieds et les ongles sont bruns.

DU FIGUIER BRUN.

Huitième espèce.

Hans Sloane est le premier qui ait indiqué cet oiseau, qu'il dit se trouver à la Jamaïque dans les terrains cultivés. et qu'il appelle *oiseau mangeur de vers*. Il a la tête, la gorge, tout le dessus du corps, les ailes et la queue, d'un brun clair; le dessous du corps, varié des mêmes couleurs que le plumage des alouettes. Voilà toute la notice que cet auteur nous donne de ce figuier.

DU FIGUIER AUX JOUES NOIRES.

Neuvième espèce.

C'est à Edwards que l'on doit la connoissance de cet oiseau, qu'il dit se trouver en Pensylvanie, où il fréquente les petits bois arrosés de ruisseaux, au bord desquels on le trouve communément. Il ne passe que l'été dans ce climat, et s'en éloigne pendant l'hiver; ce qui indique que ce figuier n'est, comme les autres dont nous avons parlé, qu'un oiseau de passage dans ces provinces de l'Amérique septentrionale.

Il a les côtés de la tête d'un beau noir, et le sommet d'un brun rougeâtre : le dessus du cou, le dos, le croupion et les ailes, d'un vert d'olive foncé; la gorge et la poitrine d'un beau jaune; le reste du dessous du corps, d'un jaune pâle; le bec et les pieds sont bruns.

DU FIGUIER TACHETÉ DE JAUNE.

Dixième espèce.

C'est encore à M. Edwards que nous devons la connoissance de cet oiseau. Le mâle et la femelle qu'il décrit avoient tous deux été pris en mer sur un vaisseau qui étoit à huit ou dix lieues des côtes de Saint-Domingue; c'étoit au mois de novembre, et c'est sur ce vaisseau qu'ils sont arrivés en An-

gleterre. L'auteur remarque avec raison que ce sont des oiseaux de passage, qui étoient alors dans leur traversée de l'Amérique septentrionale à l'île de Saint-Domingue.

Ce figuier a la tête et tout le dessus du corps d'un vert d'olive; une bande jaune au-dessus des yeux; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine et les couvertures inférieures des ailes, d'un beau jaune, avec de petites taches noires; le ventre et les jambes d'un jaune pâle sans taches; les ailes et la queue d'un vert d'olive obscur; l'on voit une longue tache blanche sur les couvertures supérieures des ailes, et les pennes latérales de la queue sont blanches sur la moitié de leur longueur.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a la poitrine blanchâtre, avec des taches brunes, et que le vert d'olive du dessus du corps est moins luisant. C'est cette femelle que M. Brisson a donnée comme une espèce sous le nom de *figuier brun de Saint-Domingue*.

DU FIGUIER BRUN ET JAUNE.

Onzième espèce.

Cet oiseau se trouve à la Jamaïque. Sloane et Browne en ont tous deux donné la description, et Edwards a donné la figure coloriée sous le nom de *roitelet jaune*; ce qui est une méprise. Catesby et

Klein en ont fait une autre, en prenant cet oiseau pour une mésange. Il fait ses petits à la Caroline; mais il n'y reste pas pendant l'hiver. Il a la tête, tout le dessus du corps, les ailes et la queue d'un brun verdâtre; deux petites bandes brunes de chaque côté de la tête; tout le dessous du corps, d'un beau jaune; les couvertures supérieures des ailes sont terminées de vert d'olive clair, ce qui forme sur chaque aile deux bandes obliques; les plumes des ailes sont bordées extérieurement de jaune; le bec et les pieds sont noirs.

DU FIGUIER DES SAPINS.

Douzième espèce.

C'est celui qu'Edwards a appelé *grimpereau de sapin*; mais il n'est pas du genre des grimpereaux, quoiqu'il ait l'habitude de grimper sur les sapins à la Caroline et en Pensylvanie. Le bec des grimpereaux est, comme l'on sait, courbé en forme de faucille, au lieu que celui de cet oiseau est droit; et il ressemble par tout le reste si parfaitement aux figuiers, qu'on ne doit pas le séparer de ce genre. Catesby s'est aussi trompé lorsqu'il l'a mis au nombre des mésanges, vraisemblablement parce qu'elles grimpent aussi contre les arbres : mais les mésanges ont le bec plus court et moins aigu que les figuiers; et d'ailleurs ils n'ont pas, comme elles, les narines couvertes de plumes. M. Brisson a aus-

si fait une méprise en prenant pour une mésange le grimpereau de sapin de Catesby, qui est notre figuier, et il est tombé dans une petite erreur en séparant le grimpercau d'Edwards de celui de Catesby.

Cet oiseau a la tête, la gorge et tout le dessous du corps, d'un très-beau jaune; une petite bande noire de chaque côté de la tête; la partie supérieure du cou et tout le dessus du corps, d'un vert jaune ou couleur d'olive brillant, et plus vif encore sur le croupion; les ailes et la queue sont gris-de-fer bleuâtre; les couvertures supérieures sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; le bec est noir, et les pieds sont d'un brun jaunâtre.

La femelle est entièrement brune.

Ce figuier passe l'hiver dans la Caroline, où Catesby dit qu'on le voit sur des arbres sans feuilles chercher des insectes; on en voit aussi, pendant l'été, dans les provinces plus septentrionales. M. Bartram a écrit à M. Edwards qu'ils arrivent au mois d'avril en Pensylvanie, et qu'ils y demeurent tout l'été; cependant il convient n'avoir jamais vu leur nid. Ils se nourrissent d'insectes qu'ils trouvent sur les feuilles et les bourgeons des arbres.

DU FIGUIER A CRAVATE NOIRE.

Treizième espèce.

Ce figuier a été envoyé de Pensylvanie par M. Bartram à M. Edwards. C'est un oiseau de passage dans ce climat; il y arrive au mois d'avril pour aller plus au nord, et repasse au mois de septembre pour retourner au sud. Il se nourrit d'insectes comme tous les autres oiseaux de ce genre.

Il a le sommet de la tête, tout le dessus du corps et les petites couvertures supérieures des ailes, d'un vert d'olive; les côtés de la tête et du cou, d'un beau jaune; la gorge et le dessous du cou noirs, ce qui lui forme une espèce de cravate de cette couleur; la poitrine est jaunâtre; le reste du corps est blanc, avec quelques taches noirâtres sur les flancs; les grandes couvertures supérieures des ailes sont d'un brun foncé et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes et de la queue sont d'un cendré foncé; les trois pennes extérieures de chaque côté de la queue ont des taches blanches sur leur côté intérieur; le bec est noir, et les pieds sont bruns.

DU FIGUIER A TÊTE JAUNE.

Quatorzième espèce.

M. Brisson a donné le premier la description de

cet oiseau, et il dit qu'il se trouve au Canada; mais il y a apparence qu'il n'est que de passage dans ce climat septentrional, comme quelques autres espèces de figuier. Celui-ci a le sommet de la tête jaune, une grande tache noire de chaque côté de la tête au-dessus des yeux, et une autre tache blanchâtre au-dessous des yeux; le derrière de la tête, le dessus du cou et tout le dessus du corps sont couverts de plumes noires, bordées de vert jaunâtre; la gorge et tout le dessous du corps sont blanchâtres; les couvertures supérieures des ailes sont noires et terminées de jaunâtre, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales jaunâtres; les plumes des ailes et de la queue sont noirâtres et bordées extérieurement de vert d'olive et de blanchâtre; les côtés intérieurs des trois plumes latérales de chaque côté de la queue sont d'un blanc jaunâtre, depuis la moitié de leur longueur jusqu'à l'extrémité; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres.

Il paroît que l'oiseau donné sous la dénomination de *figuier de Mississipi*, n'est qu'une variété de sexe ou d'âge de celui-ci; car il n'en diffère qu'en ce qu'il n'a point de taches aux côtés de la tête, et que ses couleurs sont moins fortes.

DU FIGUIER CENDRE A GORGE JAUNE.

Quinzième espèce.

Nous devons au docteur Sloane la connoissance de cet oiseau, qui se trouve à la Jamaïque et à Saint-Domingue. Il a la tête, tout le dessus du corps et les petites couvertures supérieures des ailes, de couleur cendrée; de chaque côté de la tête, une bande longitudinale jaune; au-dessous des yeux, une grande tache noire; à côté de chaque œil à l'extérieur, une tache blanche; la gorge, le dessous du cou, la poitrine et le ventre, sont jaunes, avec quelques petites taches noires de chaque côté de la poitrine; les grandes couvertures supérieures des ailes sont brunes, bordées extérieurement de cendré, et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes et de la queue sont d'un cendré brun, et bordées extérieurement de gris; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur; le bec, les pieds et les ongles sont bruns.

DU FIGUIER CENDRÉ A COLLIER.

Seizième espèce.

Nous devons à Gatesby la connoissance de cet oiseau. qu'il a nommé *mésange-pinson* mais qui

n'est ni de l'un ni de l'autre de ces genres, et qui appartient à celui des figuiers. Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, à la Caroline, et même en Canada.

Il a la tête, le dessus du cou, le croupion et les couvertures supérieures des ailes, d'une couleur cendrée; le dos vert d'olive; la gorge et la poitrine jaunes, avec un demi-collier cendré sur la partie inférieure du cou; le reste du dessous du corps est blanc, avec quelques petites taches rouges sur les flancs; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les plumes des ailes et de la queue sont noirâtres; les deux plumes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche à l'extrémité de leur côté intérieur; la mandibule supérieure du bec est brune; la mandibule inférieure et les pieds sont jaunâtres.

Ces oiseaux grimpent sur le tronc des gros arbres, et se nourrissent des insectes qu'ils tirent d'entre les fentes de leurs écorces. Ils demeurent pendant tout l'hiver à la Caroline.

DU FIGUIER A CEINTURE.

Dix-septième espèce.

M. Brisson a donné cet oiseau sous le nom de *figuier cendré du Canada*. Il a une tache jaune

sur le sommet de la tête, et une bande blanche de chaque côté; le reste de la tête, le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes, sont d'un cendré foncé presque noir : mais son caractère le plus apparent est une ceinture jaune, qu'il porte entre la poitrine et le ventre, qui sont tous deux d'un blanc varié de quelques petites taches brunes. Les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les couvertures supérieures de la queue sont jaunes; les plumes des ailes et de la queue sont brunes; les deux plumes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur; le bec est noir; les pieds et les ongles sont bruns.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est brune sur le dessus du corps, et que les couvertures supérieures de la queue ne sont pas jaunes.

DU FIGUIER BLEU.

Dix-huitième espèce.

Cet oiseau est le moucherolle bleu d'Edwards; il avoit été pris sur mer à huit ou dix lieues des côtes du sud de Saint-Domingue : mais il paroît, par le témoignage de cet auteur, qu'il a reçu de Pensylvanie un de ces mêmes oiseaux; ils y arrivent au mois d'avril pour y séjourner pendant

l'été : ainsi c'est un oiseau de passage dans l'Amérique septentrionale, comme presque tous les autres figuiers, dont le pays natal est l'Amérique méridionale. Celui-ci a la tête, tout le dessus du corps, et les couvertures supérieures des ailes, d'un bleu d'ardoise; la gorge et les côtés de la tête et du cou, d'un beau noir; le reste du dessous du corps blanchâtre; les plumes des ailes et de la queue noirâtres, avec une tache blanche sur les grandes plumes des ailes; le bec et les pieds sont noirs, ils sont jaunes dans un dessin que j'ai vu : c'est peut-être une variété ou un changement de couleur qui est arrivé par accident dans cet individu, dont les petites écailles des pieds étoient enlevées.

DU FIGUIER VARIÉ.

Dix-neuvième espèce.

M. Sloane a trouvé cet oiseau à la Jamaïque, et M. Edwards l'a reçu de Pensylvanie, où il arrive au mois d'avril, se nourrit d'insectes, et passe l'été pour retourner, aux approches de l'hiver, dans les pays méridionaux du continent de l'Amérique. Il a le sommet de la tête blanc; les côtés noirs, avec deux petites bandes blanches; le dos et le croupion d'un blanc varié de grandes taches noires; la gorge noire aussi; la poitrine et le ventre blancs, avec quelques taches noires sur la

poitrine et les flancs; les grandes couvertures supérieures des ailes sont noires, terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les plumes des ailes sont grises, et bordées de blanc sur leur côté intérieur; les plumes de la queue sont noires, et bordées de gris-de-fer; les latérales ont des taches blanches sur leur côté intérieur; le bec et les pieds sont noirs.

DU FIGUIER A TÊTE ROUSSE.

Vingtième espèce.

Cet oiseau a été envoyé de la Martinique à M. Aubry, curé de Saint-Louis. Il a la tête rousse; la partie supérieure du cou et tout le dessus du corps, d'un vert d'olive; la gorge et la poitrine d'un jaune varié de taches longitudinales rousses; le reste du dessous du corps d'un jaune clair sans taches; les couvertures supérieures des ailes, et les plumes des ailes et de la queue, sont brunes et bordées de vert d'olive; les deux plumes extérieures de chaque côté de la queue ont leur côté intérieur d'un jaune clair; le bec est brun, et les pieds sont gris.

Il nous paroît que l'oiseau indiqué par le P Feuillée sous la dénomination de *chloris erythrochlorides* est le même que celui-ci. « Il a, selon cet » auteur, le bec noir et pointu, avec un tant soit » peu de bleu à la racine de la mandibule infé-

» rieuse; son œil est d'un beau noir luisant, et
 » son couronnement, jusqu'à son parement, est
 » couleur de feuille morte ou roux-jaune; tout son
 » parement est jaune moucheté, à la façon de nos
 » grives de l'Europe, par de petites taches de mê-
 » me couleur que le couronnement; tout son dos
 » est verdâtre : mais son vol est noir, de même que
 » son manteau; les plumes qui les composent ont
 » une bordure verte : les jambes et le dessus de
 » ses pieds sont gris; mais le dessous est tout-à-
 » fait blanc, mêlé d'un peu de jaune, et ses doigts
 » sont armés de petits ongles noirs et fort pointus.

» Cet oiseau voltige incessamment, et il ne se
 » repose que lorsqu'il mange; son chant est fort
 » petit, mais mélodieux. »

DU FIGUIER A POITRINE ROUGE.

Vingt et unième espèce.

Edwards a donné le mâle et la femelle de cette espèce, qu'il dit avoir reçus de Pensylvanie. où ils ne font que passer au commencement du printemps, pour aller séjourner plus au nord pendant l'été. Ils vivent d'insectes et d'araignées.

Cet oiseau a le sommet de la tête jaune, du blanc de chaque côté, et une petite bande noire au-dessous des yeux; le dessus du cou et les couvertures supérieures des ailes sont noirâtres; les plumes du dessus du corps et les pennes des ailes sont

noires et bordées de vert d'olive; le haut de la poitrine et les côtés du corps sont d'un rouge foncé; la gorge et le ventre sont blanchâtres; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de noir sur le derrière de la tête, ni de rouge sur la poitrine.

DU FIGUIER GRIS-DE-FER.

Vingt-deuxième espèce.

C'est encore à M. Edwards qu'on doit la connaissance de cet oiseau. Il a donné les figures du mâle, de la femelle et du nid. On les trouve en Pensylvanie, où ils arrivent au mois de mars pour y passer l'été; ils retournent ensuite dans les pays plus méridionaux.

Ce figuier a la tête et tout le dessus du corps gris-de-fer; une bande noire de chaque côté de la tête au-dessus des yeux : tout le dessous du corps est blanc; les ailes sont brunes; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue sont blanches; la troisième de chaque côté a une tache blanche vers son extrémité; elle est, dans le reste de sa longueur, ainsi que les autres pennes de la queue, de la même couleur que le dessus du corps; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a point de bandes noires sur les côtés de la tête.

Ces oiseaux commencent en avril à construire leur nid avec la petite bourre qui enveloppe les boutons des arbres et avec le duvet des plantes; le dehors du nid est composé d'une mousse plate et grisâtre (*lichen*), qu'ils ramassent sur les rochers; entre la couche intérieure de duvet et la couche extérieure de mousse, se trouve une couche intermédiaire de crin de cheval. La forme de ce nid est à peu près celle d'un cylindre court, fermé par-dessous, et l'oiseau y entre par le dessus.

Il nous paroît qu'on doit rapporter à cette espèce l'oiseau que l'on a indiqué sous la dénomination de *figuier à tête noire de Cayenne*; car il ne diffère de l'oiseau mâle, donné par Edwards, qu'en ce qu'il a la tête, les penes des ailes et celles du milieu de la queue, d'un beau noir; ce qui ne nous paroît pas faire une différence assez grande pour ne pas les regarder comme deux variétés de la même espèce.

DU FIGUIER AUX AILES DORÉES.

Vingt-troisième espèce.

Encore un figuier de passage en Pensylvanie, donné par Edwards. Il ne s'arrête que quelques jours dans cette contrée, où il arrive au mois d'a-

vril; il va plus au nord, et revient passer l'hiver dans les climats méridionaux.

Il a la tête d'un beau jaune, et une grande tache de cette couleur d'or sur les couvertures supérieures des ailes; les côtés de la tête sont blancs, avec une large bande noire qui entoure les yeux; tout le dessus du corps, les ailes et la queue, sont d'un cendré foncé; la gorge et la partie inférieure du cou sont noires; le reste du dessus du corps est blanc; le bec et les pieds sont noirs.

DU FIGUIER COURONNÉ D'OR.

Vingt-quatrième espèce.

Nous adoptons cette dénomination, *couronné d'or*, qui a été donnée par Edwards à cet oiseau dans la description qu'il a faite du mâle et de la femelle. Ce sont des oiseaux de passage en Pensylvanie, où ils arrivent au printemps pour n'y séjourner que quelques jours, et passer de là plus au nord, où ils demeurent pendant l'été, et d'où ils reviennent avant l'hiver pour regagner les pays chauds.

Ce figuier a sur le sommet de la tête une tache ronde d'une belle couleur d'or; les côtés de la tête, les ailes et la queue sont noirs, la partie supérieure du cou, le dos et la poitrine sont d'un bleu d'ardoise, tacheté de noir; le croupion et les côtés du corps sont jaunes, avec quelques taches noires;

tout le dessous du corps est blanchâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; le bec et les pieds sont noirâtres.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est brune sur le dessus du corps, et qu'elle n'a point de noir sur les côtés de la tête ni sur la poitrine.

DU FIGUIER ORANGÉ.

Vingt-cinquième espèce.

Cette espèce est nouvelle et se trouve à la Guiane, d'où il nous a été envoyé pour le Cabinet. L'oiseau a le sommet et les côtés de la tête, la gorge, les côtés et le dessous du cou, d'une belle couleur orangée, avec deux petites bandes brunes de chaque côté de la tête; tout le dessus du corps et les pennes des ailes sont d'un brun rougeâtre; les couvertures supérieures des ailes sont variées de noir et de blanc; la poitrine est jaunâtre aussi bien que le ventre; les pennes de la queue sont noires et bordées de jaunâtre; le bec est noir, et les pieds sont jaunes.

DU FIGUIER HUPPÉ.

Vingt-sixième espèce.

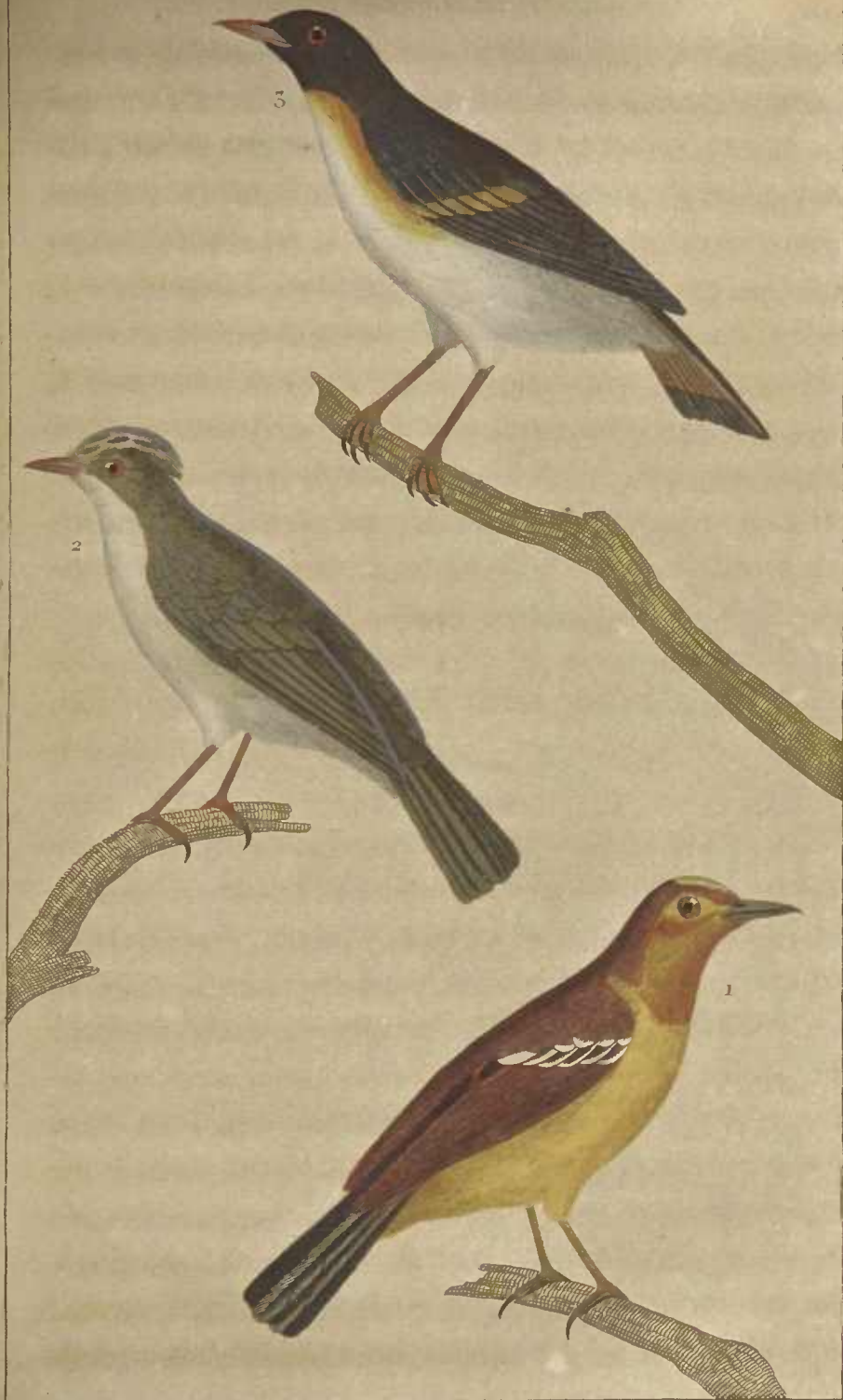
Cette espèce se trouve à la Guiane, et n'a été indiquée par aucun naturaliste. Il paroît qu'elle est

sédentaire dans cette contrée; car on y voit cet oiseau dans toutes les saisons. Il habite les lieux découverts, se nourrit d'insectes, et a les mêmes habitudes naturelles que les autres figuiers. Le dessous du corps, dans cette espèce, est d'un gris mêlé de blanchâtre; et le dessus, d'un brun tracé de vert. Il se distingue des autres figuiers par sa huppe, qui est composée de petites plumes arrondies, à demi relevées, frangées de blanc, sur un fond brun noirâtre, et hérissées jusque sur l'œil et sur la racine du bec. Il a quatre pouces de longueur, en y comprenant celle de la queue. Son bec et ses pieds sont d'un brun jaunâtre.

DU FIGUIER NOIR.

Vingt-septième espèce.

Une autre espèce qui se trouve également à Cayenne, mais qui y est plus rare, est le figuier noir, ainsi désigné parce que la tête et la gorge sont enveloppées d'un noir qui se prolonge sur le haut et les côtés du cou, et sur les ailes et le dos jusqu'à l'origine de la queue; ce même noir reparoît en large bande à la pointe des pennes, qui sont d'un roux bai dans leur première moitié; un trait assez court de cette même couleur est tracé sur les six ou sept premières pennes de l'aile vers leur origine, et les côtés du cou et de la poitrine; le devant du corps est gris blanchâtre; le bec et les pieds



Petite pinx

Massard sc.

1. Le Figuier orangé Page 473.

2. Le Figuier huppé ibid.

3. Le Figuier noir 474.

sont d'un brun jaunâtre. Au reste, ce figuier est un des plus grands; car il a près de cinq pouces de longueur.

DU FIGUIER OLIVE.

Vingt-huitième espèce.

Encore un autre figuier qui se trouve à Cayenne assez communément, et qui y est sédentaire. Nous l'avons nommé *figuier olive*, parce que tout le dessus du corps et de la tête est de vert d'olive, sur un fond brun; cette même couleur olive perce encore dans le brun noirâtre des pennes des ailes et de la queue; la partie de la gorge et de la poitrine jusqu'au ventre est d'un jaune clair. C'est aussi un des plus grands figuiers; car il a près de cinq pouces de longueur.

DU FIGUIER PROTONOTAIRE.

Vingt-neuvième espèce.

On appelle ce figuier, à la Louisiane, *protonotaire*, et nous lui conservons ce nom pour le distinguer des autres. Il a la tête, la gorge, le cou, la poitrine et le ventre, d'un beau jaune jonquille; le dos olivâtre; le croupion cendré; les couvertures inférieures de la queue blanches; les pennes des ailes et de la queue noirâtres et cendrées; le bec et les pieds noirs.

Indépendamment de ces vingt-neuf espèces de figuiers, qui sont toutes du nouveau continent, il paroît qu'il y en a encore cinq espèces ou variétés dans la seule contrée de la Louisiane, dont on peut voir les individus dans le cabinet de M. Mauduit, qui lui ont été apportés par M. le Beau, médecin du roi à la Louisiane.

DU FIGUIER A DEMI-COLLIER.

Trentième espèce.

Ce petit oiseau est d'un cendré très-clair sous la gorge et tout le dessous du corps, avec un demi-collier jaunâtre sur la partie inférieure du cou. Il a le dessus de la tête olivâtre tirant sur le jaune, une bande cendrée derrière les yeux; les couvertures supérieures des ailes sont brunes, bordées de jaune; les grandes plumes des ailes sont brunes, bordées de blanchâtre, et les plumes moyennes sont également brunes, mais bordées d'olivâtre, et terminées de blanc; le ventre a une teinte de jaunâtre; les plumes de la queue sont cendrées, les deux intermédiaires sans aucun blanc, les quatre latérales de chaque côté bordées de blanc sur leur côté intérieur; toutes dix sont pointues par le bout; le bec est noirâtre en dessus, et blanchâtre en dessous. L'oiseau a quatre pouces et demi de longueur; la queue, vingt et une lignes; elle

dépasse les ailes pliées d'environ dix lignes. Les pieds sont noirâtres.

DU FIGUIER A GORGE JAUNE.

Trente et unième espèce.

Cette trente et unième espèce est un figuier dont la gorge, le cou, le haut de la poitrine, sont jaunes; seulement le haut de la poitrine est un peu plus rembruni, et le reste du dessous du corps est roussâtre, tirant au jaune sur les couvertures inférieures de la queue. Il a la tête et le dessus du corps d'un olivâtre brun; les petites couvertures inférieures des ailes sont d'un jaune varié de brun, ce qui forme une bordure jaune assez apparente; les plumes des ailes sont brunes; les moyennes sont bordées d'olivâtre et les grandes d'un gris clair, qui, s'éclaircissant de plus en plus, devient blanc sur la première plume; celles de la queue sont brunes, bordées d'olivâtre; le bec est brun en dessus et d'un brun plus clair en dessous; les pieds sont d'un brun jaunâtre.

DU FIGUIER BRUN-OLIVE.

Trente-deuxième espèce.

Ce figuier a le dessus de la tête, du cou et du corps, d'un brun tirant à l'olivâtre; les couvertures supérieures de la queue, couleur d'olive; la

gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs sont blanchâtres et variés de traits gris; le ventre est blanc jaunâtre; les couvertures inférieures de la queue sont tout-à-fait jaunes; les couvertures supérieures des ailes et leurs penes moyennes sont brunes, bordées d'un brun plus clair, et terminées de blanchâtre; les grandes penes des ailes sont brunes, bordées de gris clair; les penes de la queue sont aussi brunes, bordées de gris clair, avec une teinte de jaune sur les intermédiaires; les deux latérales, de chaque côté, ont une tache blanche à l'extrémité de leur côté intérieur, et la première de chaque côté est bordée de blanc; le bec est brun en dessus, et d'un brun plus clair en dessous; les pieds sont bruns.

DU FIGUIER GRASSET.

Trente-troisième espèce.

Cet oiseau a le dessus de la tête et du corps d'un gris foncé verdâtre, ou d'un gros vert d'olive, avec une tache jaune sur la tête, et des traits noirs sur le corps; le croupion est jaune; la gorge et le dessous du cou sont d'une couleur roussâtre, au travers de laquelle perce le cendré foncé du fond des plumes; le reste du dessous du corps est blanchâtre; les grandes penes des ailes sont brunes, bordées extérieurement de gris, et intérieurement de blanchâtre; les penes moyennes sont noirâtres,

bordées extérieurement et terminées de gris; les pennes de la queue sont noires, bordées de gris; les quatre pennes latérales ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur; le bec et les pieds sont noirs.

DU FIGUIER CENDRÉ A GORGE CENDRÉE.

Trente-quatrième espèce.

Ce figuier a la tête et le dessus du corps cendrés; la gorge et tout le dessous du corps, d'un cendré plus clair; les pennes des ailes sont cendrées, bordées de blanchâtre; les pennes de la queue sont noires: la première de chaque côté est presque toute blanche; la seconde penne est moitié blanche du côté de l'extrémité; la troisième est seulement terminée de blanc: le bec est noir en dessus, et gris en dessous.

Ces figuiers s'appellent *grassets* à la Louisiane, parce qu'ils sont en effet fort gras. Ils se perchent sur les tulipiers, et particulièrement sur le *magnolia*, qui est une espèce de tulipier toujours vert.

DU GRAND FIGUIER DE LA JAMAÏQUE.

Trente-cinquième espèce.

M. Edwards est le premier qui ait décrit cet oiseau sous le nom de *rossignol d'Amérique*, mais ce n'est point un rossignol, et il a tous les caractères

tères des figuiers, avec lesquels M. Brisson a eu raison de le ranger. La partie supérieure du bec est noirâtre; l'inférieure, couleur de chair; le dessus du dos, de la tête et des ailes, est d'un brun obscurément teint de verdâtre; les bords des plumes sont jaune verdâtre plus clair; une couleur orangée règne au-dessous du corps, de la gorge à la queue; les couvertures inférieures de l'aile et toutes celles de la queue, ainsi que les barbes intérieures de ses plumes, sont de la même couleur; de l'angle du bec un trait noir passe par l'œil; un autre s'étend dessous; entre-deux et au-dessous, l'orangé forme deux bandes; les pieds et les doigts sont noirâtres. L'oiseau est à peu près grand comme le rouge-gorge, et un peu moins gros. M. Edwards remarque qu'il a beaucoup de rapport avec celui que Sloane, dans son *Histoire naturelle de la Jamaïque*, tome II, page 299, appelle *icterus minor nidum suspendens*.

Nous ne pouvons nous dispenser de parler ici de trois oiseaux que nos nomenclateurs ont confondus avec les figuiers, et qui certainement ne sont pas de ce genre.

Ces oiseaux sont : 1° le *grand figuier de la Jamaïque*, donné par M. Brisson dans son supplément. Il diffère absolument des figuiers par le bec.

2°. Le *figuier de Pensylvanie*, qui diffère aussi des figuiers par le bec, et paroît être du même genre que le précédent.

3°. Le *grand figuier de Madagascar* (*Ornithologie* du même auteur), qui a plutôt le bec d'un merle que celui d'un figuier.

DES DEMI-FINS.

Il ne faut que comparer les oiseaux des deux continents pour s'apercevoir que les espèces qui ont le bec fort et vivent de grains sont aussi nombreuses dans l'ancien qu'elles le sont peu dans le nouveau, et qu'au contraire les espèces qui ont le bec foible et vivent d'insectes sont beaucoup plus nombreuses dans le nouveau continent que dans l'ancien; en quoi l'on ne peut s'empêcher de reconnoître l'influence de l'homme sur la Nature; car c'est l'homme qui a créé le blé et les autres grains qui font sa nourriture, et ce sont ces mêmes grains qui ont visiblement multiplié les espèces d'oiseaux granivores, puisque ces espèces ne se trouvent en nombre que dans les pays cultivés, tandis que, dans les vastes déserts de l'Amérique, dans ses grandes forêts, dans ses savanes immenses, où la Nature, brute par cela même qu'elle est indépendante de l'homme, ne produit rien qui ressemble à nos grains, mais seulement des fruits, de petites semences, et une énorme quantité d'insectes, les espèces d'oiseaux insectivores et à bec foible se sont multipliées en raison de l'abondance de la nourriture qui leur convenoit : mais.

dans le passage des oiseaux à bec fort aux oiseaux à bec foible, la Nature, comme dans tous ses autres ouvrages, procède par gradations insensibles; elle tend à rapprocher les extrêmes par l'artifice admirable de ses nuances, de ses demi-teintes, qui déroutent si souvent les divisions tranchées de nos méthodes. La classe des demi-fins est une de ces nuances; c'est la classe intermédiaire entre les oiseaux à bec fort et ceux à bec fin. Cette classe existe de temps immémorial dans la Nature, quoiqu'elle n'ait point encore été admise par aucun méthodiste : elle comprend parmi les oiseaux du Nouveau-Monde ceux qui ont le bec plus fort que les pitpits, mais moins que les tangaras; et parmi les oiseaux de l'ancien continent, ceux qui ont le bec plus fort que les fauvettes, mais moins que la linotte. On pourroit donc y rapporter non-seulement la calandre et quelques alonnettes, mais plusieurs espèces qui n'ont été rangées dans d'autres classes que parce que celle-ci n'existoit pas encore. Enfin les mésanges feront la nuance entre ces demi-fins et les becs foibles, parce que, bien qu'elles aient le bec fin, et par conséquent foible en apparence, cependant on jugera qu'elles l'ont assez gros si on le compare à sa très-petite longueur, et parce qu'elles l'ont en effet assez fort pour casser des noyaux et percer le crâne d'un oiseau plus gros qu'elles, comme on le verra dans leur histoire.

DU DEMI-FIN MANGEUR DE VERS.

Cet oiseau est tout différent d'un autre mangeur de vers dont parle M. Sloane, et qui est non-seulement d'un autre climat, mais encore d'une nature différente. Celui-ci a le bec assez pointu, brun dessus, couleur de chair dessous; la tête orangée, et, de chaque côté, deux bandes noires, dont l'une passe sur l'œil même, l'autre au-dessus, et qui sont séparées par une bande jaunâtre, au-delà de laquelle elles vont se réunir près de l'occiput; la gorge et la poitrine aussi d'une couleur orangée, mais qui s'affoiblit en s'éloignant des parties antérieures, et n'est plus que blanchâtre sur les couvertures inférieures de la queue; le dessus du cou, le dos, les ailes et la queue, d'un vert olivâtre foncé; les couvertures inférieures des ailes d'un blanc jaunâtre; les pieds couleur de chair.

Cet oiseau se trouve dans la Pensylvanie; il y est connu pour oiseau de passage, ainsi que toutes les espèces à bec fin et quelques espèces à bec fort. Il arrive dans cette province au mois de juillet, et prend sa route vers le Nord; mais on ne le voit point reparoître l'automne en Pensylvanie, non plus que tous les autres oiseaux qui passent au printemps dans la même contrée. Il faut, dit M. Edwards, qu'ils repassent vers le Sud par un autre chemin derrière les montagnes. Sans doute

que, dans cet autre chemin, ils trouvent en abondance les vers et les insectes qui leur servent de nourriture.

Le mangeur de vers est un peu plus gros que la fauvette à tête noire.

DU DEMI-FIN NOIR ET BLEU.

M. Koelreuter, qui a le premier décrit cet oiseau, le donne comme une espèce fort rare venant des Indes. Il nous apprend qu'il a le bec plus long et plus menu que les pinsons, et par conséquent il doit se rapporter à la classe des demi-fins.

A l'exception du bec qui est brun, et des pieds qui sont bruns aussi, mais d'une teinte moins foncée, cet oiseau n'a que du noir et du bleu dans son plumage; le noir règne sur la gorge, la base de l'aile et la partie antérieure du dos, où il forme un demi-cercle, dont la convexité est tournée du côté de la queue; il y a outre cela un trait noir qui va de chaque narine à l'œil du même côté; les penes des ailes sont noirâtres, bordées de bleu, et ce bord est plus large dans les moyennes; tout le reste du plumage est bleu changeant, avec des reflets de couleur cuivreuse.

La grosseur de ce demi-fin est à peu près celle de la grande linotte; son bec a cinq lignes et demie de long, et sa queue est composée de douze penes égales.

DU DEMI-FIN NOIR ET ROUX.

M. Commerson a vu cet oiseau à Buénos-Ayres. Il a tout le dessus de la tête et du corps, depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue, d'un noir décidé; la gorge, le devant du cou et les flancs, d'une couleur de rouille; on voit du blanc entre le front et les yeux, à la naissance de la gorge, au milieu du ventre, à la base des ailes et à l'extrémité des plumes extérieures de la queue; le bec est noirâtre; les narines sont, très-près de sa base, à demi recouvertes par les petites plumes; l'iris marron, la pupille d'un bleu noirâtre; la langue triangulaire, non divisée par le bout; enfin l'ongle postérieur le plus fort de tous.

M. Commerson, déterminé sans doute par la forme du bec, qui est un peu effilé, marque la place de cet oiseau entre les pinsons et les oiseaux à bec fin; et c'est par cette raison que je l'ai rangé avec les demi-fins, le nom de *pinson* ne pouvant lui convenir, suivant M. Commerson lui-même,

Motacillis et fringillis quasi intermedia, dit M. Commerson. L'on sait que le mot de *motacilla*, qui, jusqu'à M. Linnæus, avoit été le nom propre des *hoche-queues*, est devenu, dans la méthode de ce naturaliste, un nom générique qui embrasse les petits oiseaux à bec fin; et il paroît que M. Commerson suivoit, à bien des égards, la méthode de M. Linnæus.

qui cependant le lui a donné faute d'autre. Il est à peu près de la grosseur de la linotte.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, cinq lignes; queue, vingt-six lignes : elle est composée de douze pennes, et dépasse les ailes de vingt lignes; les ailes ont seize à dix-sept pennes.

DU BIMBELÉ, OU FAUSSE LINOTTE.

Je dois la connoissance de cet oiseau de Saint-Domingue à M. le chevalier Lefèvre Deshayes, qui a non-seulement un goût éclairé, mais un zèle très-vif pour l'histoire naturelle, et qui joint à l'art d'observer le talent de dessiner et même de peindre les objets. M. le chevalier Deshayes m'a envoyé, entre autres dessins coloriés, celui du *bimbelé*, ainsi nommé par les Nègres, qui, lui trouvant quelques rapports avec un oiseau de leur pays, lui en ont donné le nom. Mais il est probable que ce nom n'est pas mieux appliqué à l'oiseau dont il est ici question, que celui de *fausse-linotte*; il ne ressemble en effet à notre linotte ni par le chant, ni par le plumage, ni par la forme du bec. Je lui conserve cependant et l'un et l'autre nom, parce que ce sont les seuls sous lesquels il soit connu dans son pays.

Son chant n'est ni varié ni brillant; il ne roule que sur quatre ou cinq notes : malgré cela, on se plaît à l'entendre, parce que les tons en sont pleins, doux et moelleux.

Il vit de fruits et de petites graines; il se tient assez volontiers sur les palmistes, et fait son nid dans l'espèce de ruche que les oiseaux palmistes et autres forment sur ces arbres, à l'endroit d'où sort le pédicule qui soutient la grappe. La femelle ne pond que deux ou trois œufs, et c'est peut-être une des causes pourquoi les bimbelés sont si rares.

Leur plumage est encore moins brillant que leur chant : ils ont la gorge, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre, d'un blanc sale teinté de jaune; les jambes, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un jaune foible; les flancs d'un gris foncé; toute la partie supérieure d'un brun plus foncé sur la tête, plus clair sur le dos; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un vert olivâtre; les plumes et couvertures supérieures des ailes et les plumes de la queue, brunes, bordées extérieurement d'une couleur plus claire; les deux paires les plus extérieures des plumes de la queue bordées intérieurement d'une large bande de blanc pur vers leur extrémité; la face intérieure de toutes ces plumes d'un gris ardoisé; l'iris d'un brun clair.

Le bimbelé pèse un peu moins de deux gros et demi.

Longueur totale, cinq pouces; bec, sept lignes, très-pointu; narines fort oblongues, surmontées d'une protubérance; vol, sept pouces; dix-huit

pennes à chaque aile; queue, environ dix-huit lignes, composée de douze pennes à peu près égales; dépasse les ailes d'environ un pouce.

DU BANANISTE.

Nous avons vu parmi les pinsons un oiseau de la Jamaïque appelé *bonana*, qu'il ne faut pas confondre avec celui-ci. Le bananiste est beaucoup plus petit; son plumage est différent; et quoiqu'il se plaise sur le même arbre appelé *bonana* ou *bananier*, il a probablement aussi des mœurs différentes : c'est ce qu'on pourroit décider, si celles du *bonana* de M. Sloane étoient aussi bien connues que celles de l'oiseau dont il est question dans cet article, et dont M. le chevalier Lefèvre Deshayes nous a envoyé la description, la figure coloriée, et tout ce que nous en dirons. Il se trouve à Saint-Domingue; les Nègres assurent qu'il suspend son nid à des lianes. On le voit souvent sur les bananiers : mais la banane n'est point sa seule nourriture, et plusieurs autres oiseaux s'en nourrissent comme lui, en sorte que le nom de *bananiste*, il faut l'avouer, ne le caractérise pas suffisamment; mais j'ai cru devoir lui conserver ce nom, sous lequel il est connu généralement à Saint-Domingue.

Le bananiste a le bec un peu courbé, fort pointu et d'une grosseur moyenne, comme sont les becs des demi-fins. Outre les bananes, il se nourrit d'o-

ranges, de cirouelles, d'avocats et même de papayes ; on n'est pas bien sûr s'il mange aussi des graines ou des insectes ; tout ce qu'on sait, c'est qu'il ne s'est trouvé nul vestige d'insectes ni de graines dans l'estomac de celui qu'on a ouvert. Il se tient dans les bananiers, dans les terrains en friche et couverts de halliers ; il vole par sauts et par bonds ; son vol est rapide, et accompagné d'un petit bruit : son ramage est peu varié ; c'est, pour ainsi dire, une continuité de cadences plus ou moins appuyées sur le même ton.

Quoique le bananiste vole bien, M. le chevalier Deshayes le trouve trop délicat et trop foible pour soutenir les grands voyages, et pour supporter la température des pays septentrionaux ; d'où il conclut que c'est un oiseau indigène du nouveau continent. Il a le dessus du corps d'un gris foncé presque noirâtre, qui approche du brun sur la queue et les couvertures des ailes ; les plumes de la queue moins foncées que celles des ailes, et terminées de blanc ; les ailes marquées dans leur milieu d'une tache blanche ; des espèces de sourcils blancs ; les yeux sur une bande noire qui part du bec et va se perdre dans la couleur sombre de l'occiput ; la gorge gris cendré ; la poitrine, le ventre et le croupion, d'un jaune tendre ; les flancs, les cuisses et les couvertures inférieures de la queue, variés de jaune clair et de gris ; quelques-unes des couvertures supérieures blanches et se relevant sur la queue ;

la partie antérieure des épaules d'un beau jaune; le bec noir; les pieds gris ardoisé.

Longueur totale, trois pouces huit lignes; bec, quatre lignes; narines larges de la forme d'un croissant renversé, surmontées d'une protubérance de même forme, mais en sens contraire; langue pointue; tarse, sept lignes; vol, six pouces; ailes composées de dix-sept pennes; queue, quatorze à quinze lignes; dépasse les ailes d'environ sept à huit lignes.

DU DEMI-FIN

A HUPPE ET GORGE BLANCHES.

Tout ce que M. Edwards nous apprend de cet oiseau qu'il a dessiné et fait connoître le premier, c'est qu'il est originaire de l'Amérique méridionale et des îles adjacentes, telle que celle de Cayenne. Sa huppe est composée de plumes blanches, longues, étroites et pointues, qui sont couchées sur la tête dans l'état de repos, et que l'oiseau relève lorsqu'il est agité de quelque passion. Il a la gorge blanche, bordée d'une zone noire qui va d'un œil à l'autre; le derrière de la tête, le devant du cou, la poitrine, le ventre, le croupion, les pennes de la queue, leurs couvertures tant inférieures que supérieures, et les couvertures inférieures des ailes, d'un orangé plus ou moins éclatant; le haut du dos, le bas du cou joignant les

pennes des ailes, leurs couvertures supérieures et les jambes, d'un cendré foncé tirant au bleu plus ou moins; le bec noir, droit, assez pointu, et d'une grosseur moyenne; les pieds d'un jaune orangé.

Longueur totale, cinq pouces et un quart; bec, huit à neuf lignes; tarse, dix lignes; le doigt extérieur adhérent dans presque toute sa longueur au doigt du milieu; la queue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de huit à dix lignes.

DE L'HABIT UNI.

M. Edwards se plaint en quelque sorte de ce que le plumage de cet oiseau est trop simple, trop monotone, et n'a aucun accident par lequel on puisse le caractériser : je le caractérise ici par cette simplicité même. Il a une espèce de capuchon cendré tirant un peu sur le vert, lequel couvre la tête et le cou; tout le dessus du corps, compris les ailes et la queue, d'un brun roussâtre; les pennes cendrées en dessous; le bec noir, et les pieds bruns.

Cet oiseau est de la grosseur de la fauvette de haie : mais il n'est pas de la même espèce, quoique M. Edwards lui en ait donné le nom; car il avoue expressément qu'il a le bec plus épais et plus fort que cette fauvette. On le trouve à la Jamaïque.

DES PITPITS.

Quoique ces oiseaux ressemblent beaucoup aux figuiers, et qu'ils se trouvent ensemble dans le nouveau continent, ils diffèrent néanmoins assez les uns des autres pour qu'on puisse en former deux genres distincts et séparés. La plupart des figuiers sont voyageurs; tous les pitpits sont sédentaires dans les climats les plus chauds de l'Amérique. Ils demeurent dans les bois et se perchent sur les grands arbres, au lieu que les figuiers ne fréquentent guère que les lieux découverts, et se tiennent sur les buissons ou sur les arbres de moyenne hauteur. Les pitpits ont aussi les mœurs plus sociales que les figuiers; ils vont par grandes troupes, et ils se mêlent plus familièrement avec de petits oiseaux d'espèces étrangères; ils sont aussi plus gais et plus vifs, et toujours sautillants: mais, indépendamment de cette diversité dans les habitudes naturelles, il y a aussi des différences dans la conformation; les pitpits ont le bec plus gros et moins effilé que les figuiers, et c'est par cette raison que nous avons placé les oiseaux à bec demi-fin entre eux et les figuiers, desquels ils diffèrent encore en ce qu'ils ont la queue coupée carrément, tandis que tous les figuiers l'ont un peu fourchue. Ces deux caractères du bec et de la queue sont assez marqués pour qu'on doive séparer ces oiseaux en deux genres.

Nous connoissons cinq espèces dans celui des pitpits, et toutes cinq se trouvent à la Guiane et au Brésil, et sont à peu près de la même grandeur.

DU PITPIT VERT.

Première espèce.

Les pitpits sont en général à peu près de la grandeur des figuiers, mais un peu plus gros : ils ont quatre pouces et demi ou cinq pouces de longueur. Celui-ci, que nous appelons le *pitpit vert*, n'a que la tête et les petites couvertures supérieures des ailes d'un beau bleu, et la gorge d'un gris bleuâtre : mais tout le reste du corps et les grandes couvertures supérieures des ailes sont d'un vert brillant ; les pennes des ailes sont brunes et bordées extérieurement de vert ; celles de la queue sont d'un vert plus obscur ; le bec est brun, et les pieds sont gris. On le trouve assez communément à Cayenne.

DU PITPIT BLEU.

Seconde espèce.

Le pitpit bleu est aussi commun à la Guiane que le pitpit vert. Il est à peu près de la même grosseur ; cependant il forme une espèce séparée, qui a même des variétés. Il a le front, les côtés de la tête, la partie antérieure du dos, les ailes et la

queue, d'un beau noir; le reste du plumage est d'un beau bleu; le bec est noirâtre, et les pieds sont gris.

VARIÉTÉS DU PITPIT BLEU.

Une première variété du pitpit bleu est l'oiseau qu'Edwards a donné sous le nom de *manakin bleu*; car il ne diffère du pitpit bleu qu'en ce qu'il a la gorge noire, et que le front, ainsi que les côtés de la tête, sont bleus comme le reste du corps.

Une seconde variété de cette même espèce est le *pitpit bleu de Cayenne*, qui ne diffère du pitpit bleu qu'en ce qu'il n'a pas de noir sur le front ni sur les côtés de la tête.

Nous sommes obligés de remarquer que M. Brisson a regardé l'oiseau du Mexique, donné par Fernandès sous le nom d'*elotototl*, comme un pitpit bleu : mais nous ne voyons pas sur quoi il a pu fonder cette opinion; car Fernandès est le seul qui ait vu cet oiseau, et voici tout ce qu'il en dit : « L'elotototl est à peine de la grandeur du char- » donneret; il est blanc ou bleuâtre, et sa queue » est noire; il habite les montagnes de Tetzeoecano; » sa chair n'est pas mauvaise à manger; il n'a point » de chant, et c'est par cette raison qu'on ne l'élève » pas dans les maisons. » On voit bien que, par une pareille indication, il n'y a pas plus de raison de dire que cet oiseau du Mexique est un pitpit qu'un oiseau d'un autre genre.

DU PITPIT VARIÉ.

Troisième espèce.

Cet oiseau se trouve à Surinam et à Cayenne. Il a le front de couleur d'aigue-marine; le dessus de la tête et du cou et le dos, d'un beau noir; le croupion vert doré; la gorge d'un bleu violet; la partie inférieure du cou et la poitrine variées de violet et de brun; le reste du dessous du corps est roux; les couvertures supérieures de la queue, et les petites couvertures du dessus des ailes, sont bleues; les grandes couvertures et les penes des ailes, et celles de la queue, sont noires, bordées de bleu; la mandibule supérieure du bec est brune; l'inférieure est blanchâtre; les pieds sont cendrés.

DU PITPIT A COIFFE BLEUE.

Quatrième espèce.

Cette espèce est nouvelle, et se trouve comme les autres à Cayenne. Nous l'appelons *pitpit à coiffe bleue*, parce qu'il a une espèce de coiffe ou de cape d'un beau bleu brillant et foncé, qui prend au front, passe sur les yeux et s'étend jusqu'au milieu du dos; il a seulement sur le sommet de la tête une tache bleue longitudinale : il est remarquable par une raie blanche, qui commence au milieu de la poitrine, et va en s'élargissant jusque

dessous la queue; le reste du dessous du corps est bleu; le bec et les pieds sont noirs.

DU GUIRA-BERABA.

Cinquième espèce.

Cet oiseau, donné par Marcgrave, me paroît être du genre des pitpits, quoique sa description ne soit pas assez complète pour que nous puissions assurer que ce n'est pas un figuier. Il est grand comme le chardonneret; ce qui excède la taille ordinaire des figuiers, et même un peu celle des pitpits, qui communément sont plus gros que les figuiers. Il a le dessus de la tête, le cou, le dos, les ailes et la queue, d'un vert clair; la gorge noire; le reste du dessous du corps et le croupion d'un jaune doré; quelques pennes des ailes sont brunes à leurs extrémités; le bec est droit, aigu et jaune, avec un peu de noir sur la mandibule supérieure; les pieds sont bruns.

Nous observerons que M. Brisson a confondu cet oiseau avec celui que Pison a donné sous le nom de *guira perea*, quoique ce soient certainement deux oiseaux différents: car le *guira perea* de Pison a le plumage entièrement de couleur d'or, à l'exception des ailes et de la queue, qui sont d'un vert clair; et il est de plus tacheté, comme l'étourneau, sur la poitrine et le ventre. Il n'y a qu'à comparer ces deux descriptions pour voir

évidemment que le guira perca de Pison n'est pas le même oiseau que le guira beraba de Marcgrave, et qu'ils ont seulement le même nom *guira*, mais avec des épithètes différentes; ce qui prouve encore qu'ils ne sont pas de la même espèce.

FIN DU TOME VINGT ET UNIÈME.

TABLE

DES ARTICLES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

Suite DES OISEAUX.	p. 5
De l'Ortolan.	<i>ib.</i>
Variétés de l'Ortolan.	11
De l'Ortolan de roseaux.	12
De la Coqueluche	15
Du Gavoué de Provenee.	16
Du Mitilène de Provenee.	17
De l'Ortolan de Lorraine.	18
De l'Ortolan de la Louisiane.	20
De l'Ortolan à ventre jaune du cap de Bonne- Espérance.	21
De l'Ortolan du cap de Bonne-Espérance.	22
De l'Ortolan de neige.	25
Variétés de l'Ortolan de neige.	27
De l'Agripenne, ou Ortolan de riz.	28
Variété de l'Agripenne, ou Ortolan de riz.	29
Du Bruant de France.	51
Variétés du Bruant.	54
Du Zizi, ou Bruant de haie.	55
Du Bruant fou.	57
Du Proyer.	59
Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Bruants.	45
Le Guirnegat.	<i>ib.</i>
La Thérèse jaune.	45
La Flavéole.	<i>ib.</i>
L'Olive.	<i>ib.</i>
L'Amazone.	46
L'Embérise à cinq couleurs.	<i>ib.</i>
Le Mordoré.	47
Le Gonamboueh.	48
Le Bruant familier.	<i>ib.</i>
Le Cul-rousset.	49
L'Azuroux.	<i>ib.</i>

Le Boujour-commandeur.	p. 50
Le Calfat.	51
Du Bouvreuil.	52
Variétés du Bouvreuil.	61
Oiseaux étrangers qui ont rapport au Bouvreuil.	64
Le Bouveret.	<i>ib.</i>
Le Bouvreuil à bec blanc.	65
Le Bouveron.	<i>ib.</i>
Le Bee-rond à ventre roux.	67
Le Bec-rond, ou Bouvreuil bleu d'Amérique.	68
Le Bouvreuil, ou Bee-rond noir et blanc.	70
Le Bouvreuil, ou Bee-rond violet, de la Caroline.	<i>ib.</i>
Le Bouvreuil, ou Bec-rond violet à gorge et sourcils rouges.	71
La Huppe noire.	<i>ib.</i>
De l'Hambouvreux.	72
Du Coliou.	75
Des Manakins.	81
Du Tijé, ou grand Manakin.	84
Du Casse-noisette.	85
Du Manakin rouge.	86
Du Manakin orangé.	87
Du Manakin à tête d'or, du Manakin à tête rouge, du Manakin à tête blanche.	88
Du Manakin à gorge blanche.	90
Du Manakin varié.	91
Du Plumet blanc.	96
De l'Oiseau cendré de la Guiane.	97
Du Manikor.	<i>ib.</i>
Du Coq de roche.	98
Du Coq de roche du Pérou.	102
Des Cotingas.	104
Du Cordon bleu.	106
Du Quereiva.	108
De la Tersine.	109
Du Cotinga à plumes soyeuses.	110
Du Pacapac, ou Pompadour.	111
Variétés du Pacapac.	112
De l'Ouette, ou Cotinga rouge de Cayenne.	114
Du Guira Panga, ou Cotinga blanc.	115

De l'Averano.	p. 117
Du Guirarou.	119
Variété du Guirarou.	121
Des Fourmilliers.	<i>ib.</i>
Du Roi des Fourmilliers.	128
De l'Azurin.	130
Du grand Béfroi.	<i>ib.</i>
Du petit Béfroi.	132
Du Palikour, ou Fourmillier proprement dit.	<i>ib.</i>
Du Colma.	134
Du Tétéma.	<i>ib.</i>
Du Fourmillier huppé.	135
Du Fourmillier à oreilles blanches.	136
Du Carillonneur.	137
Du Bambla.	138
De l'Arada.	<i>ib.</i>
Des Fourmilliers-Rossignols.	142
Du Coraya.	143
De l'Alapi.	<i>ib.</i>
De l'Agami.	144
Des Tinamous.	158
Du Magoua.	163
Du Tinamou cendré.	165
Du Tinamou varié.	166
Du Soui.	167
Du Tocco, ou Perdrix de la Guiane.	169
Des Gobe-Mouches, Moucherolles et Tyrans.	170
Du Gobe-Mouche.	175
Du Gobe-Mouche noir à collier, ou Gobe-Mouche de Lorraine.	175
Du Gobe-Mouche de l'île de France.	180
Du Gobe-Mouche à bandeau blanc du Sénégal.	181
Du Gobe-Mouche huppé du Sénégal.	183
Du Gobe-Mouche à gorge brune du Sénégal.	185
Du petit Azur, Gobe-Mouche bleu des Philippines.	186
Du Barbichon de Cayenne.	187
Du Gobe-Mouche brun de Cayenne.	188
Du Gobe-Mouche roux à poitrine orangée de Cayenne.	189
Du Gobe-Mouche citrin de la Louisiane.	190

Du Gobe-Mouche olive de la Caroline et de la Jamaïque.	p. 191
Du Gobe-Mouche huppé de la Martinique.	192
Du Gobe-Mouche noirâtre de la Caroline.	193
Du Gillit, ou Gobe-Mouche pie de Cayenne.	<i>ib.</i>
Du Gobe-Mouche brun de la Caroline.	194
Du Gobe-Mouche olive de Cayenne.	195
Du Gobe-Mouche tacheté de Cayenne.	196
Du petit Noir-aurore, Gobe-Mouche d'Amérique.	<i>ib.</i>
Du Rubin, ou Gobe-Mouche rouge huppé de la rivière des Amazones.	197
Du Gobe-Mouche roux de Cayenne.	198
Du Gobe-Mouche à ventre jaune.	200
Du Roi des Gobe-Mouches.	201
Des Gobe-Moucherons.	202
Des Moucherolles.	205
Du Savana.	206
Du Moucherolle huppé à tête couleur d'acier poli.	208
Du Moucherolle de Virginie.	210
Du Moucherolle brun de la Martinique.	211
Du Moucherolle à queue fourchue du Mexique.	212
Du Moucherolle des Philippines.	213
Du Moucherolle de Virginie à huppe verte.	214
Du Schet de Madagascar.	215
Des Tyrans.	217
Des Titiris, ou Pipiris.	218
Du Tyran de la Caroline.	225
Du Bentaveo, ou Cuiriri.	224
Du Tyran de Cayenne.	225
Du Caudec.	226
Du Tyran de la Louisiane.	227
Oiseaux qui ont rapport aux genres des Gobe-Mouches, Moucherolles et Tyrans	228
Le Kinki-manou de Madagascar.	<i>ib.</i>
Le Preneur de mouches rouge	229
Du Drongo.	250
Du Piauhau.	252
De l'Alouette.	255
Variétés de l'Alouette.	250
De l'Alouette noire à dos fauve.	255
Du Cujelier.	254

De la Farlouse, ou Alouette des prés.	p. 258
Variété de la Farlouse.	265
Oiseau étranger qui a rapport à la Farlouse.	<i>ib.</i>
La Farlousane.	<i>ib.</i>
De l'Alouette pipi.	264
De la Locustelle.	267
De la Spipolette.	268
De la Girole.	271
De la Calandre, ou grosse Alouette.	275
Oiseaux Étrangers qui ont rapport à la Calandre.	276
La Cravate jaune, ou Calandre du cap de Bonne-Espérance.	<i>ib.</i>
Le Hausse-eol noir, ou l'Alouette de Virginie.	277
L'Alouette aux joues brunes de Pensylvanie.	279
De la Rousseline, ou Alouette de Marais.	280
De la Ceinture de Prêtre, ou Alouette de Sibérie.	282
Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Alouettes.	285
La Variole.	<i>ib.</i>
La Cendrille.	284
Le Sirli du cap de Bonne-Espérance.	285
Du Cochevis, ou grosse Alouette huppée.	286
Du Lulu, ou petite Alouette huppée.	292
De la Coquillade.	294
Oiseau étranger qui a rapport au Cochevis.	295
La Grisette, ou le Cochevis du Sénégal.	<i>ib.</i>
Du Rossignol.	297
Variétés du Rossignol.	526
Oiseau étranger qui a rapport au Rossignol.	528
Le Fondi-jala.	<i>ib.</i>
De la Fauvette.	529
De la Passerinette, ou petite Fauvette.	555
De la Fauvette à tête noire.	556
De la Grisette, ou Fauvette grise.	541
De la Fauvette babillarde.	545
De la Roussette, ou Fauvette des bois.	546
De la Fauvette de roseaux.	548
De la petite Fauvette rousse.	551
De la Fauvette tachetée.	554
Du Traîne Buisson, ou Mouchet, ou Fauvette d'hiver.	555

De la Fauvette des Alpes.	p. 358
Du Pitchou.	361
Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Fauvettes.	362
La Fauvette tachetée du cap de Bonne-Espérance.	<i>ib.</i>
La petite Fauvette tachetée du cap de Bonne-Espérance.	365
La Fauvette tachetée de la Louisiane.	<i>ib.</i>
La Fauvette à poitrine jaune de la Louisiane.	364
La Fauvette de Cayenne à queue rousse.	365
La Fauvette de Cayenne à gorge brune et ventre jaune.	<i>ib.</i>
La Fauvette bleuâtre de Saint-Domingue.	366
Du Cou-jaune.	367
Du Rossignol de muraille.	371
Du Rouge-queue.	378
Du Rouge-queue de la Guiane.	382
Du Bee-figue.	383
Du Fist de Provence.	388
De la Pivote-ortolane.	<i>ib.</i>
Du Rouge gorge.	389
De la Gorge-bleue.	396
Oiseau étranger qui a rapport au Rouge-gorge et à la Gorge-bleue.	400
Le Rouge-gorge bleu de l'Amérique septentrionale.	<i>ib.</i>
Du Traquet.	402
Du Tarier.	407
Oiseaux étrangers qui ont rapport au Traquet et au Tarier.	409
Le Traquet, ou Tarier du Sénégal.	<i>ib.</i>
Le Traquet de File de Luçon.	410
Autre Traquet des Philippines.	<i>ib.</i>
Le grand Traquet des Philippines.	411
Le Fitert, ou le Traquet de Madagascar.	<i>ib.</i>
Le grand Traquet.	412
Le Traquet du cap de Bonne-Espérance.	413
Le Clignot, ou Traquet à lunette.	414
Du Motteux, vulgairement Cul-blanc.	416
Oiseaux étrangers qui ont rapport au Motteux.	424
Le grand Motteux, ou Cul-blanc du cap de Bonne-Espérance.	<i>ib.</i>

Le Motteux, ou Cul-blanc verdâtre.	p.425
De la Lavandière et des Bergerettes ou Bergeronnettes.	426
De la Lavandière.	427
De la Bergeronnette grise.	434
De la Bergeronnette du printemps.	437
De la Bergeronnette jaune.	439
Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Bergeronnettes.	442
La Bergeronnette du cap de Bonne-Espérance.	<i>ib.</i>
La petite Bergeronnette du cap de Bonne-Espérance.	443
La Bergeronnette de l'île de Timor.	444
La Bergeronnette de Madras.	<i>ib.</i>
Des Figuiers	445
Du Figuier vert et jaune.	446
Du Chéric.	447
Du Petit Simon.	<i>ib.</i>
Du Figuier bleu.	449
Du Figuier du Sénégal.	<i>ib.</i>
Du Figuier tacheté.	452
Du Figuier à tête rouge.	453
Du Figuier à gorge blanche.	<i>ib.</i>
Du Figuier à gorge jaune.	454
Du Figuier vert et blanc.	455
Du Figuier à gorge orangée.	456
Du Figuier à tête cendrée.	<i>ib.</i>
Du Figuier brun.	457
Du Figuier aux joues noires	458
Du Figuier tacheté de jaune.	<i>ib.</i>
Du Figuier brun et jaune.	459
Du Figuier des sapins.	460
Du Figuier à cravate noire.	462
Du Figuier à tête jaune.	<i>ib.</i>
Du Figuier cendré à gorge jaune.	464
Du Figuier cendré à collier.	<i>ib.</i>
Du Figuier à ceinture.	465
Du Figuier bleu.	466
Du Figuier varié.	467
Du Figuier à tête rousse.	468
Du Figuier à poitrine rouge.	469
Du Figuier gris-de-fer.	470

TABLE.

505

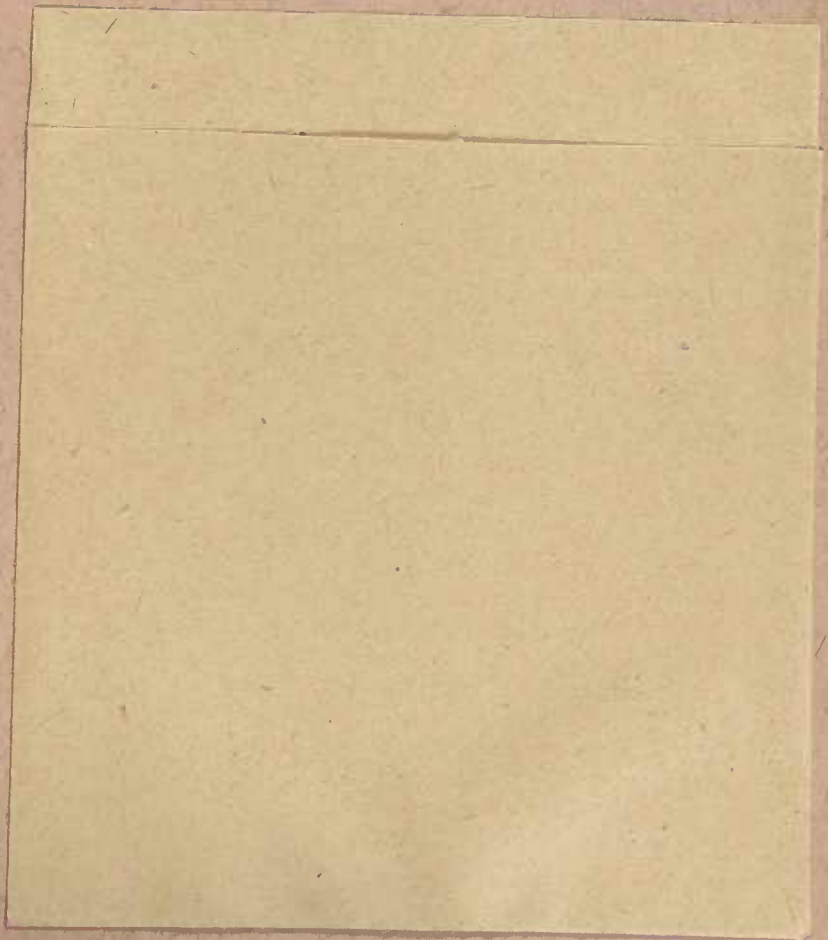
Du Figuier aux ailes dorées.	p.471
Du Figuier couronné d'or.	472
Du Figuier orangé.	475
Du Figuier huppé.	<i>ib.</i>
Du Figuier noir.	474
Du Figuier olive.	475
Du Figuier protonotaire.	<i>ib.</i>
Du Figuier à demi collier.	476
Du Figuier à gorge jaune.	477
Du Figuier brun-olive.	<i>ib.</i>
Du Figuier grasset.	478
Du Figuier cendré à gorge cendrée.	479
Du grand Figuier de la Jamaïque.	<i>ib.</i>
Des Demi-Fins.	481
Du Demi-Fin mangeur de vers.	485
Du Demi-Fin noir et bleu.	484
Du Demi-Fin noir et roux.	485
Du Bimbelle, ou Fausse Linotte.	486
Du Bananiste.	488
Du Demi-Fin à huppe et gorge blanche.	490
De l'Habit uni.	491
Du Pitpit vert.	493
Du Pitpit bleu.	<i>ib.</i>
Variétés du Pitpit bleu.	494
Du Pitpit varié.	495
Du Pitpit à coiffe bleue.	<i>ib.</i>
Du Guira-Beraba.	496

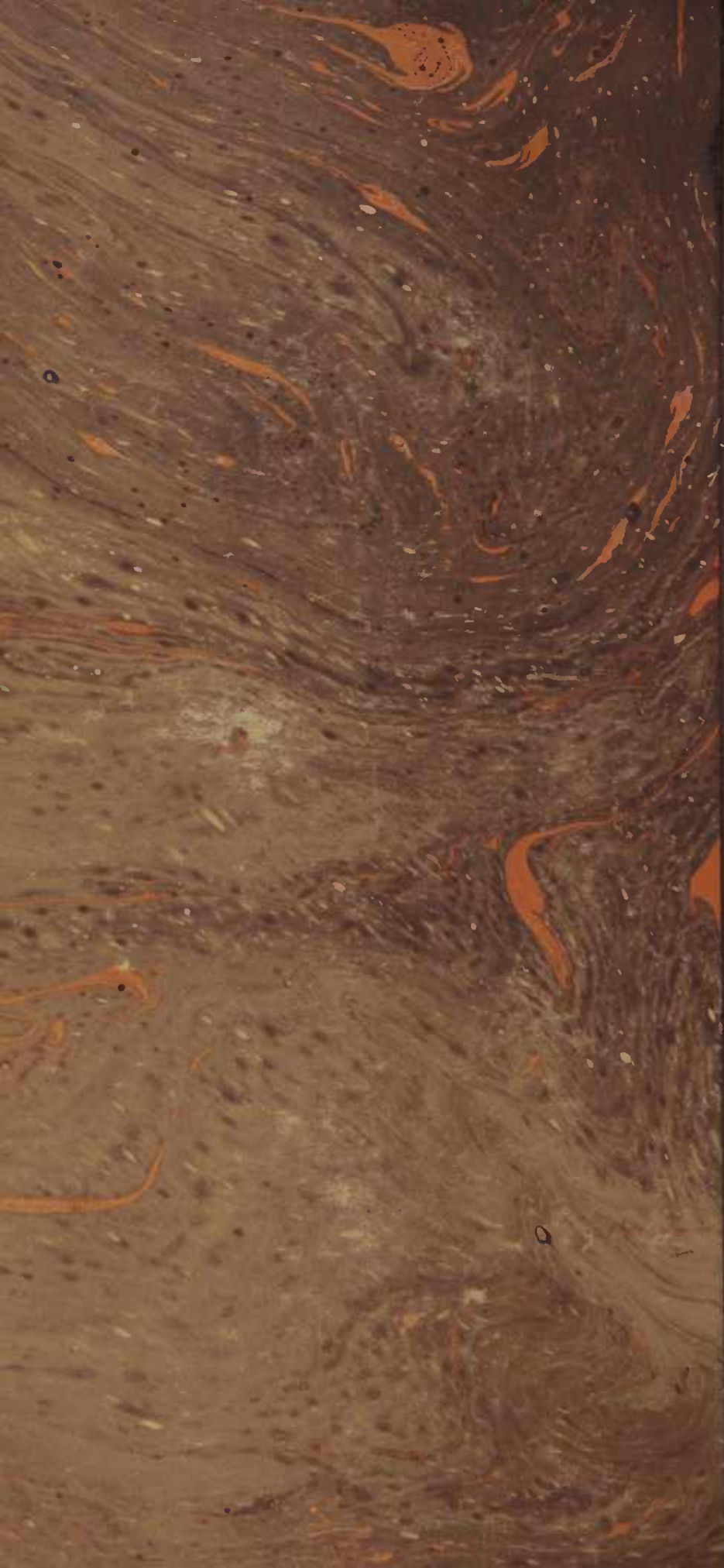
FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



Aus den Beständen der Österreichischen
Nationalbibliothek als rechtmäßiges Eigen-
des Baron v. Tschischka ausgestellt

1099295





ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que fazem parte da Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP. Trata-se de uma referência a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital – com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais. Os livros, textos e imagens que publicamos na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP são de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

2. Atribuição. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

3. Direitos do autor. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se uma obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (dtsibi@usp.br).